

3-11-79

département des communications

INTERCOM



P  
91  
C6541  
I57  
1979

Experiment 3-U-11

Intercommunity Communications

INTERCOM II

Claude-Yves Charron  
Jean-Pierre Desaulniers  
Jean-Paul Lafrance  
Jean-Pierre Masse

Department of Communications  
University of Quebec at Montreal

December 1979



Satellite

S.T.T.

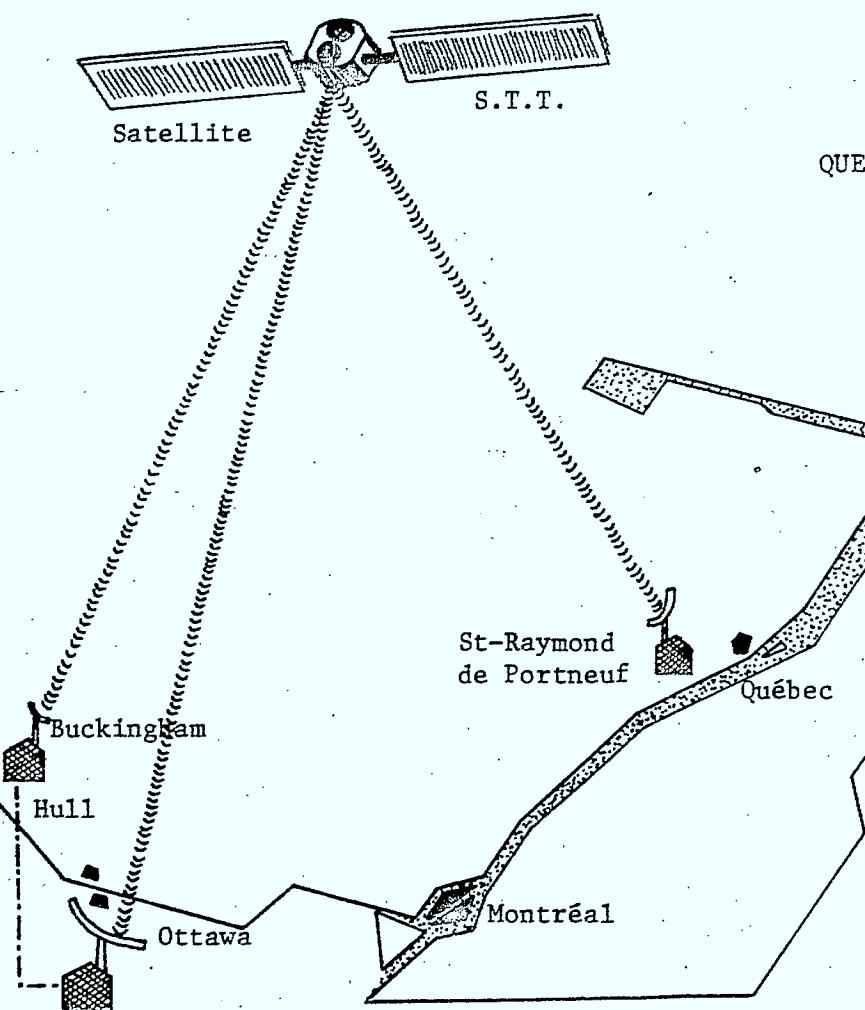
QUEBEC

NOUVEAU-BRUNSWICK

E.U.

LIBRARY - BIBLIOTHEQUE  
FEB 13 1988  
COMMUNICATIONS CANADA

Industry Canada  
Library/Queen  
JUL 17 1998  
Industry Canada  
Bibliothèque  
Queen



CRC Shirley's Bay

Shirley's Bay : antenne 9 M (émettrice-réceptrice Vidéo et télémesure)  
Centre de Recherche en Communication - Ministère des Communications (OTTAWA)

St-Raymond : antenne 3 M (émettrice-réceptrice Vidéo)

Buckingham : antenne 1 M (réceptrice Vidéo). Emission des signaux vidéo par l'antenne de 9 M de Shirley's Bay (C.R.C.) via liens micro-ondes.

P  
91  
C6541  
157  
1979



L'antenne de réception  
d'un mètre à Buckingham.  
La boîte du camion servait  
à la fois de clôture de  
protection et de remise !



Le studio de la  
télévision commu-  
nautaire de  
St-Raymond de  
Portneuf.

P.L. Lapointe Il y a un oiseau sur le satellite!

J. Morin Est-ce que vous m'entendez ?  
Est-ce que je peux continuer.

P.L. Lapointe On vous entend maintenant.

J. Morin Vous m'entendez. J'ai perdu le  
fil de mes idées.

Extrait du dialogue

## INTERCOM II

Rapport de recherche sur une expérimentation  
techno-sociale consistant à interrelier par  
satellite deux télévisions communautaires et  
à établir une programmation pendant un mois  
sur une thématique interrégionale.

Département des Communications  
Université du Québec à Montréal

Claude-Yves Charron  
Jean-Pierre Desaulniers  
Jean-Paul Lafrance  
Jean-Pierre Masse

Décembre 1979

P  
91  
C6541  
I57  
1979

## TABLE DES MATIERES

	Page
1. Résumé de l'expérience.....	1
1.1 Description sommaire.....	1
1.2 Durée de l'expérience.....	2
1.3 Durée et type de programmation.....	3
1.4 Personnes impliquées directement et organismes d'appui financier.....	4
2. Histoire de l'expérience.....	6
2.1 Rappel de Intercom I.....	6
2.2 Résultats de Intercom I.....	6
2.3 Reprise de l'expérience et nouveaux objectifs.....	8
2.4 Formation des équipes de recherche et de production.....	9
3. Aspects de la conjoncture.....	10
3.1 Portrait succinct des 2 régions.....	11
3.2 Situation des TVC et solutions envisageables.....	13
4. Aspects théoriques.....	14
4.1 L'interrégionalisation et le processus de comparaison...	14
4.2 Vers une information d'apprentissage cumulatif.....	17
4.3 Une dynamique de préparation des émissions par la téléconférence.....	19
5. Démarche de terrain.....	20
5.1 Entente avec les conseils d'administration des deux TVC.	21
5.2 Détermination d'un thème : le pouvoir régional.....	22
5.3 Identification des thèmes.....	22
- Structures municipales.....	23
- Structure scolaire.....	23
- Organisation de l'ecclésiastique.....	24
- Organisation de loisirs.....	24
- Systèmes de santé.....	24
- Développement économique.....	24
5.4 Formation et animation des équipes de production.....	25
5.5 Déroulement des émissions.....	25
6. Analyse de contenu.....	26
6.1 Cadre méthodologique.....	26
6.2 Observations initiales.....	27
6.3 Constitution du corpus.....	27
6.4 Délimitation des objectifs.....	27



	Page	
6.5	Elaboration des indicateurs.....	29
6.6	Formulation des hypothèses.....	32
6.7	Catégorisation.....	34
6.8	Dimension et orientation de l'analyse.....	36
6.9	Administration des techniques sur le corpus.....	36
	6.9.1 Premier échantillon.....	36
	6.9.2 Deuxième échantillon.....	48
6.10	Synthèse et sélection des résultats.....	52
6.11	Inférences.....	55
6.12	Interprétation.....	56
6.13	Utilisation des résultats à des fins théoriques et pragmatiques.....	56
6.14	Autres orientations pour de nouvelles analyses et expé- rimentations.....	57
7.	Rapport technique.....	58
	-Schéma explicatif I : de la transmission du signal audio et vidéo par satellite.....	59
7.1	Le système de liaison.....	60
7.2	Les équipements de production.....	61
	- Audio.....	61
	- Vidéo.....	61
	- Communication.....	61
7.3	Le personnel.....	62
7.4	Expérimentation du multidirectionnel.....	62
	-Schéma explicatif II : de la transmission audio par satellite.....	64
	-Schéma explicatif III : de la transmission vidéo par satellite.....	66
8.	Interprétation globale de l'expérience : bilan et perspectives	68
8.1	Le réseau distribué.....	74
8.2	La communication interrégionale.....	76
8.3	Techniques de production audio-visuelle interactive.....	79
ANNEXE	: transcription du dialogue intercommunautaire.....	84
	- Samedi 11 novembre 1978 de 14 h 00 à 16 h 00.....	85
	- Jeudi 16 novembre 1978 de 13 h 30 à 16 h 30.....	164
	- Jeudi 23 novembre 1978 de 13 h 30 à 15 h 30.....	206

## 1. Résumé de l'expérience

L'expérience dont voici le rapport, consistait à mettre le satellite de télécommunication Hermès au service de deux collectivités locales pendant une période brève mais intensive. Précédemment Intercom I avait prouvé que ce satellite pouvait s'ajuster à de petits systèmes de production vidéo, associés le plus souvent à des installations de câblodistribution locales. Il avait été montré de plus que des non-initiés (citoyens-artisans) pouvaient échanger entre deux communautés avec beaucoup d'intérêt et de facilité.

Par Intercom II, nous avons voulu accentuer cet intérêt à des fins de développement social. Il s'agissait essentiellement de remettre en place le même système de télécommunication entre les mêmes communautés, soit St-Raymond et Buckingham, mais cette fois de mettre en valeur le contenu des échanges. Nous avons voulu dépasser le seuil d'une simple description réciproque des communautés et permettre aux gens de comparer véritablement leur situation en relevant les différences et similarités et en questionnant les pourquoi de ces différences et similarités.

### 1.1 Description sommaire

Le défi relevé fut le suivant: pendant 15 heures de diffusion à travers les câbles locaux, fournir à la population réceptrice un visage global non seulement des deux régions mais surtout des ressemblances et écarts économiques et sociaux de celles-ci. Le thème moteur désigné par les deux conseils d'administration des deux stations communautaires de St-Raymond et de Buckingham fut "Le pouvoir régional". Comment ce pouvoir s'exprime-t-il actuellement dans les deux localités, quelles en sont ses limites et ouvertures possibles?

Pour parvenir à comprendre les faiblesses et possibilités éventuelles d'un tel pouvoir, ces conseils d'administration ont favorisé quelques thèmes qui constituèrent la base des émissions: les pouvoirs municipaux, les pouvoirs scolaires, les regroupements ecclésiastiques, les associations de loisirs, les organisations économiques et enfin les organismes de santé. Ils ont alors sollicité la participation des "spécialistes" locaux dans les deux endroits, invitant ceux-ci à un échange direct et franc en situation de diffusion. Il ne s'agissait pas pour les participants de donner une image jolie, simplifiée et non-critique de leur situation respective, mais plutôt de répondre aux questions de leurs partenaires. La population de St-Raymond et de Buckingham devenait ainsi témoin non pas des échanges habituels entre spécialistes et naïfs ou entre spécialistes qui se connaissent déjà trop, mais entre spécialistes qui ne se connaissent pas; il se développait ainsi, par un jeu de questions et de réponses, un très fort intérêt à mieux se connaître.

Il en ressortit des émissions très bien réussies, captivantes parfois et d'autres où l'objectif ne fut pas atteint. Quels seraient les critères d'évaluation des bonnes ou mauvaises émissions basées sur les échanges inter-régionaux? Une telle mesure de télécommunication serait-elle favorable à l'émergence d'un développement social dans ces régions? Et si oui, quelles seraient les stratégies de production les plus opportunes? Voilà donc maintenant l'objectif de ce rapport.

## 1.2 Durée de l'expérience

L'expérience débuta en mars 1978 par une série de démarches que les deux responsables de l'expérience, Jean-Pierre Masse et Jean-Paul Lafrance, entreprirent afin de financer cette recherche. En juin 1978, les octrois ayant été accordés, ceux-ci constituèrent l'équipe de recherche: Claude-Yves Charron et Jean-Pierre Desaulniers. L'été fut consacré au resserrement des objectifs et à un approfondissement théorique.

C'est en septembre seulement que nous pouvions prendre contact avec les conseils d'administration des deux stations communautaires car c'est à cette date seulement qu'ils procédaient à une élection et aux décisions de production pour l'année.

Début octobre les conseils d'administration approuvaient le projet et décidaient de s'y engager. Le 10 octobre, une personne-ressource pour l'animation à chaque endroit entra en fonction, soit Sylvie Giguere à St-Raymond et André Soucy à Buckingham. Le 21 octobre, les thèmes étaient définitivement désignés. Les chercheurs et les animateurs procédaient à multiples rencontres auprès des spécialistes locaux pour les inviter à participer, à émettre des points de vue différenciels entre eux et enfin à bien saisir l'essentiel de l'expérience.

Samedi à 13h00, le 11 novembre, nous entrons en ondes pour 15 heures de diffusion et 4.30 heures de téléconférence étalées sur 12 jours.

Pendant ou peu après la production, les chercheurs et animateurs procédèrent à des rencontres évaluatives de satisfaction de la part des participants.

Enfin les mois suivants furent consacrés à l'élaboration de ce rapport.

### 1.3 Durée et type de programmation

Suite à des décisions des conseils d'administration, sur recommandation des animateurs et pour favoriser le dégagement de certaines différences et ressemblances significatives dans



Equipe universitaire :

Jean-Paul Lafrance, coordonnateur

Jean-Pierre Masse, responsable de l'organisation technique

Claude-Yves Charron, responsable de l'animation-terrain à  
Buckingham

Jean-Pierre Desaulniers, responsable de l'animation-terrain  
à St-Raymond de Portneuf.

Conseil technique :

Gaëtan L'Heureux, service audio-visuel, UQAM

Marc André Pelletier, Vidéo Déry, St-Raymond

M. Dagenais, Vidéotron, Buckingham

Bernard Monette, Duplitek, Montréal

Responsables locaux :

A Buckingham : Madame Boucher, présidente du conseil d'adminis-  
tration de TVC-Buckingham  
André Soucy, responsable de l'animation

A St-Raymond : René Paquette, directeur du conseil d'adminis-  
tration de TVC-St-Raymond  
Sylvie Giguère, responsable de l'animation

Appuis financiers :

Ministère canadien des communications

Ministère québécois des communications

Vice-présidence aux communications,

Direction du développement, Université du Québec

Décanat des Etudes Avancées et de la Recherche, UQAM

## 2. Histoire de l'expérience

Pour comprendre le sens de notre démarche, il faut remonter en 1976 lors de l'expérience de Intercom I. C'est essentiellement après la cristallisation de conclusions importantes de cette recherche-terrain que les nouveaux objectifs relatifs à Intercom II sont apparus.

### 2.1 Rappel de Intercom I

Dans le cadre des expériences Omnibus pour l'utilisation du satellite Hermès par l'Université du Québec en 1976, Jean-Pierre Masse et Jean-Paul Lafrance de l'U.Q.A.M. avaient dirigé Intercom I. Ce projet réalisé du 14 au 23 mars 1977 consistait en un échange entre la télévision communautaire de St-Raymond et celle de Buckingham. Celui-ci avait pour but de prouver que le video format  $\frac{1}{2}$  pouce et la quincaillerie des TVC étaient "satellisable"; de prouver que des non-initiés pouvaient être en situation de communication avec la même aisance que s'ils utilisaient le téléphone; d'étudier les comportements de communication de deux communautés en situation d'échange bidirectionnel; enfin de considérer la possibilité de production interrégionale où les deux partenaires n'ont pas à se définir en fonction d'un pouvoir central, mais l'un par rapport à l'autre.

### 2.2 Résultats de Intercom I

L'aspect caractéristique majeur de cette expérience se manifesta dans la très grande curiosité, le fort intérêt et la participation presque enjouée de la population des deux localités à prendre part aux émissions. Ils y retrouvaient un modèle d'échange entre communautés presque traditionnel (jumelage de ville, présentation des localités par les grands moyens de diffusion, soirées folkloriques). Autant l'utilisation d'un satellite ne faisait pas problème technique,

autant le modèle d'implication a émergé spontanément. Il n'y a eut aucune difficulté à la production tant au niveau de l'appareillage technique qu'au niveau de la réalisation.

Par ailleurs, le défi de la bidirectionnalité n'avait été que partiellement surmonté. On se contentait le plus souvent d'une présentation de la situation locale sans approfondir véritablement les ressemblances et les différences. Du fait de sa nouveauté, les participants se sont implicitement entendus pour s'en tenir à un modèle relativement classique de diffusion, c'est-à-dire strictement descriptif des situations respectives, sans franchir le seuil d'une nouvelle approche qui passerait de la présentation non-critique au questionnement. Il y avait dans la bidirectionnalité un potentiel d'échange beaucoup plus prometteur que ce qu'Intercom I a pu réalisé. De plus on sentait encore la force de la centralité non pas en tant qu'agent intervenant concret mais en tant que présence symbolique, c'est-à-dire l'inscription d'un modèle de production que les gens essayaient de reproduire à leur échelle.

Le projet d'Intercom I fut extrêmement concluant à plusieurs égards. Il devenait clair que deux communautés qui n'avaient eu auparavant aucun contact culturel régulier pouvaient dégager un fort intérêt à établir des échanges. L'emballement des gens et leur implication spontanée l'ont prouvé de facto. Il devenait clair qu'un appareil aussi sophistiqué qu'un satellite pouvait servir à des échanges autres qu'à très grande échelle de diffusion et pour des fins qui ne soient pas de consommation de masse.

Par contre l'imitation de la T.V. classique se faisait sentir, les gens se contentant d'offrir une description la plus positive possible des milieux respectifs. A cet égard d'ailleurs, il s'était développé entre St-Raymond et Buckingham un sentiment de compétition en vue d'un mieux paraître. Ce jeu discret de compétition a servi d'émulation, alimentant la curiosité d'écoute au cours de l'expérience.



En contrepartie, elle devenait un frein à un dépassement éventuel des modèles traditionnels de diffusion. Pour découvrir les possibilités effectives de la bidirectionalité et des échanges interrégionaux, il fallait développer une nouvelle stratégie d'expérience. Ce fut Intercom II.

### 2.3 Reprise de l'expérience et nouveaux objectifs

Intercom I avait définitivement prouvé que, une population regroupée autour d'une TVC avait nullement besoin de professionnels, ou de très grands spécialistes pour réaliser un ensemble d'émissions suivies et captivantes. Tout en jouant de sécurité et en reproduisant un modèle de réalisation déjà élaboré par les grands moyens de diffusion, nous sentions aussi que ces gens pouvaient développer leurs propres modèles de communication, des modèles qui soient à la fois plus conformes à leur réalité et plus directement orientés vers leur besoin réel de communication. En bref un modèle qui soit plus proche de leurs réalités régionales et locales tant en ce qui concerne la texture de l'émission que son contenu.

Tout en étant plus abstrait ce nouveau défi était tout aussi exigeant que celui d'Intercom I. Il supposait un dépassement de la forme même de présentation de la réalité par les moyens de télécommunication. C'est la façon de construire et de rendre la connaissance pour la diffuser qui était cette fois attaquée. Ce défi n'était pas théorique. Il est bien évident que déjà dans la première production, le modèle de diffusion de masse qui n'en reste qu'à une simple présentation avait été complètement exploité dans toutes ses possibilités. Il était nettement saturé. On ne pouvait reproduire ce modèle; spontanément les gens exigeaient autre chose. (1)

---

(1) La première question que nous posèrent à cet égard les conseils d'administration des deux localités fut la suivante: Pourquoi retourner au même endroit? Ils envisageaient reproduire le vieux modèle, mais vis-à-vis une autre communauté. En particulier vers une localité européenne...

De cette façon le défi se doublait: briser les anciennes ornières de réalisation et développer une nouvelle possibilité de production qui soit davantage en accord avec les conjonctures régionales. Il ne faut pas se faire d'illusions, les modèles dominants sont très puissants. Non seulement ils drainent l'imagination de production si bien qu'on a l'impression de ne jamais rien pouvoir faire de mieux ou même de différent, mais en plus ils déposent derrière les nouvelles initiatives quelques fantômes, spectres d'insécurisation, dont le plus pernicieux est la cote d'écoute. Que vaudrait une production nouvelle mais écoutée seulement par 45 personnes? Il fallait donc innover tout en demeurant extrêmement présent à la situation exacte des deux localités, aux intentions de production des deux TVC et aux attentes des deux publics.

Le principe fondamental alors développé dans le cadre d'Intercom II fut le suivant: fournir aux conseils d'administration des deux TVC un  éventail réaliste  des possibilités de nouveaux types de diffusion, tout en leur laissant l'entière autonomie des décisions relatives à la forme des émissions, à leurs contenus et aux choix des intervenants.

#### 2.4 Formation des équipes de recherche et de production

Fort de ce principe d'autonomie de réalisation, il devenait essentiel que des équipes formées localement décident de l'évolution du projet. Des responsables de recherches et d'animation furent ainsi nommés par les deux conseils d'administration des TVC. Et celui-ci devenait le maître d'oeuvre de l'expérience.

Ces deux chercheurs eurent la responsabilité de dégager parmi les situations régionales, les thèmes les plus significatifs autour du pouvoir régional. Ils devaient détecter dans la conjoncture actuelle les aspects de la vie sociale qui soient pour d'aucuns représentatifs d'une évolution vers un pouvoir régional, pour d'autres symptomatiques d'embûches.

Ils devaient ensuite procéder à la formation d'équipes qui non seulement se prépareraient à présenter leur situation respective mais surtout à dégager une perspective de questionnement par rapport à l'interlocuteur. Ainsi ces équipes devaient non seulement concevoir une façon de décrire leur situation mais aussi se préparer à interroger l'autre sur le même domaine. Pour que cette nouvelle façon se développe graduellement, les chercheurs livraient diverses informations concernant l'autre communauté au fur et à mesure de la préparation des émissions. De plus les équipes profitaient d'un temps de téléconférence via le satellite quelque temps avant même la réalisation, non seulement pour s'ajuster au niveau des présentations mais surtout pour développer une curiosité de l'autre et ce, réciproquement.

### 3. Aspects de la conjoncture.

En plus de donner suite à l'expérience de Intercom I, le nouveau projet s'inscrivait dans une histoire globale. D'abord l'aspect le plus général: il concerne directement l'évolution politique québécoise des dernières années. Le gouvernement actuel accorde pleine priorité après le référendum à la régionalisation. Après la centralisation fortement accélérée des années 60, on sent la nécessité à Québec d'assouplir cette trop forte convergence et d'attribuer progressivement à des unités régionales certains leviers de développement. Le Ministère de l'Aménagement du Territoire a développé à cet égard une profonde stratégie de modification globale des structures régionales. En quoi cette modification politique peut-elle perturber le dynamisme régional actuel ou lui offrir une relance valable? De plus un circuit de diffusion telle qu' une TVC peut-il servir de moyen de cristallisation de ce changement? Ces questions furent l'amorce à notre nouveau défi, orienté non seulement vers le dépassement des modèles traditionnels de diffusion mais aussi vers la convergence de celui-ci avec des besoins réels de communication en terme de développement culturel.

### 3.1 Portrait succinct des 2 régions

Les localités de St-Raymond et de Buckingham possèdent des assises sociologiques et écologiques fort semblables. Elles comprennent toutes deux un bassin populationnel d'environ 15,000 personnes, installées pour la moitié directement dans la zone urbaine et pour l'autre tout autour dans un territoire largement agricole. La proximité de la chaîne des montagnes laurentiennes est commune aux deux. Si bien que les assises économiques sont fortement comparables, comprenant l'agriculture et ses dérivés industriels (ex. fromageries), l'exploitation forestière et enfin le tourisme de forêt. Sur le plan culturel il n'y a de remarquable qu'une plus forte présence anglophone du côté de Buckingham.

Les valeurs d'appartenance aux deux localités demeurent très bien inscrites dans chaque endroit. L'étranger est vite repéré et questionné. Mais ce caractère se modifie lentement. Autant St-Raymond à l'égard de Québec que Buckingham à l'égard de Hull drainent lentement vers eux une population urbaine qui s'y installe tout en se déplaçant quotidiennement vers le centre. Il y a ainsi de moins en moins d'adéquation entre le lieu de résidence et celui du travail. D'ailleurs ce mouvement s'accroît chez les jeunes qui, déjà après leurs études secondaires, doivent pratiquement immigrer en ville pour poursuivre leurs études.

Les formations hiérarchiques des deux localités sont classiques de la structure québécoise. Une élite locale comprenant à la fois les professionnels, les commerçants et plus récemment les enseignants constituent la base sociologique du pouvoir local. Il n'y a aucune formation syndicale directrice de tendances politiques. Le tout est patronné par le pouvoir religieux. Les circuits de communication sont très solides dans les deux localités, en particulier à St-Raymond. Il y a beaucoup d'échanges entre les citoyens grâce à de très nombreuses associations et fêtes. Si bien que les gens vraiment installés dans chacune des localités sortent peu.

Par contre même si le réseau est bien constitué, il ne suffit pas à régénérer un nouveau dynamisme économique, à assurer une infrastructure de travail suffisante pour retenir les jeunes adultes. Le chômage des vingt ans est impressionnant dans les deux localités si bien que la majorité de ceux-ci doivent s'installer ailleurs, provoquant lentement un vieillissement de la population, et par voie de conséquence un vieillissement des mentalités. On ne peut pas parler de St-Raymond ou de Buckingham en terme de population progressiste quoique la présence des jeunes qui ont volontairement décidés de demeurer soit forte et active. En bref les deux communautés traduisent une culture relativement stable mais qui se cherche de plus en plus.

Ces deux localités sont inscrites dans une dynamique régionale d'opposition avec une localité voisine. On sent à St-Raymond, mais tacitement, la présence compétitive de Doncona et à Buckingham, un équivalent de compétition, Masson. Rares sont au Québec, les endroits qui n'ont pas évolué sous cette forme d'opposition binaire de ville à ville. Mais surtout la règle est de l'ordre du sous-entendu. Cette dimension est importante; car elle pose tout le problème des regroupements régionaux. Ceux-ci vont-ils conserver ce registre oppositionnel ou sinon par quels mécanismes en viendra-t-on à des alliances? Et en conjoncture de crise, le moindre bureau d'assistance sociale, le plus petit édifice gouvernemental devient un enjeu important. De cette façon la méfiance interne régénère les liens de dépendance vis-à-vis du pouvoir central. C'est là éventuellement un frein majeur aux développements possibles.

Dans un tel contexte de paupérisation continue, de saignée démographique, d'apport d'une population urbaine résidente ou vacancière qui d'une manière ou d'une autre ne s'intègre pas facilement et enfin d'alimentation des vieilles oppositions de lieux, ces organismes tels TVC peuvent-ils servir de catalyseur de force à un changement non pas des structures mais au moins des mentalités par une meilleure prise de conscience de la situation de chacun des endroits? Telle fut la première question que les

membres des conseils d'administration ont abordé en regard du projet Intercom II.

### 3.2 Situation des TVC et solutions envisageables

Effectivement les deux TVC se posaient déjà ces questions. Tant à St-Raymond où la structure de TVC existe depuis 1971 (elle exista dès 1959 mais de façon sporadique) qu'à Buckingham où elle existe depuis 1973, on vivait une situation de remise en question. Toutes deux s'étaient vues refuser l'octroi habituel du ministère des Communications à Québec et l'ensemble même de leur vocation de communautaire était remis en cause. Télévision communautaire ou télévision locale, on ne savait vraiment plus ce que les termes contenaient ni ce qu'ils comportaient de sous-entendus. De faire un téléthon pour les louveteaux, est-ce du communautaire ou du local? Est-ce un apport positif pour la communauté? Une implication de développement? Ca veut dire quoi de faire de la télévision communautaire à St-Raymond ou à Buckingham? Sa vocation est-elle de resserrer les liens traditionnels via les associations existantes et une distribution de quelques informations locales ou de générer une dynamique implicative nouvelle chez les citoyens au risque de scandale et d'éclatement?

Depuis quelques années les deux TVC s'étaient contentées d'une production de valorisation des deux localités tout en soumettant à l'occasion à l'information des citoyens quelques dossiers "chauds". Mais aucune des deux ne s'étaient réellement engagées dans un profil d'apport nouveau, de nouvelles formes de présentation des problèmes locaux. Tout au plus les TVC servaient de tribune aux différents opposants politiques locaux. Sommes-nous trop religieux et pas assez critiqueux? Et si oui, en quoi devons-nous nous engager? Dans de petites localités les jeux politiques se font très souvent sous forme de tractations fermées, de consensus et de conflits sous-entendus.

Et on sentait dans les deux TVC que de mettre au grand jour des dossiers tel l'opposition des villes ou des regroupements scolaires ne comportait pas tant de risque qu'une très grande inconnue. Une trop grande transparence des oppositions internes est-elle vraiment souhaitable? Surtout quand on a des amis d'un côté comme de l'autre. En bref le projet arrivait dans une période fort tendue de questionnement sur la vocation des TVC autant à St-Raymond qu'à Buckingham, les deux s'étant vu menacées de disparaître, en même temps leurs sources de financement en provenance du Ministère des Communications.

#### 4. Aspects théoriques

Le projet d'Intercom II comportait ce double volet d'être une expérience à la fois théorique et pratique grâce à l'implication avec les gens. Nous voulons ainsi réconcilier les deux aspects fondamentaux quand il s'agit de développement social, c'est-à-dire une connaissance adéquate de la conjoncture actuelle mais aussi des potentialités de changement. Le domaine du développement social nécessite donc deux démarches, l'une théorique et l'autre pratique. Nous verrons immédiatement les aspects théoriques et nous décrirons notre implication pratique au chapitre suivant.

##### 4.1 L'interrégionalisation et le processus de comparaison

A l'intérieur même d'une région les télécommunications n'ont qu'un sens limité; du moins si on les considère avec les ornières des modèles orthodoxes de diffusion de masse. Mis à part les services locaux de communication (diffusion des informations d'intérêt local, publicité des marchands locaux, etc.), ce type d'intervention possède vite ses limites. Aucun poste local ne peut entrer en compétition directe

avec les moyens de diffusion de masse des systèmes étatiques ou commerciaux actuels. Il doit donc demeurer limité ou travailler sur une voie secondaire. Ou encore peut-on modifier complètement le modèle et partant la vocation d'un tel système d'échange. On peut naïvement prétendre que la TVC serait le relai moderne des palabres de perron d'église, sorte de mécanisme consensuel utopique à la Suisse, Mais c'est là se méprendre rapidement sur les systèmes traditionnels de communication dans des localités fermés où il y a autant de rétention d'information que d'échanges réels. Les mécanismes de rumeurs, de sous-entendus, vu de façon péjorative par un urbain, possède toutefois dans le cadre d'un petit milieu sa morale propre, son efficacité communicationnelle certaine. Il y a une mesure à ne pas trop en dire. En particulier les accusations vis-à-vis d'un pair sont toujours beaucoup plus compromettantes que dans un milieu fortement anonyme. La personne accusée peut être un voisin, le parent d'un enfant qui fréquente la même école que le sien, etc. La morale traditionnelle entretenue par le confessionnal profitait de ses risques. Le curé occupait la fonction communicationnelle de déversoir d'un trop plein nécessaire mais qui ne devait pas rejaillir normalement sur le reste de la communauté. Jusqu'ou parler sans trop en dire demeure un défi quotidien pour les populations en situation de fort rapprochement. Et précisément les moyens de diffusion locaux posent le problème de cette rétention qui désormais profite largement aux élites locales mis à part le curé. Les radios ou télé locales ont évincé ce problème en se posant dans une aire de fausse neutralité, plus proche des Chambres de commerce que des comités de citoyens. L'impact de la publicité jouant grandement (1)

Mais quand il s'agit de radios ou télévisions communautaires la dimension de la transparence se pose tout autrement.

(1) Nous n'avancions pas ici que les communications dans le cadre d'une ville sont parfaitement transparentes et claires. C'est tout le contraire. Mais les mécanismes de censure ne sont pas les mêmes. Peut-être aurons-nous l'occasion d'étudier ailleurs ce phénomène ?



Non, seulement les risques d'une ouverture des communications demandent à être constamment calculés, mais surtout la moindre ouverture pose le problème éventuel du déferlement en cascade d'informations longtemps tenues sous-cape, bref d'une trop brusque ouverture. Le moindre renouveau, en terme de changement social et de démocratisation passe par ce risque, pour réussir ne peut être assumer que par des "arbitres". Une TVC qui ne soit pas trop comprise par des alliances pé-  
cunaires ou de pouvoir pourrait théoriquement jouer ce rôle.

Mais pour lui permettre de remplir son mandat il faut qu'elle fasse lentement ses preuves d'impartialité et de temporisation des tensions par l'ouverture des communications. Pour cela il lui faut trouver un modèle où les responsables de la TVC ne soit pas automatiquement stigmatisé. La production via l'interrégionalisme est peut être une solution de développement d'un tel modèle et d'un certain affranchissement des producteurs par rapport à chacune de leurs contraintes locales.

La procédure est relativement simple. Il ne s'agit plus de décrire la situation locale d'une façon positive ou négative ou même de posséder une sorte de transcendance critique dont personne n'est dupe. En bâtissant des émissions d'échanges sur les situations respectives, le représentant local n'est pas tant une sorte de représentant-vendeur de la situation de la communauté mais plutôt un représentant de la curiosité qu'un groupe peut manifester à l'égard d'un autre et qui lui ressemble. On profite alors de l'ouverture réelle dont se targuent tellement les moyens modernes de télécommunication non pas pour s'afficher au risque de se voir tout en posant soi-même les questions qui nous intéressent.

La consigne générale dans le cadre de l'animation-terrain de Intercom II était en fait simple, mais constante: "Pré-occupez-vous d'abord des questions que vous voudriez poser, plus que ce que vous voudriez dire". De cette façon il pouvait se dégager une sorte d'immunité par rapport aux gens de

sa propre localité et donc permettre par ce biais d'aborder une série de questions litigieuses chez soi. Or les participants éventuels répliquèrent régulièrement: "Mais il va falloir aussi répondre à des questions!..." Mais très tôt cet argument tombait parce que les gens se rendaient compte qu'ils ne lanceraient pas alors un mouvement mais qu'ils pouvaient faire valoir une tendance. De cette façon un nouveau modèle d'échange pouvait naître qui réduisait une trop forte compromission de la part des participants tout en permettant le dépôt social de questions et de problèmes, voire de tensions, qui ne se seraient normalement jamais divulgués.

On a beaucoup parlé de l'effet-miroir au début des expériences communautaires, pour qu'une société se reconnaisse et démystifie aussi la production mass-médiatique. Mais ce jeu dure un temps, se saturant rapidement. On ne peut en situation de communication revenir perpétuellement sur soi. Sauf en période de grande crise. L'effet-miroir dont nous parlons ici est double; il permet à une communauté de mieux se connaître par voie indirecte, par le cheminement de la comparaison, mais aussi d'offrir toujours une ouverture vers un ailleurs, et ainsi de passer d'un apprentissage qui ne se sature pas rapidement mais qui possède sans cesse le froment d'un approfondissement.

#### 4.2 Vers une information d'apprentissage cumulatif

Nous allons distinguer la communication d'entretien, faible en information et forte en divertissement, de la communication progressive riche en information mais exigeante pour l'auditeur. Le modèle des mass-media actuels repose sur le premier type. Et ce n'est pas sa très forte présence qui change le fond. Le sport, les téléromans, et même les Actualités ne nous apprennent pas grand chose, non pas en terme de "bit" d'information, - ils sont presque infinis, mais en terme de modification graduelle des

schémas mentaux, des mécanismes mêmes d'apprentissage. Une communication progressive non seulement apporte une nouvelle information mais surtout modifie la façon de connaître, brusque les anciennes façons de s'approprier le savoir. Une communication dont le principal objectif rôde autour de la cote d'écoute ne peut guère dépasser le seuil d'une communication d'entretien. Par contre une diffusion affranchie des phantasmes de la quantité et que désire respecter davantage l'auditeur en s'adressant non à son attention mais d'abord à son intelligence est déjà en situation de franchir le seuil de nouveaux modèles de production. Il y a là exigence de base.

Dans le cadre des échanges interrégionaux, l'élément comparatif était essentiel. C'est par lui que nous pouvions atteindre la transformation non seulement des informations mais des conceptions que les gens se font de leur milieu, par différentes manières de "lire" leur propre milieu, bref de rendre relative leur perception de soi, parce que rendue par un tiers, la personne de l'autre communauté.

Non seulement il s'agissait de faire état des situations différencielles concernant les deux communautés, mais aussi ce jeu comparatif servait peut-être surtout à faire valoir des perspectives différentes. Fortement encadrée par une perception à la fois traditionnelle et collectivement paradoxale, le simple jeu des questions devait démembrer cette structure mentale de la conception de l'endroit où les gens vivent.

De ce fait nous pouvions supposer un effritement des anciennes perceptions; mais il y a plus. Dans le cadre de sociétés relativement semblables, par quoi sont causés alors les grands écarts de situation comme l'est, par exemple, la structure municipale des deux endroits? Cette nouvelle perception met alors directement en cause les interventions centralisatrices et c'est tout le jeu de la centralité qui se trouve compromis. De ce fait ce n'est plus simplement la vision du groupe auquel les gens sont impliqués qui se modifie mais plus

globalement les modalités de rattachement de celle-ci avec la centralité. L'application de différentes politiques dans les différentes régions rend alors relatif l'intervention du pouvoir central à l'égard de chaque région. Les changements structureaux qui interviennent dans chaque région ne tombent plus sur le coup d'un certain fatum, mais proviennent clairement d'ambitions politiques différentes pour chacune des régions concernées. La communication progressive et comparative implique de cette façon une toute nouvelle manière de concevoir l'action politique. Le rapport de sa région avec le pouvoir central n'est plus vu comme univoque mais comme partie d'un ensemble plus vaste dont seul possède cette information, justement ce pouvoir central.

En bref, l'expérience démasquait le caractère particulier à la transmission des informations. Elle dévoilait une potentialité véritable de concevoir autrement l'acquisition des connaissances. Il ne suffisait plus de savoir si Québec ou Ottawa va nous accorder un nouvel octroi de construction, mais de savoir aussi que l'installation d'un centre commercial chez soi n'est pas un don de Dieu, mais l'application systématique d'une politique commerciale à l'égard de chaque région.

#### 4.3 Une dynamique de préparation des émissions par la téléconférence

Au lieu de braquer radicalement les gens en situation de diffusion, il devenait important pour qu'émerge une curiosité à l'égard des partenaires lointains de rendre plus fluide l'échange. Cette perspective fut développée dans le cadre des échanges par téléconférence via le satellite peu avant les émissions. D'emblée la responsabilité entière de la dynamique de l'émission leur revenait. Ils devaient alors désigner les sujets qui non pas créeraient un mieux paraître pour chacune des communautés mais qui fonderaient l'échange sur les aspects comparables les plus significatifs. De cette façon on n'établissait pas schéma de production fermé, définitif, mais au contraire un canevas d'approfondissement graduel des questions.

Contrairement à la situation de Intercom I, la préparation des émissions par téléconférence dans Intercom II suscitait tout autant une complicité entre les participants qu'une amorce à une curiosité réciproque. Subitement ils découvraient les écarts, et le plus souvent la cause de ceux-ci leur échappait, si bien que l'émission pouvait débiter non sur une volonté de se prononcer mais sur un désir d'exploration.

## 5. Démarche de terrain

Les meilleures intentions doivent toujours s'incarner dans une conjoncture. Une approche théorique vaut en soi mais elle demeure "charmante" si elle ne subit pas une confrontation avec une situation concrète. Répétons-le le projet de Intercom II comportait ces deux volets. Analyse théorique et inscription dans une démarche d'application même temporaire des principes avancés.

### 5.1 Entente avec les conseils d'administration des deux TVC

Il était clair que la responsabilité complète des émissions, tant au niveau des contenus que de la forme, revenait entièrement aux conseils d'administration des deux TVC. Les chercheurs "étrangers", les gens de l'U.Q.A.M., ont exposé dès la première rencontre les objectifs théoriques du projet. Ils n'ont voulu cacher aucun détour, tendre des pièges ou provoquer l'éclatement de conflits par voie détournée. Nous fûmes alors précis, parlant même des tensions traditionnelles avec les communautés voisines. De cette façon autant chez les responsables des TVC que chez les chercheurs, il y eut un point d'entente préalable: un organisme tel la TVC est un instrument extrêmement délicat dans le cadre de localités restreintes. Il faut calculer les moindres pénétrations d'informations nouvelles. Par contre, une TVC trop défensive vivotte rapidement, (contrairement à une institution de mass media); elle perd rapidement le sens de sa vocation, le sens même de son potentiel.

Il a donc été clairement convenu dès les premières rencontres qu'on allait tenter de relever un défi, celui d'offrir aux populations concernées un nouveau type d'information, plus exigeant qu'à l'accoutume, mais qui servirait de tremplin éventuellement à un renouvellement de l'implication de chacune des deux TVC dans leur milieu respectif.

D'ailleurs, une conjoncture malheureuse a joué en faveur de l'aboutissement du projet: Début automne, les deux TVC se sont butées à un refus de subvention du ministère des Communications à Québec, et ce pour la première fois de leur existence. Québec objectait que les deux TVC n'offraient pas suffisamment un contenu communautaire, et même que les structures des TVC n'avaient pas une assise démocratique suffisante pour qu'elles puissent prétendre être bien intégrées dans leurs milieux. Enfin quelques remarques venant de Québec laissaient entendre que la participation à Intercom I avait été préjudiciable à l'évolution "communautaire" des deux TVC.

De ce fait une fois la position des chercheurs éclaircie, en quoi nous ne tentions pas de doubler les TVC et de les embarquer dans des projets qui pourraient leur nuire plus tard, l'évolution de l'expérience s'est précisément cristallisée pour prouver que même dans une expérience aussi incongrue que des échanges entre communautés, il y avait moyen de faire du communautaire et plus encore de régénérer le communautaire par voie d'ouverture sur l'extérieur.

Ainsi, inscrite dans le concret de la situation, l'expérience devenait beaucoup plus qu'un essai, mais une véritable opération de sauvetage des deux TVC impliquées. Ce défi nous obligea à redoubler d'énergie.

## 5.2 Détermination d'un thème : le pouvoir régional

Face à cet effort de renouveau, il ne fallait surtout pas jouer de façade et présenter une série documentaire des carnivals des deux endroits. Il fallait frapper fort et juste. Installés sur cette voie, nous n'avions pas trente-six solutions. Si nous voulons concerner les gens dans les changements qui s'opèrent rapidement autour d'eux, mais dont il n'ont qu'une connaissance partielle, il faut leur présenter directement les aspects régionaux les plus indicateurs de ce changement. Le pouvoir régional faisait alors synthèse autour des thèmes qui seront développés. Pas le pouvoir régional chapeauté par les députés des deux endroits, mais le pouvoir régional qui se développe dans différentes institutions et qui pourraient éventuellement converger. Du communautaire au régional, la problématique devenait la même. Et à ce niveau il y eut très rapidement entente entre les conseils d'administration et les chercheurs.

Seul l'aspect des confrontations traditionnelles entre les villes concurrentielles fut mis en sourdine. Pour les conseils d'administration, il était évident que cette compétition tacite mais continue nuit au développement régional, mais il devenait extrêmement difficile pour eux de concerner Donacona ou Masson, alors qu'ils ne font pas partie de leur réseau de diffusion. Il est très net que l'équilibre manquait et que de ce fait on pouvait difficilement aborder de front ce problème. On a alors décidé d'inscrire indirectement cette dimension dans le cadre des différents thèmes.

## 5.3 Identification des thèmes

Par voie d'enquête, menée dans les deux endroits, certains thèmes ont fait rapidement surface; non pas parce qu'ils étaient nécessairement les plus stratégiques au niveau du développement régional, mais plutôt parce que chacun manifestait

une tendance ayant ses succès et difficultés propres, mais aussi des conceptions différentes selon les promoteurs. D'une liste des sujets possibles, il a donc été retenu six thèmes importants: La structure municipale, la structure scolaire, l'organisation ecclésiastique, les organisations de loisirs, les systèmes de santé, enfin les organismes de développement économique.

A cette liste furent ajoutés deux autres thèmes: Le premier pour lancer l'opération, l'histoire comparée des deux endroits, le second, la place des TVC dans le développement communautaire, précisément pour reconsidérer le rôle des TVC.

Les structures municipales. Ce thème était majeur. Durant même la durée du projet, la ville de Buckingham qui comprend, outre la localité de Buckingham, cinq autres localités avoisinantes (dont Masson) devait décider par voie référendaire si on conservait cette structure ou si on refragmentait les municipalités comme ce l'était traditionnellement. Le regroupement de Buckingham s'est produit en 1974 et depuis la situation n'est toujours pas claire.

Tout au contraire St-Raymond conserve la vieille structure municipale régie par les conseils de comté depuis la fin du siècle dernier. On avait donc en confrontation deux types tout à fait opposés de concevoir les régimes municipaux... Quels étaient les avantages et les inconvénients à l'un et à l'autre système?

La structure scolaire. Autant il y a un mouvement de dégroupement municipal à Buckingham, autant se dessine une volonté de fragmenter la structure intégrée du système scolaire à St-Raymond ! (Système dont la tête de réseau est justement à Donacona...) On hésite de plus



en plus à St-Raymond à envoyer les enfants dans le centre Donaconien. Par contre cette volonté reste encore en sourdine; elle se manifeste par la voie de certains commissaires qui manifestent des oppositions significatives lors des réunions. Un dégroupement scolaire est-il envisageable? Telle fut la question que nous voulions aborder.

L'organisation ecclésiastique: Devant la diminution graduelle des membres du clergé, ceux qui restent ont décidé, en particulier à Buckingham, de resserrer leurs liens et de viser à une meilleure efficacité par voie de spécialisation. Il s'agit là d'une sorte de complémentarité régionale systématique. Ce type de réorganisation est-il applicable à d'autres institutions? Telle fut la question initiale.

Les organisations de loisirs: Devant chacun des milieux les organisations de loisirs sont peut-être celles qui regroupent le plus de participation bénévole. Sports, centres d'apprentissage, etc. C'est souvent par le loisir que des réseaux d'implication sur base volontaire s'installent. Jusqu'où peut aller ce développement? Ces organisations réussissent-elles à contredire les oppositions entre les localités?

Les systèmes de santé. Comme pour le cas des municipalités, les systèmes de santé diffèrent radicalement d'un endroit à l'autre. A St-Raymond, on a eut récemment gain de cause pour agrandir l'hôpital. Mais désormais tout ce qui concerne la santé gravite autour de ce pôle. Alors qu'à Buckingham, il y eut l'instauration d'un très gros Centre de Services Communautaires, réduisant d'autant le rôle de l'hôpital. Quelles sont alors les valeurs différencielles à ces deux plans de développement?

Le développement économique. Dans les deux milieux on commence tout juste à prendre conscience de l'importance des

associations économiques locales et régionales. La caisse d'entraide économique a favorisé cette nouvelle prise de conscience depuis quelques années. Mais tout n'est pas gagné. Les deux régions ont une structure économique précaire et déficitaire. Quels sont les moyens que les gens envisagent pour rétablir la situation graduellement à un endroit comme à l'autre?

#### 5.4 Formation et animation des équipes de production

Fort de ces thèmes, il restait à dénicher les participants les plus impliqués. Il ne s'agissait pas de placer nécessairement les élites des différents domaines, mais avant tout des gens qui connaissent bien un secteur et qui peuvent y apporter un aperçu critique réaliste. Ce travail de dépistage et de diplomatie s'est effectué par les deux animateurs. Ce fut leur rôle le plus déterminant, mais un rôle-clé. Ils étaient très bien avertis des intentions de l'expérience, des stratégies d'échanges et ils connaissaient, pour l'un très bien pour l'autre passablement, le milieu pour prendre contact avec des personnes suffisamment représentatives. Ce fut un long travail de sollicitation mais qui fut mené à terme (parfois, il faut l'admettre, au dernier instant. Les gens étant rétifs quelque peu à parler des problèmes qu'on sait être sous-entendus dans le milieu).

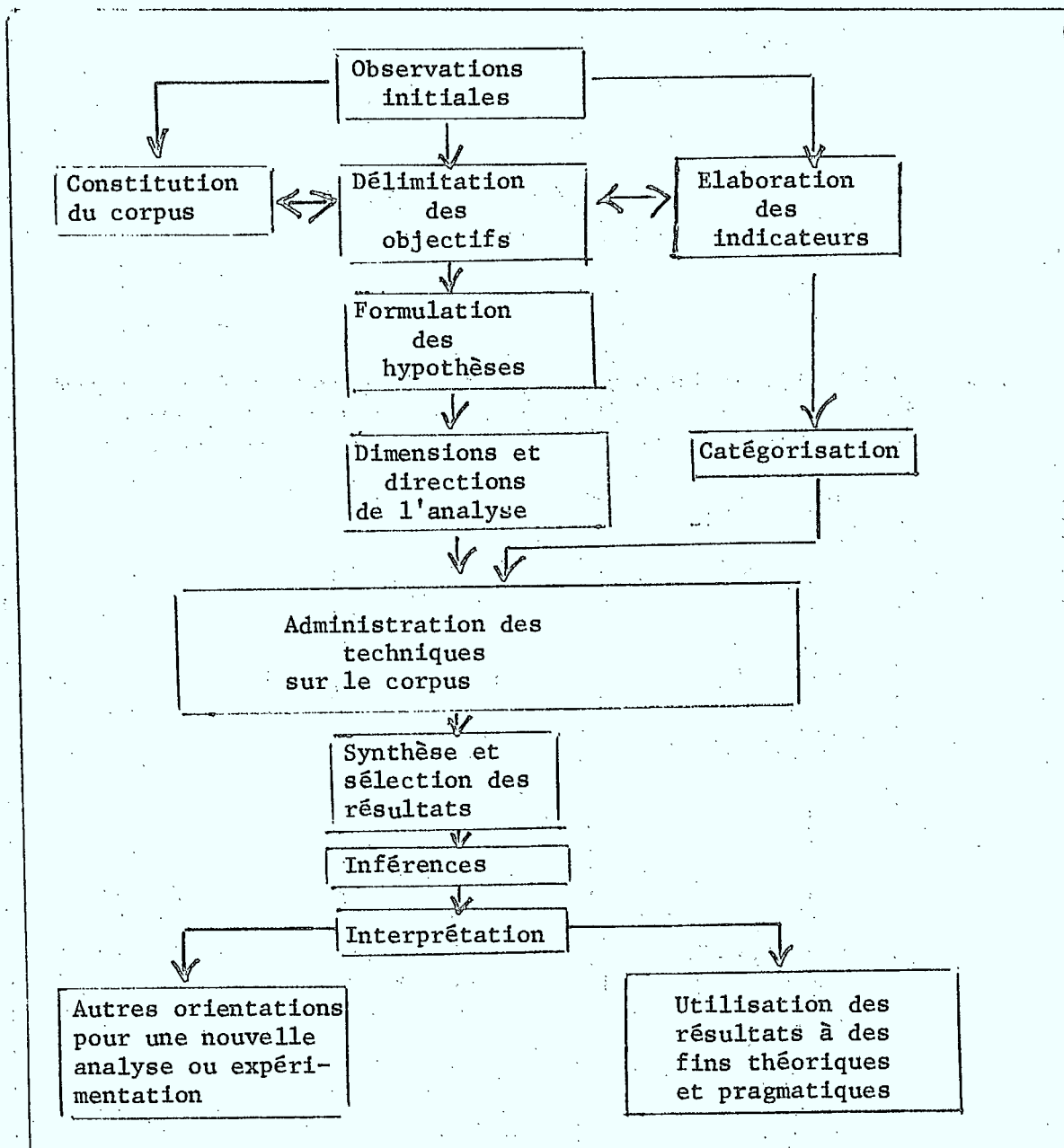
#### 5.5 Déroulement des émissions

Il fut décidé que l'émission sur les structures municipales et celles sur les structures scolaires qui concernent véritablement les points de litiges les plus actuels sur le plan régional auraient le meilleur temps d'antenne soit les deux samedi soirs de l'expérience. Les quatre autres thèmes ont été regroupés un samedi après midi. Enfin l'émission sur l'histoire ouvrait l'expérience le premier samedi après midi et celle sur les TVC la clôturait. (cf. 1.3. Durée et type de programmation).

## 6. Analyse de contenu

### 6.1 Cadre méthodologique

La démarche méthodologique utilisée dans ce chapitre s'articule en fonction d'un type spécifique d'analyse de contenu, dont le déroulement pourrait se décrire à l'aide du schéma suivant (cf. Bardin, 1977:101):



PHASES CONSTITUTIVES DU DEROULEMENT DE L'ANALYSE DE CONTENU

Figure 1

## 6.2 Observations initiales

Plusieurs concluent, aujourd'hui, à l'échec des TVC. Un échec marquant puisqu'on n'y a pas réussi à dépasser le mimétisme de la télévision de masse, à générer une information locale tout en suscitant des débats, à changer les mentalités, à faire cesser les querelles de clocher ni à rendre "exportable" un dossier local. Est-ce possible de dépasser un tel constat?

Tel est le contexte initial de cette expérience de simulation que constitue Intercom II, ainsi que de l'échantillon que nous allons analyser.

## 6.3 Constitution du corpus

Distinguons deux types de corpus, celui de l'expérience dans son ensemble et celui de l'échantillonnage restreint auquel nous nous limiterons dans ce chapitre.

Le déroulement de l'expérience dans son ensemble a déjà été décrit et analysé dans les chapitres antérieurs; nous nous limiterons donc à une brève étude ponctuelle de deux dossiers spécifiques:

- 1) l'émission sur les structures municipales;
- 2) l'émission de conclusion sur le rôle et les problèmes des TVC.

Cette sélection rend compte des deux grands types d'interaction pratiqués lors de cette expérience, l'un bi-directionnel et l'autre tri-directionnel, ainsi que de deux types de discussion, l'un davantage informationnel et l'autre, jouant davantage de coalitions et d'oppositions.

## 6.4 Délimitation des objectifs

En fonction des deux dossiers considérés nous distinguerons deux types d'objectifs restreints:

- 1) analyser l'expérimentation d'une information directe, interactive;
- 2) analyser l'opportunité d'échanges inter-régionaux, dépassant des problématiques locales.

Ces deux objectifs sont en corrélation étroite avec deux des observations initiales, à la base du constat d'échec:

- 1) difficulté de générer une information locale tout en suscitant des débats;
- 2) difficulté de rendre "exportable" un dossier local.

Peut-être la suite de l'analyse nous révélera-t-elle une

corrélation tout aussi importante avec l'ensemble des autres contraintes mentionnées antérieurement...

Ces deux objectifs restreints reliés à notre échantillonnage s'articulent également en fonction d'objectifs beaucoup plus large, déterminant l'orientation de l'expérience de simulation d'Intercom-II dans son ensemble:

- 1) la pertinence d'une télévision interactive vs une télévision de diffusion;
- 2) la pertinence de l'organisation en un réseau distribué des TVC.

Le chapitre suivant traitera de ces objectifs fondamentaux. Limitons-nous donc, pour l'instant, à notre analyse de cas.

6.5 Elaboration des indicateurs

Pour procéder à l'élaboration des indicateurs, à l'élaboration des types de comportements ou de répliques constituant les communs dénominateurs, dirait Goffman (1963), de l'ensemble des interactions réalisées dans une situation ou un contexte donné prenons, comme point de départ, deux "énigmes" (Kuhn, 1967).

Première énigme, une réplique du maire de St-Raymond, évaluant l'ensemble de l'infrastructure organisationnelle de la région de Buckingham et les problèmes relatifs à son regroupement:

ENIGME<sub>1</sub>

ST. RAY.: "...ce n'était sûrement pas le voeu de toutes ces populations... je comprends mal cette situation, j'ai l'impression que ce regroupement est venu par le haut et non par le bas".

Deuxième énigme, une réplique du président de la TVC de St-Raymond qui, après avoir remis en question les critères du jury définissant la dimension "communautaire", remet également en cause l'évaluation négative portée par ce même jury sur les performances jugées "non communautaires" par ce même jury:

ENIGME<sub>2</sub>

ST. RAY.: "Ce qu'on remet en question, c'est réellement la forme de communautaire... Je pense à un dossier, celui de l'hôpital pour personnes chroniques, lorsqu'on nous a appris que ce projet pourrait être annulé.

Alors la TVC de St-Raymond s'est impliquée comme le premier mouvement, et a réuni tous les organismes puis tous les gens du milieu, afin de faire en sorte que ce projet reste viable aux yeux du Ministère des Affaires sociales".

Deux énigmes, l'une orientée vers le haut, l'autre, vers le bas. L'une, orientée vers le pouvoir gouvernemental, et un regroupement imposé en 1974 par le haut, à la source des problèmes actuels de la région de Buckingham. L'autre, orientée vers le bas, vers l'intégration, à l'intérieur et par l'intermédiaire de la TVC de St. Raymond, de différents organismes sociaux de la communauté, pour la défense et illustration du dossier de l'hôpital pour malades chroniques. Orientation vers le bas, dans un premier temps, mais avec une finalité de témoignage et d'argumentation orientée vers le haut, vers le Ministère des Affaires sociales, en fonction des besoins spécifiques de cette région, besoins identifiés et imposés non plus par le haut mais bien par le bas. Traduisons, "le bas", par "la région" donnée.

Qu'y a-t-il "derrière l'image", demandait autrefois un cinéaste bien connu, étudiant le fonctionnement d'émissions d'information télévisée. Qu'y a-t-il derrière ces deux énigmes, toutes deux traitées sur la scène des TVC en relation l'une avec l'autre? Qu'y a-t-il derrière ces deux énigmes participant, elles aussi, d'émissions d'information où, cette fois, il n'y a plus simplement diffusion mais aussi interaction?

Trois choses ou, plutôt, trois types d'indicateurs: 1) les acteurs en présence; 2) leurs interactions et enfin, 3) les instances de pouvoir impliquées.

Commençons par les acteurs. On dénote d'abord a) des individus: "je comprends mal cette situation". Ensuite, il y a b) les groupements sociaux: "...on a réuni tous les organismes...". Enfin, il y a c) la ou les communauté(s) impliquée(s): "...ce n'était sûrement pas le voeu de toutes ces populations".

A ces acteurs de l'avant-scène s'ajoutent ceux côté cour et ceux côté jardin. Côté cour, d) les spectateurs éventuels de la TVC de St. Raymond; côté jardin, e) les spectateurs éventuels de la TVC de Buckingham, (spectateurs et non simplement téléspectateurs, pour bien marquer que le spectacle ne se passe pas simplement derrière et devant le petit écran, l'expérience d'Intercom II s'étant déroulée dans le temps, avec discussions, échanges et rétroactions entre les différentes émissions de la série). Et, évidemment, dernier type d'acteurs, f) les invités du journal Le Droit, du Ministère des Communications, et d'ailleurs.

Observons brièvement maintenant, les instances de pouvoir impliquées. D'abord, a) le pouvoir gouvernemental, celui manifesté par le Ministère des Affaires sociales, du Ministère des Communications, ou du Ministère responsable de l'aménagement du territoire, et du dégroupement éventuel de Buckingham.

A ce pouvoir gouvernemental provincial pourrait s'opposer un pouvoir gouvernemental fédéral; mais il est presque tenu sous silence (n'étant mentionné qu'une fois dans l'échantillon).<sup>1</sup>

A ce pouvoir gouvernemental s'ajoute un pouvoir b) régional, regroupant les huit constituantes de la ville de Buckingham avec d'autres villes avoisinantes, par exemple, dans la C.R.O.

<sup>1</sup>L'absence d'allusion, implicite ou explicite, à des instances de type internationale ou multinationale est aussi

Dans ces réseaux de relations et d'interactions entre, non plus des individus ponctuels, mais des instances de pouvoir gouvernemental et régional ( nous supposons que le lecteur a pris connaissance du verbatim du corpus présenté en annexe), s'ajoute une autre instance, celle c) des pouvoirs municipaux.

Quels sont les types d'interactions entre acteurs, d'une part, et instances de pouvoir, de l'autre?

C'est ici qu'intervient notre troisième type d'indicateurs qu'Anatol Rapoport (1967) et bien d'autres ont étudié en profondeur mais pour lesquels, dans l'analyse sommaire esquissée ici, nous nous limiterons à une distinction fondamentale autrefois (1937) proposée par Margaret Mead: formes de collaboration et formes de compétition.

Une forme de collaboration se définit comme une forme d'échange, d'interaction où deux partenaires ou interlocuteurs participent d'une même orientation dans une discussion, une prise de décision ou une intervention:

"Alors la TVC de St. Raymond s'est impliquée comme le premier mouvement, et a réuni tous les organismes puis tous les gens du milieu, afin de faire en sorte que ce projet reste viable aux yeux du Ministère des Affaires sociales".

Un tel geste, un tel type d'interaction par rapport aux malades chroniques, ou entre les membres de la TVC et les différents groupements sociaux pourra être dénoté du terme de collaboration. Il y a donc possibilité, notons-le au passage, d'une collaboration entre une TVC, son milieu et les instances de pouvoir concernées.

Quant à l'autre énigme initiale, "Ce n'était sûrement pas le voeu de toutes ces populations"... disons qu'elle renvoie à un échange entre Buckingham-ville et Masson, par exemple, de type dit de compétition. Compétition importante puisque du regroupement récent, on veut aujourd'hui passer au dégroupement et en convaincre

---

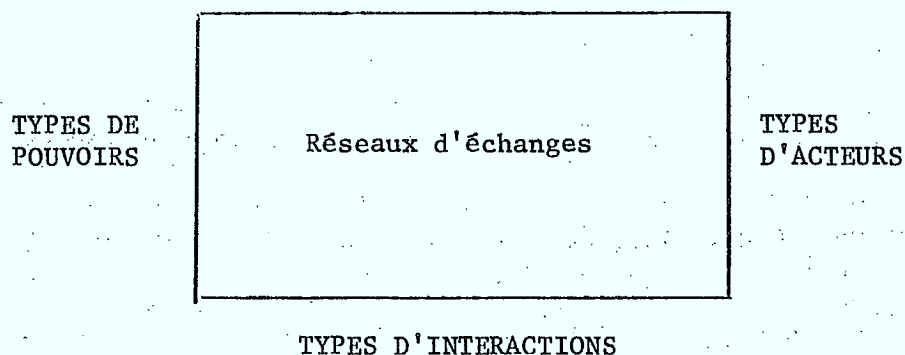
importante puisque l'orientation des discussions ignore ou délaisse cette dimension qui pourrait s'avérer déterminante pour l'interprétation de certains dossiers sociaux ou certains dossiers de communication ( la compétition entre les TVC et certaines programmations des cablodistributeurs).

C'est là une dimension importante à intégrer lorsque l'on explore la valeur potentielle "d'exportation" interrégionale. Dénote-t-elle une contradiction dans les termes, ou manque d'ouverture à la base?



toutes les instances de pouvoir concernées, municipales, régionales et gouvernementales.

En conclusion nous utiliserons donc, à titre heuristique, trois types d'indicateurs et ce, à partir de l'analyse de nos deux énigmes initiales, trois types d'indicateurs que pour l'instant, nous distribuerons et transcrirons ainsi (laissant une entrée vide dans l'organigramme qui sera complétée suite à l'application des hypothèses de travail):



#### Matrice contextuelle déterminant l'élaboration des indicateurs

Notons au passage que ces indicateurs déterminent un espace de jeu, où s'articuleront les différents réseaux d'échanges, d'interactions dont certaines de nos hypothèses de travail vont tenter de rendre compte.

#### 6.6 Formulation des hypothèses

D'abord, une hypothèse de travail préliminaire: l'élaboration des indicateurs dégagee, il y a quelques instants, à partir de deux énigmes, de deux répliques de quelques secondes à peine, est valable pour les quelques quatre heures de notre corpus restreint, et les quelques vingt heures de programmation d'Intercom II.

Une fois acceptée cette généralisation préliminaire, nous formulerons trois hypothèses de travail portant précisément sur les réseaux d'échanges et d'interactions délimités plus haut, hypothèses s'énonçant ainsi:

Hypothèse<sub>1</sub>: Il y aura trois types de réseaux d'échanges, d'interactions déterminants entre les groupes d'acteurs comme entre les instances de pouvoir concernées:

- le premier, de fusion intégrale;
- le second, d'élimination d'un des deux groupes;
- et le troisième, d'équilibre dynamique.

Hypothèse<sub>2</sub>: Ces trois types de réseaux d'échange se reproduisent au niveau des interactions entre les deux TVC.

Hypothèse<sub>3</sub>:

- a) Le schéma idéal d'une communication interrégionale entre deux TVC relèverait du troisième type de réseau d'échange, impliquant un équilibre dynamique entre les deux groupes.
- b) Mais dans les faits, tant que les participants n'auront pas davantage développé un certain apprentissage et un certain contrôle d'un médium interactif, ils seront constamment confrontés à une alternance entre les trois types de réseaux d'échange.
- c) Une priorité en termes de politique de développement des média communautaires devrait donc porter sur le développement rapide et systématique de ce type d'apprentissage.

Notons au passage que les dimensions constitutives de ces trois hypothèses de travail s'articulent en fonction des travaux de l'anthropologue Gregory Bateson (1937, 1972), relatifs aux problèmes d'échanges et d'interactions lors du contact entre deux cultures ou deux sociétés différentes.

Sans vouloir amplifier outre mesure la pertinence ou l'importance de ce type d'approche, comparons simplement l'espace de quelques instants la situation étudiée ici, de communication à la fois communautaire et interrégionale, avec celle d'une autre région du Québec ou plutôt, du Nouveau-Québec. On pourrait utiliser les mêmes hypothèses de travail pour le développement des radios ou télévisions communautaires en opération présentement dans le Nouveau-Québec, par les Inuit...

Fait à remarquer également, ces hypothèses peuvent s'articuler en fonction de deux types de dialectique, l'une entre les média de masse vs. les média communautaires et l'autre, entre les média communautaires (locaux) vs. les média communautaires (aptés à des échanges interrégionaux). C'est à ce dernier type que nous nous

limiterons pour l'instant, tout en illustrant la nécessité d'un troisième secteur entre média de masse et média communautaires: celui de l'interrégionalisme.

Relions maintenant ces hypothèses de travail aux catégories d'analyse.

#### 6.7 Catégorisation

La catégorisation doit, dans la mesure du possible, permettre l'intégration des objectifs et des hypothèses, en passant par les indicateurs et les observations initiales.

Afin de procéder à ce travail de catégorisation, nous privilégierons trois processus, le premier relatif à la construction interne de l'information véhiculée dans les débats; le second, relié au déroulement des différentes phases de la discussion; et enfin, le troisième, déterminant les trois types de réseaux d'échange dégagés dans nos hypothèses de travail.

Ainsi, pour le processus de construction interne de l'information, nous utiliserons trois catégories: la sélection, l'amplification et l'évaluation de l'information.

Quant au déroulement des discussions, des débats télévisés, nous l'analyserons en fonction de cinq catégories, de cinq étapes constitutives de ce travail d'interaction: la présentation, la discussion, la persuasion, la rétroaction et la décision.

Enfin, en ce qui concerne les trois types de réseaux d'échange, il s'agit, on s'en rappelle, de l'une ou l'autre des alternatives, des catégories suivantes: fusion, élimination, ou équilibre.

Précisons que ce dernier processus s'applique à trois niveaux d'analyse: celui des acteurs, celui des instances de pouvoir, et enfin, celui des deux TVC.

L'articulation interne des trois processus déterminant les catégories d'analyse pourrait donc se représenter ainsi:

ECHANGE INTERACTIF BI-DIRECTIONNEL  
 (Du communautaire à l'interrégional)

CONSTRUCTION INTERNE  
 DE L'INFORMATION

DEROULEMENT DES DIFFERENTES  
 PHASES DES DEBATS

TYPES DE RESEAUX  
 D'ECHANGE

ENTRE

Evaluation  
 Amplification  
 Sélection

Persuasion  
 Discussion    Rétroaction  
 Présentation    Décision

- |   |   |   |
|---|---|---|
| 1.<br>ACTEURS                               | 2.<br>INSTANCES<br>DE<br>POUVOIR            | 3.<br>TVC                                   |
| a) Fusion<br>b) Equilibre<br>c) Elimination | a) Fusion<br>b) Equilibre<br>c) Elimination | a) Fusion<br>b) Equilibre<br>c) Elimination |

Articulation interne des trois processus constitutifs des catégories d'analyse

Une dernière précision s'impose, relative aux orientations et dimensions spécifiques de l'analyse.

## 6.8 Dimension et orientation de l'analyse

Les dimensions de l'analyse concernent essentiellement les stratégies de production et l'articulation interne des débats. Nous délaissons temporairement les conduites de perception (analyses d'auditoires, etc...). Cette dernière dimension devra, il va sans dire, être complétée ultérieurement.

Quant à l'orientation, elle s'inscrit à la suite d'interrogations jadis soulevées par Innis, mais toujours d'actualité:

"What is the purpose of our communication systems?  
What form should they take?  
Shall we assign priorities?" (cf. Hindley, 1977).

L'axe de développement du régional et de l'interrégional devrait-il constituer une priorité pour le développement des média communautaires?

Passons maintenant à l'application de cette grille d'analyse sur notre corpus.

## 6.9 Administration des techniques sur le corpus

L'application systématique des techniques exigerait l'utilisation de l'ordinateur. Limitons-nous, pour l'instant, à l'application de façon ponctuelle et locale de nos hypothèses de travail.

### 6.9.1 Premier échantillon

Premier échantillon : un échange en trois temps, vers la fin des discussions sur le dossier des média communautaires. Dissocions chacune des phases de cette interaction pour les analyser. Mais auparavant, voici l'extrait dans son ensemble, que nous découpons en 16 fragments.

ST-RAYMOND : - A Buckingham, de la même façon; est-ce qu'on peut dire qu'il y a une ... de la télévision communautaire qui est en train d'évoluer ou bien non, s'il y a un style particulier des TVC là, à 2000 habitants ou 5000 habitants ?

Est-ce que vous avez l'impression que les modèles sont chariés à Québec, par exemple, qu'il y a des modèles pour Rimouski, Montréal, ou Québec ? Est-ce que c'est ça ? 2

BUCKINGHAM : - Moi, je ne sais pas, je pense que dans un certain cas, je suis d'accord avec René, il y en a des modèles comme ça. 3

Parce qu'il y a des gens du jury qui sont quand même dans des grosses villes parfois puis je me demande s'ils sont conscientisés de savoir ce qui se passe dans des petits endroits comme les nôtres. Je vais dire comme René vient de le mentionner, c'est la même chose de notre côté; 4

il y a des problèmes qui existe dans une municipalité, oui, d'accord, traitons en; mais il y a des choses bonnes aussi dans une municipalité et puis si on ne se met pas à en parler, je pense que les gens... Si une télévision communautaire se met à parler simplement du côté négatif pour une municipalité, bien je pense qu'on va rester là, on est aussi bien de fermer nos portes aussi, parce que les gens vont être tannés d'entendre parler de négatif tout le temps. Alors moi, j'ai l'impression que c'est important d'avoir du positif puis du négatif mélangé à tout ça : c'est ce qui te fait, qui te bâtit une cote d'écoute. J'entend pas, je ne veux pas avoir une cote d'écoute à 100%. C'est pas là qu'est mon but. 5

Que la population se passe le mot quand il y a un conflit, qu'il y a des choses qu'ils ont vu à la télévision communautaire, qu'ils ont entendu, qu'ils ont vu dans les journaux locaux ou régionaux puis qu'ils se passent le mot puis qu'ils fassent de quoi : ça c'est important par contre. 6

Alors moi, je soutiens, en tous les cas, qu'une télévision communautaire comme St-Raymond de Portneuf puis comme Buckingham; il devrait y en avoir d'autres de cette façon là. 7

Au moins, ce sont les gens qui font leur télévision, ce n'est pas quelqu'un qui vient leur dicter ce que c'est qu'une télévision communautaire. 8

Puis, je pense que, cette année en tous cas, c'est ce que le jury a apporté. 9

Je ne veux pas comparé d'autres télévisions communautaires; je n'aime pas ça le faire. Mais il y en a une entre autres, que j'ai en tête. Je ne mentionnerai pas son nom. Mais il n'y a aucun organisme, dans cet endroit là qui a le droit de participer à la télévision communautaire. Tout ce qu'ils 10

font c'est du négatif. Je ne veux pas dire négatif dans le sens que ce n'est pas bon d'en traiter là encore. Entendez-moi bien. Mais de là, à dire qu'aucun organisme dans cette ville là n'a le droit de participer à la télévision communautaire : bien je pense que ça c'est manquer complètement le bateau parce que le communautaire c'est bien plus, en tous cas que de traiter des problèmes.

Il y a des choses qui se passent chez nous puis on veut faire participer les gens. En tous cas, c'est de la façon que je le vois. 12

ST-RAYMOND : - Moi, je suis bien d'accord avec ce que tu dis là. 13  
(représentant du Ministère des Communications) Je pense que, d'une part aussi, les gens n'ont pas que des problèmes, ils ont aussi des solutions. Il ne faut pas penser que les solutions doivent toujours venir d'en haut. Je pense que quand il se passe quelque chose dans le milieu, il faut penser aussi que les gens puissent apporter une contribution valable à la solution des problèmes. 14

D'autre part, il n'y a pas seulement des problèmes, il y a aussi des activités très significatives dans un milieu. Tout à l'heure, on parlait du tournoi Pee Wee, je sais bien que, en tous cas, où je demeure à Saint-Nicholas, si jamais ça arrivait; on n'est pas partis pour ça mais que notre équipe remporte le tournoi Pee Wee : ce serait sûrement un événement important pour la communauté. De même que les activités des personnes âgées ou toutes autres activités sociales, culturelles, philanthropiques dans le milieu, c'est bien certain. 15

C'est pour ça que bon, pour moi, je ne pense pas qu'au Ministère, remarquez que la tentation aurait pu être forte, ça nous a même été demandé à certains moments, soit par ceux qui partent ou une télévision communautaire ou soit par d'autres qui, lors d'études universitaires ou de thèses ou autrement, souhaiterait que le Ministère arrive avec un modèle. C'est peut-être parce que je ne suis pas tellement théoricien, je ne sais pas si je devrais l'être plus, mais à tout événement, j'ai toujours eu de la difficulté à monter un évangile là-dessus, je pense qu'il n'y en a pas, il est souhaitable qu'il y est un minimum de choses qui soient faites par une télévision communautaire : je pense à la participation, par exemple, au fait qu'elle colle au milieu, qu'elle ait une certaine légitimité dans le milieu puis qu'elle puisse le démontrer à l'occasion : soit par de l'assistance financière ou toute autre forme d'assistance ou de contribution ou implication du milieu. Mais 16

qu'il y ait un modèle de télévision communautaire où on pourrait dire : Ecoutez, il faudrait qu'il y ait tant de pourcentage d'émissions là dessus, tant de pourcentage là-dessus; il faudrait nécessairement qu'il y ait un comité de citoyen, un comité de logement, etc., qui participent aux émissions. J'espère qu'on en arrivera jamais à ça. On arrivera jamais à imposer ou à prévilégier, en tous cas, au niveau des contenus, des modèles ou des formes de contenus là hors desquels il n'y aurait point de salut.

Segmentons maintenant cet extrait dégageant quelques-uns des constituants immédiats pour les analyser en fonction des processus inhérents à la première hypothèse de travail. Mais procédons d'abord à un décodage préliminaire, pour ensuite reconstituer le réseau d'interaction

#### A) Décodage préliminaire

Première intervention, formulée par l'animateur situé à St-Raymond :

##### CONSTITUANTS

1. TVC de BUCK. : en train d'évoluer ou non ?
2. Différents modèles véhiculés à Québec.

##### COMMENTAIRES ANALYTIQUES

1. Dimension visée : le développement de la TVC de St-Raymond.
2. Dimension visée : l'opposition entre deux instances de pouvoir et de fonctionnement : à Québec d'une part, dans une région spécifique d'autre part.

##### Remarques

Le premier constituant oriente la discussion sur la dynamique interne de la TVC de Buckingham, alors que le second explore un rapport de force entre cette dynamique interne d'une part, et différents modèles de TVC qui seraient véhiculés à Québec d'autre part. La discussion ainsi amorcée s'articule donc en fonction de l'un ou l'autre des types d'échanges possibles dégagés dans la première hypothèse de travail, soit de fusion, d'équilibre ou d'élimination : y a-t-il harmonie ou contradiction entre le développement interne de la TVC de Buckingham et les différents modèles de TVC éventuellement véhiculés à Québec, au Ministère des Communications ?

C'est en fonction de cette harmonie ou de cette contradiction que s'articule la réponse de Buckingham dans la seconde intervention.



Donc, deuxième intervention maintenant, formulée par l'animateur à Buckingham.

#### CONSTITUANTS

3. *D'accord avec René; il y en a des modèles comme cela.*
4. *Les gens du jury provenant parfois de grosses villes, sont-ils conscients de ce qui se passe dans de petits endroits comme les nôtres ?*
5. *Comme René vient de le mentionner, c'est la même chose de notre côté.*
6. *Une TVC doit parler des problèmes, mais aussi d'autres aspects... "c'est ce qui te bâtit une bonne cote d'écoute".*
7. *"Que la population se passe le mot, puis fasse de quoi, quand il y a conflit : ça c'est important".*
8. *"Je soutiens qu'il devrait y avoir d'autres TVC comme celles de St-Raymond et de Buckingham..."*
9. *Ce sont les gens qui font leur télévision, ce n'est pas quelqu'un qui vient leur dicter ce qu'est une TVC.*

#### COMMENTAIRES ANALYTIQUES

3. Collaboration entre les deux acteurs et les deux TVC impliqués.
4. Mise en doute du type d'évaluation porté par des membres du jury provenant de milieux différents. Compétition entre les modèles véhiculés par le jury et ceux propres à des milieux différents. Compétition qui peut nuire au développement interne de la TVC de Buckingham. Cette inadéquation, cette non représentativité des acteurs constitutifs du jury peut nuire à un échange équilibré entre les différentes instances concernées.
5. A nouveau, constat de similitude entre les deux TVC.
6. Evaluation sur la construction interne de l'information et de la programmation d'une TVC; un équilibre entre aspects positifs et négatifs.
7. Identification de la valeur pragmatique des media communautaires
8. Evaluation de la pertinence des deux TVC, et rapport de force entre deux instances de pouvoir relativement autonomes : celles de ce type de TVC d'une part, et le Ministère d'autre part.
9. Affirmation de la nécessité de l'autonomie entre les deux types d'instances de pouvoir et de fonctionnement, pour en arriver à une situation d'équilibre.

10. *C'est ce que le jury a fait cette année : dicter...*
11. *Il y a d'autres TVC où on ne traite que du négatif, et où aucun organisme n'a le droit de participer.*
12. *"Il y a des choses qui se passent chez nous et on veut y faire participer les gens".*
- Notons au passage la corrélation entre ce constituant et celui de notre énigme initiale relative au regroupement imposé par le haut...
10. Compétition entre les groupes d'acteurs et les instances de pouvoir concernées. Risque d'élimination du type de TVC que représentent St-Raymond et Buckingham.
11. Opposition au modèle véhiculé par certains membres du jury, référant à des TVC ne traitant que des problèmes internes. Critique violente de ce type de modèle, car dans ces TVC, les organismes communautaires n'ont pas le droit de participer. Affirmation d'une collaboration nécessaire entre la TVC et les organismes et instances de pouvoir locales. Opposition des deux modèles de TVC.
12. Ce qui est sélectionné, amplifié et évalué dans la programmation interne, c'est l'ensemble des activités, et non seulement les problèmes posés. Et l'objectif de l'échange entre la TVC et son milieu : la participation.

#### Remarques

Ce deuxième moment de la discussion constitue la "défense et illustration" du fonctionnement interne et des objectifs du modèle de TVC que constituent les interlocuteurs impliqués dans le débat. Cette réplique tente de persuader le représentant du ministère de la validité et de la pertinence de ce statut auquel les membres du jury avaient refusé le statut de "communautaire" et par conséquent, que le ministère avait refusé de subventionner.

Voyons comment s'articule la rétroaction du représentant du ministère.

Troisième intervention maintenant, celle du représentant du Ministère des Communications, M. Carrier.

CONSTITUANTS	COMMENTAIRES ANALYTIQUES
13. <i>Je suis d'accord avec ce que tu dis.</i>	13. Collaboration entre les acteurs.
14. <i>Les gens n'ont pas que des problèmes, ils ont aussi des solutions. Les solutions ne viennent pas toujours d'en haut.</i>	14. Echange équilibré entre les différents organismes et instances de pouvoir.
15. <i>Il n'y a pas que des problèmes, mais aussi des activités significatives dans le milieu.</i>	15. Acceptation de différents modèles de TVC ?
16. <i>Il n'y a pas de modèle imposé, seulement des conditions minimales : participation, légitimité, implication du milieu.</i>	16. Sélection, amplification et évaluation des critères utilisés, qui ne constitueraient pas un modèle unique, fixe, appliqué indifféremment à tous les milieux.

#### Remarques

Cette rétroaction tente de persuader les interlocuteurs des deux TVC qu'il n'y a pas contradiction entre les politiques du ministère et le fonctionnement interne des TVC. Mais cette persuasion ne semble qu'à demi effective, en fonction du contexte où ce situe ce fragment.

De fait, nous avons débuté l'émission dans une situation de conflit, les deux TVC s'étant vues refusées par le jury le statut de "communautaire" et donc, par voie de conséquence, une subvention du Ministère. Première transformation : le représentant du Ministère annonce qu'ils sont revenus sur la décision du jury, et qu'une subvention sera accordée à Buckingham. Mais aucun changement n'est prévu pour St-Raymond. D'où l'importance des coalitions et de l'identification tentée ici entre les deux TVC. S'il y a similitude, pourquoi accepterait-on de revenir sur un dossier, et non sur l'autre ?

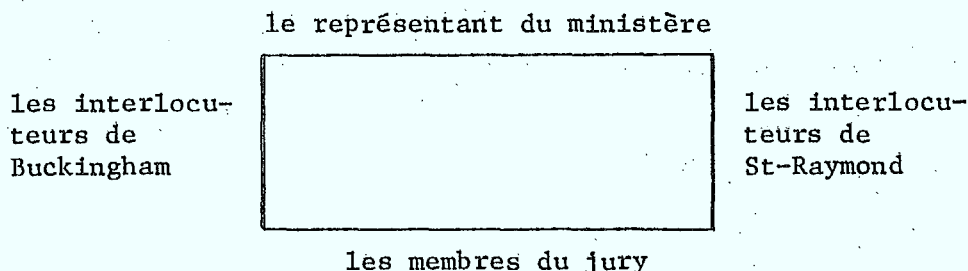
#### B) Réseau d'interaction entre les acteurs

Après ce bref décodage préliminaire, confrontons maintenant ces quelques constituants avec notre première hypothèse qui se formulait ainsi :

Hypothèse<sub>1</sub> : Il y aura trois types de réseaux d'échange déterminants entre les groupes d'acteurs comme entre les instances de pouvoir concernées :

- le premier, de fusion, ou d'identification;
- le second, d'élimination;
- le troisième, d'équilibre dynamique.

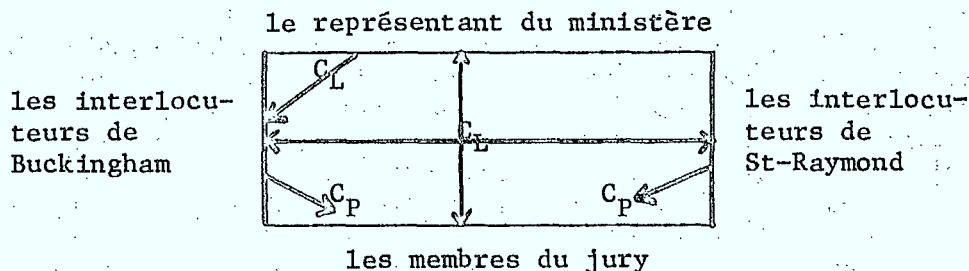
Observons d'abord les acteurs en cause. Une première configuration pourrait impliquer les participants suivants :



Premier réseau d'acteurs impliqués dans le débat

On dénote une nette identification entre les interlocuteurs des deux TVC (cf.  $\text{constituant}_3$ ); on remarque également une identification partielle entre le représentant du Ministère et l'animateur de Buckingham ( $\text{constituant}_{13}$ ). Il y a un front commun, pour ainsi dire, des interlocuteurs face aux membres du jury, par rapport auxquels on tente d'éliminer, de renverser le jugement comme étant imposé par le haut et inadéquat parce que prononcé en vertu d'un modèle non représentatif des régions impliquées. Quant à l'interaction entre le représentant du ministère et les membres du jury (absents physiquement, mais auxquels on réfère constamment), il tente de maintenir un certain équilibre avec eux, en évitant un type d'argumentation justifiant non pas une mauvaise application de différents modèles, mais simplement l'intervention de critères minimaux pouvant s'adapter à différentes situations communautaires et régionales. Notons que personne ne s'attaque directement au représentant du ministère; ce sont les membres du jury qui servent de cible intermédiaire, et privilégiée, facilitant de beaucoup la négociation...

Si l'on utilise les termes de collaboration et de compétition pour transcrire ces différents types d'interactions, l'on obtient dès lors le réseau suivant (où collaboration est désigné par  $C_L$ , et compétition par  $C_P$ ) :



Réseau d'échange entre les acteurs pour le fragment considéré

Notons que ce réseau représente un seul moment de la discussion, l'émission dans son ensemble étant défini par une série de transformations déterminant l'articulation interne de ces interactions. Ne mentionnons qu'un exemple, mais éloquent pour rendre compte de ce travail de transformation constante : lorsque le représentant annonce à Buckingham que la TVC obtiendra une subvention de \$30,000.00 un tel geste n'est pas sans introduire une différence fondamentale entre les deux TVC, procédant de facto à l'élimination de St-Raymond. Mais tout l'enjeu implicite de l'ensemble des discussions, lors de ces deux heures, consiste précisément à tenter d'éliminer le jugement négatif encore porté à l'endroit de St-Raymond, et de tenter de revenir à un certain équilibre entre le statut des deux TVC... d'où toutes les tentatives constamment réitérées d'identifier la situation des deux endroits, pendant l'ensemble de l'émission. D'où également le travail de critique plus d'une fois réitéré contre l'imposition de modèles autres par les membres du jury.

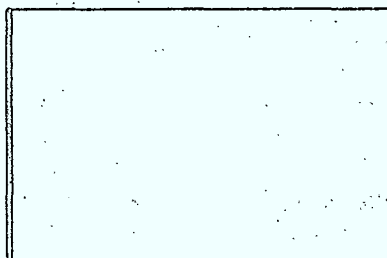
Mais d'autres secteurs viennent complexifier le débat. Ils regroupent les organismes communautaires de chaque endroit, la population de chaque communauté, ainsi que d'autres TVC relevant d'un modèle différent... Nous pourrions les redistribuer ainsi :

QUEBEC

1. Ministère
2. Jury

BUCKINGHAM

1. Interlocuteurs
2. Organismes  
communautaires
3. Population



ST-RAYMOND

1. Interlocuteurs
2. Organismes  
communautaires
3. Population

AUTRES REGIONS

Réseau global des acteurs impliqués dans le débat

Cette configuration rend compte de l'aspect systémique où s'inscrit la discussion, pour ne pas dire la négociation. Les interlocuteurs ne parlent évidemment pas uniquement pour et en fonction d'eux-mêmes, mais également par rapport aux organismes du milieu et par rapport à l'ensemble de leur population respective. Ce réseau rend la négociation délicate et importante, car après tout ce travail d'identification entre les deux TVC, les interlocuteurs de St-Raymond risquent de perdre la face, par rapport à leur communauté, s'ils n'obtiennent aucune subvention alors qu'une TVC semblable obtient, elle, après révision de son dossier, \$30,000.00... Il ne s'agit plus d'une simple émission ou discussion de variétés, ou de divertissement.

Et c'est par rapport à ce système dans son ensemble qu'opère la dynamique inhérente à la première hypothèse de travail.

### C) Réseau d'interactions entre les instances de pouvoir

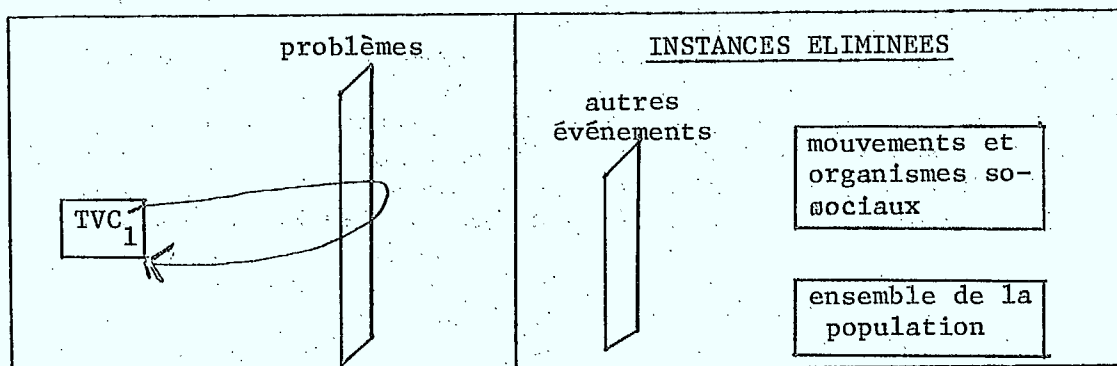
Les différentes instances de pouvoir mentionnées explicitement dans cet émission englobent la population de chaque région concernée, les organismes et mouvements sociaux, les TVC respectives ainsi que le jury, le Ministère des Communications et le gouvernement provincial.

C'est au sein de cette configuration restreinte que se déroule, dans notre échantillon, l'actuel processus de négociation. L'opposition joue au niveau d'une contradiction entre deux types de TVC, l'un (type<sub>1</sub>) véhiculé par les membres du jury, et l'autre (type<sub>2</sub>) tel que pratiqué par Berckingham et St-Raymond.

L'argumentation se développe de la façon suivante: le type<sub>1</sub> se pratique en éliminant tout échange entre les organismes sociaux et la TVC, tout en focussant uniquement sur les problèmes à l'intérieur de la communauté. Le type<sub>2</sub>, au contraire, se pratique en favorisant un équilibre entre a) les problèmes, b) les solutions que les membres de la communauté peuvent y apporter d'une part, et c) d'autres événements qui n'ont eux, rien de négatif, mais qui réfère à un intérêt et une participation de différents mouvements sociaux de la communauté.

Nous transcrivons ce type de dialectique en fonction de deux configurations où apparaissent, de façon éloquente, les instances éliminées ou intégrées, de même que le type d'échange réalisé.

Le premier réseau d'échange s'avère pour le moins limité: il se réduit à un arc rétroactif partant des organisateurs de la TVC, se limitant à explorer uniquement les situations problématiques, et n'acceptant aucun input des autres instances mentionnées. Observons quelques instants sa configuration:

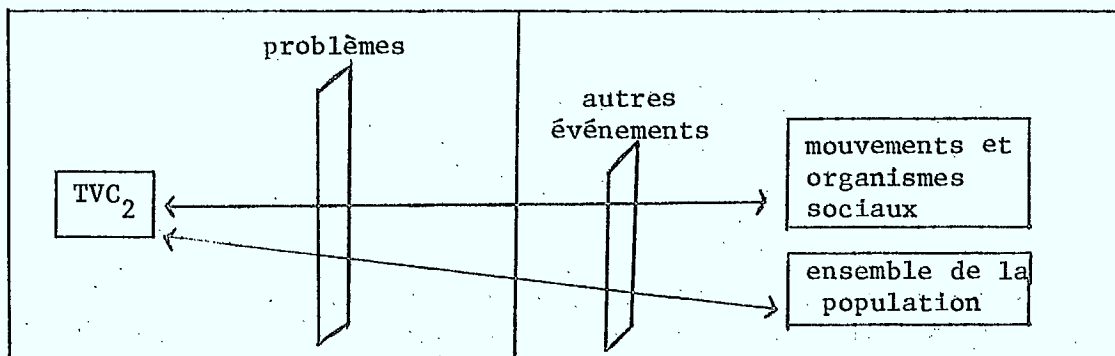


Réseau d'échange réalisé par le premier type de TVC et les instances éliminées.

1. Ceci n'implique aucun jugement de valeur sur la politique du Ministère, mais dégage uniquement le type d'argumentation utiliser par certains interlocuteurs.

C'était là le réseau d'échange de ces TVC que l'interlocuteur de Buckingham ne voulait pas nommer, mais auquel il s'opposait violemment, tout en reprochant aux membres du jury de parfois privilégier un tel modèle!

Observons maintenant le réseau du deuxième type de TVC, tel qu'actuellement pratiqué par Buckingham et St-Raymond:

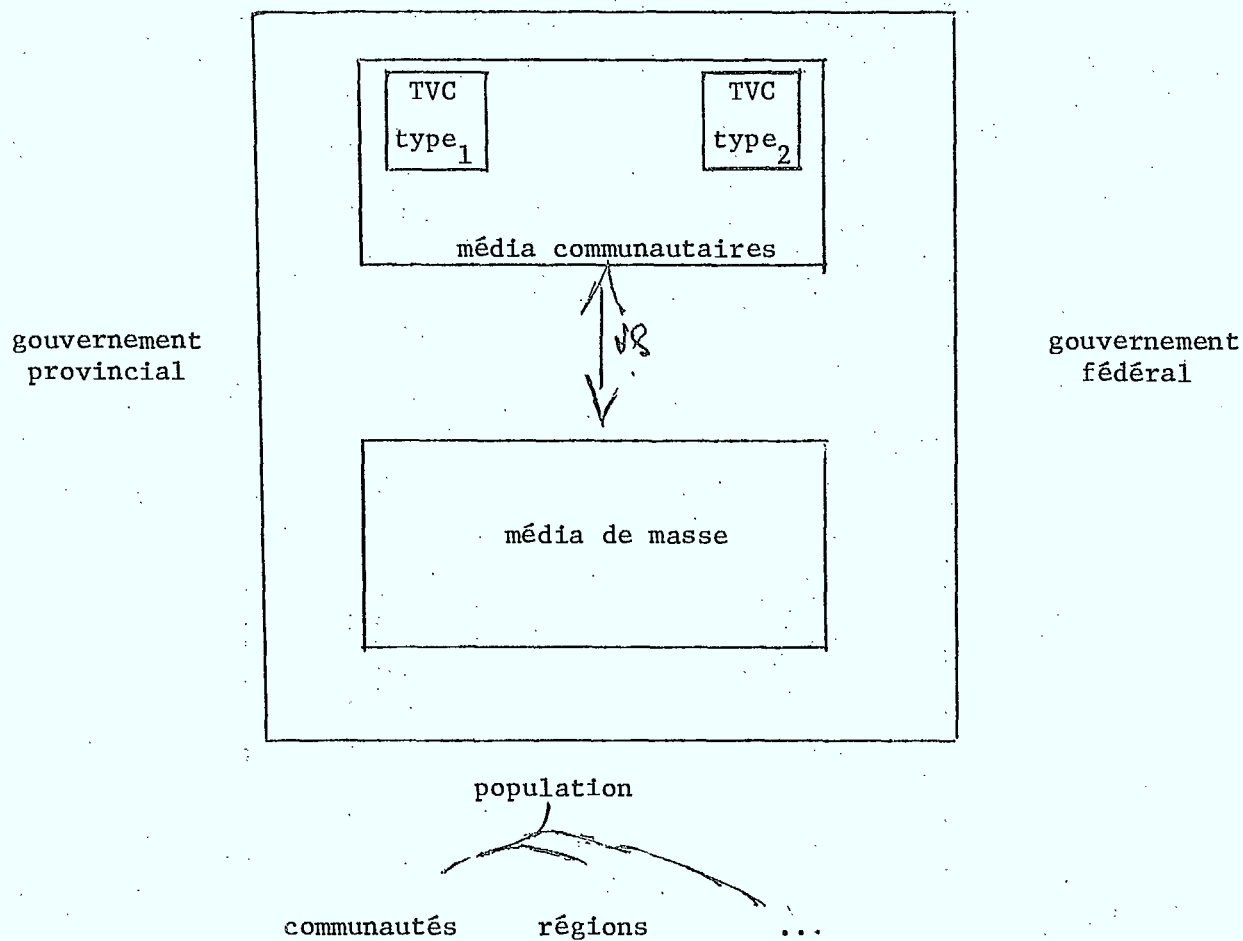


Réseau d'échange réalisé par le deuxième type de TVC et les instances en équilibre.

On y remarque deux arcs bi-directionnels où il y a échange, interaction, traversant tant des dossiers problématiques que d'autres dossiers relatifs à différentes catégories d'événements (sports, etc...). Il y a donc équilibre dans la programmation entre les deux types de dossiers, ainsi que fusion entre les trois instances de pouvoir impliquées, en l'occurrence la TVC, les mouvements sociaux, et l'ensemble de la population.

Telle est la dynamique au sein de la configuration restreinte des instances de pouvoir.

L'échantillon retenu ici n'implique pas une dimension complémentaire, qui interviendra plus tard dans le cours de l'émission, où le système global des instances de pouvoir devient alors beaucoup plus complexe, et qu'à titre d'information complémentaire nous transcrivons ici en fonction de la distribution suivante:



Configuration du système global des instances de pouvoir intervenant dans l'ensemble de l'émission.

On imagine facilement, si l'on a pris la peine de lire le verbatim présenté en annexe et relatif à l'ensemble de cette émission, à quel point est problématique pour les TVC de Buckingham et de St-Raymond, leur négociation avec le ministère des communications lorsque leur travail quotidien s'insère dans un tel contexte d'instances de pouvoir, de conflits, et d'interactions.

D'ailleurs, elle sera très significative et précisément reliée à l'intervention presque de clôture d'un des panelistes apostrophant le représentant du ministère, et lui demandant plus ou moins ironiquement:

"Est-ce que vos subventions visent à aider au démarrage, au développement ou à la survie des médias communautaires?"



Observons maintenant comment opère, au sein d'un deuxième échantillon, la dynamique inhérente à l'hypothèse de travail étudiée ici.

### 6.9.2 Deuxième échantillon

Observons maintenant un extrait de la seconde émission constitutive de notre corpus restreint, relative cette fois aux structures municipales.

Voici l'extrait en question, segmenté en dix-sept (17) fragments qui nous serviront de points d'ancrage pour l'application non seulement de la première, mais aussi de la seconde hypothèse de travail.

- ST-RAY. Moi ma première question là, je vous entends conter tout ça, et je me demande comment cela se fait que ce regroupement là s'est fait, et qu'après, que ça va si mal; j'imagine que ce n'était pas certainement le voeu de toutes ces populations là. 1
- Ou cela a été présenté, dans une assiette d'argent, pour que les gens acceptent de se fusionner et qu'après on se rende compte qu'on a fait une erreur et qu'on veut se dégroupier. 2
- Moi je comprends mal cette situation là énormément, j'ai l'impression que ce regroupement là est venu par le haut et non par le bas, je m'explique... 3
- BUCK. La dessus M. Girard... 4
- ST-RAY. Oui ... est-ce que je peux finir ma question? Moi je prétends, quand on parle fusion ou regroupement, c'est jamais un qui fusionne l'autre ou regroupe l'autre. C'est comme quand quelqu'un se marie, ce n'est pas un gard qui marie la fille, c'est l'homme et la femme qui se marient ensembles. 5
- Mais là, est-ce que ça été un mariage obligatoire? 6
- Moi je ne comprends pas qu'après 2 ans, vous soyez dans une situation comme cela, il y a certainement quelque chose qu'il y a de pas comme il faut au début. 7
- BUCK. Bon bien c'est justement ce à quoi on va répondre, je pense que cet aspect là n'a pas été touché et de ce fait M. Dufour peut répondre très facilement à cette question là. Je pense que ça vient du haut. 8
- BUCK. Oui, la fusion de Buckingham, s'est faite en vertu de la loi des fusions volontaires, donc il existe une loi à Québec qui s'appelle la loi des fusions volontaires. 9
- Alors ça été, à mon point de vue une volonté politique: à un moment donné, en 74, qui a eu pour effet de regrouper d'abord dans le secteur de l'Outaouais 32 municipalités, en 32 du territoire de la CRO, les réduire à 8 d'un coup sec. 10

Et ça a été une mise en commun de tout. Pour le meilleur et pour le pire, un peu comme un mariage si vous voulez, un mariage en communauté à tous les égards, puis cela a créé certaines distorsions puis certains malaises au niveau des taxations. 11

ST-RAY. Moi j'aurai un commentaire à faire, à savoir que si le regroupement vous a donné des problèmes, le dégroupement va vous en donner d'autres en ce sens que, comme vous l'expliquiez tantôt, quant au partage des équipements et ainsi de suite, j'ai l'impression qu'il va y avoir un peu de bisbille qui va se créer là. C'est un commentaire et je vous souhaite bonne chance dans le dégroupement également. 12

Mais je voudrais revenir à la ville pluraliste, où il est question de comités de quartier. Vous n'avez touché un peu et si on fait référence également au congrès des municipalités, où le maire Pelletier de Québec a parlé justement des villes pluralistes, des comités de quartier. 13

Est-cé que vous envisagez une telle solution chez vous? 14

BUCK. Le conseil municipal a opté majoritairement pour cette solution; mais maintenant la décision demeure encore au ministre des affaires municipales et au conseil des ministres. 15

D'ailleurs, on prévoit des problèmes majeurs au niveau de la répartition du personnel parce que Buckingham a une convention collective où la sécurité d'emploi est garantie. 16

Et puis, comme j'ai dit tantôt, j'ai rencontré un représentant d'un secteur rural qui a affirmé qu'eux ils ne voulaient rien R-I-E-N. Ca veut dire pas d'employé, absolument rien ce qui fait que si Buckingham, l'ex-ville de Buckingham on reste pris avec tout ça, ça marche vers des problèmes. 17

Afin d'étoffer davantage l'analyse des réseaux d'échanges entre acteurs et instances de pouvoirs, et de passer ensuite à l'application de la seconde hypothèse de travail, introduisons dès maintenant deux types de variables supplémentaires: d'une part, les types d'information et, d'autre part, les types d'interaction.

On distingue, dans ce fragment, cinq types d'information: 1) l'information de base; 2) l'opinion; 3) la réaction positive; 4) la réaction négative et enfin, 5) la suggestion. Il s'agit ici d'une description du contenu des énoncés, alors que les autres variables que nous introduirons plus tard concernent plutôt les types d'énonciation.

Du côté des énoncés donc, on relève la typologie suivante:

- 1) information de base: "Oui, la fusion d'est faite en vertu de la loi des fusions volontaires..."
- 2) opinion: "Alors, ça a été, à mon point de vue, une volonté politique".
- 3) réaction positive: "le conseil municipal a opté majoritairement pour cette solution".
- 4) réaction négative: "... je comprends mal cette situation...c'est venu par le haut..."
- 5) suggestion: "Est-ce que vous avez envisagé une telle solution chez vous?"

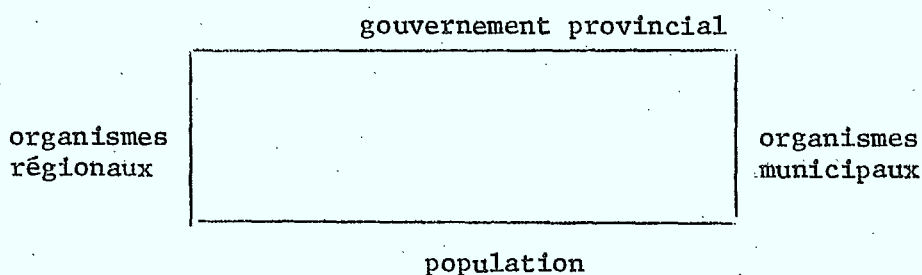
Du côté de l'énonciation maintenant, on peut distinguer dans ce fragment six types d'interaction: 1) l'installation d'un dossier; 2) l'évitement d'une dimension du dossier; 3) le maintien; 4) l'approfondissement; 5) l'atténuation et enfin, 6) l'aboutissement de l'énonciation.

En voici quelques exemples, à titre d'indices:

- 1) installation du dossier: "Ma première question..."
- 2) évitement: "Là dessus.../(Est-ce que je peux finir?)"
- 3) maintien: "Est-ce que je peux finir?"
- 5) atténuation: "mais maintenant la décision demeure au ministre des Affaires municipales..."
- 4) approfondissement: "C'est justement ce à quoi on va répondre, ce point n'a pas été touché tantôt..."
- 6) aboutissement: "...on reste pris avec tout ça, ça marche vers des problèmes."

Ce type de grille méthodologique laisse encore place à une certaine amélioration; nous l'utilisons simplement à titre heuristique pour distinguer le contenu des énoncés d'une part, et la dynamique de l'énonciation, d'autre part. Il est important de distinguer ces deux axes, car s'ils semblent se chevaucher partiellement, au niveau de l'échantillon, ils seront beaucoup plus significatifs lorsque changeant de niveau d'analyse et passant à la seconde hypothèse, la dynamique des interactions sera relativement indépendante du contenu ponctuel de tel ou tel dossier.

La corrélation de ces deux types de variables nous permet d'approfondir d'avantage les réseaux d'échange entre les instances de pouvoir par exemple. Cet échantillon englobe quatre instances majeures de pouvoir, que nous distribuerons ainsi:



Instances de pouvoir déterminant les  
réseaux d'échange.

On voit comment opère, par rapport à ces instances, les coalitions et discussions des deux groupes de représentants des organismes municipaux par opposition au gouvernement provincial (de 74); comment ils élicitent les problèmes d'interaction entre les organismes régionaux (le CRO) et tel ou tel service municipal (de déneigement ou autres); et comment surviennent parfois des conflits entre les population, ses comités de citoyens, et les organismes municipaux. Ce qui est en jeu, du côté des énoncés de ce fragment, c'est l'éclatement même de l'infrastructure municipale de Buckingham, nécessitant une modification des réseaux d'échange entre toutes les instances de pouvoir impliquées.

Mais au-delà du contenu des énoncés, ce qui nous intéresse davantage encore c'est la dynamique même de l'énonciation, des échanges entre les interlocuteurs, entre les TVC. La réaction négative et les suggestions des gens de St. Raymond permet un approfondissement assez marqué du dossier, et une fusion des interlocuteurs des deux TVC par opposition non à un parti ("ce fut le sujet principal de la campagne électorale, tant pour le PNP, l'union nationale, les libéraux que le parti québécois...") mais à une loi.

Dans cet échantillon opère un processus d'équilibre entre les deux groupes d'interlocuteurs, où chacun critique et évalue le dossier; à d'autres moments de l'émission, seul le groupe de Buckingham parle; et à d'autres occasions, St. Raymond intervient, mais seulement de façon ponctuelle, pour soulever de ci de là un point d'information. L'émission dans son ensemble englobe donc les trois types de réseaux d'échange, d'interaction, non seulement dans son contenu, mais dans son énonciation. Et c'est là le point que représente la seconde hypothèse: la dynamique tripartite réalisée au niveau du contenu s'applique également au niveau des échanges entre les deux TVC. Le type d'échange interactif réalisé ici serait évidemment l'idéal, mais il n'a été pratiqué qu'environ une heure, par rapport aux vingt heures de programmation. Comme le mentionne la troisième hypothèse, il devrait donc être développé davantage, afin de permettre une utilisation maximale d'un médium interactif...

## 6.10 Synthèse et sélection des résultats

Nous dégagerons ici quelques-uns des grands communs dénominateurs au fonctionnement de ces échanges bi-directionnels, valables non seulement pour les fragments étudiés en guise d'illustration ponctuelle, mais déterminant la dynamique interne de l'évolution même des discussions pour l'ensemble des émissions.

D'abord un schéma synthétique, celui de l'évolution d'une émission dans son ensemble. Le schéma de base comprend sept phases, se distribuant ainsi:

### Un interlocuteur:

1. présente une observation préliminaire:

(ex.: notre regroupement municipal fait problème.)

2. propose une induction pour tenter d'expliquer la situation:

(ex.: peut-être ce regroupement a-t-il été fait trop tôt)

3. en déduit une prédiction:

(ex.: le dégroupement risque d'amener une toute autre série de problèmes)

4. fait intervenir une observation admise de tous:

(ex.: personne ne s'entend sur comment procéder au dégroupement, et procéder à la répartition)

5. resitue cet événement dans un contexte plus global:

(ex.: la CRO a servi de projet pilote à l'ensemble de la province )

6. énonce une prémisse majeure interprétant et l'événement et son contexte:

(ex.: "tout ce malaise a trouvé son aboutissement lors de l'élection du 16 novembre 76; ce fut le sujet principal de la campagne électorale)

7. propose une action ou réaction spécifique:

(ex.: le conseil municipal opte majoritairement pour cette solution)

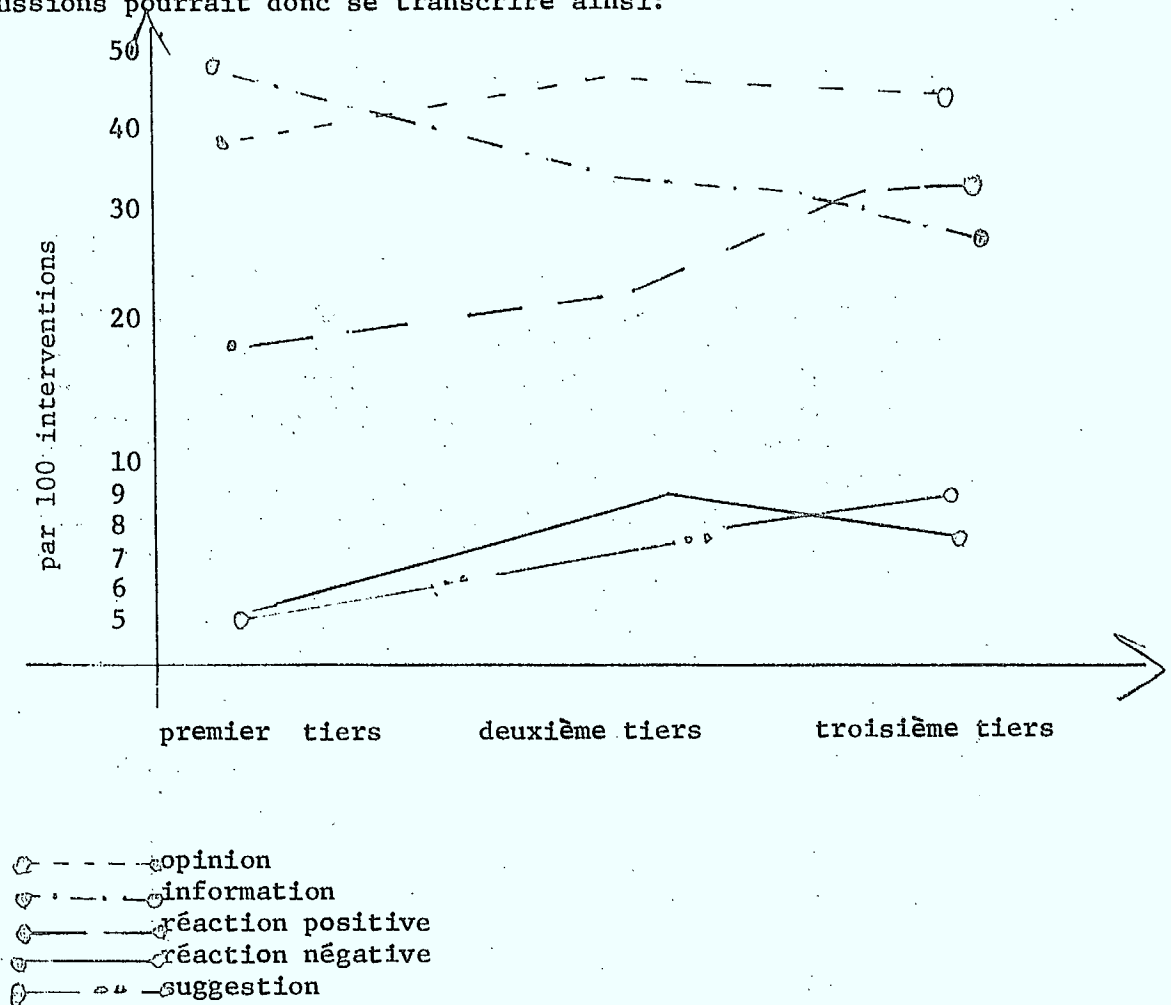
Les sept phases constitutives du déroulement d'une émission

Les exemples ponctuels apportés ici, en guise d'indices, démontrent la dynamique pour un interlocuteur. Mais le processus est exactement le même pour les échanges interactifs eux-mêmes (nous n'avons privilégié qu'un interlocuteur, pour la simplicité de la démonstration; l'analyse de l'échantillon<sub>2</sub> illustre, de façon fragmentaire mais éloquente, la dimension interactive en tant que telle).

L'ensemble des émissions de la série Intercom relèvent en bonne partie de ce type de schéma. Quelques-unes comportent des phases qui sont plus restreintes, moins amplifiées, mais toutes sont présentes. L'émission sur l'histoire, par exemple, n'aboutit pas à des propositions d'actions précises, mais fournit pourtant toute une série de facteurs propres à un développement de la situation et du régionalisme actuel. L'émission sur les mouvements religieux ou sur les CLSC aboutit également sur des propositions d'intervention, affirmant même la nécessité d'un changement.

S'il est vrai que certains des principes directeurs de la politique de développement des média communautaires consistent à promouvoir le développement de l'identité culturelle et à offrir des instruments de participation des citoyens au développement de leur milieu, notons que les discussions sur le désagroupement municipal, les CLSC ou les média communautaires s'avèrent pour le moins pertinents. Développement d'une identité et développement du milieu constituent peut-être deux des principaux chevaux de bataille de l'ensemble de ces émissions. Il suffit de relire, au hasard, des passages du verbatim...

Ensuite, un deuxième schéma intégrateur pour l'ensemble des émissions pourrait s'articuler en fonction des variables suivantes: sur le premier axe, le premier, le deuxième et le troisième tiers de l'émission; sur le deuxième axe, cinq variables déterminées, relatives au type d'information impliqué: une opinion, une information, une réaction négative, une suggestion, une réaction positive. La synthèse des discussions pourrait donc se transcrire ainsi:



Dynamique des échanges bi-directionnels pour l'ensemble des émissions (cf. Bales, 1972)

Ce type de schéma intégrateur illustre, de façon sommaire mais synthétique le type d'information soumis à discussion. Cette dynamique est à relier à nos trois types de réseaux d'échange dégagés dans notre première hypothèse de travail. La corrélation entre ces différentes variables permet d'identifier tel ou tel passage comme porteur ou non d'un changement ou d'une décision, et tel autre passage comme étant uniquement informationnel (ou dissimulant: cf. par exemple le dossier "scolaire" ou plusieurs facteurs étaient tenus cachés, à cause des problèmes posés).

## 6.11 Inférences

Limitons-nous à un seul type d'inférence qui, paradoxalement, dépasse de beaucoup chacun des sujets traités dans Intercom, tout en donnant sa véritable portée à une discussion de type bi-directionnel. Sa meilleure formulation réside peut-être dans cette apostrophe mentionnée à la fin des discussions sur les problèmes posés par le regroupement, et sur les différentes alternatives possibles. Laissons donc ici la parole à l'un des interlocuteurs de Buckingham:

BUCK.: "M. Girard, je ne sais pas si la télévision se rend jusqu'à Québec dans la salle du conseil des ministres, mais c'est certainement quelque chose de bon que vous venez d'apporter là.

La décision se rapporte maintenant à ces gens là, à ces ministres, puis ce sont eux qui vont avoir tous ces aspects là à regarder avant de faire une forme quelconque de dégroupement".

On voit réapparaître ici non seulement tout le jeu des acteurs et des instances de pouvoir, un jeu qui, cette fois, relève d'un échange de type non de fusion ni d'élimination, mais bien d'équilibre; un équilibre souhaité. Car si le conseil des ministres était averti de l'ensemble de ces discussions, de l'ensemble des contraintes et opinions analysées lors de l'émission, l'on pourrait pour une fois renverser le problème posé dès le début de l'émission:

ST.RAY.: " ce n'était sûrement pas le voeu de toutes ces populations... j'ai l'impression que ce regroupement est venu par le haut et non par le bas..."

Qu'il s'agisse du dossier du dégroupement, des média communautaires (où des décisions sont aussi imposées par le haut, par l'intermédiaire d'une instance déterminée, celle d'un jury dit non représentatif des différents milieux), les média communautaires intervenant à un autre niveau, celui d'un échange bi ou multi-directionnel pourraient donc vraiment jouer un rôle déterminant dans le développement de leurs milieux.

Et s'ils pouvaient ainsi participer de ces principes directeurs formulés par le ministère des communications lui-même, l'on pourrait peut-être enfin dépasser le constat d'échec formulé dès le début de notre analyse. La con-



condition nécessaire à une telle transformation? Passer, comme le dit Watzlawick, à un autre niveau: passer du communautaire à l'interrégional et ce, par l'intermédiaire d'échanges interactifs.

#### 6.12 Interprétation

Sous sa forme la plus succincte, l'interprétation à tirer de cette brève analyse de contenu pourrait se formuler ainsi: peu de changements sont possibles si l'on reste uniquement à l'intérieur d'une problématique communautaire, en circuit fermé. Le fait de s'ouvrir, de discuter de dossier avec des semblables, d'explorer ensemble différentes alternatives, et de transmettre le résultat de ces échanges aux instances de pouvoir concernées permet, et ce selon la théorie développée par Watzlawick, de procéder à un véritable changement, et de rendre "exportables" les dossiers discutés. Exportables, non seulement en fonction de leur contenu ponctuel, spécifique, mais aussi et surtout, en fonction du type de travail, de participation qu'ils mettent en oeuvre. L'émission sur les média communautaires représente peut-être le schéma privilégié d'un tel travail de participation, car étaient présents l'ensemble des instances de pouvoir concernées (le ministère y ayant délégué l'un de ses représentants). Il y a là une ouverture et un potentiel de développement des média communautaires qui leur permettra peut-être de ne plus être complètement noyés, écrasés sous le poids des média de masse.

Ce potentiel n'est pas à négliger dans certains contextes décisionnels déterminés: celui d'une campagne référendaire, par exemple... où les débats s'articuleraient en fonction des besoins et attentes de chaque région concernée...

C'est peut-être ici que s'articule une différence fondamentale entre une politique de survie et une politique de développement des média communautaires.

#### 6.13 Utilisation des résultats à des fins théoriques et pragmatiques

D'abord, le volet théorique: ce type d'expérience permet d'entrevoir de nouvelles perspectives pour la problématique du centre vs la périphérie. Des média communautaires-régionaux, i.e. plus articulés dans une dimension régionale, permettraient de rétablir un certain équilibre dans le rapport de force et dans les échanges entre le centre et la périphérie. Comment les média de type interactifs interviennent-ils dans ce processus de ré-équilibre? En consolidant et l'articulation interne des régions, et leur articulation contextuelle, permettant des échanges avec d'autres régions. Ainsi consolidées, les

régions ont plus de chance de ne plus être fusionnées ou éliminées dans leurs relations avec un pouvoir central, qu'il soit provincial ou fédéral. Cette opposition des trois types de dynamiques dégagées lors de notre première hypothèse de travail demeure toujours valable, et nécessaire, permettant de nouvelles possibilités de développement de toute la problématique centre vs périphérie.

Ensuite, du côté du volet pratique, il suffit de penser aux retombées culturelles et sociales qu'un tel développement pourrait entraîner. Notons au passage qu'il permettrait une infrastructure beaucoup plus cohérente pour faciliter l'implantation des politiques provinciales de régionalisation, politiques qui, pour l'instant, ne vont pas sans rencontrer plusieurs problèmes, précisément à cause de l'absence de certaines infrastructures pour les rendre opérationnelles. Une telle infrastructure pourrait s'avérer beaucoup plus efficace qu'une simple pléiade de "programmes d'aide" et de subventions qui parfois tombent soit dans le vide, soit dans une série de sous-groupes ou d'organismes qui ne sont pas reliés entre eux.

#### 6.14 Autres orientations pour de nouvelles analyses et expérimentations

Deux types de problèmes, ou d'énigmes, restent encore à résoudre, avant de généraliser le type d'expérience d'Intercom.

L'un porte sur la mise en place de réseaux bi-directionnels:

"Un réseau bi-directionnel multipoints ne crée pas automatiquement, du seul fait de son existence, une structure de communication décentralisée" (Tremblay, 1978).

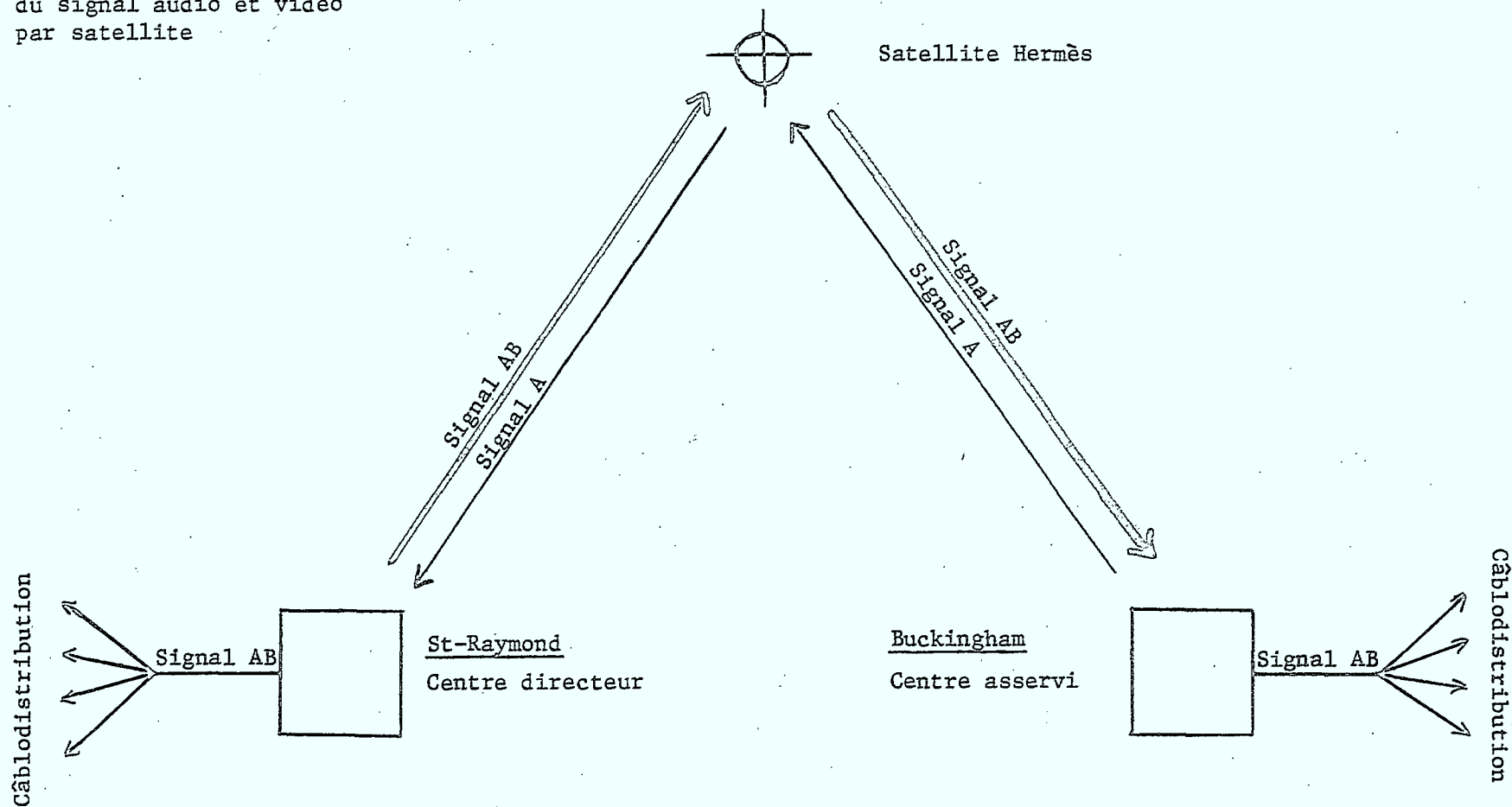
Ce constat formulé par Gaetan Tremblay constitue un axe urgent de recherche car, s'il n'est pas résolu, l'implantation de quelques réseaux bi-directionnels ne fait que reproduire, dans quelques secteurs, la même problématique/centre vs périphérie/; d'autres expérimentations devraient donc être entreprises pour dégager les limites et les transformations nécessaires pour ne pas retomber dans ce même cul-de-sac.

L'autre problème concerne le danger inverse: en voulant échapper à la centralisation, on risque de tomber dans une balkanisation des média interactifs. Des travaux comme ceux de Mme Robinson et d'autres ont bien exploré les problèmes de la balkanisation. Mais comment ne pas se retrouver dans cet autre extrême; comment trouver un équilibre entre ces deux types de situation?

C'est en fonction de cette recherche d'équilibre entre centralisation et balkanisation que la poursuite d'expériences avec des média interactifs risque de prendre tout son sens.

7. Rapport technique

SCHEMA EXPLICATIF I  
de la transmission  
du signal audio et vidéo  
par satellite



Légende : Signal A - Signal en provenance de Buckingham  
Signal AB - Signal mixé Buckingham/St-Raymond pour diffusion sur la câblodistribution

## 7.1 Le système de liaison

Lors de l'expérience INTERCOM II, le site de St-Raymond de Portneuf fut considéré comme centre-directeur et le site de Buckingham comme centre asservi.

Le cheminement du signal vidéo et du signal audio était le suivant : le signal vidéo A et le signal audio A (soit l'image et le son tels qu'enregistrés au studio de Buckingham) étaient acheminés vers le satellite Hermès<sup>1</sup> puis relayés à une station terrestre à St-Raymond de Portneuf (une roulotte équipée d'une antenne de 3 mètres) qui alimentait le studio de St-Raymond de Portneuf.

En tant que centre directeur, St-Raymond sélectionnait entre les signaux vidéo et audio en provenance de son propre studio et celui de Buckingham (les signaux sélectionnés devenaient le signal vidéo AB et le signal audio AB).

Le signal vidéo B et le signal audio B empruntaient alors un double parcours; ils étaient immédiatement distribués dans les foyers de St-Raymond de Portneuf via le câble et simultanément transmis vers la station terrestre mobile, et de là successivement acheminés vers le satellite Hermès, l'antenne réceptrice de 1 mètre située à Buckingham, le studio de production, et dans les foyers via le câble.

Ce système avait l'avantage d'éliminer les inconvénients dûs aux délais de la transmission par satellite.

- 
1. Du studio de Buckingham, le signal vidéo A et le signal audio A étaient acheminés par liens micro-ondes jusqu'à Shirley's Bay situé à 50 kilomètres où l'antenne de 9 mètres du centre du ministère fédéral des communications relayait les signaux au satellite Hermès. Ces signaux auraient pu être acheminés directement vers le satellite si nous avions disposé d'une deuxième antenne de 3 mètres (à la fois réceptrice et émettrice) au lieu d'une antenne de 1 mètre (uniquement réceptrice).

Il est essentiel que les participants dans les deux studios de production soient munis d'écouteurs pour entendre les interlocuteurs intervenant dans l'autre studio; l'écoute au moyen d'un haut-parleur en plus de créer du feed-back sonore indispose la personne qui parle, gênée d'entendre sa propre voix. Il est également essentiel que les participants puissent voir sur moniteur l'image diffusé (soit le signal vidéo B et le signal audio B).

## 7.2 Les équipements de production

### Audio

Une première cause de problème est d'ordre physique : les délais de communication par satellite. On constate ici l'importance de conserver la synchronisation entre la parole et l'image. Une standardisation des équipements et une procédure de prise de son et de monitoring par écouteurs individuels aplanissent bien des difficultés et éliminent tensions et frustrations. Les micros-cravate ou de type cardioïde réduisent les bruits parasites.

### Vidéo

L'emploi d'un amplificateur d'isolation vidéo (procamp) est fortement recommandé : premièrement il permet d'étalonner le signal vidéo et, en second lieu, comme la distance entre l'antenne et le studio peut dépasser 300 mètres, il permet de réduire les interférences.

### Communication

Une liaison constante par ligne terrestre est absolument nécessaire pour la mise en marche du système et pour faciliter la production pendant les émissions. La roulotte de transmission et le studio de St-Raymond étaient reliés par système d'intercom.

### 7.3 Le personnel

Quatre groupes de personnes ont participé à l'expérience :

- les artisans de la télévision communautaire à Buckingham et St-Raymond, responsables de la production des émissions
- le département des communications de l'UQAM, concepteur de l'expérience et responsable de l'encadrement et de l'animation
- le personnel de la roulotte et les autres fonctionnaires du ministère fédéral des communications, responsables de la transmission du signal
- les techniciens des deux câblodistributeurs, responsables de la diffusion du signal vidéo B et du signal audio B dans les foyers.

La compréhension et la coordination ne sont pas facilement acquises étant donné les intérêts divergents et une terminologie différente. Un plan d'opération technique et un travail de préparation solutionnent maints problèmes en standardisant les normes d'opération et en facilitant les communications.

### 7.4 Expérimentation du multidirectionnel

Alors que toute l'expérience INTERCOM avait consisté en un échange entre deux points (les studios de Buckingham et St-Raymond), lors de la dernière émission l'échange fut tentée entre trois points (les studios de Buckingham et St-Raymond, ainsi qu'une pièce adjacente au studio de St-Raymond - qui malgré sa proximité physique s'est avérée en cours d'émission un lieu aussi distancié psychologiquement pour le studio de St-Raymond que le studio de Buckingham.



Les artisans des deux télévisions communautaires voulaient discuter l'octroi de subventions avec un représentant du ministère des communications du Québec. Il fut décidé de ne pas asseoir côte à côte le représentant du ministère et les artisans de St-Raymond car ces derniers auraient pu être avantagés dans la discussion.

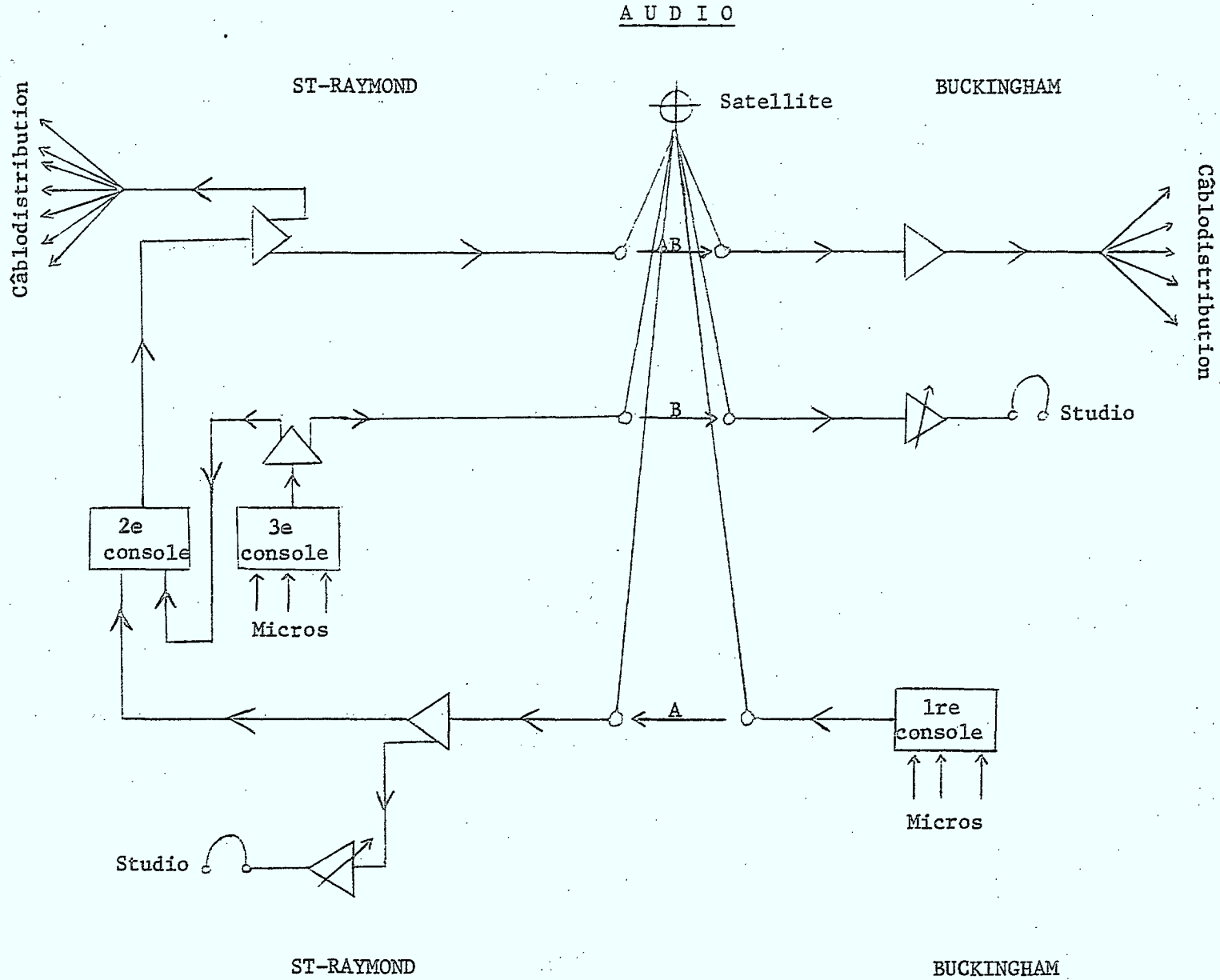
Le fait d'isoler le représentant du ministère lui conféra une neutralité qui désamorça toute agressivité. Un meneur de jeu s'assit aux côtés du fonctionnaire afin de donner la parole à qui de droit.

Du côté de l'organisation technique, la chose fut réalisée très simplement : la deuxième caméra du studio de St-Raymond, un microphone, un moniteur et des écouteurs furent transportés dans la pièce adjacente.



SCHEMA EXPLICATIF II  
de la transmission  
 audio par satellite

Légende :  Amplificateur  
 Amplificateur variable



### Explication du schéma audio

Afin de faciliter la compréhension de ce schéma il faut retenir :

- 1) que le satellite STT dispose de trois canaux audio pour ce type d'expérience
- 2) que le cheminement du signal audio est étudié avec le centre asservi (Buckingham) comme point de départ.

A Buckingham, une première console calibre et sélectionne le son capté par les différents microphones et le signal audio A est acheminé à St-Raymond via le satellite (utilisation du premier canal audio de STT).

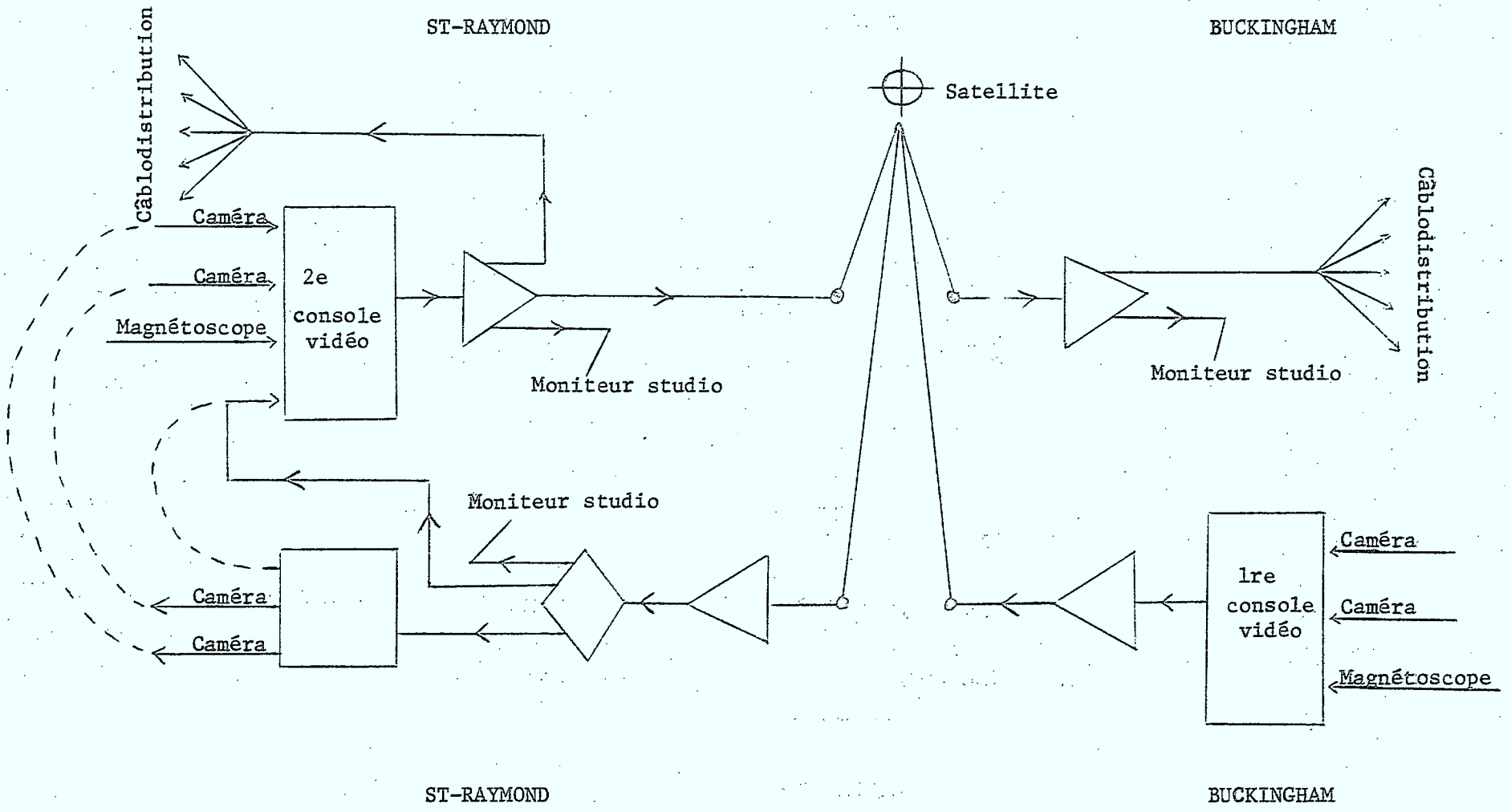
A St-Raymond, le signal audio A est dirigé vers une deuxième console avant d'être acheminé vers le studio où les participants le reçoivent et peuvent l'entendre au moyen d'écouteurs.

A St-Raymond toujours, une troisième console calibre et sélectionne le son capté par les différents microphones et le signal audio B emprunte une double voie : premièrement, il est directement acheminé via le satellite au studio de Buckingham (utilisation du deuxième canal audio de STT) - ainsi les participants de Buckingham n'entendent au moyen des écouteurs que le son en provenance de St-Raymond et non leur propre voix qui les incommoderaient à cause des délais dus à la transmission par satellite; en second lieu et simultanément il est dirigé vers la deuxième console qui ainsi a plein contrôle sur le signal audio A en provenance de Buckingham et le signal audio B en provenance de St-Raymond. Le signal audio AB tel que calibré et sélectionné par la deuxième console est distribué par les services de câblodistribution à St-Raymond et simultanément acheminé vers Buckingham via le satellite (utilisation du troisième canal audio de STT) où il est également distribué par les services de câblodistribution.

SCHEMA EXPLICATIF III  
de la transmission vidéo  
par satellite

- Légende :
- ◊ Amplificateur d'isolation vidéo et de correction (PROCAMP)
  - ▷ Amplificateur de distribution
  - Générateur de synchronisation asservissable (Synd. gen.-lock)

V I D E O



### Explication du schéma vidéo

Afin de faciliter la compréhension de ce schéma il faut retenir :

- 1) que le satellite STT dispose de deux canaux vidéo pour ce type d'expérience.
- 2) que le cheminement du signal vidéo est étudié avec le centre asservi (Buckingham comme point de départ).

A Buckingham, une première console sélectionne l'image en direct (caméras) ou en différé (magnétoscope) et le signal vidéo A est acheminé à St-Raymond via le satellite (utilisation du premier canal vidéo de STT).

A St-Raymond, le signal vidéo A suit le cheminement suivant : il est dirigé vers l'amplificateur d'isolation et correction vidéo (PROCAMP) qui élimine l'interférence de 60 hertz en plus d'étalonner l'amplitude des composantes vidéo, puis il est simultanément conduit au moniteur de studio, à la deuxième console et au générateur de synchronisation horizontale (sync. gen.) qui donne les impulsions de synchronisations horizontales et verticales aux caméras du studio de St-Raymond et permet selon qu'il est asservi ou non de mélanger le signal vidéo B des caméras de St-Raymond et le signal vidéo A en provenance de Buckingham.

A St-Raymond toujours, la deuxième console sélectionne le signal vidéo AB qui simultanément est retransmis 1) au moniteur du studio

- 2) aux services de distribution du câblodistributeur
- 3) à Buckingham via le satellite (utilisation du deuxième canal vidéo de STT).

A Buckingham le signal vidéo AB est simultanément retransmis

- 1) au moniteur du studio
- 2) aux services de distribution du câblodistributeur.

8. Interprétation globale de l'expérience :  
bilan et perspectives.

La télévision communautaire est née à la fin des années 60 en même temps que la découverte de la vidéo, dite "Télévision légère" en opposition à la télévision de studio. Six ans après, qu'est-ce que l'expérience Intercom II apporte à la réflexion collective? On a beaucoup parlé de cette forme de participation populaire aux médias, surtout les universitaires et les politiciens qui vivent du travail des artisans!

La TVC a été le synonyme d'un processus d'accessibilité des citoyens à la propriété et au contenu des médias, l'espoir du développement d'une conscience communautaire, le rêve d'une volonté d'expression populaire. On avait parié que la TVC trouverait son style à elle, c'est à dire ne serait pas la copie de la télévision de masse. Les premiers producteurs, c'est à dire l'atelier de recherche sociale de l'ONF décrivait la TVC comme l'extension du perron d'église, un forum électronique à la dimension d'une localité. Les premières images produites à St-Félicien, la première TVC de toutes, étaient simplement une vue du village. La caméra s'était baladée au milieu de la rue principale et les gens s'étaient reconnus, c'est à dire connus une deuxième fois. Un micro autour d'une table devait avoir le pouvoir de délier les langues, d'exprimer les problèmes locaux qui jusque là se discutaient en catimini. Et pourquoi le conseil municipal ne siègerait-il pas au milieu de la population? Le médium peut-il créer la fonction de communiquer, comme l'outil prolonge la fonction du bras. Dans ce que certains ont appelé la révolution de la "Vidéo légère", y avait-il la virtualité de la communication communautaire, le pouvoir de délier les langues et de rapprocher les coeurs, la magie de la participation aux décisions socio-politiques de la collectivité locale? Il y a et il y a aura encore plusieurs courants de pensée et plusieurs types d'action chez les promoteurs de la télécommunautaire. Voyons voir - D'abord ceux qui s'inspirent du

concept d'accessibilité des citoyens aux canaux publics de communication. C'est la philosophie de base qui guide toute l'action gouvernementale, depuis la publication du Livre Vert de l'ancien ministre des communications Jean-Paul L'Allier de 1971. Les ondes électriques sont la propriété de tous; s'il existe des grandes chaînes de télévision nationales assurant le service de base, il faut également des canaux subsidiaires pour l'expression des communautés locales et régionales. Jusque là, il n'y a rien à redire sur la logique de l'extension du concept de communication publique, sinon que l'échange communicationnelle fonctionne à un tout autre niveau selon qu'il s'agit d'une masse d'individus anonymes définie comme collectivité nationale, ou d'une communauté territoriale identifiée comme telle, ou d'un petit groupe d'individus ayant des intérêts communs.

L'extension du concept de communication de masse à une communauté rurale ou semi urbaine est abusive. Les media de masse fonctionnent comme un système clos et il est impossible d'en modifier les composantes d'une façon significative. La TV devient plus "participative" lorsqu'elle met en ondes des quiz avec plus de prix de présence, comme "The price is right", des soirées d'amateurs du genre "Les Tânnants" au canal 10 (Montréal) ou de grands dossiers politiques comme le 60 à Radio Canada. La télécommunautaire n'a peut-être pas fait autre chose que du minétisme de la TV de masse, réussissant tout au plus à reproduire sous le mode artisanal les modèles de la diffusion grand public. Elle n'a pas réussi sur une base permanente à générer une information locale, à susciter des débats dans les salles paroissiales, à modifier l'emprise des élites locales, à changer les mentalités et à faire cesser les querelles de clocher. On pourrait même dire plus: C'est la TV traditionnelle même en dépit de son fonctionnement centralisateur, de la passivité qu'elle engendre chez les téléspectateurs et des attitudes d'uniformisation culturelle qu'elle contribue à créer, qui a eu le plus d'influence depuis les années soixante, sur la réduction de la différence entre les modes de vie à la ville et à la campagne.

Pourquoi ne peut-on pas "ouvrir le débat" à la dimension d'une collectivité locale? L'information circule dans un village, mais sous le mode du bouche à oreille. Tout se sait, jusqu'aux plus intimes potinages, mais rien ne se déclare publiquement parce que les liens familiaux et les relations de voisinage, d'affaires et d'intérêts ne permettent pas la liberté de l'expression publique. Seuls les vedettes de la télévision et les journalistes de la grande presse sont protégés par la considération publique. Dans un village, on ne peut dénoncer le maire parce que celui-ci est votre beau-frère, votre voisin, votre associé ou votre débiteur... Par contre le maire de Montréal ou de Québec sont des personnages publics dont on connaît peu la vie privée. Tout homme politique peut-être dénoncé publiquement puisqu'il représente davantage le symbole d'une fonction sociale qu'un individu réel.

Un autre courant de pensée que l'on retrouve chez les promoteurs de la TVC est celui de l'animation sociale. Dans le centre du Québec, dans la région de Drummondville, Shawinigan et Trois-Rivières, il y eut dans les années soixante et dix ce que nous appellerons une véritable collusion des animateurs sociaux et culturels utilisant les media locaux comme outils de concientisation collective. Après quelques années d'action, parfois spectaculaire, ils ont été expulsés du milieu ou marginalisés, obligés d'aller se chercher d'autres terrains de lutte ou versant carrément dans l'organisation politique. Pourquoi? Pour les mêmes raisons énumérées plus haut, parce que le maire ou le président de la commission scolaire ou le patron de la P.M.E. locale n'est pas seulement un personnage politique. La dynamique sociale ou la dynamique de groupe ne joue pas et la video ne peut constituer une sorte de miroir parce que la communauté, par un réflexe d'auto-protection, s'organise pour faire avorter tout ce qui est susceptible de modifier l'équilibre fragile des rapports de force, et cela pour toutes sortes de raisons: démobilisation, manque de moyens financiers, absence de problèmes d'envergure - "Chez nous, il n'y a pas de pauvres, pas de conflits syndicaux, pas de luttes politiques." La grande unanimité! Qu'est-ce qu'il y a de plus serein qu'un campagnard qui sourit d'un air moqueur, clignant de l'oeil...

Voilà comment se posaient les données du problème lorsque nous avons décidé de tenter l'expérience de communication communautaire Intercom II. Le premier Intercom réalisé en novembre 1976 grâce au satellite STT avait été relativement simple à réussir, étant donné qu'il consistait davantage en une visite intercommunautaire à distance, sur les thèmes culturels suivants: présentation réciproque des institutions et des personnalités locales, coutumes et traditions, échanges de recettes de cuisine et expression des talents locaux. Lorsque l'on reçoit de la visite, on étale jamais en public les chicanes de cuisine! Mais pour une deuxième fois comment aller plus loin? Comment faire jouer la dynamique interne des oppositions à l'intérieur des communautés sans provoquer des conflits artificiels? Comment faire éclater le pouvoir des élites locales sans s'exposer à un phénomène de neutralisation prudente et insignifiante?

Voici la stratégie communicationnelle que nous avons développée. Au lieu de faire éclater les conflits à l'intérieur même de la communauté - choc qui peut être relativement brutal étant donné qu'il est amplifié par le phénomène de diffusion publique qui crée une sorte d'écho à la discussion du public-spectateur - nous avons utilisé les télécommunications (et particulièrement le satellite Hermès) pour faire rencontrer deux communautés ayant des problèmes similaires. Nous avons établi un jeu de double miroir. Voyons un peu comment cela fonctionne par un exemple concret. Dans la discussion sur les affaires municipales, il ne s'agit pas de faire que le maire et son conseil municipal affronte ses électeurs directement - toujours sous les yeux du public télé-spectateur, car n'oublions pas que dans la situation de la diffusion de masse, il y a toujours un troisième partenaire, invisible mais omniprésent. Il faut au contraire opposer les deux équipes municipales qui par un jeu très subtil parfois de complicité, parfois d'appui ou de retrait, permet l'exposition des problèmes, la comparaison des situations à l'avantage ou au désavantage de l'une ou l'autre des parties. Si on analyse les interventions, on s'aperçoit que la discussion n'est pas truquée; les problèmes de la fiscalité, du regroupement et du dégroupement municipal, de la qualité des services offerts sont discutés sans démagogie, en situant l'interdépendance du pouvoir local face au pouvoir politique central et à la bureaucratie gouvernementale.



Au niveau de la formule de production même, nous avons employé le style de téléconférence, sans animateur étranger au débat et sans scénario déterminé au préalable. Tout au plus nous avons aménagé une période de téléconférence en circuit fermé pour permettre aux participants de définir ensemble une problématique de discussion. Dans les grandes chaînes de télévision, le journaliste animateur et commentateur a souvent la prétention de représenter le public absent en posant les questions à sa place, profitant d'ailleurs de la sécurité d'être un intouchable. En situation d'échange bidirectionnelle, le téléspectateur assiste à une discussion sans fard et sans artifice où il peut très bien distinguer le jeu des rôles et des règles de fonctionnement. Dans la discussion sur les affaires municipales, le dossier présenté était relativement technique et les participants n'ont pas senti le besoin de se référer continuellement au public téléspectateur pour lui prédigérer l'information. Selon le nouveau style du reportage direct (diffusion en direct d'événements, telle la télédiffusion des débats de l'Assemblée Nationale, des commissions parlementaires, des congrès ou des colloques), l'environnement informationnel est suffisamment riche pour permettre au téléspectateur de reconstituer le contexte et d'établir sa propre grille d'interprétation.

La télécommunautaire a suscité depuis dix ans de nombreux espoirs, à ce point que l'on a rêvé d'en faire la panacée universelle de tous les maux engendrés par le système de la diffusion de masse. En regard de la fonction centralisatrice, monopolisante et uniformisante de la TV traditionnelle, on a insisté sur le caractère typiquement local de la TVC qui devenait un outil de décentralisation culturelle. Pour centrer le haut degré de spécialisation de la télévision professionnelle, on a donné comme exemple le style artisanal et on a érigé à l'état de vertu le caractère brouillon et souvent inachevé des programmes communautaires. Devant les attitudes de passivité engendrées par l'écoute massive de la télévision, on a opposé la participation rendue possible par le traitement de problèmes locaux et actuels, par l'accessibilité de tous à la production et à la programmation communautaire. C'était beaucoup demandé à la TVC, c'était vouloir répéter l'exploit de David et de Goliath.

Il y a eu un certain nombre d'expériences de télévision communautaires - qui eut d'ailleurs coûté fort peu cher en regard des crédits alloués aux grandes chaînes de télévision nationale - mais il ne s'est jamais dégagé un système viable de production, de programmation et de diffusion alternative. La TVC est trop locale pour pouvoir survivre plus longtemps que l'espace d'un engouement artificiel ou une crise passagère. Elle est trop artisanale pour permettre la détermination de nouveaux modèles de communication sociale. Généralement à travers le Québec, la télécommunautaire marque le pas depuis quelque temps, balotte constamment entre une problématique d'animation-média et son inscription dans le système de télédiffusion locale. La question globale que l'on peut poser sont les suivantes: dans quelle mesure toute l'expérimentation en télécommunautaire qui ont monopolisé tout d'espoirs et d'efforts de citoyens et de communautés risque-t-elle de s'évanouir au petit matin ou d'être récupéré par les entreprises de cablo-distribution, et les systèmes publics et privés de radio-diffusion? L'expérience Intercom est-elle significative, en fonction de la stratégie d'animation socio-culturelle, du style de production réalisée et de nécessité de l'interconnexion par satellite? Certains pourraient prétendre que l'idée de relier 2 TVC ("la télévision du pauvre") à un satellite de plusieurs millions de dollars est un luxe orgiaque, destiné à justifier socialement les sommes colossales investies par l'Etat sur la technologie lourde des télécommunications et donnant l'occasion aux universitaires de tester auprès des populations une quincaillerie communicationnelle trop sophistiquée pour le citoyen ordinaire. Voilà un train de questions lourdes de sens mais véhiculant toute une série de contradictions. Si la technologie du satellite a été développée grâce à l'argent des contribuables, on ne voit pas pourquoi les groupes de citoyens ou les communautés locales ne pourraient pas utiliser au même titre que les compagnies de téléphones ou les radiodiffuseurs et à des tarifs préférentiels. D'autre part, l'expérience Intercom est significative non pas tellement parce qu'elle a permis d'utiliser le satellite mais surtout parce qu'elle a simulé le fonctionnement de réseau intercommunautaire. En conséquence la question est vraiment de savoir quel est le rôle des télécommunications - que le signal soit transmis par lignes micro-ondes, cables ou satellite - dans l'organisation des autres locaux de production communautaire?

Sans vouloir surestimer la valeur de l'expérimentation techno-sociale Intercom, nous pouvons avancer les trois conclusions suivantes :

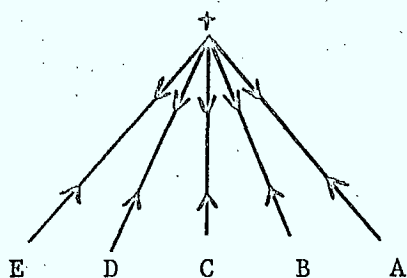
- 1- la nécessité de l'organisation en réseau des TVC
- 2- le dépassement de la problématique strictement locale (sinon rurale) par la communication inter-régionale
- 3- le renouvellement des techniques de production audio-visuelle.

### 8.1 Le réseau distribué

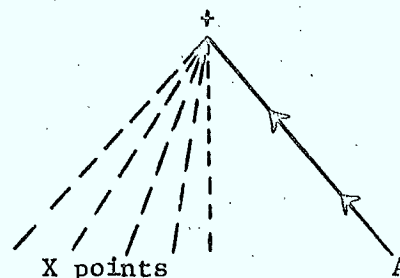
Dans le système des communications, tout se passe comme si le mouvement des media communautaires était une réaction relativement excessive à la centralisation des moyens de communication de masse : centralisation des centres de production audio-visuelle dans les métropoles et diffusion périphérique, homogénéisation des attitudes et comportements dans les contenus, urbanisation et nivellement des différences originant des identités culturelles, régionales, socio-économiques, etc. La décentralisation a eu comme conséquence une certaine balkanisation de l'action collective, accentuant davantage l'emprise des monopoles de l'information. Mais entre le système centralisé et centralisateur des mass-media et le foisonnement des TVC locales (système totalement décentralisé), il existe un moyen terme que l'on appellera l'organisation en réseau distribué; et c'est le rôle des télécommunications d'interrelier l'ensemble des centres de production, de programmation et de diffusion locaux ou régionaux. Le mouvement des media communautaires des années 60 est voué à la mort lente ou à la récupération s'il ne réussit pas à constituer la force du nombre interrelié organiquement. Les technologies d'interconnexion sont au point d'une façon générale, mais la technologie n'est pas en soi "révolutionnaire". C'est l'usage que l'on en fait. Donnons comme exemple l'utilisation des nouveaux satellites de télécommunication, du type Hermès qui permet une liaison relativement facile de plusieurs points grâce à l'utilisation d'antennes petites et mobiles. Si on met à la disposition des localités ou des organismes des antennes émettrices et réceptrices, on crée un réseau virtuel multi-point; on met en place un système d'échange interactif dont les potentialités de communication sont illimitées. Ce fut le cas lors de la première série des expériences faites grâce au satellite Hermès. Mais à mesure que le temps

passait, on sentait que les antennes devenaient de plus en plus lourdes, que les techniciens avaient tendance à les boulonner dans le béton (pour éviter qu'elles ne partent au vent!); il devenait de plus en plus difficile d'obtenir des antennes émettrices. En bref, le système de communication interactive devenait lentement un système de diffusion de masse, avec une couverture encore plus vaste, à l'échelle des régions des pays ou des continents... Voilà comment on peut inverser le bénéfice de l'innovation technologique et reproduire les anciens modèles de communication en en décuplant la portée et l'impact.

Le satellite pourrait devenir un outil important de décentralisation, à condition qu'il ne soit pas qu'un super-diffuseur, arrosant du haut des airs une région, un pays, une nation, la terre entière... Le satellite peut constituer un centre de distribution des signaux, interconnectant les multiples antennes émettrices-réceptrices dans un réseau en étoile. Chaque antenne peut se relier à un, deux ou plusieurs autres points, tantôt émetteur, tantôt récepteur. Tous les points sont par définition à égale distance. A n'importe quel moment, chaque point peut devenir autonome et émettre sur son propre territoire.

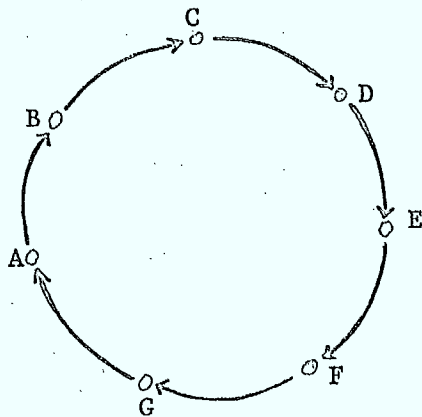


Satellite de communication interactive ou multi-point

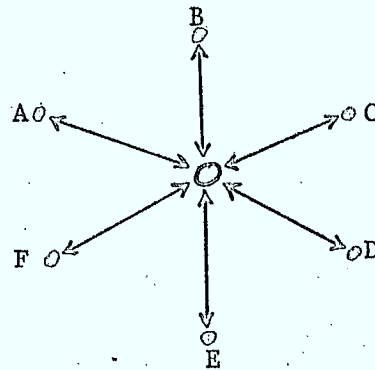


Satellite de diffusion directe ou de point à masse

Même si le satellite se prête admirablement bien à une configuration de système multi-directionnel, le réseau terrestre peut également jouer la même fonction, à des prix sûrement beaucoup plus acceptable : un réseau "en boucle" où chaque point relaye le signal au suivant, le long d'un parcours sans fin; ou un réseau "en étoile" qui permet l'interconnexion totale des points entre eux.



Le réseau "en boucle" permet de faire du bi- ou du multi-directionnel à l'aide d'un seul canal



Le réseau "en étoile" peut théoriquement interconnecter tous les points entre eux, mais les problèmes d'interconnexion se multiplient d'une façon exponentielle à mesure que les points à relier augmentent

Comme il n'est pas de notre propos de discuter les diverses options technologiques des télécommunications, disons que ce qui est important, c'est de faire en sorte que les systèmes de télécommunication rendent possible la communication intergroupe et interrégionale.

## 8.2 La communication interrégionale

Comme nous l'avons indiqué plus haut, la plupart des expériences de TV communautaires faites au Québec depuis dix ans n'ont guère dépassées la dimension strictement locale des municipalités rurales ou des quartiers urbains. C'était même dans bien des cas la justification de la nature même de l'action communautaire et le moyen de se démarquer de la TV de masse. Quoique l'on ne puisse pas sous-estimer l'importance du thème de

la décentralisation territoriale comme terrain de lutte contre le centralisme de l'état technocratique et le nivellement des mentalités par la diffusion de masse, il faut bien avouer que l'idéologie régionaliste mène à une impasse - et cela, pour plusieurs raisons :

A- L'enfermement régionaliste - Le retour problématique à la terre peut facilement être interprété comme un repliement passéiste et sécurisant vers une existence champêtre qui a été embellie dans les images d'épinal, créées de toutes pièces par les poètes et les historiens d'autrefois. L'idéologie régionaliste débouche rapidement vers un réenforcement des mentalités asservies et asservissantes, sous l'emprise des élites locales civiles et religieuses dont le pouvoir a été contesté dans l'époque moderne par les technocrates gouvernementaux, les organisateurs syndicaux et les médiateurs (journalistes, éducateurs, animateurs sociaux). Au niveau des media, la dimension strictement locale amène la folklorisation des problèmes, traités habituellement sous l'angle strictement culturel. Qu'est-ce qui distingue les habitants d'une région par rapport à une autre, les activités d'une communauté par rapport à une autre ? Le festival "des petits poissons des Chenaux", le festival de la crevette, l'artisanat, les recettes de cuisine locale, les concours de violonneux...

B- Le rural et l'urbain - Au Québec peu de gens de quarante ans sont nés dans une ville, ou si tel est le cas, l'implantation urbaine des familles ne révèle pas de plus d'une ou deux générations. Mais depuis l'après-guerre et surtout les années soixante, l'urbanisation a envahi presque tout le territoire. Le fossé entre la ville et la campagne a été pratiquement comblé, au point qu'on a dû forger un mot pour désigner les zones extra-métropolitaine - on parle de "rurbanité" pour désigner ce qui n'est pas rural, sans être totalement urbain ! Non seulement le territoire est urbanisé, les banlieues qui encerclent les villes s'étendent sur un périmètre de plusieurs dizaines de milles, mais l'organisation sociale et les mentalités culturelles sont urbaines en raison du développement des forces productives, de la technocratisation des structures et de l'extention des modes de consommation. On parle plus maintenant d'une restructuration de la vie urbaine (en terme écologique) que d'un retour à la terre.

C- L'évolution des systèmes de communication - Il est peu réaliste de poser l'hypothèse de l'éclatement des systèmes de communication de masse, sous la poussée des groupes minoritaires

ou en raison de la lourdeur et l'inefficacité de ces organismes centralisés et centralisateurs. La prolifération anarchique des media locaux ne met pas en danger le système en général; le mouvement des TVC n'a pas réussi à atteindre et à conserver la moitié de 1% de l'audience de la télévision de masse. C'est peu pour tout ce qui s'est écrit et dit sur le sujet. Si les systèmes de communication évoluent, et tel est le cas, c'est vers la bi-directionnalité (interconnexion et commutation) et vers la multidirectionnalité (média de groupe). Le concept central est celui de réseaux de communication.

En conséquence, la question principale est de se demander comment les media communautaires peuvent contribuer à modifier l'organisation et la structure des media de masse. La réponse à cette question doit être réaliste, en évitant que la télécommunicataire soit si marginale qu'elle ne soit qu'un laboratoire d'universitaires ou de politiciens. D'autre part, il ne faudrait pas que son développement aille à contre-courant de l'évolution prévisible des systèmes de communication : sinon il est à parier que l'on tombe dans l'utopie pure.

Si on traduit le modèle de l'occupation du territoire et de l'organisation sociale en terme de modèle de communication, on constate que la concentration urbaine crée une force gravitationnelle, directement proportionnelle à la densité de la population. Plus on s'éloigne du centre, plus on s'appauvrit. Dans les pays développés, c'est la fameuse "ceinture de pauvreté" qui entoure les villes : chez-nous, c'est le maintien plus ou moins artificiel des régions périphériques par des programmes d'aide sociale, de soutien de l'emploi, de subventions pour combler les "disparités régionales". Bien que l'on pourrait croire que les systèmes actuels de télécommunication qui annulent les distances eussent pu contribuer à permettre l'occupation homogène du territoire, il est maintenant évident que le développement technologique n'a fait qu'accentuer la concentration. De même, les télécommunications ne réduisent pas la circulation automobile. Ces deux phénomènes sont parallèles ou mieux, ont un effet de renforcement l'un sur l'autre. Les systèmes de communication sont construits en étoile. Les régions périphériques communiquent entre elles par l'intermédiaire du centre, qui joue le rôle de centre de distribution. Tout le monde sait maintenant que les media de masse ne favorisent pas la vie communautaire, mais contribuent plutôt à l'isolement des individus qui n'est que le résultat de l'identification anonyme.

Par contre, si on pense à un processus de régionalisation, il ne faut pas rêver d'une structuration pyramidale parfaitement symétrique où s'intègrent verticalement le niveau local, le

niveau régional et niveau national - selon à peu près le principe des poupées russes ! Il existe non seulement une communication de type verticale à fonction d'intégration et de coordination, mais une interrelation de type horizontale où communication spécialisée qui a pour fonction de retrouver des partenaires et de former des alliances. Pour parler plus concrètement, si le comté va jouer le rôle d'intégration et de contrôle local et par le fait même devra posséder des moyens de diffusion et de discussion territoriales : il devrait se créer de multiples réseaux de C.L.S.C., de commissions scolaires, de maisons de la culture, de comités d'environnement, de centres sportifs, de télévisions communautaires ou de maison de média, de cliniques juridiques, etc. La région ne réussit jamais à enfermer dans un territoire limité géographiquement les individus, les groupes et les organisations qui la composent. Il y a un sentiment d'appartenance à une collectivité, mais il y a également une propension irréversible à la découverte de d'autres solidarités en dehors de son groupe, à l'échange interrégionale. Il existe de multiples réseaux de communication qui composent la dynamique sociale (de type parentale, générationnel, institutionnel, des communautés d'intérêt, des associations de loisirs et de culture, de groupes de solidarité politique et de revendication, etc.). Dans une politique d'aménagement et d'occupation du territoire, c'est le tissu de ces relations d'interdépendance qu'il faut protéger et organiser si on veut éviter la grande saignée de la campagne vers la cité.

Entre le centralisme des mass-média et le régionalisme folklorique et éclaté, il y a place pour la décentralisation des moyens de communication que l'on peut décrire comme suit :

- . horizontalisation des relations entre les individus, les groupes et les communautés
- . segmentation des intérêts qui respectent la diversité des intérêts et des activités humaines
- . développement des media de groupe (multidirectionnalité) et des relations de groupe à groupe par des échanges interactifs (interliaison des centres et interconnexion des réseaux).

### 8.3 Techniques de production audio-visuelle interactive

Le modèle de la production télévisuelle classique est si prégnant que la télécommunautaire est facilement tombée dans le mimétisme de sa grande soeur aînée ! L'attraction du public de masse est telle que vingt ans de recherche d'une armée de



sociologues, de sémiologues et de psychologues n'ont pu percer le secret de la recette-miracle. Au delà de la traditionnelle définition de la télévision en terme d'information, de divertissement et d'éducation, on peut parler du petit écran comme "l'autel sacré de notre société laïcisée"(1). Blumler et Katz décrivent les attentes des téléspectateurs dans les termes suivants :

1- la diversion, c'est-à-dire l'évasion des contraintes de la routine et la réduction des tensions émotives

2- les relations interpersonnelles ou la recherche de substitution de compagnonnage

3- la recherche de l'identité personnelle : l'exploration personnelle de la réalité et de l'environnement social et le renforcement de ses valeurs personnelles, dans le cas par exemple des individus seuls, divorcés ou sans travail

4- la surveillance, c'est-à-dire le contrôle normatif des valeurs véhiculées par le corps social et traduites par la télévision (2).

Cette problématique de la gratification est intéressante, parce qu'elle renverse les propositions classiques des études sur l'audience; on ne se demande plus quel est l'impact de la télévision sur le comportement des individus, mais plutôt quel rôle joue la télévision, à quel fonction sociale répond-elle.

Comme on peut le constater, la télécommunautaire ne peut pas simplement se contenter, pour exister, de faire de l'information locale ou de faire des concours d'amateur. Allons plus loin; il y a toute chance que les mécanismes qui rendent la TV de masse si captivante (au sens étymologique du terme) ne joue plus à une échelle inférieure - au niveau local. Donnons un petit exemple : l'information locale a besoin de prendre une dimension nationale, avant d'avoir un impact sur la communauté locale d'où elle origine. Au début des années 70, il a fallu que les organisateurs des Opérations Dignité du Bas St-Laurent et de la Gaspésie viennent faire une conférence de presse sur la Colline Parlementaire à Québec pour que les journaux locaux commencent à couvrir sérieusement toute l'activité d'animation et de revendication populaire du milieu.

Dans l'expérience Intercom II, nous avons voulu expérimenter des techniques de production directe, transposant avec le moins de retouche toute la dynamique d'une discussion de

1. Voir l'article de J.P. Desaulniers, "Le mysticisme télévisuel".
2. Communication livrée par Claude Gousse de Multi Reso au Congrès sur la recherche en télévision, maison TRESTLER, nov. 1979.

groupe en situation de téléconférence. L'étude de contenu de Claude-Yves Charron dans le présent rapport montre bien que l'émission la plus intéressante est celle où joue à plein tous les mécanismes de la vie de groupe (confrontation, prise du leadership, compétition, équilibre et déséquilibre de l'échange communicationnel, interaction symétrique ou complémentaire) - selon les caractéristiques décrites par l'Ecole de Palo Alto dans "la pragmatique de la communication"(1). Peu ou pas d'animation, pas de montage et à peu près pas de scénario établi avant - sinon la détermination au préalable d'un ordre du jour, et la rencontre via une téléconférence en circuit fermé des protagonistes, bref une ligne ouverte à plusieurs.

A date, nous pouvons déposer comme hypothèse de travail qu'à la communication interrégionale et multidirectionnelle (de groupe) doit correspondre des méthodes de production audiovisuelle qui ne soit pas celle de la diffusion de masse, comme les lignes ouvertes correspondent mieux à la radio de maintenant que la production en studio et en différé de la radio de 1950.

---

1. Watzlawick, Jackson et alii, une logique de la communication, aux Editions du Seuil, Paris, 1972.



A l'intérieur de la régie (St-Raymond de Portneuf).  
De gauche à droite : J.P. Lafrance, N. Buono,  
J.P. Masse.  
A l'avant, le technicien Marc André Pelletier.



Mise au point en studio.

## PROJET INTERCOM II

Téléconférence - Buckingham - St-Raymond  
 Transcription du dialogue  
 Samedi, 11 novembre 1978  
 14 h 00 à 16 h 30

Buckingham

SUJET : Histoire

Participants

- Mme Boucher : B
- André : A
- Pierre-Louis Lapointe
- Pierre-Paul Séguin
- David Bastien
- Patrick Ryan

Contenu

- Description de la ville avec vidéo
- Situation de la ville géographiquement
- Grandes dates historiques
- Débuts des industries
- Histoire des industries
- Grands événements
- Première guerre
- Grande dépression
- Deuxième guerre
- Grands personnages

Repérage vidéographique

- 2-101
- 2-102
- 2-103
- 2-104
- 2-105

St-Raymond

SUJET : Histoire

Participants

- René Paquette : R
- Sylvie : S
- Normand Genoist
- Mme Smith
- Rosaire D. Plamondon
- Denis Plamondon
- Jacquelin Morin

Contenu

- Description de la région
- Programmation à venir et musiciens
- Situation de la ville géographiquement
- Débuts de la ville (expériences)
- Histoire des industries
- Intermède musical
- Grands événements
- Grands personnages
- Sport et vie culturelle
- Intermède musical

Repérage vidéographique

- 2-101
- 2-102
- 2-103
- 2-104
- 2-105

René Bonjour André.

André Oui bonjour, qui est-ce qui parle présentement?

René C'est René, le président de la TVC. Tu m'entends bien?

André Bonjour René. Est-ce que nous sommes en ondes présentement? Est-ce que tout fonctionne assez bien?

René Oui, tout fonctionne à merveille.

André Je vois que notre retour d'image à nous semble être assez bien, du moins; ça bouge un petit peu sur le moniteur ici, par contre, je ne sais pas si ça peut se régler avec le temps ou si c'est simplement le moniteur qui est devant nous qui bouge. De toutes façons, c'est pas bien grave, l'image semble assez bien quand même.

René Nous autres on a pas reçu l'image encore ici.

André Vous n'avez pas l'image encore?

René Non.

André Présentement, c'est la nôtre qui est de retour, de toutes façons, ici à Buckingham. S'il y a des gens qui sont à l'écoute présentement, c'est bien ça, c'est notre image. Donc, c'est pas grave. Si les gens qui sont à l'écoute présentement, comme vous le constatez, bien voici René. Nous avons ton image René.

René Oui, nous autres aussi.

André Bon, c'est parfait.

René Alors bonjour.

André Bonjour.

Sylvie Bonjour André, bonjour madame Boucher.

Mme Boucher Bonjour mademoiselle, madame, je ne sais pas?

André C'est mademoiselle, si je ne me trompe pas; c'est Sylvie. C'est ça. Donc on pourrait, peut-être, tout de suite l'inviter, Sylvie, en souhaitant bonjour à tout ce beau monde qui est à l'écoute présentement, qui a patienté pour quelques instants parce que quand même nous étions supposés être en ondes depuis lh.30. Et vous croiriez pas ce qui vient d'arriver, je pense qu'on vient de passer en couleur. Je ne sais pas comment? Mais en tous les cas!

Donc tous les gens de Buckingham et de St-Raymond de Portneuf, il va s'en dire qu'on vous souhaite la bienvenue à cette présentation. C'est la deuxième phase du projet INTERCOM Buckingham et St-Raymond. Et on vous remercie beaucoup d'avoir été aussi patients pour nous attendre comme ça parce qu'on est au moins une demie heure en retard. Alors ce sont des problèmes techniques qui sont survenus et puis une fois que tout ça s'est réglé, on peut passer tout de suite au contenu et c'est là que ça s'avère des plus intéressant. Alors, Sylvie, je te cède un petit peu la parole de ton côté parce que c'est toi qui est la coordonnatrice, un petit peu, de la programmation à St-Raymond.

Sylvie

Alors je vais souhaiter la bienvenue à tout le monde qui est présent à Buckingham et à St-Raymond. C'est une expérience passionnante qu'on va vivre dans quelques instants. Pour la deuxième fois, mais cette fois-ci, on va aller un peu plus loin dans le contenu. Et puis monsieur René Paquette, ici à St-Raymond, et madame Boucher à Buckingham vont nous parler un peu plus de la situation dans la ville et de la situation aussi de la télévision communautaire. Alors je cède la parole à René Paquette peut-être.

René

O.K., alors bonjour aux gens de Buckingham, tout spécialement ma collègue madame Boucher parce qu'on vit à peu près tous les deux les mêmes problèmes depuis quelques semaines: il y a des problèmes que je pense qu'on s'entend, on sait de quoi l'on veut parler. Alors la TVC de St-Raymond existe depuis novembre 70. Elle a été fondée par monsieur Marcellaire Plamondon de St-Raymond. Alors ça me fait plaisir également de dire qu'on aura dans l'émission cet après-midi le père de Marcellaire qui a été notre président fondateur de TVC. Depuis quelques années, on essaie quand même de se redéfinir assez continuellement. Cette année, la TVC de St-Raymond prend une orientation assez radicale. D'ailleurs, je pense qu'en acceptant de collaborer avec le projet de l'Université du Québec, ça prouve un peu le sens que la TVC veut s'orienter. Je voudrais au tout début de ces émissions aussi féliciter d'une façon toute spéciale le cablo de qui on reçoit toute la collaboration désirée. Puis plus spécialement Marc-André Pelletier, le technicien ici, puis je pense que c'est un peu grâce à lui qu'on peut réaliser toutes ces émissions là. Alors ça me fait plaisir de souhaiter de parler de cette collaboration là, puis je pense que si on ne l'avait pas il serait très difficile d'opérer cette TVC. Alors les problèmes: la TVC de St-Raymond vit quelques problèmes cette année; on était, un peu comme Buckingham, subventionné depuis quelques années pour opérer la TVC. Alors cette année on vient de recevoir l'affreuse nouvelle qu'on aurait plus de subventions. Alors ça veut pas dire que notre action va s'arrêter là. J'aurai certainement l'occasion d'en reparler avec madame Boucher, à savoir l'orientation que l'on prendra face à ce problème là. Cela situe en gros la TVC de St-Raymond. J'aimerais entendre de Mme Boucher également un peu l'historique de votre TVC à Buckingham.

Mme Boucher

Bonjour, il me fait plaisir au nom de l'administration du canal 5 et en mon nom personnel de souhaiter la bienvenue aux gens de St-Raymond, le bureau de l'administration de leur canal aussi, et à toute la population de St-Raymond et nous notre émission communautaire a commencé en 1972 et c'est un jeune prêtre qui a commencé cela qui est dans la région et puis c'est

mon neveu, le garçon à mon frère, et puis depuis ça a progressé beaucoup, il y a eu des années qui ont eu des problèmes comme partout ailleurs, mais là ça a l'air que ça va très bien et puis notre programmation est assez bonne, nous sommes en ondes tous les jours, tous les soirs et puis 5 jours par semaine l'hiver et 4 jours par semaine l'été, et toute la population collabore avec la TVC ensuite nous avons des programmes de tous les clubs sociaux, même les gens d'en dehors un peu collaborent avec le canal 5. Nous allons parler du problème de subvention par le gouvernement, nous allons parler de ce problème là, nous autres cette année on a eu la même chose, ça nous a été refusé, on a fait des démarches, on espère que cela va se régler puis je ne sais pas quand cela se règlera mais en tous les cas, on espère que cela va se régler avant longtemps, parce que l'on ne croyait pas que cela était une TVC mais si on vient aux sources, ils vont s'apercevoir que cela est réellement une TVC et puis que tout le monde y prend part. Je ne sais pas si vous avez d'autres questions à me demander sur cela.

André      Ça résume passablement la situation chez nous autant qu'à St-Raymond de Portneuf présentement puis si jamais quelqu'un qui veut dire que ces 2 TVC ne sont pas communautaires on pourra très très bien leur situer cela, j'ai l'impression.

René        Je pense que André, je serai bien heureux que notre émission soit capter à certains endroits qui pourraient nous aider.

André        Notamment au Ministère des Communications à Québec.

Sylvie      Alors merci beaucoup Mme Boucher, vous nous avez bien situé sur votre situation et puis André peut-être que tu pourrais nous donner plus de détails sur le thème que nous allons développer pendant 2 semaines.

André        O.K., il faut résumer encore la situation, c'est que nous avons la programmation de cet après-midi et ce soir est la même, aux mêmes heures à compter de samedi prochain aussi, en espérant que nous serons à l'heure ces fois là. Cette année nous avons pensé de rajouter à la programmation, pour ceux qui se rappellent de phase I, INTERCOM Buck, - St-Raymond, nous avons parlé un petit peu de toutes sortes de choses, bien intéressantes autant les unes que les autres, par contre c'était un petit peu format rencontre entre les deux municipalités, alors que cette année on a pensé situer les deux endroits dans une question que nous nous avons nié, entre parenthèses, la ville de Buckingham, la ville de St-Raymond face à la régionalisation. Donc tous les aspects qui vont être traités au cours de ces émissions qui s'en viennent, auraient un aspect régional. Disons que l'on parlera de la ville de Buck. mais dans toutes ses structures. On parle de CLSC. Hier un CLSC, c'est une structure bien régionale parce que cela regroupe un paquet de municipalités. C'est la même chose pour Buckingham: au niveau de la municipalité de tout l'Outaouais, puis comme cela on pourrait y aller d'émission en émission et puis c'est la façon dont on va procéder. Il va toujours y avoir une partie de l'émission où on parle de chez nous comme tel, mais on va toujours situer cela face à une régionalisation. Donc il faut se mettre cela en tête, évidemment cet après-midi on ne va pas parler tellement

de régionalisation parce que évidemment on va parler de l'historique, mais il y aura quand même des bons points qui nous apporteront cela, qui vont nous situer pour ces émissions qui vont nous arriver d'aujourd'hui disons, parce que cet après-midi on parle d'hier. Alors c'est un petit jeu cela, le thème qui nous a été confié, le mandat de parler de régionalisation, c'est ainsi que cela le résume un jeu, j'espère que les gens ont bien compris, c'est en termes bien simples parce que l'on voulait que tout le monde soit bien au courant de ce qui va se jouer pendant ces prochaines heures de programmation, donc je pense que tout de suite cela met fin à ce thème de régionalisation mais je pense que Sylvie pourrait peut-être maintenant nous résumer la situation des émissions. Quelle sorte d'émissions nous allons voir toujours sous ce thème de régionalisation.

Sylvie Oui bon, alors cet après-midi comme André le disait, on retourne en arrière avec l'historique et puis ce soir on va continuer avec le regroupement municipal de 8h. à 10h. et samedi prochain dans l'après-midi aux mêmes heures que présentement, on va retrouver les loisirs, les développements économiques, la santé, et puis le soir le regroupement scolaire. Maintenant André vous avez je crois un vidéo à nous passer pour nous situer sur votre ville.

André C'est ça, cela ne veut pas dire néanmoins qu'à St-Raymond, la semaine prochaine on prendra un petit bout de temps pour avoir des images de chez-vous. Alors c'est un petit document qu'on a préparé parce que l'on veut situer les gens face à tous les problèmes dont on va parler dont, ce soir, la vie municipale. Vous allez comprendre que l'on parle souvent de municipalité différente. Nous on a des noms, on s'appelle Buckingham, c'est le nom dont vous avez entendu parler. Mais nous on appelle cela Buckingham regroupé, c'est à cause qu'il y a eu un certain regroupement, deuxièmement cela va être traité ce soir, mais il y a plusieurs municipalités ou anciennes municipalités qui font partie de ce regroupement là. Donc, pour vous, on a fait un petit vidéo pour vous montrer un petit peu et vous décrire en même temps en quoi cela consiste le territoire de Buckingham comme tel. Alors le technicien est-ce qu'on est prêt pour passer le film? Alors nous allons commencer par les images que nous allons vous présenter.

BANDE VIDEO ET DESCRIPTION SONORE DE L'ANIMATEUR ANDRE  
ENVIRON 5 MINUTES  
(Images de la région et description de ce que l'on voit)

André De notre côté cela situe un peu Buckingham face à quelques images qu'on a voulu vous présenter cela ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas d'autres dans un prochain temps, mais je pense qu'on a déjà pris un petit bout de temps au début de l'émission pour faire les textes et pour cela également, maintenant, il faudrait peut-être céder la parole à quelques-unes des personnes qui sont avec nous en studio pour la question de l'historique, c'est bien important de savoir qu'est-ce qu'on a aujourd'hui, bien c'est à cause de quoi. Donc ... oui, Sylvie.

Sylvie Je m'excuse, maintenant même si on a pas de petit vidéo à vous présenter, René vous situerait peut-être un petit peu sur la ville.



André C'est parfait, on y va.

René Merci André pour le vidéo, je pense que d'après les images que l'on a vues Buckingham ressemble beaucoup à St-Raymond au niveau paysages et toutes ces choses là, on semble se rapprocher beaucoup. Alors, pour les gens de Buckingham, St-Raymond est situé à environ une quarantaine de milles de la ville de Québec, on est ici dans un centre rural, on a une population d'environ 7200 personnes dont 3500 personnes dans la ville de St-Raymond et 3700 dans la paroisse de St-Raymond alors ici le phénomène un peu spécial que l'on a, la ville de St-Raymond a un territoire très restreint à comparer à la ville de St-Raymond, sans que ce soit des chiffres réellement valables, mais pour se situer St-Raymond a à peu près un territoire de 1 mille  $\frac{1}{2}$  carré et la paroisse de St-Raymond environ 250 milles carrés. Alors cela explique un peu certains phénomènes qui peuvent se produire et qu'on aura l'occasion de discuter au courant des émissions. Alors, St-Raymond, même en région rurale est très bien organisée, au niveau de l'éducation nous avons une polyvalente aussi, un hôpital pour les malades à long terme, puis cet hôpital également sert pour des cas d'urgence; au niveau du CLSC, on a un CLSC à St-Marc des Camilliers qui est situé environ à une trentaine de milles de St-Raymond de Portneuf, premier problème d'ici; de St-Raymond, on peut pas dire que l'on en a beaucoup, peut-être qu'il faudrait féliciter nos autorités parce qu'en réalité, des gros problèmes, il n'en existe pas tellement. Je pense que tout le monde collabore ici et ça va assez bien. La situation au niveau du travail, on peut dire qu'il y a environ 90% des gens qui travaillent ici, on vit beaucoup des industries de la forêt, dans le domaine de l'agriculture, puis on commence déjà à avoir des gens ... St-Raymond devient un peu aussi une région domiciliaire. Cet après-midi on aura l'occasion de revenir sur tous ces points là, puis avant de passer dans l'historique, je voudrais avant de terminer, souhaiter le meilleur des succès, à nos amis de l'Université du Québec, Jean-Pierre Masse et Jean-Pierre Deslauniers également à Claude Yves à Buckingham. A tous ces gens-là meilleur succès dans vos émissions puis je voudrais aussi, avant de quitter remercier chaleureusement tous les gens de St-Raymond qui ont bien voulu participer à ces émissions là. On était assez nouveau, Sylvie et moi dans la TVC, puis je pense que la participation des gens de St-Raymond, dans le peu de temps que l'on avait, c'est quand même quelque chose de très appréciable puis je voudrais remercier tous ces gens là qui vont collaborer dans les 15 prochaines journées à ces émissions là. Bonjour André ainsi qu'à madame Boucher; puis Mme Boucher j'espère qu'on aura l'occasion de reparler ensemble probablement des procédures ou de la marche à suivre que l'on pourra prendre conjointement face à nos petits problèmes.

Sylvie Merci beaucoup René, je vais vous donner la programmation pour vous faire patienter un petit peu, alors on va avoir l'historique cet après-midi avec le regroupement municipal de 8h. à 10h. samedi prochain le 18, les loisirs, l'économisme, le développement économique et la santé, dans l'après-midi de 1h.30 à 4h.30 et le soir le regroupement scolaire de 8h. à 10h. Maintenant, on a 2 artistes amateurs en studio qui vont nous jouer du tambour et de l'accordéon, c'est M. Armand Moran et Roland Genoist. Ils font une bonne équipe les 2 ensemble, cela va nous distraire en attendant la partie chaude. Ca va André.

André On vous cède l'antenne pour cela, cela va nous permettre ainsi de faire entrer des gens en studio pour la prochaine partie de l'historique.

Sylvie Ca va! Merci.

SHOW DES MUSICIENS DE ST-RAYMOND : 4 minutes.

P.L. Lapointe Bon, alors je me présente, pour commencer, je suis Pierre-Louis Lapointe, je suis historien régional, et on m'a demandé d'être animateur du groupe de discussion cet après-midi. Je vais commencer par vous présenter les gens qui sont ici en studio, autour de la table. Il y a M. Pierre-Paul Séguin qui représente si on veut bien Masson, il va représenter le point de vue de Masson surtout; suivant ici, il y a M. David Bastien, suivante Mme Boucher, non la moindre, qui a été extrêmement active dans des organisations de la ville de Buckingham depuis de nombreuses années, et qui pourra nous faire part de ce qu'elle a vécu comme histoire. Et il y a M. Patrick Ryan qui est au bout de la table et qui malheureusement devra nous quitter un peu plus vite mais qui est reconnu pour avoir écrit l'histoire de Buckingham. Il a fait une thèse il y a de nombreuses années sur l'histoire de Buckingham jusqu'à 1900. Alors maintenant je crois qu'il serait peut-être intéressant de demander à Normand Genoist de présenter les gens qui sont autour de la table chez-vous.

Normand Genoist Bon O.K., alors, Pierre, si j'ai bien compris ton nom c'est Pierre-Louis, est-ce qu'on dit le nom au complet habituellement ?

P.L. Lapointe Ah! Appelle-moi Pierre !

N. Genoist Ou je t'appelle ti-Pierre ou ti-Louis!

P.L. Lapointe Ou ti-Louis!

N. Genoist Bon O.K. Alors moi je présente mon monde ici. J'ai à mes côtés Mme Smith, qui a été ici à St-Raymond longtemps maître d'orgue, qui a vécu ici depuis toujours la culture tout près des gens et qui a enseigné le piano à ces gens là. Alors je pense que Mme Smith pourra nous raconter des expériences assez extraordinaires sur les gens d'ici. Egalement si on suit, M. Jacquelin Morin qui est un des grands sportifs de la place ici, reconnu par tout le monde comme tel et puis qui a vécu aussi dans le sport de grandes expériences qu'il pourra nous relater. Nous avons également le père de M. Marcellaire Plamondon, M. Rosaire D. Plamondon qui lui a toujours eu un lien entre Pacome et St-Raymond, ayant son bureau dans la ville et sa résidence dans la paroisse, puis qui a vécu de très près l'histoire de St-Raymond, puis qui a toujours été très intéressé par toutes ces choses là. Alors sans doute que M. Plamondon aura des choses très intéressantes à nous dire. Nous avons également sur le panel, Denis Plamondon qui servira avec moi d'animateur et d'intervenant. Alors ça c'est notre équipe. Alors on peut retourner là-bas ?

P.L. Lapointe Oui, alors je te remercie Normand pour la présentation des gens qui sont en studio chez-vous. Alors je crois que pour situer les gens des 2 municipalités, des 2 régions, il s'agirait de seulement mentionner que St-Raymond de Portneuf c'est près de Québec, et

c'est à peu près à 35 milles au nord-ouest de Québec. Tandis que nous, à Buckingham, on sait que Buckingham est à peu près 20-22 milles, en kilomètre cela fait 40-43 kilomètres d'Ottawa, de la capitale fédérale. Il faut dire que l'on a vécu depuis quelques années un regroupement, regroupement d'à peu près 8 anciennes municipalités. Du rural, et du urbain. Alors je crois que si on fait, à partir de la carte, un survol rapide on s'aperçoit que les anciennes municipalités qui composent ce Buckingham regroupé, c'est en partant du Nord, Notre-Dame de la Salette, ensuite plus au sud nous avons Buckingham canton, Buckingham sud, l'ancien Buckingham ville, et au sud de cela nous avons Masson et à l'ouest, au sud-ouest, nous avons l'ancienne municipalité d'Anger. Il y a d'autres petites municipalités que je ne mentionne pas mais c'est l'essentiel. Il y a Masson au sud, Buckingham, Notre-Dame de la Salette qui s'enchaînent du sud au nord. Alors j'espère que cela situe pour les gens de Portneuf, l'emplacement, ce qu'est notre région; on peut le voir, maintenant la carte est à l'écran et vous pouvez voir comment Buckingham regroupé occupe toute la région sud de la rivière du Lièvre, qui se jette, c'est une petite rivière, une rivière quand même assez importante qui se jette dans la rivière des Outaouais. Alors, c'est très long et immense comme territoire.

- N. Genoist                    Bon ça va, est-ce que tu préfères que je fasse la même chose ici?
- P.L. Lapointe                Bon alors je pense que se serait intéressant que vous fassiez la même chose pour nous situer Portneuf.
- N. Genoist                    Bon alors tu l'as dit tantôt que St-Raymond était situé à 35 milles, quelque chose comme 55 ou 65 kilomètres à l'ouest de Québec. Je ne sais pas actuellement si vous voyez la carte; on a dessiné une carte pour que ça soit plus clair parce que cela nous semblait un petit peu difficile à expliquer sur les cartes que l'on avait ici. Est-ce que vous voyez la carte?
- P.L. Lapointe                Pas tellement, c'est pas très clair.
- N. Genoist                    Ca va s'en venir là. Est-ce que cela s'éclaircie ou non?
- P.L. Lapointe                Bien, c'est très pâle alors c'est ce qui est embêtant pour nous. Bon c'était mieux à un moment donné.
- N. Genoist                    Bon, cela va venir là, il faut changer une lumière.
- P.L. Lapointe                Ah. Bon.
- (?)                              En attendant on peut dire que St-Raymond s'est situé à quelque chose comme 40 milles de Québec, vers le nord-ouest. Vous avez l'image là?

- P.L. Lapointe Non là, là on l'avait presque, là, bon, là ça y est, c'est clair.
- N. Genoist Donc cela peut aller?
- P.L. Lapointe Oui.
- N. Genoist Alors vous avez en plein centre, St-Raymond, le rond, ce qui est encerclé. C'est à peu près le territoire de St-Raymond. La ville de St-Raymond qui a 1.9 mille<sup>c</sup> et la paroisse de St-Raymond qui a quelque chose comme 250 m<sup>c</sup>. Le bassin de population dans lequel euh., qui évolue, surtout à St-Raymond c'est St-Léonard et Rivière-à-Pierre. Ce qui fait de très grands espaces. St-Raymond se veut délimité jusqu'au parc des Laurentides, puis toute la zone du haut, les clubs de chasse et pêche là, qui est maintenant déclubé, mais originalement pour nous cela a toujours été des clubs de chasse et pêche et des coupes de bois. Alors tout le secteur du haut. En fait c'est un secteur entièrement forestier ou rempli de rivières, rempli de lacs, de très beaux lacs d'ailleurs, qui font le plaisir des chasseurs et des pêcheurs de toute la région de Québec, même d'ailleurs. St-Raymond en fait est situé à 30 kilomètres du fleuve St-Laurent. Le fleuve est juste en bas de la carte ici, du dessin, la ville de Québec est dans le coin en bas, puis St-Raymond est à la hauteur de Neuville. Alors quand on suit le fleuve, St-Raymond est à la hauteur de Neuville. A l'autre extrémité on s'en va vers Trois-Rivières, vers Donaconna d'abord, vers Trois-Rivières ensuite. Les places environnantes c'est Duchesnay qui est bien connu, St-Aïon forestière du ministère des terres et forêts, Ste-Catherine, ensuite Pont-Rouge qui est peut-être le regroupement qui est le plus fier de St-Raymond et puis St-Basile. En fait cela c'est tout le secteur ici de St-Raymond, le nord du comté de Portneuf. Alors St-Raymond on est en plein milieu de cela.
- P.L. Lapointe Bon. Alors cela nous présente de façon très claire la situation de St-Raymond, du point de vue géographique. Alors, on pourrait peut-être maintenant passer, si on veut, aux grandes dates; tout simplement quelles sont les grandes dates qui ont amenées la constitution du Buckingham regroupé que l'on connaît aujourd'hui. Alors je vais demander à M. Séguin de nous dire quelques mots au sujet de ces grandes dates. Les dates de création des premières municipalités qui ont formées et qui forment maintenant le grand Buckingham.
- P.P. Séguin Bon disons qu'au début, là, le canton de Buckingham qui fut érigé en 1799, ça c'est l'ensemble présentement du Buckingham regroupé et c'est en 1845 que la municipalité du canton là, le 1er juillet 1845, a été comme ville. Là si on fait suite de cela, on passe au secteur Buckingham qui fut érigé le 13 février 1855 et incorporé en ville en 1900. On parle toujours du secteur, le premier curé du secteur fut le vénéré

John Brady qui s'établit en permanence en 1840 et puis qu'est-ce qui a amené la ville de Buckingham, c'est le commerce du bois par des messieurs Biglow et Bowman qui a donné naissance à la ville de Buckingham. Ensuite passant à la paroisse de l'Ange Gardien qui fut érigée en 1881, bien que le premier curé y fut installé seulement en 1871. Par ordre ethnologique, c'est le village de Masson, ensuite qui fut érigé en 1897 et le premier curé est établi en 1889. Et puis c'est Notre-Dame de la Salette en 1906 et la paroisse d'Anger en 1915, donc là cela donne la somme de tous les endroits qui fait partie du grand Buckingham présentement. Donc, ça a débuté en 1855 et la dernière qui a été établie c'est 1915, qui est la paroisse d'Anger.

P.L. Lapointe

Alors ça, il faut le dire pour compléter ce que M. Séguin dit, que se sont les structures administratives, les structures municipales qui ont été créés. Parce que il reste que si on se pose la question suivante: Quand est-ce que c'est que les premières personnes sont venues s'établir ici, les premiers pionniers, leurs arrivées, leurs installations, on recule à la période de 1823, 1825, les premiers arrivants sur la Lièvre, dans la région de Buckingham. Alors je pense qu'il serait intéressant ici, pour nous, on pourra faire une présentation de ces premiers moments, c'est-à-dire, historiquement de l'arrivée de ces premiers pionniers, et ensuite on vous passera la parole, chez vous, pour qu'on puisse entendre parler de ces mêmes débuts à Portneuf. Alors je pourrais peut-être demander à M. Ryan, qui a fait l'histoire de Buckingham, pour le 19e siècle, de nous dire comment est-ce que cela a commencé Buckingham, puis les premiers arrivés, comment que cela s'est présenté, comme situation de la colonisation ici.

Patrick Ryan

Les premiers arrivés ici, c'est environ en 1823, ils sont venus parce qu'il y avait bien du bois dans le district puis ils avaient besoin du bois pour l'Angleterre, ensuite de cela ils se sont établis ici. La population dans les premiers temps jusqu'en à peu près 1851 il y avait à peu près 200 personnes à Buckingham. La population a toujours grandi, ils ont bâti des moulins à scie. Quand le marché était bon pour le bois, il y avait d'autre monde qui était arrivé. Dans les premiers temps c'était surtout des Anglais qui ont habité le district ici, mais avec le temps, pas des Anglais, je veux dire des Irlandais puis des Écossais puis des Anglais qui sont venus ici. Aussi des Français, et en 1850 il y avait plus de Français que d'Anglais depuis ce temps là. En 1900, disons la population de la ville était rendue à 2500. En 1966 on était à peu près à 7000, aujourd'hui, la ville de Buckingham, cela veut dire la vieille ville de Buckingham, on a une population à peu près de 10000 personnes. L'industrie, ici à Buckingham, c'est un moulin à papier puis un moulin de chimique. Depuis les derniers 10 ans, la population est pas mal stabilisée.

(?)

Alors. Merci M. Ryan.

P. Ryan

Je veux dire aussi qu'il y a bien de la population de Buckingham qui voyage à Ottawa et qui travaille dans le gouvernement fédéral à Ottawa, puis dans la construction aussi à Ottawa.

P.L. Lapointe

Alors en fait ce que vous dites-là c'est que Buckingham est un peu une ville-dortoir jusqu'à un certain point pour ce qui est du nombre de personnes qui vont de plus en plus travailler vers Ottawa et Hull. Maintenant si on revient quelques secondes sur les premiers débuts de la région.

Bon, alors la colonisation dans la région de Buckingham eh bien, pour résumer ce que M. Ryan nous a dit, c'est que c'était l'industrie du bois équarri, l'industrie du bois en fait, vous autres vous avez connu cela dans la région de Québec, parce que le bois qui était équarri dans la région de Buckingham et dans la région de l'Outaouais était descendu par radeau le long de l'Outaouais jusqu'au St-Laurent et ensuite cela parvenait jusqu'à Québec où c'était embarqué sur des bateaux en partance pour l'Angleterre. Alors donc c'est probablement une partie de votre histoire également. Ça c'est la grande période du commerce du bois qui va occuper les tous débuts de la colonisation dans la région de la Lièvre. Et cela va durer jusqu'en 1875 là où on va avoir un début différent, où on va avoir pas seulement le bois qui va jouer un rôle, mais les mines. On y reviendra tout à l'heure. Alors maintenant il serait peut-être intéressant de savoir quels sont, pour la Région de Portneuf, quels ont été les débuts du point de vue colonisation.

Est-ce que vous nous entendez, on a perdu l'image encore?

Denis Plamondon

On entend, est-ce que vous entendez vous? Vous entendez?

P.L. Lapointe

Non, on entend rien! Bon, oui oui, là ça va. L'image est parfaite.

Denis Plamondon

Bon vous allez voir, en discutant entre nous autres ici, que l'histoire se répète pas mal, c'est pas la même chose, les motivations y semble que c'étaient les mêmes, le bois, lorsque les gens sont arrivés ici il y avait des indiens, c'était pas les iroquois par exemple, je pense que c'était des hurons qui étaient ici au début. Alors, sans plus tarder je vais demander à M. Plamondon de nous parler un peu des débuts, comment cela c'est fait. Quels sont les gens qui sont venus peut-être.

R.D. Plamondon

Bonsoir mes amis, pour commencer, d'après la généalogie de ma famille je sais que la plupart des descendants des fondateurs de St-Raymond viennent de l'Ancienne Lorette. Ils partaient avec un petit sac de farine sur le dos, un fusil puis une hache, et puis je pense qu'ils emportaient un peu de sel aussi, et

puis, là ils s'en venaient pour défricher un petit coin de terre puis bâtir une cabane. Les premières nuits, ça à d'lair qu'ils couchaient à la belle étoile et puis aussitôt que leurs camps étaient finis, une cabane, ils allaient chercher leurs femmes, ceux qui étaient mariés et les autres, ils se dépêchaient d'en trouver une, pour que ce soit moins ennuyant pour eux autres. C'est à peu près vers 1824-25 qui ont commencé à s'en venir, c'est à peu près comme vous autres, d'après ce que j'ai compris tout à l'heure. Vers 1825, et puis la paroisse fut fondée officiellement vers 1842 par exemple. Il y a eu plusieurs périodes, cela se ressemble pas mal tout, là je pourrais peut-être vous montrer un peu la mode dans ce temps là

D. Plamondon On va laisser un peu de côté, on va en parler tout à l'heure de ces gens là.

R.D. Plamondon On peut en parler tout à l'heure, comme vous voulez.

D. Plamondon Au niveau de l'historique, lorsque les premiers colons sont arrivés ici qu'est-ce qu'ils ont fait?

R.D. Plamondon La première chose, c'est qu'ils ont défriché leurs terres pour tâcher de faire un petit peu de blé, de semer du blé, du sarazin ainsi de suite et puis ils ont beaucoup de difficulté à vivre. Il y a eu un grand vent, surtout dans les côtés du rang Notre-Dame, qui a tout jeté le bois à terre et puis là les gens allaient vendre des framboises, 2 ans après, dans un terrain neuf, il pousse des framboises, là, tout le monde sait cela et puis là ils partaient et allaient vendre des framboises à Québec. Fallait qu'ils se dépêchent, cela faisait près de 40 milles et ils partaient en voiture. C'était pas un cadeau pour eux-autres.

D. Plamondon Et les chantiers.

R.D. Plamondon Ah, les chantiers, bien là c'est encore une autre histoire les chantiers, c'était pas les chantiers qu'on voit aujourd'hui, même, vers 1920, un homme partait avec son cheval et puis il engageait 2 bûcheux et puis se bâtissait un camp et puis généralement, le cheval était dans la même bâtisse que les bûcherons. Et puis ils avaient un petit coin de terre que la compagnie leur concédait ou qu'ils avaient acheté et puis c'était assez hygiénique parce que y faisait très froid dans les cabanes. Mais il y aurait beaucoup d'anecdotes à raconter là-dessus, mais là ça va être trop long. Plus tard, il y a eu les chantiers à St-Raymond qui sont arrivés avec la compagnie de la Consolidated Paper puis c'était John Murdock qui était le grand Jobber, là il y a eu des camps assez considérables, là, j'ai une photo ici de plusieurs camps ... c'est pas très gros ... vous regardez le premier camp, c'était un camp pour 100 hommes à peu près. Le

premier camp c'était l'office, le plus petit, le deuxième c'était la cuisine, ils appelaient ça la cookerie dans le temps et plus loin il y avait 2 camps pour les hommes. Et puis à part de ça, qu'on voit pas sur la photo c'est qu'il y avait un camp pour les mineurs et puis un autre camp pour les forestiers qu'ils appelaient. Ça faisait un assez gros village et puis ça prenait une belle organisation pour que cela fonctionne. Maintenant, il y a encore des chantiers, mais dans ce temps là, j'ai oublié de vous dire, la sciote, qu'on appelait, avant la sciote c'était l'égoïne ou le godendard, à deux, ça prenait 2 hommes pour travailler avec cela, tandis que du temps de John Murdock, c'est la sciote qu'on appelait, qui est arrivé, là, c'était plus d'avance. Un gros gros bûcheux pouvait aller à 4 cordes par jour de bois de 4 x 8, de sapin ou d'épinette. Mais ça, c'était quelqu'un d'extraordinaire un peu. Un bûcheux normal va bûcher environ 2 cordes, 2½ cordes par jour.

D. Plamondon

Et il y avait combien de gens qui travaillaient pour ces compagnies là? C'était la population générale?

R.D. Plamondon

Il y avait beaucoup de gens de l'extérieur parce que la population de St-Raymond suffisait pas. Il y a eu tout près de 2000 hommes un bout de temps qui travaillaient pour John Murdock. Puis à St-Raymond Paper en même temps, qui est notre moulin à papier ici à St-Raymond, avait également des chantiers aussi, elle employait, je ne sais pas exactement, mais il devait y avoir au moins 100 hommes qui travaillaient dans les chantiers pour eux-autres, et comme il y a à peu près 100 hommes qui travaillent aussi dans le moulin actuellement.

D. Plamondon

Donc on peut dire que le bois ça été une des motivations profondes pour venir des gens de l'extérieur pour coloniser St-Raymond.

R.D. Plamondon

Pas mal, pas mal. Ensuite j'ai une photo ici du blairage des terres, je ne sais pas si vous connaissez ça vous autres, je ne sais pas si ce sont des terres fortes dans votre coin. Vous pourriez peut-être me répondre tout à l'heure. Mais nous autres ici à St-Raymond, c'était des terres de sable, et puis quand il pleut beaucoup, o.k., mais si on a le malheur un été d'avoir une sécheresse, rien pousse, c'est un panier percé, l'eau passe au travers et rien pousse. Il y avait un agronome nommé Jean-Charles Magnau dans le temps puis avec des gens que vous voyez sur la photo. Il y a le curé Fillion dans le temps, puis les anciens de St-Raymond. Il y a un M. Page, un M. Cayer, un M. Cantin puis l'autre là, je ne vois pas actuellement. Ils ont réussi et puis cela ça prenait des gens vraiment hardis, parce que ils avaient un cheval, ils charoyaient ça l'hiver avec un cheval, un petit baneau qu'ils appelaient dans le temps, puis du vin, et puis ils emplissaient ça, et charoyaient cela, puis ils avaient 10¢ du voyage, le gouvernement leur



donnait 10¢ du voyage. Ca fait que un gars pour gagner \$1.00 par jour il fallait qu'il travaille pas mal.

N. Genoist

Est-ce que vous pourriez nous dire M. Plamondon, où les premiers colons se sont établis ici, les cantons?

R.D. Plamondon

J'imagine que ce serait surtout alentour du village. Il y a eu la Côte à Pit qu'on appelle, ça été un des premiers colons Pit, Joachim Plamondon. Pit Joachim, ça été un des premiers colons, qui avait une terre ici. Je pense que c'est dans le village surtout. Ensuite ça été le rang du Nord et le rang Notre-Dame qui se sont établis.

Mme Smith

Il n'y avait pas aussi le beau terrain des sauvages qu'ils appelaient, vers le Petit Saguenay?

R.D. Plamondon

Ensuite oui.

D. Plamondon

C'est quoi le terrain des sauvages?

Mme Smith

Ca c'était un coin de terrain où les indiens venaient camper à certains moments dans l'année. On appelait ça le terrain des sauvages.

(?)

Puis à quelle époque qu'ils sont partis les indiens?

Mme Smith

Ah! Ca c'est au tout début je pense bien, il est même question d'une fille, d'une petite fille qui aurait été enlevée à ce moment là.

R.D. Plamondon

Vers 1900 à peu près ça.

Mme Smith

Avant ça, oui beaucoup avant ça parce que maman nous raconte cela comme avant elle. Et puis un jour on l'a retrouvé cette petite là, mais à ce moment là elle était déjà absolument, elle vivait absolument la vie des indiens.

D. Plamondon

Donc sur la période de colonisation je ne sais pas si on peut s'attarder encore longtemps. On a dit des choses qui ressemblent à des anecdotes. On a pas des dates toujours précises là.

P.L. Lapointe

C'est peut-être pas nécessaire.

D. Plamondon

Non ce n'est pas nécessaire je ne pense pas.

P.L. Lapointe

Je crois que ce qu'il y aurait peut-être tout simplement à mentionner comme élément d'explication sur la période de la colonisation, comme cela semble être la même chose chez vous et dans la région de Buckingham, c'est que l'agriculteur, ou l'agriculture a commencé par être une agriculture si on veut pour fournir les chantiers. Les chantiers, cela demandait

beaucoup d'hommes, cela demandait du foin pour les bêtes, cela demandait de la farine, du porc, du porc salé et le reste, des bines comme on dit en bon canayen et puis ces choses là, eh bien autant que possible on essayait d'en produire localement parce que cela sauvait sur les transports parce que les transports coûtaient bien cher dans ce temps là. Alors je pense, tout simplement en mentionnant cela, je pense qu'on peut peut-être passer à un autre sujet. Si on parlait d'industries, eh bien ici à Buckingham il y a à l'origine l'industrie du bois et puis on sait que cette industrie du bois aujourd'hui est contrôlée ou est entre les mains d'une seule compagnie, la James McLaren Company. Mais anciennement, c'est-à-dire avant 1901, il y avait la compagnie des Frères Ross, c'était des gens de Québec, il y avait aussi la compagnie McLaren. Alors ça c'était l'industrie du bois. Il y a eu aussi l'industrie minière à partir de 1875, on trouve dans notre région un produit qui est en grande demande à l'époque, qui s'appelle le phosphate ou l'apathite, c'est utilisé pour des fertilisants et pour la production de produits chimiques et le reste et le reste. Du phosphore, de l'acide, qui est produit avec cela aussi. Alors ce minerai, on le trouve dans la région de la Lièvre en grande quantité et il y aura à un moment donné, l'industrie minière sera plus prospère sur la Lièvre et dans la région de Buckingham que l'industrie forestière. Nous voyons justement passer à l'écran une scène intéressante de portage près des grandes chutes au nord de Buckingham, au nord de Notre-Dame de la Salette, sur la Lièvre. Maintenant il y a aujourd'hui à Buckingham, une usine dans l'ancien Buckingham, une seule grande usine en fait qui existe, c'est la R. Co, la Electric Reduction, qui produit des produits, enfin, des fertilisants ou des produits chimiques, à base d'apathites ou de phosphates. Et, l'autre, les usines McLaren, de la McLaren ont toutes été relocalisées à Masson depuis plusieurs années, et ça c'était pour être plus près des moyens de communication. Bon, là je pense qu'il s'agirait de demander à certains des gens ici en studio, qui ont vécu ces changements là, qui ont connus comment ça fonctionnait l'industrie, quelle était la vie des ouvriers que leurs pères avaient, et de nous en parler un peu. Je pourrais peut-être demander à M. Bastien qui est un vieux de la place, de nous dire, un vieux jeune! ou un jeune vieux, de nous raconter un peu ce qu'il connaît de cette vie à Buckingham.

David Bastien

Donc, à Buckingham, la rivière Lièvre était très importante pour l'industrie à Buckingham vu que c'était le chemin principal pour descendre le bois ainsi que le minerai de la Lièvre pour les 2 industries qui étaient situées à Buckingham et à Masson. Et puis durant l'été, les mois d'été, le chemin qui était carrossable disons entre la région de Hight Falls, Notre-Dame-du-Louvre, la Salette, bien durant le printemps et l'hiver bien c'était la Lièvre qui était utilisée même qu'on avait

des chemins de glaces sur la Lièvre pour descendre les produits durant l'hiver. Même encore aujourd'hui la rivière Lièvre est encore utilisée par la compagnie McLaren pour faire le transport de bois. Disons maintenant le transport de bois se fait d'en haut de la Lièvre jusqu'à Poupert pour qu'ils enlèvent l'écorce sur le bois et remis dans la rivière jusqu'au barrage près de la compagnie R. Co. et de là est descendu au moulin à Masson par le système de viaduc d'eau.

P.L. Lapointe

De pipeline je pense.

D. Bastien

Une dalle de 4 pi. de diamètre, ici, dans la région de Buckingham, la rivière Lièvre a reçu pour amener aux personnes qui allaient s'établir plus haut sur la Lièvre dans les camps de bûcherons, sur les terres, le dimanche, il y avait des bateaux sur la Lièvre qui montaient et on avait la fanfare qui était établi à Buckingham, et le dimanche, tous les membres du fanfare embarquaient sur les petits bateaux et montaient, et jouaient de la musique.

P.L. Lapointe

Ah bon.

P.L. Lapointe

... puis il y avait d'autres bateaux à vapeur qui remontaient jusqu'à Notre-Dame-du-Louvre, puis cela c'est terminé vers 1930, alors, enfin, vous pouviez être encore ...

Mme Boucher

Ah! ah! J'étais jeune dans ce temps là. J'ai même monté sur ces bateaux là, mais seulement, j'ai connu 2 bateaux, on en a eu plus que cela mais j'en ai connu 2. J'ai connu le Ness, je n'ai jamais embarqué sur le Ness mais ... Nous allions tous les ans faire un pique-nique vers le lac puis nous nous rendions jusqu'à Poupart et puis à Poupart il y avait des écluses, et puis c'était drôle pour nous autres de nous voir entrer dans l'écluse, ensuite on fermait les barrières puis on nous montait pour débarquer parce que c'était à Poupart que nous allions en pique-nique, nous allions chez un cultivateur qui nous laissait son terrain pour nous recevoir. Et puis à part de ça, ces bateaux-là faisaient, à part du plaisir que nous avions, comme ils ont dit, ils charoyaient les produits des gens qui demeuraient près du bois. Ces gens là n'avaient pas beaucoup de magasins et s'approvisionnaient ici, et nous avions 2-3 gros magasins généraux ici, que le matin à bonne heure, la voiture allait au bateau puis remplissait là, vous voyez je pense sur la photo, vous voyez un cheval puis une voiture qui remplit, ils envoyaient cela à ces gens là, ils n'avaient pas d'autres moyens de communication la route était tellement peu belle, et puis c'était un voyage qui était assez long à faire avec un cheval, puis le bateau montait tous les jours, cela faisait réellement quelque chose. Ensuite, bien, on avait ... c'était réellement des bateaux de plaisir comme M. Bastien a dit. Le dimanche, ceux qui voulaient faire ... on avait seulement qu'à avertir puis les gens du bateau allaient là, et nous amenaient où on voulait aller. C'était réellement quelque chose des loisirs.

P.L. Lapointe

Alors je pourrais peut-être demander à M. Séguin de nous parler un peu plus des industries en fait, à Buckingham, et à Masson aussi parce que vous avez peut-être vécu, étant presque aussi jeune que moi. Vous avez peut-être vécu ...

P.P. Séguin

Non mais il y a une chose tantôt que vous avez mentionné. Pourquoi que la compagnie McLaren s'est établie à Masson. Je pense qu'il y aurait là lieu de mentionner une des raisons principales qui est que la ville de Masson, c'est-à-dire que la compagnie McLaren avait demandé une exemption de taxes pour s'établir à Buckingham, à la ville, et que la ville a refusé. La municipalité de Masson a accepté à ce temps là, disons que c'est une des principales raisons pourquoi que la compagnie McLaren est établie à Masson, dans le secteur Masson au lieu du secteur Buckingham. Je crois qu'en parlant des regroupements, puis de toutes ces choses là, c'est un gros point qu'a fait un des points tournants. Et puis moi présentement, je travaille pour la compagnie McLaren, on fabrique du papier journal, tel

que ils font à St-Raymond, et ce qu'il y a en fait d'autres industries ici, vous l'avez mentionné tantôt, il y a la Electric Reduction, ensuite de cela, ici à Buckingham, en fait de grosses industries ce sont seulement des industries locales qu'on peut y retrouver.

P.L. Lapointe

Une chose, quand on a mentionné le transfert des installations de la compagnie McLaren. Je suis certain peut-être que l'impôt a peut-être joué un rôle, les taxes ont peut-être joué un rôle, mais il reste que c'était bien important pour la compagnie d'être proche du chemin de fer parce que la pente du chemin de fer qui vient de Masson jusqu'à Buckingham était trop raide et l'hiver, ils ne l'utilisaient pas, ce qui veut dire que la compagnie se voyait désavantagée pour rendre son produit au marché, à n'importe quel temps de l'année. Pendant de nombreux temps il y a eu de nombreuses barges qui desservaient sur l'Outaouais, c'était un système de barges qui prenaient le papier et les produits fabriqués à la McLaren pour les transporter jusqu'à New-York en passant par Sorel, la rivière Richelieu, et en descendant jusqu'à New-York. Enfin je ne sais pas si Mme Boucher ...

Mme Boucher

Avant d'avoir le moulin à papier il ne faut pas oublier qu'ici à Buckingham, il y avait un moulin de papier à pulpe. Et puis c'était de l'autre côté de la rivière, c'était du côté ouest de la rivière, puis on traversait la rivière par une genre d'élévation, puis c'était amené du côté est tout près de la rue principale et puis c'était chargé sur des wagons parce qu'il y avait une voie ferrée qui entraînait là dans ce temps là. Ça c'est avant de faire venir le papier.

P.P. Séguin

Ça a débuté en 1902 je crois, et puis même après ça j'ai vécu le temps où la pâte mécanique était fabriquée ici à Buckingham et était acheminée au moulin à Masson dans un tuyau et puis je me souviens que dans le temps, durant la période des fêtes, dans ce temps là, s'il faisait froid, le moulin ne pouvait pas arrêter parce que la ligne de tuyau aurait gelé, puis durant l'hiver, il fallait que cela continue, je me souviens que mon père avait été appelé, puis d'autres, à Masson, ils arrêtaient 8 heures, et c'était à peu près le maximum qu'ils pouvaient arrêter pour la période du Jour de l'An et de Noël. Présentement je pense que quand même que cela gèlerait, les gens arrêteraient.

P.L. Lapointe

Bon alors peut-être que se serait temps de retourner à Portneuf, à St-Raymond et de demander à nos gens là-bas de nous décrire un peu la vie industrielle dans votre coin, pour voir si cela ressemble à notre expérience ici.

D. Flamondon

Oui, mais avant de parler de la vie industrielle, on va faire une petite courbe avec la rivière, vis-à-vis la rivière la Lièvre chez vous. C'est un rôle, leur rôle de communication

assez important pour vous autres. Pour nous autres ici, ce n'est peut-être pas le même problème que cela, on pourrait peut-être parler tout à l'heure, c'était quoi les problèmes de communication pour nous autres. Mais pour la rivière Ste-Anne, Normand peut nous en parler un petit peu, il y a eu des inondations, d'ailleurs je pense que vous avec la photo à la télévision, l'image, là ... Alors, les problèmes de communication de l'époque, c'était quoi pour St-Raymond?

Mme Smith

C'était la route, les sentiers, au début, il ne devait pas y avoir ... la Ste-Anne n'était pas navigable.

D. Plamondon

Non la Ste-Anne, ce n'était pas pour aller à Québec ou quelque chose comme cela. Les problèmes de l'époque, j'imagine que, cela se faisait à pied, c'était très long, le courrier se rendait assez lentement. Pour revenir aux industries ...

P.L. Lapointe

Est-ce que votre rivière, en passant, Ste-Anne, est-ce que cette rivière était utilisée pour la drave?

D. Plamondon

Oui.

N. Genoist

De fait, oui, je pense que l'on va y revenir de toute façon, je pense que dans ce que vous avez noté comme industries, cela ressemble drôlement à ici je pense, c'est que la rivière centrale, qui est la rivière Ste-Anne, j'ai oublié de vous en parler tout à l'heure. En fait il y a 2 rivières qui se jettent à St-Raymond, la rivière Ste-Anne et le Bras du Nord, la rivière Ste-Anne passe en plein milieu de la ville. Nécessairement la rivière Ste-Anne est une chose qui fait partie de notre vie de tous les jours. Malheureusement il y a un petit peu de pollution actuellement, mais il reste quand même que cela fait toujours partie de notre vie de tous les jours. On pourrait parler un petit peu d'industrie, la naissance de l'industrie, je pense bien, avec, en parlant un petit peu de St-Raymond Paper, la principale compagnie de bois ici, depuis toujours on peut parler aussi de Bourassa Industrie qui est partie tout petit et qui est maintenant une très grosse industrie, et puis on pourra peut-être s'arrêter avec la laiterie de chez nous, qui est maintenant une industrie importante chez nous. Alors moi je demanderais peut-être à Jacquemin Morin de nous parler de St-Raymond Paper, d'ailleurs, c'est un endroit qu'il connaît bien.

J. Morin

Certainement cela me fait plaisir, cela fait déjà 33 ans que je travaille là. Il y a beaucoup de similitude avec votre industrie à Buckingham, la McLaren, comme disait Mme Boucher tout à l'heure, nous avons commencé par un petit moulin à pulpe dans les années 1890-1891. Dans ces temps cela s'appelait St-Raymond Compagnie. Dans les années 1905-1906, il y a eu une construction nouvelle, on a grossi, cela a pris un autre nom, Canada Paper, et puis vers les années 1935, c'est là qu'a commencé vraiment l'industrie

de papier journal dans notre usine. Il y a eu construction de de l'autre côté du pont comme vous autres, on a traversé la rivière nous autres aussi et puis cela a pris le nom de Newspalt and Paper et puis vers les années 35 cela a changé de nom et le nom que cela porte aujourd'hui St-Raymond Paper Limited. Un nom qui sera francisé d'ici 1 an pour suivre les décrets de la loi 101. Nous avons commencé, quand j'ai débuté dans les années 45, on avait une production d'environ 40 tonnes par jour, 40 tonnes, ça c'était nos records. Aujourd'hui, on produit environ 90 à 100 tonnes et tout dépend du produit, autrefois c'était seulement du papier journal maintenant on s'est diversifié, on fait toute sorte de papier et presque plus de papier journal. Parce que le moulin étant tellement petit on ne peut pas compétitionner avec des organisations telles Read, Domptar, Kruger, McLaren, peut-être Price. Nous faisons beaucoup de papier couleur, un papier semblable au papier journal, et puis qui a beaucoup d'utilisation, surtout aux Etats-Unis. Papier de couleur, toutes les couleurs, papier serviette, papier de base pour la tapisserie. Ca se sont nos principaux produits, l'usine emploie environ, dans ces années, 650 hommes, dans l'usine. Et puis notre masse salariale est peut-être de 2 millions, un peu au-delà, même, depuis un an. C'est un gros apport pour l'économie de St-Raymond, il n'y a pas de doute. Pour ce qui est des chantiers il faut dire que l'activité est beaucoup moins importante qu'avant. Tout le bois qui était utilisé à notre usine peut-être 10 ans en arrière, prouvait de nos limites des bois, et puis justement la rivière St-Anne était notre principal moyen de locomotion, c'était la drave sur la rivière. Depuis une dizaine d'année, il n'y a plus de drave, et puis nous devons acheter les 2/3 de nos besoins en bois, de l'office des producteurs de bois.

P.L. Lapointe

Il y a un oiseau sur le satellite!

J. Morin

Est-ce que vous m'entendez? Est-ce que je peux continuer?

P.L. Lapointe

On vous entend maintenant.

J. Morin

Vous m'entendez. J'ai perdu le fil de mes idées par exemple. Ah, oui, je voulais aussi vous dire qu'un des premiers propriétaires de notre usine c'était un M. Trefflé Berthiaume. Tout le monde doit connaître ça, c'était un ancien propriétaire de La Presse à Montréal. Ensuite de cela nous avons eu des capitaux anglais qui venaient de Londres, d'Angleterre. Nous avons eu depuis 1951, M. Arthur Schoundt probablement que ceux qui sont familiers avec l'industrie de papier connaissent bien M. Schoundt, de l'Ontario Paper, Baie Comeau, et maintenant c'est la famille Webster qui est propriétaire de notre usine. Ca couvre un peu ce que j'avais à dire sur St-Raymond Paper.

N. Genoist

On peut poursuivre parce que je crois qu'il va falloir accélérer le rythme à un moment donné. On peut poursuivre en parlant un

petit peu de Bourassa, de la naissance des Industries Bourassa. M. Plamondon, vous avez eu connaissance du premier Bourassa à St-Raymond?

R.D. Plamondon

Je me crois encore jeune, c'est ça qui arrive, c'est un petit peu embêtant, mais je me souviens que du temps de Bourassa on faisait surtout des balais, des manches de hâches, des pioches, ainsi de suite, c'est surtout ça, et pouvait employer, je crois, une trentaine d'hommes pour commencer, si je me trompe pas. Ensuite M. Doyon a acheté ça, et je crois qu'il emploie au delà de 200 hommes si je me trompe pas. Mais là, a diversifié, il ne fait plus de balais, de manches de hâches, ni rien de cela, c'est surtout des pattes de meubles et font surtout quelques meubles, je crois aussi.

N. Genoist

Mme Smith, vous avez quelque chose à ...

Mme Smith

Non, mais, moi j'ai connu la famille Bourassa intimement, excepté que M. Bourassa était, n'est pas né à St-Raymond, mais est arrivé ici enfant et a commencé cette industrie là. Il a commencé d'abord à être marchand et puis ensuite de cela il a commencé l'industrie des balais, puis avec le temps, cela s'est amélioré, les manches de hâches, les manches de pioches, un peu toutes ces choses là.

N. Genoist

Bon en fait les industries Bourassa ont grossi puis sont devenues, en ville, je crois bien ici en ville l'industrie la plus importante. Une autre industrie sur laquelle on pourrait peut-être glisser un petit mot, c'est peut-être la laiterie de chez-nous qui emploie beaucoup de monde ici qui encore là est partie taille familiale pour tranquillement s'acheminer vers quelque chose qui est maintenant une industrie bien établie, puis une industrie qui fonctionne bien. Alors c'est une des industries chez-nous, desquelles on est fier. Alors, est-ce que vous nous entendez encore comme il faut? Bon. Alors on pourra peut-être mettre fin à ce point là, parce qu'on m'a dit qu'il fallait peut-être accélérer un petit peu, et puis on vous offre 2-3 minutes de repos avec un petit peu de musique et puis on revient sur les grands événements.

P.L. Lapointe

D'accord.

\*INTERMEDE MUSICAL 4 MINUTES

N. Genoist

O.K. Alors on poursuit, on a peut-être oublié de vous parler un peu de nos musiciens, je pense que ça serait de mise. Alors les 2 musiciens que vous avez là d'abord ces gens qui sont liés de très près, c'est mon oncle Rolland, moi je l'appelle mon oncle Rolland parce que c'est mon oncle véritablement, et puis, alors c'est M. Rolland Genoist qui joue du tambour irlandais, ou indiens, ... lui préfère appeler indiens, puis, alors mon oncle Rolland joue du tambour depuis toujours, on l'a toujours vu jouer du tambour ici. Alors il fait partie des veillées, il a le rythme



dans le corps et puis M. Armand Moran qui est son gendre alors c'est pour cela qu'ils sont habitués ensemble. C'est gendre et beau-père. En tout cas c'est des animateurs naturels, ça c'est important. Alors Pierre, si on poursuivait on tomberait dans les grands événements?

- P.L. Lapointe Je crois qu'il y a peut-être, si on parle de grands événements, toi tu es un peu sportif il semble Normand?
- N. Genoist Oui.
- P.L. Lapointe Alors, M. Séguin veut t'annoncer une nouvelle, je ne sais pas si ça t'intéresse ce sport là en particulier.
- P.P. Séguin C'est juste pour dire que à la mi-temps, au stade Olympique, les Allouettes mènent par le compte de 21 à 0 sur les Tiger-Cat de Hamilton.
- N. Genoist Merci, c'est ce que j'aurais fait si je n'avais pas été ici cet après-midi comme vous j'imagine.
- P.P. Séguin Oui certainement.
- P.L. Lapointe Alors si on veut parler de grands événements en fait qui ont marqués l'histoire de la ville de Buckingham, eh bien il y en a plusieurs, certainement il y en a une qui a marqué l'histoire syndicale du Québec c'est la grève de 1906 à Buckingham contre la McLaren, il y a eu 2 grévistes qui, dépendant du point de vue, certains disent assassinés, d'autres disent tout simplement tués, de toute façon, il y a eu ... cela a fait la manchette de tous les journaux et cette grève en 1906 a été extrêmement importante pour Buckingham, parce qu'à la suite de cette grève, les grévistes qui avaient fait part, fait partie de la grève, ont été complètement plus ou moins chassés de l'industrie, en ce sens qu'ils ne pouvaient plus trouver de travail chez eux à Buckingham, ils ont été obligés de s'expatrier, d'aller vivre ailleurs, d'aller travailler à Facett, d'aller travailler à Hull, d'aller travailler dans les villes de la région où il y avait du travail dans les industries de bois. Alors c'est un événement marquant pour l'ancienne ville de Buckingham, et cet événement a quand même été assez marquant, que les gens aiment pas toujours en parler. Ça dépend de quel côté on se place, de quel côté de la barricade.
- Mme Boucher Même leurs descendants pouvaient pas avoir de travail pour plusieurs années.
- P.L. Lapointe Oui, il y eu ce qu'ils appelaient une liste noire. Maintenant il n'y a personne qui peut le prouver mais elle a certainement existée. Ça c'est un événement, ensuite, il y a eu, mon Dieu, il y a eu, je vais passer la parole à M. Séguin, et il y a

d'autre ... il y a eu le feu de Masson en 1930, Masson a eu d'autres industries que la McLaren, a été une ville assez importante à un moment donné, mais il y a eu cet incendie en 1930 qui a reculé la ville de plusieurs années dans son progrès.

P.P. Séguin

Oui ce sont des choses que j'ai entendu. Par exemple, presque la moitié du village de Masson de ce temps là a été ravagé, et puis on peut le mentionner, lorsqu'il y a eu la reconstruction, les gens ont dû demeurer dans des tentes, cela me faisait penser aux fameuses roulottes, après notre tornade du mois de juin. Donc, lorsque une population est en plein essor, on se place dans les années 30 aussi, l'argent est assez rare aussi, donc quelqu'un qui perd tout, ses biens, sa maison, par un incendie qui se trouve du jour au lendemain dans la rue, donc c'est quelque chose qui a été très marquant, même il y a des gens qui demeuraient à Masson ont dû aller demeurer soit à Hull ou à Ottawa, dans des places environnantes et ne sont jamais revenues à Masson puisque ils s'étaient trouvés du travail à un autre endroit.

P.L. Lapointe

Un autre événement qui a été marquant pour la ville, surtout pour le secteur Notre-Dame de la Salette, ça été l'éboulement en 1908, en avril 1908, au printemps, à la débacle des glaces, il y a eu en fait un éboulement, la rive ... on sait ... tout à l'heure, M. Plamondon parlait de la sorte de sol qui avait dans votre région, un sol très sablonneux. Dans notre région, au moins jusqu'au nord de Notre-Dame de la Salette, jusqu'aux Hight Falls, ou à la grande chute, c'est ... on est reconnu une région glaiseuse. Il y a de la glaise quasiment bleue, c'est une glaise extrêmement pesante et cette glaise a un petit défaut, c'est que dans certaines conditions spécifiques, il peut y avoir des glissements de terrains. Et il y en a eu plusieurs le long de la rivière notamment celui de 1908 qui a fait que il y a eu 33 morts dans le petit village de Notre-Dame de la Salette. Vous voyez quelques images qui vous montrent ce qui restait des débris de maisons à la suite de cette éboulis. Alors 33 morts ça a fait un choc dans le coin. C'est pas tous les jours qu'un village est quasiment ... perd une très forte proportion de sa population. Mme Boucher, vous avez certainement entendu parler de cet événement-là. Qu'est-ce que vous en savez?

Mme Boucher

Bien je me rappelle très bien, moi-même, c'est avant mon temps peut-être, mais j'ai entendu mes parents parler de ça et puis ces personnes-là se sont trouvées, c'est durant la nuit d'abord que cette chose-là est arrivée, les personnes se sont éveillées dans la rivière naturellement, ensuite ils ont repêché des corps ici et là et il y en a qui sont descendus jusqu'à Buckingham. Il y avait une dame, là son nom m'échappe peut-être, mais elle était, ils l'ont retrouvé avec son enfant dans ses bras, elle tenait encore son enfant dans ses bras elle était noyée mais quand même, puis quand ils l'ont retrouvée,

elle avait encore l'enfant dans ses bras, tellement serré, ils ont eu beaucoup de difficulté à le sortir. Puis les gens naturellement de Buckingham sont allés voir ici, ils ont entendu ça, puis, en on entendu parler. Ensuite ces corps-là ont été ramenés là-bas, ça a été quelque chose de très triste, l'enterrement de ça, des familles, quelques familles ont été complètement décimés, parce que les maisons sont entrées complètement dans la rivière, et puis, décimé, c'est quelque chose, les gens de la Salette s'en rappellent et en parlent souvent, si vous en rencontrez, c'est une des premières choses qu'ils vont vous parler ça l'éboullis de la Salette.

P.L. Lapointe

Bon alors il y a eu d'autres événements certainement qui se sont déroulés mais on va essayer d'accélérer. Il y a eu des incendies à Buckingham tous les villages je pense bien ont souffert de ce genre de calamité, surtout lorsque la majorité des maisons étaient construites en bois. Mais je pense bien que je peux tout simplement demander, faire un petit tour de table. Demander à M. Bastien si il a un événement en particulier dont il peut nous entretenir, qui a marqué enfin ses parents, dont il a entendu parler.

D. Bastien

Il y a eu la construction de l'Aréna Municipale en 1933, qui était quelque chose de très bien pour Buckingham, parce que ça été construit pour donner de l'ouvrage pendant la crise, en plein centre de la crise, et pour la municipalité de Buckingham, c'était quelque chose qui a sauvé la population, à ce temps là il y avait des pères de familles qui ramassaient leurs petits besoins et qui partaient pour l'ouest canadien ou qui partaient pour les Etats-Unis. Alors pour garder la population à Buckingham et leur créer des emplois, pour ceux qui étaient victimes de la crise, le gouvernement a décidé de construire l'Aréna. Et cet aréna là c'est celle qu'on a perdu cela fait 3 ans.

P.L. Lapointe

On pourra peut-être revenir tout à l'heure je crois, on va parler des événements qui sont communs à nos 2 régions, et la façon dont les gens les ont vécus, je pense par exemple à la grande dépression, et aux 2 guerres mondiales, je pense qu'il serait peut-être temps de vous passer le micro à votre bout et savoir quels ont été les événements marquants, particuliers à votre coin de pays.

N. Genoist

Bon alors merci. Ecoutez, pour faire le plus rapidement, on va faire un tour de table et on va demander aux gens si il y a un événement qui les a marqué plus que d'autre chose. Alors je commence par Mme Smith.

Mme Smith

Je vois ici que vous avez indiqué FEU, il y a eu 2 grands feux à St-Raymond, l'un dont j'ai pu entendre parler, c'est celui de 1907, ça a détruit le village à partir de ce que l'on connaît aujourd'hui comme St-Raymond Electrique, qui à ce moment là était une boulangerie propriété de M. Napoléon Moisan. Alors il y avait un feu près de chez le Notaire Larue, que vous connaissez et puis les

gens ont, les gens qui faisaient le pain ont quittés la boulangerie pour aider là-bas, ils ont oublié de fermer le four et alors le feu était aux 2 coins du village, mais quand même là-bas c'était tandis que de ce côté-ci le feu a détruit enfin, je ne sais pas combien de maisons, mais des 2 côtés de la rue à partir de chez M. Moisan jusqu'à la maison, notre maison là, à 448 St-Joseph, les 2 côtés de la rue, tout a été détruit absolument. Et je sais qu'il y en a eu un autre avant ça, c'était le jour de la St-Jean-Baptiste c'est quelques années avant, je ne sais pas si c'est une dizaine d'années, précédemment il y a eu un autre feu mais à ce moment là c'était à l'autre bout du village. Près de l'église, et le couvent avait été endommagé et plusieurs maisons ont été détruites aussi. Alors moi, les grandes catastrophes ici j'en ai pas eu connaissance à part les inondations, c'était devenu quelque chose de régulier alors les catastrophes moi je ne me rappelle pas.

P. Plamondon

Des événements spéciaux par exemple, pas nécessairement des catastrophes.

Mme Smith

Il y a eu des événements assez intéressants ici, par exemple, en 37, le congrès eucharistique, qui avait amené beaucoup de monde ici, ça avait été un congrès qui était en préparation du grand congrès, l'année suivante à Québec, et puis, ensuite de cela, il y a eu

D. Plamondon

la Francophonie, ça ne vous dit pas quelque chose un congrès francophone.

Mme Smith

Il y a eu aussi le congrès de la langue française, celui dont je me souviens, il y en a eu quelques uns mais, ici à St-Raymond, on avait signalé l'événement, c'était en 1952 alors, il y a eu différentes, enfin des conférences, différentes choses, et il y a eu le jour de la St-Jean-Baptiste on avait fait une parade spéciale, qui avait comme thème le congrès de la langue française et à ce moment là justement j'ai une photo ...

N. Gencist

Jacquemin est-ce que tu te rappelles des événements qui ont marqué particulièrement la région, ou la ville ou la paroisse?

J. Morin

Non, je ne me rappelle pas d'événements tellement spéciaux mais il y a peut-être, lors de la dernière guerre un événement qui m'avait frappé, c'est la fameuse course au mariage, on se rappelle que ceux qui avaient un certain âge pouvait être conscrit pour aller de l'autre côté, combattre pour Sa Majesté et puis si ils étaient mariés avant une certaine date, ils étaient exemptés du service, et je me rappelle ce soir là, j'étais jeune mais il me semble que je vois encore ça, une quinzaine de couple qui s'engouffraient dans le sous-sol de l'église et qui mariait en hâte. Un événement que je me rappelle, qui a marqué ma vie.

N. Genoist

M. Plamondon est-ce qu'il y a un événement qui a marqué votre vie particulièrement?

R.D. Plamondon

Bien je pourrais parler un mot de la guerre de 1918, je n'ai pas ... je l'ai vécu très peu mais je me souviens les gens avaient tous peur d'aller à guerre, et ceux qui était p'tit gars, nous faisaient réciter des chapelets pour pas que ceux qui étaient plus vieux soient conscrit pour aller à la guerre. Et puis à la guerre de 39-44 ça a été encore les gens qui se cachaient dans les bois, au bout des rangs, dans le coin du lac Sept-Iles, en tout cas, tout le tour du lac Sept-Ils il y avait et il y avait un peu de bois et les gars se cachaient puis les parents ou les amis allaient leur porter de la nourriture, du tabac pour fumer.

Mme Smith

Même le chalet que nous avons acheté plus tard, nous avons appris qu'il avait servi d'abris.

P.L. Lapointe

... la première guerre mondiale, le crack, ou la grande dépression et la 2e grande guerre. Alors, si vous voulez qu'on commence, et bien on pourrait commencer par demander aux gens ici, pour la première grande guerre mondiale, il y a une chose dont moi je me rappelle, qui m'a été raconté, dont j'ai lu également des choses, c'est à la suite de la crise de la conscription en 1917, qui a été imposée par le gouvernement d'union nationale au fédéral, et bien les gens ont été obligés de s'enfuir effectivement dans la forêt, et puis il y a eu à la suite de la guerre la fameuse grippe espagnole, qui a fait que beaucoup de gens sont morts de cette grippe, et surtout ceux qui ne pouvaient pas se montrer la face, de la peur d'être arrêtés. Alors je pourrais peut-être commencer par notre pionnière, Mme Boucher, lui demander si dans sa famille, il y a des choses de ce genre-là qui ont été vécues.

Mme Boucher

Je ne me rappelle pas personne de ma famille soit allé. Mon père était peut-être un petit peu trop vieux, dans ce temps-là les premiers étaient un petit peu plus jeune, mais mon père n'a pas été obligé d'aller et je ne me rappelle pas qu'aucun de mes oncles, quelque chose comme cela cousins même soient allés à la guerre. Mais je me rappelle très bien de la guerre, je me rappelle que les produits avaient montés tellement, le beurre on payait cher ... on a sorti de la margarine dans ce temps-là puis je me rappelle très bien que personne ne voulait en manger et ensuite le foin ces choses-là c'était tellement exorbitant les prix, que ça avait presque pas de bon sens. Puis ensuite tout de suite la guerre finit en novembre, la grippe espagnole est commencée puis dans la famille, personne en est mort, mais, tous, nous étions 8 enfants chez nous, puis mon père puis ma mère, et puis tout le monde était au lit, il y avait seulement, nous demeurions chez mes grands-parents parce que, ma, mon grand-père était mort, ma grand-mère était seule, on était chez ma grand-mère, puis il y avait seulement elle et moi qui était debout dans la maison, les autres étaient tous au lit, et puis une chance qu'il y avait des garde-malades qui passaient et que j'avais une soeur qui a failli mourir une nuit et si cela n'avait pas été d'une garde-malade qui en a eu soin toute la nuit, y faire respirer de la térébenthine, elle serait certainement morte. Mais elle a passé à travers, on ne pouvait pas aller à l'église, on ne pouvait pas aller à l'école, les écoles étaient fermées, la majorité des magasins étaient fermés, on ne pouvait pas aller à un endroit public et puis à l'église, les morts ils les emmenaient juste dans la porte de l'église et puis ils y retournaient, il y avait 2 ou 3 funérailles par jour, j'ai vu dans une même maison 3 corps exposés ensemble. Comme cela s'était, je pense, que nous autres, ça nous avait marqué plus que la guerre peut-être parce que nous étions plus jeunes ou quoi, mais il y a plus de personnes qui sont mortes de la grippe espagnole, qu'à la guerre.

P.L. Lapointe

Bon bien je remercie beaucoup Mme Boucher, puis, là M. Séguin, M. Bastien, cela vous rappelle rien, vous êtes trop jeunes.

Alors, on pourrait peut-être passer tout de suite au 2e événement qui nous touche, qui commence à nous toucher un peu plus, au moins à travers nos parents et c'est cette grande dépression, en 1929, c'est les chutes des cours, c'est ... à New-York il y a des gens qui se jettent à travers des fenêtres, les riches habituellement. Ici à Buckingham, je crois que, pour mettre cela dans un certain contexte, il y reste qu'à Buckingham ici, il y a eu une, disons, on a été plus fortuné qu'ailleurs peut-être dans la province parce que de 1929 jusqu'à 1932-33, c'est la construction, la grande période d'extension de la compagnie McLaren qui construit des barrages, et qui construit en fait son réseau Hydro-électrique, qui construit sa grande papeterie à Masson, et puis ça donne beaucoup de travail aux gens, ce qui fait quand même qu'il y a un peu moins de misère quand même dans le chômage, dans Buckingham, que dans les autres villes. Au moins, c'est plus retardé, l'impact est plus retardé. Alors je peux peut-être demander à M. Séguin et à M. Bastien, et à Mme Boucher ensuite, comment ils ont vécu cela, eux ou, ils étaient peut-être pas là encore mais au moins leurs parents, ce qu'ils en ont entendu parler de la fameuse crise.

P.P. Séguin

Bon bien, d'après moi, vous venez juste de dire ce qui c'est produit, à cause que la compagnie McLaren construisait beaucoup, et puis c'est ça, en fin de compte qui a sauvé parce que si on regarde, comme vous l'avez si bien dit, en 30, la compagnie McLaren débutait avec son moulin à papier puis il y a 2 barrages qui ont été construits, dont celui des grandes chutes et l'autre qui est situé à Masson et on a dû construire le fameux tunnel de 32 pieds de diamètre, qui a à peu près 2 milles de long pour ..., qui vient du barrage sur la Lièvre près de Masson, Néon, puis c'est acheminé au Pouvoir électrique de Masson, ça été fait ça, surtout avec les moyens de construction de dans ce temps là, creuser un trou de 32 pieds de diamètre dans le sol, c'était quelque chose, ça a pris beaucoup d'années, les gens là ...

P.L. Lapointe

Ca a donné du travail aux gens.

D. Bastien

Il y a 3 barrages sur la rivière ...

P.L. Lapointe

Alors là vous voyez à l'écran une photographie de l'usine qui n'existe plus, mais c'est une usine, un genre de raffinerie de graphite, c'est relié à l'industrie minière de la région, ça existait, c'était à peu près comme cela vers 1920. Alors, c'est juste en passant que je mentionne cela, Monsieur Bastien?

D. Bastien

Pour la période de la crise, pour mon père, je vais en parler, il travaillait dans le bois, il a aussi travaillé au barrage aux grandes chutes, et puis t'avais un surcroit d'immigrants dans la région, dû, ceux qui avaient été déplacés durant la première grande guerre et qui sont envenus au Canada, et puis, la race slovaque, ainsi que des allemands, des italiens, des

polonais qui sont venus dans la région de Buckingham et puis beaucoup de ces hommes là, sont allés travailler au barrage ... et ainsi que celui de Masson.

P.L. Lapointe

Euh! Vous Mme Boucher? La dépression ça vous dit quoi?

Mme Boucher

Je me rappelle tellement, je me rappelle de la dépression parce que je l'ai vécu, j'étais jeune mariée dans ce temps là, puis j'avais seulement une petite fille et un beau-frère qui a demeuré avec moi, ça été ... on ne s'est jamais couché sans manger, rien de cela, mais fallait travailler, on avait un jardin puis, tout ça et puis mon mari travaillait seulement 6-8 mois par année, fallait économiser pour venir à bout de vivre toute l'année parce que, pour l'assurance-chômage, il y avait rien, J'étais chanceuse parce que je demeurais dans une maison qui appartenait à mon père et puis il m'attendait durant l'hiver, et parfois jusqu'au printemps pour payer le loyer, mais en tout les cas, il y avait des familles que ça faisait réellement pitié, ça avait rien, mais fallait tout faire de nos mains, nous faisons des conserves, ils parlaient des framboises tout à l'heure, moi aussi je suis allée aux framboises, je les vendais pas parce que je les faisais en conserves pour moi-même et puis tout ça, mais on est venu à bout, puis ensuite, je ... pour aider un peu j'ai tricoté des chaussons pour 35 sous la paire, on parle ça aux jeunes aujourd'hui, peut-être qu'ils trouvent ça drôle mais c'est trop vrai, je tricotaient toute une grande paire de chausson pour homme pour 35 sous la paire. Mais 35 sous dans ce temps là valait beaucoup plus parce que je me rappelle que nous achetions 2 livres de saucisses pour 25 sous. Puis aujourd'hui on paye 1.49 la livre. Comme cela tout le monde a passé à travers.

P.L. Lapointe

Bon, alors maintenant, le 3e événement de notre liste c'est la dernière grande guerre. Il faut peut-être mentionner une chose en passant, c'est que Buckingham ayant disons une forte minaurité anglophone et anglo-protestante, il reste que ces gens là n'avaient pas la même attitude face à la guerre, certainement ils étaient beaucoup plus fier à se lancer pour sauver la mère patrie. Nous on l'était un petit peu moins. En fait, donc, si on parle de cette 2e grande guerre, qu'est-ce que ... on peut peut-être se référer aux plus jeunes du groupe, M. Séguin, M. Bastien.

D. Bastien

Ici à Buckingham, c'est que, comme vous venez de dire, vous avez l'influence anglophone, ici vous avez l'inter mariage entre franco-phones et anglophones. Alors la conscription, elle n'était pas un problème ici comme ailleurs, vu que l'influence et l'accord entre les 2 langues et puis, les volontaires de Buckingham, il y en avait beaucoup, justement demain on va aller porter respect à ceux qui ont donné leur vie, avec les membres de la légion ici à Buckingham.

P.L. Lapointe

Comme ça il y a eu beaucoup plus de volontaires dans Buckingham, peut-être que dans d'autres régions du Québec ...



- D. Bastien Il y a aussi peut-être l'influence d'être si proche de la capitale, nos frontières ontariennes, alors l'influence anglophone est plus forte ici que dans le bout de Québec.
- P.L. Lapointe Faut dire qu' on oublie souvent par contre que c'est pas tous les anglophones ... même en Ontario, il y en a qui se sauvaient également. Il n'y a personne qui tenait beaucoup à donner sa vie, même si on aime les causes. Alors vous M. Séguin?
- M. Séguin Moi aussi je me rappelle que plusieurs personnes de Masson sont allés à la guerre, la 2e guerre, j'étais jeune dans ce temps, et puis une chose qui m'a marqué pas mal, vous l'avez mentionné, c'est ceux qui se sauvaient, lorsque les fameux MP arrivaient dans Masson, je vous assure, les gens ça se sauvaient, et puis nous autres on était jeunes on connaissait, on savait qui se cachait, qui se cachait pas, et puis on s'attendait toujours à voir les MP arriver parce que, ça nous faisait un certain système, quelque chose à voir chercher, mais pour ma part aussi, c'est la journée de l'Armistice qui m'avait frappé ...
- P.L. Lapointe Lorsque la guerre s'est terminée.
- D. Bastien Un autre action qu'on avait aussi dans la région, c'est que durant la 2e guerre mondiale, il y avait un camp de prisonniers de guerre, sur le terrain qui appartenait sur les coupes de bois de la compagnie Pinge. Alors, au nord, se serait le nord-est de Buckingham.
- P.L. Lapointe Assez loin au nord?
- D. Bastien Pas si loin que cela parce que les gardiens sont de couches, je ne l'ai pas vécu mais j'ai entendu parler, où que les gardiens, avaient des amies à Buckingham, pour période de disons, examens médicaux, se faire faire les cheveux, puis de repos.
- P.L. Lapointe Une chose, je me rappelle mon père racontait ce qu'il avait vécu plus jeune sur la Lièvre à Notre-Dame de la Salette, la conscription a quand même été beaucoup plus dure durant la première guerre mondiale qu'au cours de la 2e, la deuxième grande guerre, il y avait la course au mariage, il s'agissait de se trouver une petite mère, pour pouvoir se sauver de la conscription, c'était pas la même chose à la première guerre mondiale, et il y a un incident qui m'a été raconté, en ce sens que la gendarmerie royale, à l'époque, portait un autre nom de toute façon, arrivait sur un bateau à vapeur et cernait le village de Notre-Dame de la Salette vers 1917-1918 et là, ils encerclaient le village et ils rappailaient comme on dit tous les jeunes qui semblaient avoir l'âge de se battre, et là on les endormaient, on les descendaient jusqu'à Montréal, on mettait un habit sur les épaules et on les envoyait à la guerre. Enfin c'était quand même beaucoup plus dur que ce qui c'est passé à la 2e grande guerre. Vous, Mme Boucher, pour terminer, qu'est-ce vous vous rappelez de cette 2e guerre?

Mme Boucher

Ah, moi je me rappelle, personne de ma famille n'y a été, mon mari n'y est pas allé, puis mon frère, j'ai un frère qui a été appelé, mais il a pas passé parce que il s'était brisé un pied, et on en était jamais aperçu, mais on l'a vu cette fois là, il ne pouvait pas faire de la marche. Comme ici, il n'est pas allé à la guerre, mais il y a eu certainement des choses, on a vécu avec des pitons qu'on appelait, vous vous rappelez de cela, on ne pouvait pas acheter, on voulait avoir du sucre, fallait avoir nos jetons et la même chose la viande fallait avoir nos jetons, et on avait beaucoup de difficulté pour se procurer quelque chose pour confectionner des habits, tout cela, et puis c'est dans ce temps là qu'on a commencé, on a sorti un feuillet, "du neuf dans du vieux", avec des habits d'hommes on faisait des jupes aux dames, des manteaux, tout de sorte de choses, tout ce qu'on pouvait économiser pour faire ces choses là, ensuite, moi j'ai fait beaucoup de travail pour la Croix-Rouge, on avait une salle où nous allions tout le monde apporter ce que nous avions tricoté, on avait du tricot, de la couture ces choses là.

P.L. Lapointe

Excusez-moi de vous interrompre mais est-ce que c'est à cette époque qu'il y avait dans le chateau l'autre bord de la rivière, qui servait ...

Mme Boucher

de salle de bal ...

P.L. Lapointe

et également de trucs quand je pense pour la Croix-Rouge ...

Mme Boucher

Oui, mais cela c'était durant la lere guerre mondiale, la lere guerre mondiale, Mme McLaren avait donné la moitié de sa salle de bal qui comprenait tout le 3e étage de sa maison, elle avait donné ça pour que les dames viennent travailler, il y avait des machines à coudre, et différentes choses et elles pouvaient tous les jours aller travailler. Tandis que la dernière guerre, il y avait une salle, il y avait des ouvriers qui travaillaient mais nous on travaillait chez nous, puis tous les mardis on allait porter, si on avait fait des chaussons, des mitaines, des foulards, différentes choses, d'autres faisaient des pyjamas, des choses comme cela, on rapportait ça le mardi puis là les dames étaient là pour le recevoir.

P.L. Lapointe

Bon bien c'est un élément intéressant de la vie sociale durant la guerre, mais disons un mot en passant sur les grandes résidences de l'autre côté de la rivière ici, à Buckingham, il y a eu des résidences extrêmement cousus, un s'appelait le chateau, et justement tout à l'heure on avait oublié de parler de l'une de nos industries, la laiterie Chateau, qui a fait comme symbole l'une des tours d'Angle d'une de ces grandes maisons des McLaren, maisons qui ont été détruites parce que cela coûtait trop cher en taxes. De toute façon, là il serait peut-être temps de revenir si on veut accélérer, de revenir à St-Raymond de Portneuf et vous demander chez-vous, de nous parler de ces grands événements, comment que ça a affecté vos panelistes.

- N. Genoist           Bon écoute, je pense que, je pense que comme ça semble avoir été beaucoup plus important chez-vous que chez-nous, c'est un point qu'on va sauter parce que j'ai quand même des invités qui ont des choses à nous parler et puis j'ai peur qu'on manque de temps.
- P.L. Lapointe       D'accord.
- N. Genoist           Ce qui fait que nous on passe immédiatement au point suivant, qui sont les grands personnages et puis ensuite on vous cédera l'antenne pour les grands personnages. Puis ensuite moi j'aurais en tous cas, loisir et culture, j'ai des gens qui sont là pour nous parler de cela, alors j'aimerais cela que l'on parle de cela plus longuement.
- P.L. Lapointe       D'accord, ... on pourrait peut-être accélérer sur les grands personnages, de toutes façons je pense bien que nous ça va se réduire à peu de choses.
- N. Genoist           Oui alors on prend l'antenne puis on vous cède cela ensuite. Alors je cède cela à Denis.
- D. Plamondon        Pour les grands personnages, il y a eu des gens comme Monseigneur Vachon, qui est allé à Ottawa, il y a eu Joseph Bureau, Napoléon je pense, Marius Plamondon, M. Bourassa et M. Jean Cantin. Alors là je vais demander à Mme Smith de nous parler un peu de quel était le personnage de Monseigneur Vachon.
- Mme Smith           Oh Monseigneur Vachon était archevêque d'Ottawa, est né à St-Raymond, d'une mère qui était d'origine irlandaise, Tucson, et son père était M. Vachon, canadien-français, il a fait ses études au petit Séminaire de Québec, et puis ensuite s'est dirigé surtout du côté des sciences, il a fondé à Québec aussi la maison des étudiants, et c'était lui qui était le directeur de l'école de chimie, c'est lui qui a fondé l'école de chimie à Québec, et puis il a été délégué à travers le monde entier par les églises du Québec et même par Rome pour représenter notre Saint-Père le Pape aux grandes occasions, congrès eucharistiques et tout cela, et finalement il a été nommé archevêque d'Ottawa, il est décédé je ne me rappelle pas en quelle année mais il a fait une oeuvre qui est très importante au point de vue scientifique dans la province de Québec et pour tout le Canada.
- D. Plamondon        Il a travaillé sur des gros projets eucharistiques, même durant la guerre ... et puis il y a M. Joseph Bureau ...
- Mme Smith           Oui, M. Joseph Bureau est né à l'ancienne Lorette, mais il est venu ici à St-Raymond à l'âge de 4 mois. Et il habitait, justement l'endroit que j'ai nommé tout à l'heure, le beau terrain des sauvages, en allant vers le petit Saguenay et très jeune, il a été ... il s'est en allé dans la forêt, il était engagé par une compagnie,

et il y avait un M. Bignes qui était à ce moment là un arpenteur, et qui lui a enseigné sa profession et qui lui a même enseigné à lire et à écrire, qu'il a appris à l'âge de 25 ans. Mais à partir de ce moment là il a commencé à voler de ses propres ailes, il a fait, enfin, toute la province de Québec, il s'est vu confié le relevé topographique de l'île Anticosti pour Henri Meunier, un français qui avait acheté l'île Anticosti à ce moment là, il a fait tout le nord de Montréal avec le curé Labelle, et il a fait même dans la région d'Ottawa, il a, oeuvré partout dans la province, c'est un grand explorateur, et à son sujet, Damas Potvin a consacré un de ses livres qui s'appelle, les Oubliés, et M. René Bureau qui est un généalogiste de Québec lui a consacré aussi une thèse qu'il a donné, dont il a donné le texte à la société généalogique du Québec. C'est un des grands hommes de St-Raymond.

- D. Plamondon Il y a un personnage, un M. Jean Cantin, c'est une histoire assez drôle dont M. Plamondon peut bien nous parler un petit peu ...
- R.D. Plamondon M. Jean Cantin c'est en 1854 que s'est arrivé ce fait là, ce n'est pas d'hier, et puis dans le rang où il demeurait,  
il y avait un ours qui ravageait les troupeaux. Et puis c'était un chasseur émérité lui, il était extraordinairement bon mais il était âgé un peu. Il voulait ... il dit, "je va aller le tuer cet ours-là", mais il n'a pas voulu se faire accompagner par personne, et puis ce qui est arrivé, c'est qu'il a réussi à tuer l'ours, mais l'ours s'est revangé et l'a tué également, l'histoire c'est que l'ours a tué Jean Cantin et Jean Cantin a tué l'ours en même temps. Il a été trouvé le lendemain matin, ils étaient à 50 pieds l'un de l'autre ...
- D. Plamondon D'ailleurs il paraît qu'on a gardé l'ours empaillé au Musée de Toronto je pense.
- R.D. Plamondon Il a été à l'Université Laval, j'ai fait mon cours au séminaire et je l'ai vu moi-même, il était à l'Université Laval, et ensuite quand ils ont déménagé, là oui il est présentement, ils ont vendu cela à l'Université de Toronto.
- D. Plamondon Alors on a gardé l'ours en Musée, mais M. Cantin est sous terre! Et il y a un M. Marius Plamondon aussi qui était un maître verrier.
- Mme Smith Oui, sculpteur, peintre, mais surtout son oeuvre ça été maître-verrier. Il est né à Québec, mais il a passé une partie de sa vie à St-Raymond, et d'ailleurs ses origines étaient de St-Raymond parce que son père était né à St-Raymond et s'était un Plamondon de St-Raymond. Et il a d'abord gagné une médaille justement à l'occasion d'un congrès de langue française, je pense que c'est celui de 1937, il avait gagné la médaille, c'est-à-dire il avait eu à faire, à fabriquer une médaille et c'est lui qui a gagné le prix, et par la suite il a fait des voyages en Europe et puis finalement sa carrière s'est surtout effectuée dans l'art de maître-

verrier, les verrières de l'Oratoire St-Joseph, de l'église St-Sacrement, je pense qu'à Joliette aussi, et au Queen Elizabeth à Montréal, il a fait beaucoup de travail à travers la province.

D. Plamondon

Alors des personnages il y en a beaucoup, il y a M. Napoléon Genoist, M. Plamondon peut en parler un peu.

R.D. Plamondon

M. Napoléon Genoist de St-Raymond est devenu lui, l'homme le plus riche de St-Raymond, dans les années 1925, c'est que quand il a commencé par exemple, il n'avait pas le moyen, parce qu'il a été obligé de demeurer dans un camp de bois rond qu'il a ramassé en face de la demeure de son père justement dans le rang Notre-Dame aujourd'hui, puis il s'est ramassé un petit camp en bois rond, puis même il n'avait pas de table, il avait des bûches fendues en 2 pour faire sa table et ainsi de suite. Mais a fait de cela le travail, il a travaillé dans le bois ainsi de suite puis il a ouvert un petit magasin, et puis il a grossi son magasin, puis il est venu le plus gros magasin général de St-Raymond, ce qui comprend aujourd'hui le magasin de 15 cents Laurentien, et puis Savard, et puis il y en a un autre, là de la lingerie de femme je crois, et puis il avait toutes les bâtisses en arrière cela lui appartenait tout, puis il avait plusieurs terres à bois aussi, il s'est enrichi un peu avec cela lui, le bois.

D. Plamondon

On peut passer peut-être à un dernier personnage là, un M. Bourassa, qui a fondé l'usine de bois St-Raymond, de pattes de meubles.

Mme Smith

Je sais que ... de M. Bourassa je sais qu'il est né à Baie St-Paul, mais qu'il est venu à St-Raymond très jeune et qu'il a fait ses études ici au couvent, comme tous les petits garçons de cet âge là, et puis ensuite, il a commencé à faire du commerce, il avait des magasins et finalement il a fondé l'usine qu'on connaît aujourd'hui, mais enfin il a commencé beaucoup plus petit, les balais et les manches de hâches et tout cela.

D. Plamondon

Il est à noter que M. Bourassa a fait des pattes de meubles qui se vendent peut-être à travers la province, aux Etats-Unis, qui se vendent à l'intérieur du marché mondial quoi.

R.D. Plamondon

Si vous permettez j'aurais un mot à dire à propos de Napoléon Genoist encore, ce qui a fait une caractéristique de cet homme là c'est qu'il savait ni lire ni écrire, mais il savait compter par exemple, il y a ça, je me souviens j'étais au magasin il y a de cela ... j'étais pas vieux dans le temps son commis avait fait une addition il y avait une quinzaine d'articles, et son commis s'était trompé de 10 cents, il lui a fait remarquer qu'il s'était trompé et lui a dit "recommence à compter" et puis il avait un crayon lui. Il savait compter c'est de même qu'il s'est enrichi. C'est le système D de nos ancêtres.

N. Genoist

Ecoutez on peut vous laisser là-dessus en vous disant peut-être que le dernier-né de nos personnages les plus connus ici c'est Luc Plamondon qui est le créateur de Starmania, qui est le long jeu qui se vend le plus à l'intérieur de la province actuellement, une comédie musicale, alors ça c'est le dernier-né. On va vous laisser sur une photo de ... C'est votre grand-père? Alors le grand-père de Mme Smith. Une très belle photo, puis cela vaut la peine d'être vu. C'était un chasseur, alors on vous passe la parole ensuite. Vous pouvez y aller.

P.L. Lapointe

... parce que je suis certain qu'il y a énormément de choses qui devraient se dire, au sujet de la culture, des loisirs, alors voici, du point de vue des personnages, il y en a un nécessairement qu'on ne peut pas passer sous silence, c'est James McLaren, il n'était pas natif de Buckingham, mais il a joué un rôle extrêmement important dans la croissance de la ville et de l'industrie manufacturière de Buckingham. Cet homme là était d'origine écossaise, et puis il a fait fortune dans la région d'Ottawa et de Hull et également à Buckingham parce qu'il avait beaucoup d'autres entreprises notamment il a été également président-fondateur de la Banque d'Ottawa. Ça à l'air de bien se dire la Banque d'Ottawa mais cette banque d'Ottawa est devenue aujourd'hui, ça été amalgamé, et c'est devenu aujourd'hui la Banque de Nouvelle-Ecosse. Alors il y a toujours actuellement un membre de la famille McLaren qui siège sur le conseil d'administration de cette banque assez importante. Ça c'est pour James McLaren donc, un industriel, un homme d'affaires, un homme aussi très très près de ses ouvriers. Peut-être beaucoup plus que ses propres enfants qui, lui, a quand même été obligé de commercer en bas de l'échelle, alors ça été un homme admiré. Bon maintenant on pourrait peut-être demander à M. Séguin de nous parler d'un homme dans le domaine religieux, qui a illustré Masson, c'est Louis Alexis de Mangin.

P.P. Séguin

Oui, ce fut le premier curé de Masson, et il a débuté à Masson en 1889 et puis en 1895 il fonda les servantes de Jésus-Marie qui sont des religieuses cloîtrées, et dans la provinces ils ont 4 maisons, une à Hull qui est la maison-mère, une à Rimouski, une à Shawinigan et une au Cap de la Madeleine dont le curé de Mangin ...

P.L. Lapointe

Donc, c'est un citoyen qui a fait sa marque, un citoyen important de Masson. Il a été question à un moment donné d'appeler la nouvelle ville, Ville Mangin.

P.P. Séguin

Oui, mais il y a rien de déterminé encore, ce sera, si jamais il y a regroupement, il y aurait un concours pour déterminer ... Je crois qu'on va avoir besoin de votre aide.

P.L. Lapointe

Roméo Laurin a été mentionné par deux des membres ici comme étant un homme important. C'est un ancien député, ministre sous l'union nationale. Alors Mme Boucher, voulez-vous en parler un peu?

Mme Boucher

Oui, c'est un homme que j'ai très bien connu, il avait auparavant une pharmacie juste une pharmacie brevetée à Buckingham, puis il s'est présenté là puis il est entré et puis je suis revenue à l'union nationale et puis il a fait beaucoup de progrès pour l'ouest de la province spécialement. Naturellement il était dans le comté Papineau qui était une partie de l'ouest de la province et qui a fait beaucoup parce qu'ici, nous autres même ici on a profité de beaucoup de choses. Ils nous ont fait bâtir des routes, des ponts, ils ont bâti le pont Masson qui a fait tellement de bien parce que je vous assure, c'était un vrai tournant de la mort ce point là, que nous avions à Masson et puis il a redressé le pont. Ensuite à Buckingham la même chose, ils nous a bâti un pont, ensuite il nous a bâti un chemin pour monter à la Salette parce qu'avant qu'ils soient aux travaux publics, nos chemins faisaient vraiment pitié ensuite en arrière par Méo, nous avons beaucoup de grands lacs et aujourd'hui c'est peuplé avec des personnes qui ont des chalets là, puis tout ça, Il a développé certainement l'industrie dans Buckingham.

P.L. Lapointe

Alors Mme Boucher, je pense que je vais vous arrêter sans cela si on se met à passer à travers tout son programme, tout ce qu'il a réalisé pendant à peu près 30, oui je crois qu'il a été quand même au pouvoir avec l'union nationale près de 25 ans. Alors il y aurait beaucoup de choses à dire à son sujet. De toutes façons, c'est un homme qui a marqué la ville de Buckingham et son coin. M. Bastien, est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre que vous trouvez qui a marqué ...

D. Bastien

Ici à Buckingham, c'était un personnage qui est encore plein de dans le système scolaire, c'est le Frère Armidas qui est un des hommes dans les plus savants dans l'Amérique du Nord, il est placé dans ces hommes là, il a fait beaucoup durant la guerre, la 2e guerre mondiale, dans l'industrie aérospatiale, et puis, il a été consulté par les américains dans la construction d'avion ...

P.L. Lapointe

Alors le Frère Armidas pour ceux qui connaît bien Buckingham, c'est un Frère de l'instruction chrétienne, qui a été enfin l'initiateur de l'enseignement scientifique dans la région ici, il a été également mêlé à des planeurs, il a créé un club de planeurs. Alors c'est un homme assez original dont la ville de Buckingham a toujours été fier.

Mme Boucher

Il travaillait encore malgré ses 86 ans.

P.L. Lapointe

Est-ce qu'il y a d'autres personnes ou est-ce qu'on pourrait?  
M. Lahaie ...

Mme Boucher

M. Lahaie qui a été maire de Buckingham de 1878 à 1925 puis ensuite il a été à l'assemblée nationale, sous la barrière libérale dans le temps de M. Taschereau. Il a été réélu, ensuite il avait un magasin général ici à Buckingham, s'en est un autre plus ancien peut-être que ceux que nous avons nommés tout à l'heure.

P.L. Lapointe

Bon on peut peut-être vous retourner, vous relancer la balle. A tout Seigneur tout honneur, on pourrait peut-être laisser notre ami Normand commencer à nous parler de loisirs surtout des sports compte tenu qu'il est mêlé à ce domaine là, je crois qu'il est pas mal actif dans ce domaine là...

J. Morin

Bien, oui, côté sport on peut dire que c'est mon domaine. Je ne vous parlerez pas de la situation actuelle des loisirs et du sport à St-Raymond parce qu'on est très très bien structuré au niveau municipal, je le sais que probablement d'autres viendront vous entretenir là-dessus. Je vais surtout vous parlez de la période où j'étais actif, en sport, c'est-à-dire mettons les années 45 à 75. Ca s'étend à peu près sur 30 ans. Avant cette période là à St-Raymond, les loisirs étaient administrés par un organisme qu'on appelait l'ACJC, c'est un genre de fédération nationale catholique qui s'occupait dans toutes les paroisses de promouvoir les loisirs, la culture dans la jeunesse. Cet organisme a pris fin dans notre paroisse dans les années 40, justement, quand ça été remplacé par ce que l'on appelle aujourd'hui l'OTJ, l'organisation des terrains de jeux. Cet organisme, l'OTJ, c'est encore patronné par le clergé, c'était du bénévolat et ça s'occupait de pourvoir aux besoins de la population dans le domaine du loisir. Cet organisme a pris beaucoup d'ampleur ici à St-Raymond avec l'arrivée d'un nouveau curé qui nous venait de Rivière-à-Pierre, une petite paroisse environnante, l'abbé Georges-Marie Bilodeau, dont la photo paraît en ce moment qui a été plus tard élevé au titre de Monseigneur. C'est un homme au dévouement et d'une charité extraordinaire. C'est réellement lui à St-Raymond qui a donné l'essor aux loisirs tels qu'on les a connus. Tout d'abord il a pris à sa charge en arrivant la construction d'une patinoire extérieure, qui n'était pas une patinoire comme les autres, tout le fond était en ciment, c'est-à-dire que l'été on pouvait faire du patin à roulettes dessus. L'hiver naturellement cela servait pour le patinage et pour le hockey. Il a également aidé à la construction d'une cour de tennis, plus tard 2 cours de tennis et également des piscines. Faut dire qu'il avançait de ses propres deniers toutes ces constructions, toutes ces réalisations, et puis il se remboursait seulement quand l'OTJ était en mesure de le faire. Sa plus grande oeuvre a probablement été la construction de la salle paroissiale en 1949. Cette salle contenait des allées de quilles, un restaurant, une salle de théâtre, cinéma et différents locaux pour les mouvements paroissiaux. Il a été admirablement secondé, il faut dire par un de ses vicaires, un mordu de sport, enragé comme on peut le dire. Il s'appelait l'abbé Joachim Fraser. C'est la période que j'ai vécu avec ce vicaire qui me fait dire qu'on a vécu, dans cette époque, l'âge d'or du sport à St-Raymond. Il s'est occupé de hockey, il aimait tous les sports, le hockey, la balle, et dans ce temps-là on avait une ligue de hockey qui faisait la gloire de St-Raymond. Il n'y avait pas différents calibres dans ce temps là, on chaussait les patins, on était intermédiaire, on accrochait nos patins, on était encore intermédiaire, c'est dire que pendant 10-12-15 ans, on rencontrait toujours les mêmes équipes dans une ligue de comté avec les paroisses environnantes, Donaconna, Pont-Rouge, St-Basile, Portneuf, c'était vous dire la rivalité qui existait entre ces paroisses au bout de quelques années. Parfois c'était presque de la guerre ouverte. On peut dire que dans cette période de 45,



dans les années 50, on a eu un jeune qui nous a fait honneur dans le hockey, qui a été la gloire de St-Raymond dans le hockey, c'est un petit irlandais de la chute Pawet justement le rang où est situé la St-Raymond Paper. Il était très léger, un petit blond qui avait la tête de Tintin, il était toujours de bonne humeur, il aimait agacé tout le monde, il était aimé de tout le monde et il avait un talent extraordinaire. C'était réellement un plaisir de voir cette petite puce de jouer les plus grosses défenses et les meilleurs gardiens de buts. Je pense qu'on a eu le malheur de perdre ce merveilleux joueur à l'âge de 21 ans alors qu'il a été électrocuté à son travail, il était électricien à St-Raymond Paper. Ça été presque un deuil national à St-Raymond lorsqu'on l'a perdu. Faut dire que dans le temps, les sports étaient pas aussi répandus qu'aujourd'hui, et le hockey l'hiver surtout était à peu près le seul sport qui se pratiquait. C'est dire avec quelle frénésie et avec quelle enthousiasme la population suivait les activités de son équipe. Il n'était pas rare à cette époque de voir 600-700 spectateurs massés sur les bancs de neige autour de la patinoire, les palletots de chats sauvages, la pipe bourrée pour au moins 20 minutes, par une température qui atteignait parfois 20-25 en bas de zéro. Ça c'était du sport! Les mordus du sport à St-Raymond avaient même construit 6 grandes loges. Je vous en montre ici une couple là qui étaient situées environ 15-18 pieds au dessus du niveau de la glace. Chaque loge pouvait contenir environ 30 personnes avec tout le nécessaire, la truie pour chauffer, tout ce qui fallait pour passer une bonne soirée, un bon après-midi sans oublier le p'tit blanc ou le p'tit gin. Il y avait tout ce qui fallait. Les fins de semaine, c'était vraiment à St-Raymond un événement, ces parties de hockey qui se jouaient. Nous avons eu aussi le tennis, qui a connu un essor assez considérable dans les années 50 et 60, nous avons 2 magnifiques cours de tennis, qui ont dû être démolis pour faire place à une école, une école élémentaire. Il y a aussi le baseball qui a connu beaucoup de beaux jours à St-Raymond, et surtout avec des joueurs un peu extraordinaires. Je vais vous en montrer un ici qui avait un costume de hockey mais c'était un athlète réellement complet, c'est Jean-Paul Beaupré, en plus d'être un très très bon joueur de hockey, c'était un joueur de baseball un petit peu exceptionnel. Aujourd'hui, on parle des exploits de Redgie Jackson ou bien Mickey Marille, bien je crois que Jean-Paul Beaupré au point de vue force au bâton était aussi fort qu'eux autres. Je me rappelle quant on jouait dans la troupe du collège, il frappait souvent des balles, aux industries Bourassa, sur le terrain voisin, puis on calculait la distance de ses circuits par la hauteur que la balle passait vis-à-vis la cheminée de l'usine. Quand c'était dans le bar de la cheminée c'était 400 pieds, dans le milieu 450, et puis je pense qu'il la même passé dans le haut qu'on calcule à peu près à 500 pieds. Je pense que si il y avait eu des éclaireurs des majeurs dans le temps, on aurait eu un gars pour nous faire honneur. Aujourd'hui, on a un organisme inter-municipal qui régit tous nos sports, on a une des très bonnes organisations je pense de la région, mais

je pense qu'il y aurait quelqu'un d'autre pour en parler, ceux qui sont directement impliqués, dans la municipalité ou dans le service inter-municipal des loisirs.

N. Genoist

De fait il y aura une émission sur les loisirs, subséquentement, la semaine prochaine. Est-ce que tu peux nous décrire un petit peu la photo, est-ce une équipe championne?

J. Morin

C'était toujours des équipes championnes qu'on avait à St-Raymond. Même quand on perdait. Alors qu'ici aujourd'hui dans les clubs de hockey professionnels, si on mettait autant de cœur qu'on en mettait pour jouer, ça vaudrait le prix d'entrée. On va peut-être me trouver un peu chauvin, mais je me remémorais ces souvenirs et ça paraît un peu plus beau quand on regarde cela avec du recul.

N. Genoist

Alors je pense qu'on remercie Jacquemin, c'était pas mal intéressant. On va passer à Mme Smith qui elle va nous parler un petit peu de la culture dans notre histoire. Alors Mme Smith, je vous laisse aller.

Mme Smith

Alors la culture! Avant nous autres il y avait déjà des activités culturelles à St-Raymond parce que j'ai entendu parler par mes parents, de théâtre, il se montait alors des pièces de théâtres et ensuite de cela il y avait une très bonne chorale paraît-il à l'église et qui a donné des concerts ici à l'occasion. Tout ça c'est avant moi mais enfin, quand j'ai entendu parler les gens de ce temps-là je suis sûr qu'ils avaient une vie culturelle intéressante pour l'époque. Parce qu'il y avait ici un groupe de personnes qui étaient vraiment intéressées par les choses de l'esprit. Moi, l'époque dont je vais vous parler c'est celle que j'ai vécu, j'ai commencé ma carrière artistique si j'ose dire alors que j'étais toute enfant, j'ai commencé à étudier la musique très jeune, j'avais 5½ ans, puis ensuite de cela il y avait des pièces de théâtres, il y avait une dame Aubert ici qui s'occupait de monter des pièces de théâtres, avec une Mlle Martel, puis finalement quand ces gens-là sont disparus c'est moi qui a été la relève. Mais d'abord on avait un vicaire, M. l'abbé Mairette, qui était très bon comme décorateur et qui s'occupait beaucoup de fabriquer des décors et de trouver de l'aide aussi pour fabriquer ces décors. Ensuite, mon Dieu, mais nous avons monté des pièces. Beaucoup d'opérettes parce que nous avions un groupe de jeunes filles qui chantaient très bien, nous avions des garçons qui chantaient bien aussi.

N. Genoist

Vous n'auriez pas une photo à nous montrer?

Mme Smith

Oui, je vais commencer d'abord par vous montrer des photos qui nous ont précédés, ceux-là qui nous ont précédés. J'ai 2 pièces ici, des gens qui sont de la génération précédente. Il y a la dessus mon père, un notaire Bergeron, ce sont tous des gens qui sont décédés aujourd'hui pour la plupart, mais, enfin ils se réunissaient, et donnaient une couple de pièces par année, ça c'était des pièces pour hommes en même temps les jeunes filles montaient aussi des pièces. Je me souviens que c'était à 2 époques dans l'année, spécialement à l'occasion de la Sainte-

Cécile, qu'un groupe de jeunes filles se regroupait, un groupe de jeunes filles s'entendait pour monter une pièce. Et puis ensuite de cela quand arrivait le printemps, c'était encore une autre pièce qui devait être montée au cours de l'hiver. Et entre ça les garçons à leur tour montaient une pièce et puis quand arrivait l'été, c'était pendant la période des vacances, alors un vicaire ou un aumônier, un prêtre qui était aux études au séminaire, un ecclésiastique groupait les élèves du séminaire et puis encore là c'était une pièce. Alors là, c'était les événements, les grands événements de l'année à ce moment là à St-Raymond. Nous avons justement, j'ai ici des photos, un jour j'ai monté une pièce et vous reconnaîtrez, comme personnage avec un chapeau, Mme Jean Lesage, qui travaillait avec nous à ce moment-là, elle avait une très belle voix. Ce qui nous permettait de travailler sur des pièces musicales, sur des opérettes, et alors tout le monde s'y donnait corps et âmes, ceux qui étaient capable de fabriquer des costumes s'en occupait, on allait chez Mme Turgeon qui vendait le tissus à 3 verges pour 1 dollar. Alors tout se faisait bénévolement et à la fin quand les pièces étaient jouées et bien les résultats naturellement il ne restait pas grand chose, mais on pouvait quand même boucler le budget. Ici c'est une chorale, c'était à l'occasion du jubilé de M. le curé Belcando.

P.L. Lapointe

Normand, excusez, il serait peut-être important, il nous reste à peu près 4½ minutes, de peut-être accélérer pour qu'on puisse au moins terminer avec une sorte de conclusion chacun de notre côté pour faire une petite synthèse en 1 ou 2 minutes chacun, qu'est-ce que t'en pense.

N. Genoist

Bien écoute je pense qu'on a pas le choix, c'est une question de satellite.

P.L. Lapointe

C'est ça oui.

N. Genoist

C'est pas nous autres qui dirige cela. Alors est-ce que tu préfères faire un petit début de synthèse ou si je le fais puis tu passes après? Alors envoyez donc, cela fait longtemps qu'on parle nous là.

P.L. Lapointe

D'accord cela va vous reposer. Alors voici, la culture et les loisirs on aura l'occasion d'y revenir dans une émission subséquente. Pour le moment, je voudrais tout simplement conclure de la façon suivante c'est que, il y a beaucoup de ressemblance entre nos deux milieux, les ressemblances sont surtout en ce qui a trait le type d'industrie, c'est l'industrie du bois, les gens ont vécu des expériences similaires, là où on se différencie c'est certainement par notre minorité anglophone très forte ici dans la région, qui a coloré notre vie culturelle, notre vie de tous les jours, qui a coloré également notre attitude face à certains nombres de problèmes communs. Maintenant, une chose, on aurait

peut-être aimé parler un peu plus, c'était ce qui fait les différences. Ce qui fait par exemple dans notre région, la région de Buckingham le nombre assez important de dénomination religieuse, anglo protestante, on a même une minorité allemande, il y a des luthériens, il y a des anglicans, il y a des baptistes et surtout les presbytériens qui ont joué un rôle très important compte tenu que la famille McLaren était une famille de presbytériens alors, ils ont eu beaucoup d'influence, pour le reste, je crois bien qu'il va falloir continuer à en parler à la prochaine rencontre. Alors pour le moment disons on va vous transférer le micro et l'image.

N. Genoist

Bon O.K., on m'a dit de me presser. De mon côté évidemment on se rend compte qu'il y a beaucoup de choses qui nous ressemblent, créer un lien entre les 2 places, il y a quand même une chose, que j'ai remarqué cet après-midi c'est que vous avez des historiens plus compétents que nous ici, il n'y a quand même pas d'histoire proprement dite de faite, ce qui fait que quand on fait des émissions comme après-midi, on fait des émissions avec nos trippes, c'est quand même intéressant je pense, mais cela fait 2 points de vue différents qui sont quand même bien intéressants. Alors je pense que c'est la dessus, pour en revenir à ce que tu disais tantôt, c'est que notre émission c'était de soulever des points qui vont être rediscutés par après. Alors je pense que c'était pas d'apporter des solutions. Je pense que c'est ce qu'on a fait. Alors moi je vous laisse là-dessus, je salue tout le monde ici à St-Raymond, là-bas à Buckingham puis je prie les gens d'être en ondes ce soir à 8 heures.

D. Flamondon

On va avoir le satellite à partir de 7h.30 alors de 7h.30 à 8h. il va y avoir des répétitions si vous voulez être ici avec nous, on commence l'émission à 8h.

N. Genoist

De toute façon l'émission commence à 8h. ce soir sur les municipalités, regroupement municipal, avec des gens de la ville, des gens de la paroisse, j'imagine que c'est la même chose chez vous des gens des différents secteurs.

P.L. Lapointe

Oui. J'ai l'impression que de notre côté ça va parler fort.

N. Genoist

Alors vous aurez peut-être une contre partie!

INTERMEDE MUSICAL  
5 MINUTES

PROJET INTERCOM II

Téléconférence - Buckingham - St-Raymond  
Transcription du dialogue  
Samidi, 11 novembre 1978  
20 h 00 à 22 h 00

Buckingham

SUJET : Affaires municipales

Participants

- André
- Jacques Dufour
- Gilles Bastien

Contenu

- Présentation
- Structures municipales
- Organismes paramunicipaux
- Schéma d'aménagement
- Pause musicale
- Dégrouperement municipal
- Questions des participants sur les structures internes de St-Raymond

Repérage vidéographique

- 2-107
- 2-108
- 2-109
- 2-110

St-Raymond

SUJET : Affaires municipales

Participants

- Sylvie
- Richard Corriveau
- André Girard

Contenu

- Structures municipales
- Questions des participants sur le sujet traité par Buckingham
- Conseil de comté
- Questions des participants sur le dégroupement municipal
- Structures internes de la municipalité

Repérage vidéographique

- 2-107
- 2-108
- 2-109
- 2-110

Il y a eu enregistrement de 20 à 25 minutes avant la diffusion. Les 12 à 15 premières minutes étaient seulement sonores.

Contenu : - ajustement de l'image

- tests de son

- présentation rapide d'une ville à l'autre.

Tout ceci est sur la bande vidéographique numéro 2-106.

Sylvie

Je souhaite la bienvenue à tout le monde encore une fois, et je voudrais céder la parole à André pour présenter les 2 personnes qui sont avec lui.

André

Oui c'est parfait Sylvie, je vais commencer à me présenter, est-ce que vous m'entendez bien de toute façon là-bas? Très bien, O.K., nous aussi de notre côté, donc on est prêts à débiter. Alors à la population de St-Raymond de Portneuf et de Buckingham, les gens qui sont à l'écoute avec nous on vous souhaite une bonne soirée, avec tout nous autres ce soir on va discuter, le sujet principal de notre soirée c'est la vie municipale, avec tout ce que ça peut comprendre, nous à Buckingham évidemment il sera question de regroupement des municipalités et aussi de regroupement puisque c'est à la mode, ce mot là, chez nous. Il y a également la super structure dans laquelle appartient la ville de Buckingham qui sera traitée, il y a des échanges de services à St-Raymond de Portneuf qui se font et qui, peut-être avec la question du dégroupement chez-nous, pourraient être mis en oeuvre dans certains cas, alors pour vous parler de ceci au cours de la soirée, nous avons invité 2 personnes de chacun des côtés, moi, je me fais un plaisir de présenter tout de suite ceux qui sont avec nous, il s'agit du Directeur de la municipalité de Buckingham qui est à ma gauche ici, et qui est M. Jacques Dufour, bonsoir M. Dufour, et à sa gauche à lui, tout à fait à l'autre bout de l'écran, un échevin du secteur de Buckingham, parce que nous allons parler, en termes qui seraient bon tout de suite de mentionner c'est que Buckingham, lorsque l'on va mentionner Buckingham, c'est qu'on veut parler du Buckingham regroupé, et vous allez comprendre parce qu'on va tout de suite situer cela dans quelques minutes d'ici, et puis lorsqu'on va parler de secteur et bien cela veut dire chacune des anciennes municipalités. Alors du secteur, l'ancienne municipalité de Buckingham, secteur Buckingham, M. Gilles Bastien, échevin dans le quartier ouest. Alors ça c'est de notre côté les invités qui sont avec nous ce soir pour nous parler de tout ceci. Donc je voudrais souligner en même temps que, si jamais on veut parler de trésorerie tout ça, M. Dufour est également trésorier intérimaire présentement, à la municipalité de Buckingham. On aimerait bien maintenant rencontrer les gens de chez vous Sylvie.

Sylvie

Oui, chez nous ça me fait plaisir de vous présenter M. Richard Corriveau, maire de la ville, à ma gauche, et M. André Girard, maire de la paroisse St-Raymond. Alors maintenant André, est-ce qu'on pourrait commencer chez vous avec la situation présente?

André

Bon la situation, je pense, dans laquelle se trouve les 2 municipalités présentement, je pense que c'est la première chose que l'on se doit ce soir, de commencer à jaser là-dessus, parce qu'on a eu de notre côté une petite période de réchauffement avant que les gens puissent nous voir sur le satellite et on c'est aperçu qu'il y a des structures qui n'étaient pas pareilles du tout, ni à St-Raymond, comparativement à Buckingham. Alors peut-être la

première chose que je peux demander c'est à M. Jacques Dufour, de nous parler de Buckingham comme tel, de sa situation présentement, face à la structure, la super structure comme nous l'appelons chez nous, face aux services locaux que la municipalité peut donner à ses concitoyens.

J. Dufour

Bon d'accord. Buckingham est une ville régit par la loi des cités et villes qui se situe dans le comté provincial de Papineau. On peut peut-être montrer une carte tout de suite qui va montrer l'ensemble de la municipalité ... Nous faisons la vue d'ensemble sur la carte dans un premier temps peut-être, on reviendra sur les détails.

André

Alors la carte que vous voyez présentement c'est justement cette carte qui a été dessinée, par rapport à la question du dégroupement, on ne vas pas tenter de vous encimerer cela présentement, mais se sont toutes les anciennes municipalités, je pense que M. Dufour veut présenter.

J. Dufour

Alors, passé la ligne qui est au centre de votre écran, c'est encore, continue à monter la carte, la ligne qui est maintenant au centre de votre écran, la municipalité continue au nord de cela, sur votre gauche, on voit la limite nord. Dans ce coin là on a le secteur Notre-Dame de la Salette, on descend ...

André

Qu'il serait bon de mentionner qu'il est à 17 milles du secteur de Buckingham à peu près.

J. Dufour

C'est ça. Alors on descend, sud, sur cette carte là, vous avez un secteur rural, Buckingham Nord, Buckingham Canton, au centre de l'écran, au centre bas de votre écran, vous avez le secteur de la ville de Buckingham, l'ancienne ville, le secteur urbanisé de Buckingham, voilà, à gauche et à droite, ce sont des secteurs ruraux, beaucoup de cultivateurs, au sud de tout ça, on a encore des agglomérations urbaines qui sont Masson et Anger. D'un bout à l'autre de la municipalité, là où était le crayon, secteur Anger allé au Nord complètement, on a 22 milles de territoire. Ça vous donne une idée un petit peu de la dimension de la municipalité. Pour situer peut-être globalement Buckingham, par rapport à la région, cela fait partie de l'Outaouais, je vais me référer à une autre carte, et puis faire référence aux organismes, qui nous chapeautent. Ça va, vous m'entendez?

Voix off

Toujours.

J. Dufour

Alors, je me réfère à la carte qui est ici, qui vous montre l'ensemble de la région de l'Outaouais, qui est divisée par la rivière des Outaouais. Côté sud, vous avez l'Ontario, côté nord, le Québec, la grande délimitation ici indique la région O7, tel que connue, désignée par les autorités administratives provinciales. Buckingham je vous ferai remarquer est ici là. Alors on divise si

vous voulez en territoire pour identifier le territoire de la SAO, c'est la société d'aménagement de l'Outaouais qui vient ici, qui réduit qui englobe complètement Buckingham, toujours côté québécois, Société d'Aménagement d'Outaouais, on reviendra à cette organisme là tantôt. De façon encore plus réduite, Buckingham est toujours là. Alors ici vous avez le territoire de la CRO, Communauté Régionale d'Outaouais, qui est un organisme assez semblable à la communauté urbaine de Québec ou la communauté urbaine de Montréal. On reviendra encore sur ce qu'est cet organisme là. Alors la CRO englobe 8 municipalités dont Buckingham est une.

André

A remarquer que la limite, Buckingham est tout à fait à la limite.

J. Dufour

Buckingham est à la limite est et nord. Maintenant à l'intérieur du territoire de la CRO mais englobant encore Buckingham, vous avez, la délimitation de la CCN, Commission de la Capitale Nationale. Ce territoire là s'étend également sur une partie de l'Ontario, grosso modo, moitié moitié, une partie en Ontario, une partie au Québec, c'est la CCN qui est un organisme de développement et d'embellissement des territoires environnant la région de la capitale nationale qui est Ottawa.

André

M. Dufour est-ce que je peux vous demander de vous arrêter là tout en demeurant au même endroit parce que est-ce que je pourrais demander aux gens de St-Raymond, est-ce que il y a des choses que vous ne comprenez pas face à cette petite mappe, qu'on vient de vous montrer? Est-ce que vous aimeriez poser des questions à M. Dufour tout de suite?

A. Girard

Disons que à prime abord ça semble assez compliqué toutes ces découpures tous ces organismes dont vous faites partie, vous êtes aux limites de l'Ontario, région 7 au Québec. Alors je pense que au cours du programme il faudra revenir sur des questions pour éclaircir certains points.

J. Dufour

Un dernier point peut-être sur lequel j'aimerais attirer votre attention, je vous identifiais tantôt le territoire de la CRO, ce qui englobe Buckingham et 7 autres municipalités. Il y a un territoire correspondant en Ontario qui est la municipalité régionale d'Ottawa/Carlton. Maintenant, ces territoires là, chose assez singulière, comptent à peu près les mêmes délimitations grosso-modo que le territoire global de la CCN. Alors on a situé Buckingham dans tout ça, dans le comté de Papineau, vous avez, je ne sais pas si la caméra peut le montrer ici, cette nouvelle carte, c'est une vue d'ensemble de la carte, vous avez l'ensemble du territoire de Buckingham qu'on a désigné tantôt, je la reprend rapidement en fonction des secteurs, secteur Anger, secteur Masson, secteur Buckingham ici, l'aspect du territoire rural, et l'aspect un peu plus organisé du secteur Notre-Dame de la Salette. On aura également recours à des cartes, à une autre



carte, qui vont délimiter, qui vont identifier plusieurs détails, les aspects urbanisés de la Salette, Buckingham, Masson et Anger. Je vous montre rapidement sur une dernière carte, je vous l'ai identifié rapidement on y reviendra ce soir. Alors vous avez les 4 secteurs urbanisés, parlons de celui de Buckingham si vous voulez? Dans un premier temps. Bon. Alors vous avez l'aspect, le secteur Buckingham, avec ses rues, sa dimension exacte, vous avez ici un autre secteur urbanisé, c'était le secteur Notre-Dame de la Salette, c'était le secteur le plus au nord de toute la municipalité. Ici vous avez la section sud du grand Buckingham, secteur Anger, qu'on a délimité tantôt, sud, mais un peu plus à l'est, le secteur Masson.

André

En regardant tout ceci est-ce que ça vous fait penser que c'est Montréal Buckingham?

R. Corriveau

J'aimerais revenir, si vous permettez, j'aimerais revenir tantôt vous avez parlé du CRO, et qui regroupait 7 municipalités dont Buckingham. Alors quand vous parlez de Buckingham ici, vous parlez encore du grand Buckingham?

J. Dufour

Je parle du grand Buckingham effectivement.

R. Corriveau

Il y a 7 autres municipalités à part de Buckingham?

J. Dufour

Oui il y en a 7 autres. Je les mentionne pour fins d'archives là, pour se situer, les autres sont Gatineau - Lapèche - Pontiac - Hull ouest - Val des Monts - Buckingham bien sûr qui est une 7e, il m'en manque une, Aylmer effectivement. Alors cela fait 8 municipalités, on parlera tantôt dans la 2e heures, à partir de 9h. de regroupement et dégroupement. Lorsque Buckingham a été regroupé en janvier 1975 en une et nouvelle municipalité, elle englobait 8 secteurs ou 8 anciennes municipalités, alors on se réfère au territoire de la CRO, pour dire que, au même moment, le territoire de la CRO, de 32 municipalités qu'il comprenait a été réduit à 8 nouvelles municipalités que je viens de vous mentionner. Ca va?

André

Bon du côté situation, je pense que ça résume un petit peu la situation de Buckingham, même si on a pas parlé de super structure encore, bon au moins vous avez pu voir la situation géographique. Est-ce qu'on pourrait faire de même chez-vous avant d'aller plus loin?

A. Girard

Bon voici, je pense que mon exposé va être plus court que le vôtre parce qu'une paroisse rurale je pense est beaucoup moins compliquée que tout ce que vous venez de donner en fait de structures et le reste. Qu'il me soit permis d'abord de vous souhaiter le bonsoir, et de m'informer en même temps si les effets de la tornade de cet été sont guéris, j'espère, vous avez été éprouvés par une certaine tornade, dans le courant du mois de juin, alors j'espère que tout est rentré dans l'ordre.

- André  
 Tout est effectivement rentré dans l'ordre. M. Girard, si je peux me permettre de vous interrompre ici, je pense que c'est vous qui nous avez envoyé un télégramme au cours de l'été lorsque c'est arrivé. Bon, alors au nom du maire de la municipalité, M. (?) m'a dit lorsque nous reviendrons sur les ondes comme on le fait ce soir, de vous remercier beaucoup de l'attention portée à ce qui s'est produit dans le secteur Masson, et puis on peut vous assurer présentement que la presque totalité des maisons est déjà rebâtie, si on peut se permettre cette parenthèse là, et les gens semblent assez bien. Je ne sais pas si M. le directeur a quelque chose à rajouter là-dessus.
- J. Dufour  
 Non, sauf peut-être vous donner une idée des fonds qui ont été recueillis à cet occasion là, on parle d'un montant approximativement 175,000 dollars. Alors au nom de toutes les personnes impliquées, je tiens à remercier absolument tous les gens qui ont bien voulu contribuer et puis ça été assez remarquable je pense de voir de quelle façon nos voisins dont les (?) ont aidé la municipalité de Buckingham, en particulier les secteurs ici de Masson et Buckingham.
- A. Girard  
 Très bien, voici, cet été malheureusement j'aurais aimé me rendre dans votre municipalité, je me suis rendu assez près dans la municipalité de Montpelier, j'ai trouvé ce secteur là formidable et puis, malheureusement, faute de temps, je n'ai pu me rendre à Buckingham, j'aurais bien aimé me rendre saluer votre maire et vos officiers municipaux.
- André  
 C'est partie remise M. Girard, c'est partie remise, on espère vous voir à un moment où un autre ainsi que M. Corriveau.
- A. Girard  
 Je l'espère, voici, disons St-Raymond évidemment est une grande paroisse rurale qui a été érigée en 1845. C'est une paroisse qui est régie évidemment par le code municipal. De là évidemment je pense qu'il y a beaucoup moins d'implication au point de vue administration et structure comme Buckingham. Notre municipalité toutefois est une très grande municipalité de 252 milles carrés, et je pense que ... je ne sais pas si la caméra peut aller sur ... oui d'accord, c'est pas, c'est peut-être pas une carte comme vous autres tantôt mais c'est un dessin qui a été fait ici, je pense qu'il reproduit assez fidèlement St-Raymond, vous voyez la paroisse de St-Raymond, la ville et toutes les municipalités alentour, en fait qui fait partie du comté de Portneuf. Au début, St-Raymond paroisse, a été une paroisse essentiellement agricole surtout qui vivait avec des produits de la forêt. Aujourd'hui notre vocation est quelque peu changée, j'oserais dire que la paroisse de St-Raymond est une municipalité semi-urbaine, semi-rurale. Et évidemment beaucoup de gens de la ville, étant donné que nous sommes seulement qu'à 30 milles de Québec, beaucoup de gens de la ville de Québec et des villes environnantes, aiment s'établir en campagne, et je ne sais pas si la paroisse de St-Raymond est tellement si accueillante,

de toute façon nous recevons beaucoup de tourisme, et beaucoup se construit ici pour demeurer, au début sur une base saisonnière et par la suite sur une base annuelle. Ce qui fait que nous sommes rendus avec une population de 3500, et je suis maire depuis 7 ans, et si je ne fais erreur, quand je suis entré maire à ce moment là, la population était d'environ 2800, et nous en sommes rendu à 3500, c'est pour vous dire que la population progresse assez bien. Nous avons une évaluation d'environ 17 millions. Evidemment encore un rôle maison, c'est pas le rôle technique alors j'imagine que quand nous aurons le rôle technique ça pourra monter quoi à ce moment là peut-être 35 millions. Nous avons un territoire de 252 milles carrés, c'est assez ... au point de vue administration, tout de même c'est assez de travail parce que nous avons pas un personnel, nous avons pas trop de personnel définitivement, un secrétaire-trésorier, 2 autres personnes qui travaillent au bureau de la municipalité et puis nous avons un cantonnier municipal. Ça va peut-être vous surprendre mais nous avons environ 65 milles de route à entretenir, route de gravier, la plupart, et l'hiver évidemment nous avons des contrats d'entretien de chemin d'hiver pour tout ça. Nous appartenons, au point de vue structure, nous appartenons au conseil de comté, conseil de comté de Portneuf, étant donné que nous sommes régit par le code municipal, nous faisons partie de l'union des conseils de comté, par le conseil de comté de Portneuf qui s'occupe également de l'évaluation municipale, on sait que l'évaluation municipale maintenant est faite au niveau du conseil de comté par un bureau d'évaluation que nous avons mis en place. Ce n'est pas une firme privée, ce sont des fonctionnaires que le conseil de comté, quand je parle de fonctionnaires, ce sont des personnes qu'on appelle aujourd'hui des fonctionnaires au niveau du conseil de comté qui forment notre bureau d'évaluation. Nous n'avons pas de rôle technique de faite encore, mais on espère l'an prochain d'avoir 3 rôles techniques de complétés et nous espérons d'entrer dans les dates limites en 1983, selon les voeux du gouvernement. Alors je pense que y aura peut-être des choses à rajouter au fur et à mesure de l'émission, des choses qui nous reviendrons à l'idée concernant la paroisse de St-Raymond et je laisserai la parole à mon bon ami le maire de la ville qui vous décrira ... Certainement ... (blanc) ..... c'est la municipalité paroisse St-Raymond, c'est ce qu'on appelle municipalité paroisse de St-Raymond, c'est ça, évidemment, faut se comprendre, dans les 252 milles carrés, il y a beaucoup de forêt, il y a beaucoup de territoire, remarquez bien ce n'est pas tout du territoire accessible par des routes, mais il y a beaucoup de territoire quand même qui est accessible, mais il y a beaucoup de forêt là-dedans.

Voix off

C'est parce que je pense qu'on aurait des questions à poser un petit peu tout à l'heure pour parler d'administration de tout ça.

A. Girard

Ça me fera plaisir de vous répondre, vous allez voir qu'on a une administration qui nous coûte pas trop cher.

André Oui, est-ce qu' on passe à la ville maintenant de St-Raymond?

R. Corriveau Oui. Egalement ça me fait plaisir de communiquer avec les gens de Buckingham. Peut-être que sur le plan technique en ce qui regarde la ville, je ne serai peut-être pas à la hauteur de M. Girard, parce que M. Girard il a dit qu'il était maire depuis 7 ans, il vous a pas dit qu'il a été échevin depuis 12 ans ce qui lui fait 19 ans dans le domaine municipal tandis que je viens d'arriver à la mairie depuis quelques jours, j'ai été assermenté cette semaine seulement.

André Alors on vous félicite en passant.

R. Corriveau Merci.

A. Girard Vous aviez comme expérience comme conseiller aussi.

R. Corriveau J'ai été 2 ans comme conseiller mais, donc c'est pas la même chose du tout. La ville de St-Raymond disons a débuté en 1898, exactement le 21 février alors qu'à ce moment là, une partie de la population avait décidé de former le village de St-Raymond. Et par la suite, en 1957, les autorités du village St-Raymond ont demandé les lettres patentes et se sont formées en ville. La ville de St-Raymond a une population d'environ 3700, alors c'est sur un territoire de 1.6 milles carrés, là et est entouré, en réalité le territoire de la ville est entouré de la paroisse de St-Raymond. C'est donc dire que pour aller d'un côté de la paroisse à un autre côté de la paroisse il faut nécessairement passer dans la ville, on est entouré de toutes parts par la paroisse. C'est donc dire que c'est un centre qu'on peut appeler un centre commercial, étant donné que le grand St-Raymond, on parle souvent du grand St-Raymond, étant donné qu'il y a beaucoup de tourisme, alors la vie commerciale se tient surtout, dans la ville malgré qu'aujourd'hui la tendance est aussi à se développer dans la paroisse St-Raymond. C'est entendu que dans la paroisse les taxes sont un peu moins chères, alors ...

A. Girard Je pense qu'il n'y a pas beaucoup de différence.

R. Corriveau ... mais de toute façon on s'entend très bien entre ville et paroisse. Et disons que le budget de la ville s'échelonne à un peu plus d'un million de dollars par année. Egalement, il est basé sur une évaluation de 21 millions, et nous avons quelques petites industries, à l'exception peut-être de Bourassa industrie dont on a parlé cet après-midi dans l'historique, et les gens de la ville travaillent dans ces industries où alors dans les différents commerces qu'on retrouve ici à St-Raymond. Quelques uns également travaillent dans le domaine de la construction, et se dirigent souvent vers l'extérieur de la ville. Alors à ce moment là beaucoup de gens de la ville voyagent, sort vers Québec ou alors quelques uns travaillent aussi dans l'industrie forestière. Alors disons en gros, c'est peut-être comme départ, un tableau très bref de la ville de St-Raymond comme

tel. Alors je ne sais pas si le maire de la paroisse, étant donné qui ... si il a d'autres choses à ajouter sur ...

A. Girard

Non en fait disons, je pense que ça reflète assez fidèlement. Le maire de la ville a peut-être pas dit ... la ville vous allez peut-être ... vous allez certainement remarquer que le territoire de la ville est assez restreint. On m'a dit, c'est d'autres personnes plus âgées qui me l'ont dit il y a quelque temps, que les gens de la ville qui se sont formés en village, quand on dit ville, parce que comme le maire a dit tantôt au début c'était un village, ils ont cherché à se regrouper le territoire le plus petit possible, dans le but, dans le sens qui disait pour que ça coûte le meilleur marché possible on va avoir le moins grand de territoire. Dans ce temps là je pense, la ville, le village c'est séparé de la paroisse, on n'avait pas la façon qu'on n'a aujourd'hui d'établir des taxes de secteur et dans ce temps-là évidemment l'esprit de clocher était très fort. Alors les gens du village à un moment donné se donnaient certaines structures qui ne peut pas exister dans une grande paroisse rurale. Quand on parle dans la paroisse St-Raymond il y a des rangs, je ne sais pas par chez vous si vous appelez ça comme ça, on a des rangs nous autres qui vont jusqu'à 10 milles et à 12 milles du centre ville, 10 milles de l'église si vous voulez. Alors à un moment donné les gens, tout ce conseil là qui était le conseil municipal du grand St-Raymond dans le temps, à un moment donné s'il voulait faire des trottoirs par exemple même si c'était des trottoirs en bois, dans le village, ou poser quelques lumières de rues, si ce n'est, dans ce temps là ils appelaient ça des petites étincelles quoi, alors les gens dans les rangs disaient, écoutez un peu, nous on est pas pour payer pour le village, à un moment donné si ils faisaient des réparations dans les rangs, les gens du village, bien arrête un peu on est pas pour payer pour le pont dans un tel rang, pour la clôture là, ils ont dit on va faire notre petit conseil, alors c'est une des raisons qu'on m'a dit moi M. Corriveau que le territoire de la ville était si restreint, parce qu'ils voulaient en avoir le moins grand possible à administrer, ça vous fait peut-être rire mais ...

Voix off

On aura sûrement l'occasion de revenir là-dessus plus en détails dans la 2e heure, le regroupement et dégroupement, ce sont des arguments qui nous sont pas étrangers aux oreilles qui vous écoutent.

R. Corriveau

Il faudrait peut-être aussi dire que dans le comté de Portneuf qui groupe environ une trentaine de municipalités, il n'y a seulement que 3 municipalités qui sont érigées en villes, alors Doncona et Portneuf ville, qui sont des municipalités de, qui ont à peu près la même ampleur que St-Raymond, en terme de population. Alors ce sont les seules communautés urbaines, bien disons communautés urbaines, employons par ce terme là parce que, on peut se confondre avec les communautés urbaines comme celle de

Québec, mais les 3 municipalités villes, alors les autres, ils font tous partie du conseil de comté.

A. Girard

Je pense que étant donné que M. Corriveau vient de dire, prenez Donacona par exemple qui est une ville qui est située à à peu près 25 milles de St-Raymond, et l'autre Portneuf qui est à peu près un centre 10 milles plus loin, c'est pour ça peut-être qu'on ne voit pas de communauté régionale ou ces choses là, parce que ce ne sont pas des municipalités assez fiers, c'est peut-être pour cela que c'est différent avec vous autres, question de CRO, quelque chose comme cela comme vous avez dit tantôt et tandis que ... oui pardon ... allez-y.

André

Vous allez nous parler un petit peu de la structure de votre région en même temps, c'est ça?

A. Girard

Oui c'est ça ... tandis que nous au niveau des municipalités rurales, il y a beaucoup plus de municipalités rurales, et ce qui forme le conseil de comté, et je pense que vous êtes au courant de ça, le conseil de comté c'est à peu près la plus vieille structure qui existe après le gouvernement provincial si vous voulez.

J. Dufour

Il y a peut-être quelques éléments que j'aimerais rajouter pour ramener, pour compléter la comparaison que vous avez fait là. Quant à la ville de Buckingham au niveau population, Buckingham compte 15000 habitants. Je parle du grand Buckingham, le petit Buckingham, le secteur de Buckingham quant à lui en a 8500, territoire du grand Buckingham en milles carrés je ne me souviens pas, secteur de Buckingham il est de 2 milles, 2.2 milles. Le budget de la grande ville il est maintenant d'au delà de 4 millions, il y a également un budget secondaire d'une façon, un budget accessoire, on reviendra peut-être sur cet aspect là tantôt. Buckingham a son propre réseau de distribution d'électricité. Ce réseau là a un budget à lui 1¼ millions à peu près. L'évaluation globale du grand Buckingham est de 60 millions, celui du secteur Buckingham comme tel, de 35 millions, celui du secteur Masson, je me souviens des chiffres, de 17 millions.

A. Girard

Alors ça fait toute une évaluation totale ça.

J. Dufour

Ca fait 60 millions au total. Quand je disais 60 millions, j'englobe tout le monde là, la grande ville.

R. Corriveau

Maintenant au niveau du conseil du grand Buckingham, de quelle façon les différents secteurs sont représentés. Combien d'abord y a-t-il d'échevins ainsi de suite?

J. Dufour

Je vais peut-être laisser la parole au conseiller Bastien là-dessus.

- G. Bastien La représentativité, le secteur Buckingham qui est le plus gros secteur de la grande ville compte 4 représentants, le secteur Masson en compte 2, le secteur Anger en compte 1, et les secteurs ruraux 1 chacun incluant Notre-Dame de la Salette, ce qui fait un conseil municipal de 12 conseillers plus le maire qui est élu à la grandeur de la ville par ... Pardon?
- R. Corriveau Est-ce que vous avez un comité exécutif à ce moment là?
- G. Bastien Non disons que nous n'avons pas de comité exécutif, la municipalité est administrée par des comités, différents comités, par exemple, moi le maire m'a donné la charge du comité de la sécurité publique, qui englobe les polices et policiers, j'ai la responsabilité du comité des bâtiments, la responsabilité du comité de reconstruction d'une aréna parce que en 1976 on a perdu l'aréna du secteur Buckingham suite à un incendie, et puis chaque conseiller est responsable de différents comités, on en compte 14 ou 15, certains conseillers ont des doubles tâches, d'autres qui sont plus pris par leur travail quotidien n'en ont pas, par contre ils vont venir siéger sur les différents comités, ce qui représente pour nous à Buckingham, au point de vue travail, des responsabilités municipales, des assemblées pratiquement à tous les soirs, disons on a une moyenne de 4 soirs par semaine en plus des assemblées régulières du conseil.
- A. Girard Vous avez de l'ouvrage, vous avez de l'ouvrage!
- André Dans le milieu de tout ça, on va en parler dans le courant de la 2e heure, il y a certaines parties de la municipalité qui veulent se découper, qui veulent nous laisser mais on va revenir à ça tantôt.
- J. Dufour On pourrait peut-être reprendre la parole un petit peu si vous le voulez pour présenter un petit peu des organismes supra municipaux ... pour lesquels j'ai mentionné les territoires tantôt. Alors rapidement on va situer ces organismes là, ce qu'ils font, et puis en même temps on va peut-être faire la transition avec les services municipaux, vous avez commencé à aborder ce sujet là, nous pas, mais on va voir que certaines des fonctions normalement municipales sont déjà assumées par ces organismes là de nature supra municipale, ça vous va?
- Voix off Très bien.

J. Dufour

Au niveau de la région 07, il y a une série de ministères gouvernementaux québécois qui sont présents sur ce grand territoire là, on pense par exemple aux richesses naturelles, au tourisme/chasse et pêche, travaux publics, communications, éducation, terres et forêts, affaires municipales, affaires intergouvernementales, industries et commerces, agriculture et colonisation, affaires sociales, affaires culturelles, transport, qui toutes participent à un organisme que vous avez, je pense bien de votre côté également qui s'appelle l'OPDQ, l'office de planification et de développement du Québec, qui coordonne l'action de tout le monde. Maintenant tous ces organismes là également sont présents au sein de la conférence administrative régionale de l'Outaouais, le CAR, qui est un espèce d'organisme qui chapeaute toutes ces présences provinciales sur le territoire de la région 07. Merci André.

A. Girard

Pardon, qui coordonne en fait toutes les activités, le CAR que vous parlez là, c'est qu'il chapeaute en fait tout ça, ça ne chapeaute pas mais ça coordonne toutes ces activités là.

J. Dufour

Exactement oui, c'est une table de coordination, comme il existe je pense bien dans toutes les régions de la province de Québec. Maintenant, il y aurait lieu de parler également d'une loi qui est la loi de la CRO, loi qui a pris naissance le 1er janvier 1970 en même temps que les lois qui ont créé la communauté urbaine de Montréal et plus près de chez vous la communauté urbaine de Québec. Par cette loi-là, la loi de la communauté régionale chapitre 85 des lois de 69, la législature provinciale créait 3 organismes, la communauté régionale en est une, la société d'aménagement de l'Outaouais en est une, et la commission de transport de la communauté régionale de l'Outaouais est la 3e. Alors, ces 3 organismes là sont actifs en territoire de Buckingham si vous voulez, à des titres différents. On a vu tantôt, que le territoire de la SAO, société d'aménagement de l'Outaouais est beaucoup plus vaste que le territoire de la communauté régionale de l'Outaouais, qui va d'ailleurs jusqu'à Mont Laurier tout près, Maniwaki. La société d'aménagement, pour en parler plus rapidement a une vocation de développement touristique, développement économique et le développement commercial et industriel, alors c'est un gros bag, si vous me permettez l'expression qui a été confié à la société d'aménagement de l'Outaouais. Dans une émission ultérieure des échanges entre Portneuf et Buckingham, il sera question de développement industriel puis vous aurez présent, un peu dans la tête de la société d'aménagement de l'Outaouais. Alors on passe pour cet organisme là, ça va bien?

Voix off

Ca va.

J. Dufour

Il y a en 2e lieu, la commission de transport de la communauté régionale de l'Outaouais, je pense bien que c'est une structure, que c'est un mode de fonctionnement très très semblable à ce qui existe sur le territoire de la CUQ et de la CUM. Il s'agit strictement d'une organisation de transport, de mise en oeuvre



des transports en commun, sur le territoire de la communauté régionale de l'Outaouais, les 8 municipalités de bases dont on a parlé tantôt, dont Buckingham. Il va sans dire que les autobus ne circulent pas partout sur ce vaste territoire là. En ce qui concerne Buckingham d'ailleurs, il ne passe pas dans tous les secteurs, ils utilisent les voies principales. Bon, le mode, peut-être, de répartition des dépenses de cet organisme là, c'est un aspect intéressant à souligner, aux gens de Portneuf mais également aux gens, aux résidents de Buckingham, chaque année la commission de transport de la communauté régionale de l'Outaouais fait un déficit. C'est d'ailleurs bien dans le vent ...

A. Girard

Vous seriez l'exception si vous ne feriez pas de déficit.

J. Dufour

Je pense, exactement, ce n'est inopportun, on ferait exception si ce n'était pas le cas. Ces organismes là, je ne voudrais pas en discuter politiquement, mais font chroniquement chaque année des déficits, déficits par dessus déficits. Alors déjà grosso modo 50% du déficit est assumé par le gouvernement du Québec, via le ministère des transports, le reste du déficit, c'est 46% je pense pour être plus exact, est réparti à l'ensemble des usagers ou des municipalités, du territoire de la communauté régionale qui utilise ces modes de transports là, via 4 critères que je mentionne rapidement. Pondération, qui est fonction de l'évaluation respective des 8 municipalités, la population respective des municipalité, le nombre de mille parcouru dans chacune des 8 municipalités et le nombre d'heures dépensées ou utilisées au sein de chacune des 4 municipalités, de tout ça il sort un barème de répartition des déficits, Buckingham, dans son cas, y participe pour \$93,000 pour l'année 1978. Juste une pointe si vous me permettez en passant lorsqu'on avait confectionné le budget en novembre 1977, on avait vérifié auprès des représentants de la commission de transport régional, en leur demandant quel va être le déficit pour l'année en cours, de sorte qu'on puisse en prévoir les argents à notre budget. On avait dit à ce moment là, \$73,000, or la facture nous est arrivée depuis à \$93,000 dollars. Alors c'est bien la responsabilité sans le pouvoir si vous voulez, de ce côté là. Maintenant là ça va pour la commission de transport de la communauté régionale? On peut passer à la communauté régionale?

A. Girard

Est-ce que je peux juste poser une question?

J. Dufour

Oui bien sûr.

A. Girard

Quand vous parlez des critères là et si j'ai bien compris vous dites que les espaces là, les endroits, où ce n'est pas couvert par les autobus bien moi c'est là que ça doit devenir une complication pour faire payer vos payeurs de taxes là. Ceux qui n'ont pas ce service là, en fait ...

J. Dufour

Nous, effectivement, c'est un élément de distorsion, peut-être d'injustice, les résidents, les propriétaires du grand Buckingham, paient cette taxe là, ces montants là en fonction de l'évaluation strictement. Alors effectivement, c'est une des sources de malaise, dont on discutera tantôt, qui a amené, qui amène le dégroupement. Correct? Une des solutions aurait peut-être été des taxes sectorielles, on reviendra encore à cet aspect là. Au point, peut-être d'autres commentaires, pour le bénéfice de tous les auditeurs, le budget annuellement est confectionné par la commission de transport elle-même. La commission de transport elle est forcée de par la loi de la CRO, la loi de base chapitre 85 de présenter son budget au conseil, à la table du conseil de la communauté régionale de l'Outaouais, ce qu'elle fait annuellement au mois de, fin novembre par exemple. Maintenant, la disposition dans la loi de la communauté régionale qui dit que à défaut par la CRO, d'avoir adoptée ce budget là, ou de l'avoir entériné, le budget est réputé avoir été adopté automatiquement. Or, cette situation là existe depuis le 1er janvier 1970, et jamais, en 8 ans d'existence, 9 ans oui, jamais le conseil de la communauté régionale a adopté un tel budget, il a toujours été adopté par défaut si vous voulez, par l'effet de la loi. On comprend un petit peu la situation politique ou le malaise qui se produit à la table du conseil de la communauté régionale à ce sujet là, quand on sait qu'il y a des représentants de toutes, des 8 municipalités qui y siègent, et au départ tous les maires. Alors les 8 maires y sont, Buckingham y est représenté ... il y a un seul représentant qui est le maire de Buckingham. Alors c'est un fait à remarquer on a souligné, jamais ces budgets là ont été adoptés ou entérinés par la table du conseil de la communauté régionale de l'Outaouais.

R. Corriveau

A ce moment là, c'est chaque municipalité formant un CRO, à un seul représentant d'autre, comme Hull par exemple, est-ce qu'ils ont plus qu'un seul représentant.

J. Dufour

Oui, effectivement. Chacune des 8 municipalités a un représentant à la base. Hull a 4 représentants, son maire plus 3 échevins, Gatineau à 3 représentants, un maire plus 2 échevins.

R. Corriveau

Quand vous dites que le budget n'a jamais été adopté, est-ce qu'il y a des raisons particulières ou bien si, parce qu'il n'y avait pas de, les différents maires des différentes municipalités ne s'accordaient pas pour adopter le budget.

J. Dufour

Je vais répondre à cette question là, mais auparavant je me corrige dans la représentation de la CRO. Il y a 12 personnes présentes dont 1 représentant pour Alymer, 1 pour Buckingham ce sont les maires dans les 2 cas, 1 pour Alouest, 1 pour la Pêche, 1 pour Val des Monts, se sont tous des maires, Gatineau à 2 représentants, et Hull en a 3 ce qui fait 11 représentants plus 1 président qui est choisi par le gouvernement et non-élu comme tel, ce n'est pas la même chose que la CUQ, par exemple où le président est délégué ou est élu à

l'intérieur de, des gens du territoire. Le président à la CRO est nommé comme tel par le gouvernement. Alors ce qui fait 12 représentants. Vous me posiez une question. Pourquoi il n'a jamais été adopté, c'est une raison politique comme tel, mais à mon point de vue, je suis assez bien éclairé pour en parler parce que j'ai été pendant 1½ an secrétaire-trésorier de la communauté régionale de l'Outaouais comme tel, la raison majeure pour laquelle ce n'est pas adopté, à mon point de vue, c'est que les maires ne veulent jamais accepter les déficits ou accepter une facture aussi élevée. S'il n'en dépendait que d'un maire ou d'un autre, le déficit de la CTCRO c'est qu'il n'y en aurait pas il n'y aurait même pas de service de transport en commun. Alors c'est peut-être la raison ... j'explique peut-être mal, mais en tous les cas c'est la raison tel que moi je la pressent, en tous les cas.

A. Girard

De toute façon, moi, à la suite de toutes vos explications, quand vous expliquiez tantôt le tableau de toutes ces structures là, je trouve cela formidable, mais je trouve cela complexe, et puis ...

J. Dufour

On parle de l'Outaouais région suradministrée, c'est un terme qui a circulé dernièrement en territoire Outaouais. Effectivement, il y a une pluralité d'organismes qui se chapeautent l'un l'autre, c'est effectivement très très complexe. On a pas parlé du tout du domaine de la santé, ou du domaine scolaire, imaginez-vous la série d'organismes, c'est incroyable, c'est effarant ce qui existe dans la région, d'autant plus qu'il y a une série d'organismes également qui sont de niveau fédéral, on a mentionné la CCM, on a mentionné, il y a la présence du gouvernement fédéral qui se fait sentir un petit peu partout, qui vient compliquer le portrait de l'administration publique générale.

A. Girard

Moi j'ai l'impression que tous ces gens là sont de bonne volonté et veulent tous faire quelque chose, mais ce que je reste moi, avec l'impression qu'il y en a trop. Evidemment, je ne vis pas chez vous, mais je pense, comme dans le comté de Portneuf, je parle en tant que maire d'une paroisse, d'une municipalité rurale, nous avons seulement que le conseil de comté, et encore là des fois ce n'est pas facile d'accorder certains violons. Alors j'imagine, je ne me vois pas je pense parfois avoir certains troubles d'être maire d'une municipalité rurale de cette grandeur là, mais je ne me vois pas maire chez vous demain matin parce que je pense que j'ai les cheveux blancs, mais ils blanchiraient davantage.

J. Dufour

On n'a pas encore fini l'énumération de tous ces organismes là et de leurs implications, vous pouvez peut-être réserver votre jugement jusqu'en fin de veillée, ça ne va que se compliquer. Alors pour terminer peut-être la CTCRO, j'ai vu récemment des énoncés de budgets de la CTCRO où d'un budget déficitaire de 5 millions l'an passé, on budgétait en tout cas on prévoyait un

déficit l'an prochain de l'ordre de 10 à 12 millions. Alors c'est pyramidal cette histoire là ça va vite. On parle de la CRO?

Voix off

D'accord.

J. Dufour

Communauté régionale de l'Outaouais, c'est un organisme généralement assez semblable à ce que vous avez chez vous ou près de chez vous, la CUQ qui existe également à Montréal, sauf que la police n'est pas centralisée, c'est une des différences de base.

A. Girard

Il vous reste cela à ne pas dégrouper.

J. Dufour

Pardon?

A. Girard

Il vous reste cela à ne pas dégrouper la police.

André

On en reparlera de ça aussi tout à l'heure, d'ailleurs, pour vous souligner selon un rapport que le gouvernement a commandé, le service de police est le seul service qui a été intégré complètement depuis fusion de 1975. C'est le seul département qui a été intégré à la grandeur de la ville de Buckingham.

R. Corriveau

Une information ici sur le service de police, ici à St-Raymond depuis mai 1977, nous n'avons plus de service de police, dans la ville de St-Raymond. Alors ...

J. Dufour

Je pense que je ne vous laisserez pas parler M. Corriveau, vous allez faire l'envie de quelquesuns de nos auditeurs.

R. Corriveau

Et de certains autres si ils étaient sur le cable.

J. Dufour

Alors au niveau de la CRO, il n'est pas question de police, par contre il est question d'approvisionnement en eau, d'épuration des eaux, il est question de rôle d'évaluation, de facturation des comptes de taxes. Il est question également de confection de plan directeur ou de schéma d'aménagement. C'est je pense, les grandes dimensions, j'en oublie peut-être quelques unes, sûrement.

André

Toute la question du schéma d'aménagement ...

J. Dufour

Alors, j'ai parlé de filtration d'eau, la communauté régionale de l'Outaouais a un pouvoir exclusif, par rapport aux 8 municipalités constituantes, de fabriquer l'eau filtrée. Dans le cas de Buckingham il y a effectivement une usine de filtration qui se situe sur son territoire, dans le secteur Buckingham, au coeur du secteur Buckingham d'ailleurs, usine de filtration qui appartient à la communauté régionale de l'Outaouais, qui a été bâtie par elle et qui est entretenue si vous voulez, les frais d'entretien, les salaires des cols bleus tout ça, est défrayé par la CRO comme tel, il est intéressant par

exemple d'aller plus loin et de voir comment les résidents de Buckingham paient cette eau là. La facture d'eau est fonction d'une politique de gallonage d'eau, alors la CRO a 4 ou 5 usines de filtration tout ça est mis dans un bloc global et puis chacune des municipalités déservies par l'aqueduc régional si vous voulez paie en fonction de son utilisation de l'eau, du gallonage qu'il consomme. Alors sur ce point là chez nous ça nous coûte 37 sous du 1000 gallons, c'est en fonction du 1000 gallons. C'est une dimension extrêmement intéressante d'être régionalisé sur cet aspect là, je développe l'aspect eau mais on parlera tantôt des autres services pour dire s'ils sont semblables ou pas. L'aspect eau donc, cela coûte à la ville de Buckingham la facture égalitaire ou égalisée est de 37 sous du 1000 gallons d'eau, ce qui représente sur une base d'évaluation \$3.37 par 1000 d'évaluation. Par contre si Buckingham était seul à défrayer son usine, l'usine de filtration qui est sur son territoire ça en coûterait au lieu de 37¢, \$1.24 sur une base d'évaluation maintenant pour comparer, au lieu de \$3.37, ça en coûterait \$15.89 du 1000, par 1000 dollars d'évaluation. Alors, l'explication de ça c'est tout simple, c'est que dans le même pot si vous voulez d'utilisateurs d'eau, il y a Hull, il y a Gatineau, il y a Alymer qui sont des gros, Hull principalement est un très gros consommateur alors, ils défraient l'ensemble de ces frais là, pour Buckingham cela s'avère extrêmement intéressant que de faire partie d'un tel réservoir mis en commun. Ça va pour l'eau filtrée, il y a la situation de l'épuration régionale, qui est une responsabilité également de la CRO. Elle n'est pas présente sur le territoire de la communauté, le territoire de Buckingham; par contre elle est à confectionner actuellement une conduite maîtresse d'épuration ainsi qu'une usine d'épuration qui se situera à Gatineau. Le projet complet était de 120 millions maintenant elle est pris, c'est un peu comme les jeux olympiques, ça augmente d'une fois à l'autre à ce rythme on en finira probablement à 140-150 millions je pense. Ce chiffre là, j'ai déjà fait les calculs pour voir ce que ça pouvait représenter sur une base d'évaluation, ça représente approximativement près de \$5.00 par 1000 dollars d'évaluation. Mais Buckingham comme tel n'est pas touché pour l'instant c'est parce qu'il fait partie d'un bassin de drainage différent de celui de Hull, Alymer, Gatineau. Alors dans une phase ultérieure, on va avoir de l'épuration à Buckingham. Pour l'instant on se sert de fosses, pas fosses communes, comment on appelle ça? de fosses sceptiques à dimensions strictement locales municipales.

Voix off

Dans Buckingham?

J. Dufour

Oui, même chose d'ailleurs à Masson, même chose à Notre-Dame de la Salette, partout où il y a des tuyaux, des conducteurs d'épuration, ça finit par une fosse sceptique qui est sous le contrôle, la responsabilité de l'entretien de la municipalité et non de la CRO. Alors on a parlé d'aqueduc, on a parlé d'égout au niveau de la CRO, reste à parler du schéma ...

Voix off

Le schéma puis éventuellement l'enfouissement sanitaire qui s'en vient bientôt ...

J. Dufour

... l'enfouissement sanitaire, et puis il y en a un autre, l'évaluation. On finira par le schéma qui est peut-être plus long. L'évaluation est faite sur l'ensemble du territoire de la communauté régionale par la CRO comme tel, il a son propre service, c'est le seul service d'évaluation qui existe chez toutes les municipalités. Ça nous en coûte globalement aux résidents du territoire de la CRO, dont ceux de Buckingham \$1.99, \$1.80 en 1978 du \$1000. d'évaluation pour bénéfices des services de la CRO. L'an prochain, le budget est déjà adopté au niveau de la CRO, \$1.60, alors il y a une légère réduction de 10 à 12% de ce côté là. Les services qu'on en tire, on a parlé de l'eau, on a parlé de l'évaluation, évaluation ainsi que de l'envoi des comptes de taxes, est faite par la communauté régionale de l'Outaouais. Il y a une équipe assez formidable d'évaluateurs et de techniciens dans ce domaine là, ils sont équipés également de systèmes d'informatique, alors mensuellement on est en relation avec la communauté pour l'envoi des comptes de taxes, les ajustements, les perceptions etc. La perception se fait au niveau local, par contre, toute la documentation est envoyée à la communauté régionale, elle est mise sur informatique et puis il y a un follow-up là-dessus bien régulier.

A. Girard

Ca ça vous revient certainement meilleur marché de cette façon là.

J. Dufour

Sûrement, il n'y a pas d'erreur. Ecoutez, rapidement, \$1.60 du \$1000.00 d'évaluation, on en a 60 millions à Buckingham, ça fait quoi? La participation à la CRO par année est de l'ordre de 100,000 piastres, 102,000. Alors c'est certainement plus économique, et de beaucoup que si on la faisait nous autres mêmes, l'évaluation, ainsi que l'envoi des comptes de taxes.

André

Je ne sais pas si on peut se permettre de prendre une petite comparaison de comptes de taxes? Face à tous ça, je pense que les gens de St-Raymond, j'ai l'impression, nous, eh! regardent toute cette super structure, on entend parler \$1.60 ici, un autre dollar là pour certains autres services de la CTCRO et tout ça, je ne sais pas si il y a un chiffre global de ce que ça peut apporter?

G. Bastien

A Buckingham en 1978, la municipalité a dépensé \$268. par capita, dans la municipalité de Buckingham. Comparativement, si on compare la moyenne de 1976 dans une municipalité de la même grosseur que la nôtre, le montant était de \$301. Nous on en a dépensé en 1978, \$268. Je pense que c'est la seule manière où on peut se comparer à St-Raymond, parce qu'il y a quand même l'évaluation qui a joué les services.

J. Dufour

C'est très embêtant de le faire sur une base d'évaluation, parce que, j'ai retenu un chiffre tantôt que vous avez mentionné, c'est

la paroisse ou la ville, vous avez parlé d'une évaluation maison qui me semblait être de l'ordre de 40-45% de la valeur réelle. C'est que vous avez dit que lorsque l'évaluation véritable se fera ce sera 37 millions au lieu de 17 ou 16. Alors on perd près de 50%. Ici c'est une situation assez analogue. On est tenu par la même loi provinciale à refaire ce rôle là pour 1983 également alors le rôle doublera certainement d'un coup sec, par cette ... par ce nouveau rôle d'évaluation. C'est la communauté régionale qui le fera, qui a commencé d'ailleurs ses investigations à ce niveau là.

- R. Corriveau Peut-être en parlant d'évaluation, dans la ville par contre disons que ça correspond à 90% de la valeur réelle.
- G. Bastien Dans la ville 90%, ah bon, votre taux de taxe est combien chez vous?
- R. Corriveau \$1.66, disons comprenant ...
- G. Bastien ... du 100.
- R. Corriveau du 100. Mais disons dans cela est inclu également la taxe spéciale de loisir et de l'aréna. C'est une taxe spéciale mais qui fait partie, qui est intégrée à 1.66 du 100 dollar d'évaluation.
- André Pourrait-on avancer un chiffre ici à Buckingham tout de suite?
- J. Dufour Là c'est \$27. du 1000.
- André Ça ça comprend les chiffres avec la super structure, tout ça, tout ce qu'on doit à la CRO en même temps.
- J. Dufour Non, non, ça c'est fait de l'acte de la CRO, ça fait à 1.60 à 1.80 pour la CRO. Participation à la CRO 117,000 pour l'année 1978.
- André Est-ce que vous pensez qu'on recoit les services pour Messieurs.
- G. Bastien Bien moi, personnellement la CRO, d'ailleurs on va n'en parler tantôt, on revient toujours à tantôt, au fameux dégroupement c'est que le conseil municipal ici a demandé de rester intégré à la structure de la communauté régionale justement à cause du coût de l'eau potable, puis il y a de nombreux services, que la communauté nous donne, exemple, au niveau de la planification, un conseiller va venir la semaine prochaine en parler, Buckingham reçoit beaucoup de la communauté régionale. Notre maire passa son temps à s'amuser à dire que le maire de Hull c'est la vache à lait de la CRO, dans notre cas c'est un peu vrai.
- J. Dufour Oui, c'est l'avantage si vous voulez d'avoir de gros édifices, de grosses évaluations qui bénéficient à l'ensemble. Je pense à un

élément par exemple à Hull, le gouvernement fédéral vient de faire bâtir par un entrepreneur privé, je le nomme, terrain de la chaudière que cela s'appelle, le projet Campeau. Alors ce projet là, parce que ce n'est pas une propriété fédérale c'est une propriété privée, paie des taxes comme tout le monde. Mais du jour au lendemain, lorsque c'est entré au rôle cet édifice-là, ce seul édifice là, ça valait 50 millions, à l'évaluation, ce qui veut dire l'ensemble, la même chose que l'évaluation de Buckingham plus ou moins si vous voulez. Alors imaginez-vous, juste cet édifice là paie en taxe à la CRO autant que le grand Buckingham regroupé, actuel, imaginez-vous que cela devient bénéfique aux résidents, aux propriétaires de petits immeubles, de maisons privées.

André

C'est peut-être dû à ce fait qu'on est passé 1.70 à 1.60.

J. Dufour

Ca a sûrement aidé.

André

Messieurs, à St-Raymond, on a prévu une intermission à un moment donné, maintenant je ne voudrais pas couper cette situation là. Maintenant est-ce que vous avez d'autres questions face à la super structure. Peut-être M. Dufour a encore quelques éléments à rajouter. Si vous avez d'autres questions, on les pose face à ça, on a une petite intermission puis on revient à l'autre partie par la suite des échanges de services chez-vous et de la question du dégroupement chez-nous.

J. Dufour

Alors je finis mon portrait si vous permettez maintenant au niveau de la CRO. La CRO fournit les services d'aqueduc, d'égout, d'évaluation, envoi de comptes de taxes. Il y a également une question d'enfouissement qui est une responsabilité CRO en autant que c'est inter municipal. Alors pour l'instant, l'enfouissement, c'est-à-dire la disposition des ordures parce qu'on parle pas d'enfouissement, la disposition des ordures est de responsabilité locale c'est-à-dire Buckingham, on a effectivement 3 ou 4 dépotoirs pour l'ensemble du territoire de la ville de Buckingham, maintenant on est soumis encore là aux mêmes lois ou règlements des SPE, service de protection de l'environnement, que chez-vous, notre date fatidique je pense que c'est 1980, date à laquelle il va falloir faire de l'enfouissement. Alors c'est à ce moment là où ça devient de la responsabilité de la CRO parce que ça devient de dimension inter-municipal. Le site d'enfouissement projeté pour Buckingham déservira, déservirait parce qu'on en est au stade des pourparlers encore, déservirait la municipalité voisine de Val des Monts, tout autant, en même temps que celle de Buckingham. Maintenant cela va devenir beaucoup plus intermunicipal dans l'optique du dégroupement, ce qu'on expliquera tantôt, alors si on divise la grande municipalité en plus petites unités, bien sûr, l'enfouissement devra être plus mis en commun, puis devient encore plus de ce fait la responsabilité de la CRO. Evidemment le coût de cela est taxé aux utilisateurs et il en existe un site d'enfouissement actuellement opéré par la CRO, il se situe à Alymer et il dessert les municipalités de Alymer



et de Hull. Alors la CRO a, opère ce site là, l'a acheté si vous voulez, l'entretient, maintenant en charge la facture aux municipalités qui l'utilisent dans ce cas là Alymer et Hull. Même chose devrait se produire éventuellement au niveau de Buckingham, on parle de 80 ou 81. Il reste enfin une dernière responsabilité une dernière activité qui est du ressort de la CRO, celui de la planification, la CRO, c'est peut-être d'ailleurs une des raisons majeures pour lesquelles ça été créé cet organisme là en 1970, c'était pour confectionner un plan directeur d'urbanisme. Il s'agissait à l'époque de donner suite à la commission d'enquête Dorion, qui a opéré, qui a été active jusqu'aux années '68-'69, de ça est découlé la loi de la CRO, puis on sentait à ce moment là un besoin bien évident de faire front commun devant l'activité du fédéral, l'activité ontarienne, l'activité de la CCM, l'activité de la municipalité d'Ottawa/Carlton. Alors les organismes régionaux, SAO, CRO et CTCRO ont été créés, la CRO dans un grand objectif, pour un objectif premier en tous les cas si je peux dire à mon sens, de confectionner un schéma, un plan directeur d'urbanisme. Ce schéma là, ils avaient dans le temps 1 an 1½ an pour le confectionner, en fin de compte il y a eu des extensions au niveau de la loi, le fameux schéma a été terminé en mai 1977 puis a reçu, vient tout juste de recevoir l'approbation du ministre des affaires municipales, je pense c'est le 8 août 1978. En vertu de ce schéma là, c'est un grand plan si vous voulez, directeur d'urbanisme qui touche les 8 municipalités du territoire de la CRO dont Buckingham, trace les grandes lignes, puis apporte plusieurs contraintes, il n'est pas question de déroger à cette, à ce schéma là, en fonction de ce grand schéma là adopté maintenant, les municipalités membres du territoire de la CRO ont maintenant 18 mois à compter d'août '78 pour confectionner leur propre plan directeur, leur propre schéma local. Alors Buckingham devra se mettre au pas bien rapidement, tout aussitôt la question du dégroupement réglés, engager un urbaniste, ou un contracteur en urbaniste, un consultant, et confectionner, voir à confectionner son plan directeur, qui viendra appliquer, détailler et apporter si vous voulez un schéma plus au point, plus au fait, plus détaillé, plus sur mesures pour l'ensemble du grand Buckingham. La même situation d'ailleurs se présentera si il y a un dégroupement, dans l'optique d'un dégroupement en 4 municipalités, chacune des nouvelles municipalités aura à adopter un tel schéma. Alors ça complète à peu près ma vue d'ensemble pour les activités de la CRO, à moins que vous ayez des questions, je vous laisserai la parole.

André

Messieurs est-ce que ça vous fait envier de ne pas appartenir à une telle structure ou bien si vous pensez que cela pourrait vous apporter quelque chose de bien!

R. Corriveau

Alors disons qu'il y a toujours des choses de bon à tirer de, d'une structure, mais je pense quand même que, tel que mentionné ce soir, je pense que, j'aime autant être dans ma peau de maire de St-Raymond, que dans la peau de maire de Buckingham. Mais, vous avez parlé d'urbanisme, est-ce que cela veut dire qu'à l'heure actuelle, Buckingham n'a pas de plan d'urbanisme.

J. Dufour

Le plan d'urbanisme, quand on parle de Buckingham à ce niveau là on va parler si vous voulez des 8 secteurs de Buckingham, 3 des secteurs du grand Buckingham, à savoir Anger, Masson et Buckingham, avaient un plan directeur local avant regroupement. Correct! Maintenant, ce plan là, il est dépassé, ces plans là sont dépassés, par la venue, l'adoption du grand schéma de la CRO. Alors il est tout à fait maintenant, plus à date du tout, et Buckingham aura à se confectionner un plan directeur en harmonie avec celui de la CRO et ce dans les 18 mois suivant l'adoption du schéma de la CRO, août '78. Alors il existe des schémas, des plans directeurs pour 3 des 8 secteurs, mais ces schémas là, ces plans directeurs là sont dépassés, ne sont pas au point et ne sont pas du tout en accord avec le grand schéma de la CRO ce qui faudra voir à corriger, maintenant, dans la prochaine année.

André

Est-ce qu'il y a d'autres questions de votre part Messieurs?

A. Girard

Moi j'aime bien ça toujours parler de finance un peu au travers de tout ça. Quand j'entends parler de toutes les structures que vous avez en place, est-ce que réellement, toutes ces structures là, vous ont donné....

- A. Girard ... même si vous avez tous ces services là, CRO, CBO, appelez les comme vous voulez?
- J. Dufour Je pense que dans l'ensemble, avec la venue de toute cette réglementation là, on réduit pas dans l'ensemble, le nombre de personnel à l'hôtel de ville.
- A. Girard Par contre, si vous n'aviez pas ces structures là, est-ce que ça vous amènerait à augmenter votre personnel à l'hôtel de ville?
- J. Dufour Bien écoutez, là-dessus, permettez-moi une précision, au niveau du schéma d'aménagement, je pense que la venue du schéma de la CRO occasionne beaucoup de travail, beaucoup de, d'énergie, entraîne beaucoup d'énergie, dépense beaucoup d'énergie au niveau de Buckingham, puis dans le fond ça s'explique, puis je pense que c'est bon en tous les cas c'est un jugement de valeur de ma part, c'est que la CRO a servi si vous voulez de projet pilote à l'ensemble de la province pour les gros du plan directeur d'urbanisme et du plan d'aménagement. Il était question d'une loi, d'une loi cadre d'aménagement, qui n'est pas encore déposée, qui retarde, mais par contre, le projet piloté de cette loi là il a été mis en application à, sur le territoire de la CRO. Ayant ça, ce schéma là, bien sûr ça nous fait aménager notre territoire, ce qui existe pas dans des secteurs ou les municipalités non-organisées ou en tout cas qui ne sont pas dotées d'un service d'urbanisme. Alors il s'agit, la question il faut peut-être là jouer dans ce sens là. Est-ce que, le fait d'avoir un plan directeur qui occasionne la venue de gros employés, est-ce que c'est une bonne chose ou pas? Je pense en tout cas je nous amène à la conclusion, oui c'est bon, dans l'optique où le schéma est bon le plan directeur est bon, puis qu'il formalise des volontés locales. Alors au niveau du schéma d'aménagement ça n'a pas occasionné une réduction du nombre d'employés au niveau de la ville, tout au contraire, à date, Buckingham pour l'ensemble de son territoire a un émetteur de permis, à pas d'urbaniste, conseil ou à plein temps, à un seul inspecteur en bâtiments. C'est à mon point de vue nettement insuffisant puis encore plus dans l'optique d'un dégroupement à 4 municipalités il faudra dépenser beaucoup plus d'énergie là-dessus puis finir pour les 4 municipalités avec 2-3 je ne sais pas 4 inspecteurs en bâtiments. Au niveau par contre de la filtration de l'eau Buckingham faisait cela avant la venue de la CRO mais ses employés, les employés de Buckingham ont été assimilés, ont été englobés avec ceux de la CRO lors de la prise en charge par la CRO. Ca répond à votre question?
- A. Girard Certainement, je vous remercie.
- Sylvie Bon je pense qu'on devrait peut-être s'arrêter ici si on veut qu'il nous reste un petit peu de temps pour parler du dégroupement.
- J. Dufour Un dernier petit commentaire peut-être si vous permettez, Sylvie les schémas c'est compliqué bien sûr, mais il y a un nouveau

schéma, qui vient nous compliquer la vie encore plus c'est le projet de loi 90 qui vient tout juste d'être déposé avant hier, à l'assemblée nationale par le ministre Garon. Ce projet de loi là touche une bonne partie du territoire de la CRO, une bonne partie également du territoire de la ville de Buckingham, alors il y a une nouvelle dimension de planification si je peux dire au niveau des terres agricoles qu'il faudra respecter aussitôt que ça sera projet de loi. D'ailleurs on parle de rétroactivité de l'application du projet de loi, à jeudi passé, même si c'est adopté à 3 semaines ou dans 1 mois. Ça sera rétroactif à jeudi de cette semaine. Alors c'est une nouvelle dimension de planification qu'il faudra respecter, au-delà donc du schéma de la CRO du schéma local confectionné donc ce projet de loi 90 là, sur le zonage agricole. Je ne vous ai pas parlé, je vous ai fait grâce en passant de 2 autres schémas, celui du CRDO et celui de l'OPDQ en tous les cas on en parle pas de ceux là.

A. Girard

Gardez ce qu'il faudrait faire, faudra s'organiser une visite un bon jour, allez faire un tour chez-vous, puis vous venez faire un tour nous voir, pas seulement que nous voir par télévision. On aura le temps de tout voir ça en place ces structures là.

André

Nous sommes parfaitement d'accord avec vous. Bon, peut-être pour les téléspectateurs tout de suite en avertir que nous ne laissons pas les ondes là dessus, c'est tout simplement que nous allons prendre une petite pause présentement qui va nous servir de rafraîchissement peut-être quelqu'un voudra prendre un petit verre d'eau après ces discussions ci, maintenant je vous rappelle encore une fois que la situation est telle que dans quelques minutes d'ici nous reviendrons sur les structures internes maintenant de la municipalité c'est-à-dire nous en ce qui concerne à Buckingham c'est la fameuse question du dégroupement qui s'en vient et puis chez-vous je pense, il y a des choses qui s'avèrent assez intéressantes de notre côté, il fait qu'il y aura dégroupement s'il doit avoir lieu parce que c'est encore un si là, on va vous l'expliquer pourquoi dans quelques instants, il y a des échanges de services qui se font à St-Raymond de Portneuf entre la paroisse et la ville présentement qui pourraient peut-être intéresser les gens les fonctionnaires dont M. Dufour ici et M. Bastien en tant que conseiller municipal dans le secteur de Buckingham. Donc ne laissez pas l'antenne les gens de Buckingham et de St-Raymond nous on prend peut-être une petite pause de 3 ou 4 minutes, nous avons un petit bout de film je pense qui est à se préparer présentement c'est un bout de film qui nous donne un petit peu de musique, c'est dans le cadre des fêtes de la St-Jean-Baptiste à Buckingham ça se déroule tout les ans comme ça sous le pont vous remarquez peut-être la structure du pont je ne sais pas si on va le voir là-dessus mais c'est un groupe qui s'appelle les deubels qui nous a donné de la musique lors des dernières fêtes de la St-Jean. Alors on va aller voir ça pour nous parce qu'on avait pas personne en

studio présentement et on va le faire la semaine prochaine. Alors on a pensé vous présenter ça comme petit bout de musique, et puis on vous revient ensuite.

PAUSE MUSICALE

4 MINUTES

- André Bon nous voici revenu après ce petit moment de répit. Je ne sais pas si à St-Raymond on est presque prêt à entrer en ondes? On entend faiblement, les gens de St-Raymond est-ce parce que vous étiez loin du micro? Messieurs Corriveau et Girard, est-ce que vous êtes à l'antenne?
- A. Girard Oui nous sommes revenus.
- André Bon parfait, ça a fait du bien je pense. Vous n'êtes pas trop assommés par nos structures?
- R. Corriveau On est en train de digérer cela tranquillement.
- A. Girard Pas assommés mais un petit peu étourdis.
- J. Dufour Il me semble de vous entendre dire: "Je comprends pourquoi vous voulez un dégroupement". (rires).
- A. Girard Mais je reviens, juste une petite note vite, je repense à votre CRO, ça me fait penser un peu à un conseil de comté, un peu comme le conseil de comté de Portneuf. Ça me fait penser un peu à cela.
- André Mais c'est un petit peu ça, peut-être M. Dufour peut dire ...
- A. Girard Non je ne voudrais pas rallonger la discussion là-dessus par exemple.
- André C'est ça, non plus mais c'est parce qu'ici à Buckingham, il y a quelque unes des municipalités, je pense surtout le côté rural ...
- A. Girard On vous entend pas trop trop ...
- André Les gens du côté rural, surtout présentement les municipalités, c'est bien là? Eux de leur côté disons que ça existe, le conseil de comté existe dans la région ici, très avoisinante, et puis il y a certains des secteurs ruraux qui vont faire partie du dégroupement si il y en a un qui désirent eux, au lieu de demeurer dans la CRO, ils seraient intéressés plutôt à se rendre dans des conseils de comtés si je ne me trompe pas.
- G. Bastien Ici, pour ajouter, la municipalité à la limite nord, de Buckingham qui est Val des Bois, eux appartiennent au conseil de comté mais

par contre ils veulent se retirer du conseil de comté pas qu'à eux c'est trop dispendieux.

J. Dufour

Il existe donc un conseil de comté autour, la municipalité de Buckingham n'en fait pas partie, mais le voisin, tout de suite au nord, Val des Bois, en fait partie. Par contre, la CRO, oui ça ressemble au conseil de comté, sauf que c'est beaucoup plus bureaucratique, c'est beaucoup plus organisé comme structure, puis il y a un territoire assez vaste actuellement, ça englobe plusieurs municipalités. Pour vous donner une idée l'ordre de grandeur des budgets de la CRO, 5 millions.

A. Girard

Aie!

J. Dufour

Alors c'est fortement organisé, fortement bureaucratisé, c'est un organisme qui ...

A. Girard

C'est pas croyable, excusez-moi tous les changements qui ont pu se produire là-dedans. Au départ, le conseil de comté de Portneuf, les villes étaient incluses dans le conseil de comté de Portneuf. Un moment donné, les villes se sont retirées, maintenant il est question que les villes à un moment puissent revenir faire partie du conseil de comté de Portneuf. Moi je verrais cela peut-être d'un bon oeil parce que ça les enleverait peut-être de former un autre structure pour des villes à côté de municipalités rurales. Ça pourrait être, tout être chapeauté par un conseil de comté de Portneuf, par un conseil de comté.

J. Dufour

A ce sujet d'ailleurs M. Girard, je pense bien que si on regarde le projet de décentralisation du gouvernement péquiste actuel il vise à décentraliser d'abord les activités, que chaque, puis on resterait au niveau des conseils de comtés, que les conseils de comté soient mieux structurés, un peu comme la CRO, pour être en mesure de distribuer une série de services nouveaux, entre autre l'évaluation de façon scientifique, le plan directeur, les schémas.

A. Girard

J'ai aménagement de territoire, gestion des déchets, zonage, plan d'urbanisme, il est question que ces choses là soient données au conseil de comté, mais faudrait être prudent tout de même. C'est beau de donner des responsabilités au conseil de comté, mais faudra que l'argent suive en même temps aussi parce que, en fait, au conseil de comté actuellement se sont des maires, ce sont des gens à temps partiel, on a jamais les gens en place pour donner ces services là. Alors si on se grossit alors faudra, évidemment que des octrois viennent parce que le gouvernement, bien d'accord décentralisés, il va donner ces responsabilités là au conseil de comté, mais faudra que l'argent suive en même temps.

J. Dufour

C'est là que les maires vont se laisser aller et vont demander leurs subventions.

- A. Girard Des pèlerinages, ils en font souvent.
- J. Dufour Vous vous situez dans un bon comté en passant, votre représentant à la chambre de Québec était de quel parti politique?
- A. Girard C'est du parti libéral, mais je peux vous dire que c'est un bon homme parce que, il a fait des triplets cette année. Il n'a pas fait ça tout seul, il a fait ça avec sa femme.
- André Bon Messieurs, je pense qu'on a dit, il nous reste à peine une demie heure, nous nous sommes intéressés de notre côté à vous parler un petit peu de la question du dégroupement, peut-être pourrait-on le faire de façon, bien utiliser la carte géographique qu'on avait au début, vite fait pour dire qu'il y a une certaine solution présentement qui est proposée au conseil des ministres qui a été apportée là par le ministre Tardif, Alors c'est là-dessus qu'on va travailler, vite fait on peut peut-être énumérer, qu'est-ce qui avait de proposer comme structure, mais pas y aller trop à fond et puis de votre côté on attend un paquet de questions là-dessus, qu'est-ce que ... des choses que vous vous demandez, peut-être comme vous avez dit tout à l'heure on comprend pourquoi les gens veulent se dégroupier avec toute cette structure là, maintenant, on parle de l'ensemble de la municipalité strictement, donc si vous avez des questions là-dessus, une fois que M. Dufour ou M. Bastien aurait parlé de la proposition du ministre Tardif sur le dégroupement ensuite on attendra vos questions là-dessus puis on est très intéressé également à savoir de votre côté les échanges de services, nous on en a pas présentement mais peut-être qu'avec le dégroupement il se pourrait fort bien que nous ayons besoin de, d'une certaine façon, d'avoir des échanges de services entre les différentes municipalités qui seraient dégroupées. Donc, M. Dufour peut-être ou M. Bastien peut-être nous parler des 4 hypothèses, l'hypothèse en 4 municipalités.
- J. Dufour O.K. Pour camper tout cela, et faire une introduction, M. Bastien va parler après cela du rapport de l'INRS, alors rapidement, à venir jusqu'au 1er décembre 1974, sur le territoire actuel de la ville de Buckingham, il y avait 8 municipalités, quelques-unes suivant la loi des cités et villes, d'autres, plusieurs autres en vertu du code municipal, 1er janvier 1975, regroupement Buckingham, on met ces 8 secteurs là, ces 8 anciennes municipalités là dans une seule et même entité, le grand Buckingham, 15,000 habitants, on vit le regroupement depuis ce temps là. Il y a eu des problèmes d'ordre affectifs, sociaux, d'ordre économique au niveau de l'Hôtel de ville, organisation des finances, organisation des règlements de la fiscalité municipale etc. ajustement des services, M. Bastien en a glissé un mot tantôt, que le seul service municipal qui était vraiment bien intégré, aux dires de l'INRS, c'était le service de la police. Tout ce malaise là si vous voulez à mon point de vue trouve un aboutissement lors de l'élection de novembre 1976, c'est le sujet principal, à mon point de vue de la campagne électorale, tout autant pour le PNP, l'union nationale, les libéraux, que par le

parti québécois, un candidat, le parti québécois est élu ici, et puis le bal continu si vous voulez, les comités de citoyens deviennent de plus en plus actifs, demandent le dégroupement pur et simple, après maintes problèmes, nous pressions, le ministre Tardif finit par demander et obtenir de la ville, de l'Hôtel de ville de Buckingham actuel, un référendum sur la question, ça se fait au mois de juin 1978, le résultat de ce référendum là très rapidement, 1/3 des gens viennent voter, parmi ceux-là 2/3 demande le dégroupement. Suite à ça, on est en juin '78 le ministre des affaires municipales demande à l'INRS, l'institut national de recherches scientifiques, qui est une constituante de l'université du Québec, demande une étude, une recherche, une enquête sur la situation à Buckingham des recommandations, des conclusions, est-ce qu'on fait dégroupement ou pas, M. Bastien vous parle de ce rapport là et des hypothèses qui sort sur la table actuellement.

M. Bastien

Bien voici, présentement j'aimerais vous faire remarquer tantôt, M. le maire de la municipalité a parlé de la situation financière de Buckingham, selon le rapport de l'INRS, la dette à long terme de la ville de Buckingham égale 9.9% de son évaluation imposable, et il conclut en disant que la situation financière de Buckingham est loin d'être critique, pour ne pas la qualifier de bonne. De là, le rapport de l'INRS suggère, et on retient comme hypothèse, si on peut nous présenter la carte, c'est-à-dire que l'hypothèse retenue par les différents comités de citoyens c'est de diviser la municipalité en 4 villes. Nous aurions la ville du sud, qui serait composée de la municipalité de Buckingham sud-est, de Anger et de Masson. Ça ça ferait une municipalité. Il y aurait la municipalité de Buckingham, avec un peu de territoire dans l'Ange-Gardien. Au nord, nous aurions la municipalité de Notre-Dame de la Salette, et la 4e municipalité serait composée des secteurs ruraux qui ont été fusionnés en 1975. Maintenant le conseil municipal, pour plusieurs problèmes, il va survenir des problèmes disons au niveau du partage des équipements, du partage des actifs, des problèmes au niveau des relations de travail, problèmes au niveau des conventions collectives avec les policiers, les cols blancs, les cols bleus. On met tous ces problèmes là ensemble puis on se dit on va avoir beaucoup de difficultés à s'entendre. C'est une première provinciale qui est un découpage. Le conseil municipal étant donné que le député et le ministre ont travaillé très étroitement avec les comités de citoyens, le 23 octobre, nous avons rencontré le conseil municipal, le ministre des affaires municipales à Montréal, et puis on lui a posé la question clairement, est-ce qu'il va y avoir un dégroupement. Pour le ministre, l'idéal serait, ce qu'on appelle une ville pluraliste. Si vous avez assisté au congrès de l'union des municipalités on en a glissé un mot. Une ville pluraliste serait composée disons dans chaque quartier, disons il y a un comité permanent de district composé de 5 ou 6 personnes élues à chaque année. Ces différents comités de district auraient 2 sortes de pouvoir. Un pouvoir de recommandation et un pouvoir de décision dépendant dans quel domaine on s'enlign. Par exemple, au niveau du département de police, le



comité de citoyen aurait un pouvoir de recommandation au conseil municipal, au niveau de cueillette des ordures ménagères, au niveau des loisirs, au niveau de la voirie, les comités de districts auraient un pouvoir décisionnel. A ce moment là, le gros du problème à Buckingham, c'est la répartition de la taxe c'est-à-dire que beaucoup de gens affirment, comme vous l'avez dit tantôt, lorsque le St-Raymond village s'est créé, les gens du 5e rang ne voulaient pas payer pour les trottoirs dans la ville, dans Buckingham c'est un peu la même chose. On se demande si c'est possible d'avoir une taxe sectorielle, c'est-à-dire payer pour les services qu'on obtient. Et suite à la rencontre avec le ministre, le conseil s'étant déjà prononcé majoritairement pour le statut quo, c'est-à-dire de demeurer comme nous sommes, suite à la rencontre avec le ministre, le conseil a pris une position pour la ville pluraliste, parce que le ministre nous avait souligné, ça lui semblerait idéal, et que lui-même serait prêt à y investir beaucoup d'énergie et un peu de fric, et puis pour des élus, quand on dit un peu de fric, bien ça devient intéressant. Par contre suite à tout ça, on attend encore une réponse du ministre. Mais par contre, vous savez je suis allé à un débat télévisé à Radio-Canada la semaine dernière, cette semaine, jeudi, et puis un des représentants des comités des citoyens qui représente la partie rurale a affirmé catégoriquement nous autres ce qu'on veut c'est rien, R-I-E-N, rien, pas d'employé, pas de secrétaire, rien, pas de machinerie. Vous savez, c'est quand même assez difficile, mais non, on en est rendu là, avec le dossier dégroupement et puis moi ça fait 3 ans que je suis conseiller municipal, ça fait 3 ans que le dossier est chaud, puis là il est à la veille d'accoucher.

J. Dufour

Je ne sais pas si il va accoucher des triplets par exemple!

D. Bastien

D'ailleurs vous savez, M. Dufour tantôt a parlé d'un référendum, le ministre nous avait demandé un référendum au mois de février-mars l'an dernier, le conseil s'est fait tirer l'oreille, et puis on a décrété un référendum au mois de juin. Par contre la population n'était pas informée adéquatement je pense, parce que selon le rapport de l'INRS, dans la municipalité du sud que je vous ai mentionné tantôt, Masson, Buckingham sud-est et Anger, on prévoit une augmentation du taux de la taxation de \$10.75 du 1000. A Notre-Dame de la Salette, la municipalité du nord, on prévoit une augmentation du taux de la taxation de \$17.25 du 1000. Pour la municipalité rurale, on prévoit des diminutions de \$6.03 et pour le secteur de Buckingham, l'ex-ville de Buckingham on prévoit une diminution dans l'ordre de \$6.45. Mais là encore, pour que tout cela se réalise il faut s'entendre sur le partage des actifs et le partage des employés et c'est ça qui va être très difficile à faire. Si vous avez des questions.

André

Autant Messieurs vous n'aimeriez pas jouer le rôle du maire de Buckingham autant je pense personne ici à Buckingham aimerait avoir à jouer le rôle de la personne qui va juger ça, qui va

avoir à répartir tout l'équipement et le personnel à la suite de ça. Est-ce que vous avez des questions face à ce document là, parce que nous on a certainement quelques questions à vous poser sur les échanges de services que vous avez entre les 2 municipalités.

J. Dufour C'est sûrement un sujet qui deviendrait beaucoup à la mode ici dans l'optique d'un regroupement à 4 municipalités.

André C'est ça!

A. Girard Moi ma première question là, je vous entends conter tout ça, et je me demande comment cela se fait que ce regroupement là s'est fait, et qu'après, que ça va si mal, j'imagine que ce n'était pas certainement le voeu de toutes ces populations là, ou cela a été présenté d'une façon, dans une assiette d'argent, pour que les gens acceptent de se fusionner et qu'après on se rende compte qu'on a fait une erreur et qu'on veut se dégroupier. Moi je comprends mal cette situation là énormément, j'ai l'impression que ce regroupement là est venu par le haut et non par le bas, je m'explique ...

J. Dufour La dessus M. Girard ...

A. Girard Oui ... est-ce que je peux finir ma question? Moi je prétends, quand on parle fusion ou regroupement, c'est jamais un qui fusionne l'autre ou regroupe l'autre. C'est comme quand quelqu'un se marie, ce n'est pas un gars qui marie la fille, c'est l'homme et la femme qui se marient ensemble, et puis un mariage de raison, appelez le comme vous voudrez, mais là, de toute façon, ça fait un mariage obligatoire. Est-ce que ça été un mariage obligatoire? Moi je ne comprends pas qu'après 2 ans vous soyez dans une situation comme cela, il y a certainement quelque chose qu'il y a de pas comme il faut au début.

André Bon bien c'est justement ce qu'on va vous répondre, je pense que cet aspect là n'a pas été touché et c'est de ce fait que M. Dufour peut répondre très facilement à cette question là. Je pense que ça vient du haut.

J. Dufour Oui, la fusion de Buckingham, s'est faite en vertu de la loi des fusions volontaires, donc il existe une loi à Québec qui s'appelle la loi des fusions volontaires, alors ça été, à mon point de vue certainement une volonté politique, à un moment donné, en '74, qui a eu pour effet de regrouper d'abord dans le secteur de l'Outaouais 32 municipalités, en 32 du territoire de la CRO, les réduire à 8 d'un coup sec, également, en même temps, le bill 98, en '74, a fusionné plusieurs municipalités dans le Haut-Saguenay, qui a formé entre autres les nouvelles villes de Labaie, et quelques autres, Jonquière, tous ces coins là, qui a fusionné ces territoires là. Chicoutimi, Jonquière, Kénogami, ces coins là. Alors des 32

municipalités de l'Outaouais on est tombé à 8, bien sûr, ça n'a pas fait l'affaire d'absolument tout le monde, sur le territoire de la ville de Buckingham, on a demandé à chacun des 8 conseils, leurs impressions, leur volonté là-dessus, ça a fait le sujet si vous voulez d'une requête en fusion. On demandait aux conseils municipaux de signer cette requête en fusion là, qui déterminait les conditions du regroupement. Il y a une majorité des conseils de comté, des 8 conseils de comté qui ont signés une telle requête en fusion. C'était je pense 5 sur 8, par contre, il faut dire une chose, c'est que lors de la requête en fusion, il était dit à ce moment là plusieurs choses qui n'ont pas été respectées par la loi. Le rapport de l'INRS fait état de cette situation là. Un des points qui me touche le plus, que je trouve des plus substantiels, c'est la question de la taxe sectorielle, de la taxe du service comme tel. Quand dans la requête en fusion on disait que le regroupement allait se faire et qu'on allait taxer le service de la police par exemple, aux secteurs qui allaient bénéficier du service de la police, les vidanges, aux secteurs qui allaient bénéficier du service des vidanges, c'est une chose. On s'est ramassé avec une loi qui ne disait pas ça du tout. Or, par interprétation de cette loi, cette même loi générale, loi des cités et villes, plus notre loi, notre chartre particulière de décembre '74, on était obligé, le conseil de la grande ville de Buckingham de charger tous ces services là, "cet large", sur une même base. C'est un certainement, sinon le principal, c'est une des raisons principales, qui a créé le malaise, qui a amené le malaise. On voit souvent actuellement dans le secteur rural par exemple, la municipalité du milieu, ou la municipalité du nord, sur la dernière carte qui vous a été montrée, des gens disent, pourquoi nous on paierait pour du balayage de rues, on a même pas d'asphalte ici. La situation s'est produit un peu sur le territoire de M. Girard, par contre à l'inverse, il faut dire qu'ils ont des niveleuses de chemins, pour leurs chemins de gravier, que tout le monde paie, même les résidents des secteurs asphaltés. Alors, ça a été une mise en commun de tout. Pour le meilleur et pour le pire, un peu comme un mariage si vous voulez, un mariage en communauté à tous les égards, puis cela a créé certaines distorsions puis certains malaises au niveau des taxations.

R. Corriveau

Moi j'aurai un commentaire à faire, à savoir que si le regroupement vous a donné des problèmes, le dégroupement va vous en donner d'autres, en ce sens que, comme vous expliquez tantôt, à savoir le partage des équipements et ainsi de suite, j'ai l'impression qu'il va y avoir un peu de bisbille qui va se créer là. C'est un commentaire et je vous souhaite bonne chance dans le dégroupement également. Mais je voudrais revenir à la ville pluraliste, où il est question de comités de quartier. Vous n'avez touché un peu et si on fait référence également au congrès des municipalités, où le maire Pelletier de Québec a parlé justement des villes pluralistes, des comités de quartiers, est-ce que vous envisagez une telle solution chez vous, autrement dit avec des comités dans chacuns des quartiers

qui sont peut-être consultatifs mais les comités de consultation souvent veulent être de la décision également.

G. Bastien

Le conseil municipal, une fois que nous avons rencontré le ministre des affaires municipales au mois d'octobre, nous avons opté majoritairement pour une ville pluraliste étant donné que le ministre nous a fait entendre clairement que le statut qui était impensable. La ville pluraliste disons, ça va causer moins de dommage selon moi, parce que l'on va taxer de la façon des comités de citoyens ruraux nous demande de taxer depuis 3 ans, on va pouvoir le faire. C'est-à-dire que les services qu'on va leur donner et qu'ils vont nous demander de par leur comité de quartier ou il va y avoir une voix décisionnelle, exemple, je reviens aux vidanges, si on veut le service des vidanges dans le secteur X eh bien la taxation va être faite dans le secteur X pour le service des vidanges. Le conseil municipal a opté majoritairement pour cette solution; mais maintenant la décision demeure encore au ministre des affaires municipales et au conseil des ministres. D'ailleurs, on prévoit des problèmes majeurs au niveau de la répartition du personnel parce que Buckingham a une convention collective où la sécurité d'emploi est garantie. Et puis, comme j'ai dit tantôt, j'ai rencontré un représentant d'un secteur rural qui a affirmé qu'eux ils ne voulaient rien R-I-E-N. Ça veut dire pas d'employé, absolument rien ce qui fait que si Buckingham, l'ex-ville de Buckingham on reste pris avec tout ça, ça marche vers des problèmes. Notre diminution de taxes ...

J. Dufour

Je devrais peut-être apporter quelques commentaires et quelques éclaircissements sur la situation de la proposition de la ville pluraliste. A Buckingham, certaines gens disent que cela n'a pas été expliqué, alors ce que le rapport de l'INRS proposait à ce moment là, c'était une situation tout à fait analogue à ce qui a été présenté au congrès de l'union des conseils de comtés. C'est une ville pluraliste, il s'agissait de diviser la ville de Buckingham en 5 secteurs ...

J. Dufour

... La décision se prend sectoriellement, avec une espèce, appelons le mini-conseil ou conseil sectoriel, prenons l'exemple Notre-Dame de la Salette. Au secteur Notre-Dame de la Salette, il y a eu une élection qui a amené, qui aurait formé une table, un mini-conseil de secteur, puis ce conseil là aurait eu un droit de décision sur une série d'items. Par exemple, l'organisation, l'aménagement, le développement des petits équipements de loisir, l'organisation des vidanges, la décision sur la fréquence des vidanges, sur la fréquentation des polices par exemple. Est-ce qu'on doit avoir des polices résidents là-bas, est-ce qu'on doit avoir des patrouilles aux 1/2 heures, être capable de répondre à un appel en dedans de 2 minutes ou en dedans d'une heure, c'est 2 choses. Alors les conseils sectoriels, les tables sectorielles auraient eu un droit de décision sur une série d'éléments en fonction duquel il serait monté une taxe, une facture de taxation qui aurait été chargée, imposée, taxée par la grande table centrale si vous voulez, l'Hôtel de ville de Buckingham, du grand Buckingham ce qui aurait eu comme effet que tous les secteurs auraient eu une taxation différentielle, par exemple, dans le secteur Buckingham, les rues sont asphaltées, donc il n'est pas question de creuser des fossés de rue, par contre dans le secteur rural ils auraient demandé beaucoup de fossés et de clôtures puis ces gens là auraient été taxés en conséquence. Le pavage par exemple, on en fait dans le secteur Masson mais on en fait pas à la Salette supposons, parce que c'est le voeu de la table sectorielle d'accord, alors se sont les employés de la grande ville, de la table centrale si je peux dire qui auraient fait ces travaux à la demande ou selon les commandes si je peux dire de ces tables sectorielles, mais les secteurs auraient été facturés en conséquence. Maintenant, un espèce de rappel historique face à tout cela, le conseil de ville s'est prononcé récemment, il y a à peu près 2 semaines en faveur de l'optique de la municipalité pluraliste, la résolution a été envoyée au ministre Tardif, puis suite à tout cela, il y a eu un article sur le journal, un journal local de la semaine passée qui disait que le ministre Tardif disait, prenait position pour un dégroupement à 4 municipalités. Est-ce que c'est ce qui va se produire en réalité, en pratique, on ne le sait pas, on attend toujours des nouvelles. Selon le tuning, la cédule des événements qui étaient planifiés, il semble bien que pour avoir une nouvelle municipalité ou des nouvelles municipalités existantes au 1er janvier 1979, il faille adopter un projet de loi juste avant Noël au plus tard à l'assemblée nationale, puis pour ce faire ça implique déposer le projet de loi selon la procédure parlementaire avant le 30 décembre 1978, ce qui veut dire que la décision est imminente, on se réfère aux cabinets des ministres si vous voulez, au cabinet de René Lévesque, qui se rencontre tous les mercredis, donc on aurait dû en discuter mercredi passé maintenant on en a pas eu d'écho personne officiellement.

André

Messieurs on vient de nous montrer la petite enseigne qui nous dit qu'on a 10 minutes d'antenne encore de par le satellite Hermès, nous avions de notre côté émis l'opinion que nous serions intéressé un petit peu à savoir comment sont fait~~s~~ les échanges de services à

St-Raymond, c'est pourquoi j'espère qu'on a un petit peu éclairci la situation sur le dégroupement. Il aurait peut-être encore fallu avoir ½ heure, nous qui pensions que pendant 2 heures de temps se serait un peu trop long.

Voix off

Le dégroupement on pourrait parler de ça pendant 24 heures.

André

Là Messieurs je ne sais pas, peut-être que je pourrais faire poser les questions par M. Bastien et M. Dufour pour savoir peut-être éventuellement ce qui est des échanges de services.

G. Bastien

C'est bien simple, ce qui nous intéresse, quelles sortes d'échanges de services vous avez chez-vous? puis comment vous vous entendez sur le prix de ces échanges de service?

A. Girard

Moi, est-ce que vous me permettez une question avant d'aller là-dessus? Quand il parle de votre ville pluraliste avec des secteurs, est-ce que chaque secteur se sera à peu près la même vocation des gens, quand vous parlez tantôt de quartier rural qui ne veut rien, si vous le regroupez encore avec un autre secteur qui est différent, qui a une vocation différente, je pense que le trouble va demeurer, je pense que le trouble est déjà au départ, parce que vous allez mêler des choux avec des carottes si vous voulez. Il n'est pas facile de grouper une municipalité rurale avec une ville. Quand on parle de regroupement à mon sens, c'est beaucoup plus facile de regrouper des villes. Les municipalités rurales avec une ville, c'est là que viennent les troubles à mon sens. Je pense que le ministre ce qu'il vous propose dans vos 4 secteurs, ce n'est pas un conseil que je veux vous donner remarquez bien mais je pense qu'il faudrait être prudent. Si dans ces 4 secteurs là, ces 4 comités, qui regroupent 4 secteurs, il faudrait que cela soit des gens d'une même vocation. Si vous mêlez encore du rural avec du urbain, vous allez encore rester avec des problèmes à mon sens.

André

M. Girard, je ne sais pas si la télévision à St-Raymond se rend jusqu'à Québec dans la salle du conseil des ministres, mais c'est certainement quelque chose de bon que vous venez d'apporter là, la décision maintenant se rapporte à ces gens là, à ces ministres puis se sont eux qui vont avoir tous ces aspects là à regarder avant de faire une forme quelconque de dégroupement.

J. Dufour

Pour aller plus loin un petit peu, pour pousser un peu plus loin la veine que vient d'exploiter M. Girard, une des propositions du rapport de l'INRS était justement de faire un dégroupement en 2 municipalités, une urbaine, l'autre rurale. Quand je dis celle urbaine c'est une municipalité qui aurait regroupé les secteurs Anger, Masson, Buckingham sud-est et Buckingham, puis il y a très peu de rural là-dedans. Par contre c'est une hypothèse. Par contre c'est une hypothèse qui a été répétée du revers de la main par l'INRS à cause de problèmes que moi j'appelle de nature sociale, qui existe entre certains de ces secteur là, un vis-à-vis de l'autre. L'hypothèse maintenant du regroupement à 4 municipalités, respecterait

ce critère là que vous mentionnez, l'homogénéité sur la base du rural et de l'urbain, la Salette par exemple, c'est un secteur tout à fait rural sauf le coeur qui a des services d'aqueducs, comme je vous ai montrés tantôt sur la carte. Ça il n'y a pas de problèmes tellement de ce côté là, c'est d'ailleurs l'ancienne unité territoriale, l'ancienne municipalité d'avant regroupement. La municipalité de Buckingham comme telle, c'est du strictement urbain, comme ça il n'y aurait pas d'accrochage non plus. Le secteur rural autour de cela c'est strictement rural, si on parle d'aqueduc et d'égouts, nulle part il n'y aurait d'aqueducs et d'égouts, par contre la municipalité du sud, il y a un petit peu de rural mais très peu. Alors, ce que vous mentionnez, votre suggestion elle est retenue certainement par l'INRS dans sa recommandation de division en 4 nouvelles municipalités.

A. Girard

Peut-être qu'ils m'avaient consultés!!

J. Dufour

Moi il y a une question qui me tracasse depuis tantôt, vous dites, c'est probablement M. Corriveau, il dit qu'il a fait sauter son service de police.

R. Corriveau

Disons que nous avons demandés, nous avons avisés le ministre que nous mettions fin, à une date donnée, au service de police. Alors effectivement, le 1er mai 1977, n'ayant pas reçu de réponse du ministre, nous avons fait effectivement, mis fin au service de police chez-nous et bien entendu, il est assez difficile d'en parler très longuement puisque c'est encore subudiche, puisque c'est encore à la Cour Supérieure, puisqu'il y a eu appel, nous avons perdu la première fois, nous avons gagné la 2e, en appel, maintenant la commission de police a envoyé cela en Cour Supérieure.

J. Dufour

Vous aviez combien de policiers chez-vous?

R. Corriveau

On en avait 3, la commission de police nous demandais d'en ajouter puis à ce moment là ça serait venu un syndicat puis tout ce que cela entraîne ...

J. Dufour

Vous me dites que les policiers chez-vous n'étaient pas syndiqués, ils étaient 3 puis la commission de police vous suggérait d'en avoir combien de nouveaux?

R. Corriveau

Elle suggérait d'en avoir 4 autres, 2 autres ce qui aurait fait 5, à ce moment là, ils pouvaient former un syndicat puis revendiquer les mêmes droits puis peut-être les mêmes conditions salariales que les corps de police qui nous environnent c'est-à-dire près de Québec. A ce moment là, nous, on a dit, la police provinciale est à un mille des limites de la ville de St-Raymond, même pas 1 mille, est à 1000 pieds, alors on a demandé que la Sûreté du Québec desserve la ville de St-Raymond et effectivement, depuis le 1er mai 1977, on est desservi par la Sûreté du Québec, puis on s'en plaint pas plus, on a du service, et il n'y a pas plus de mauvais coups ou

de vols ou quoi que ce soit qui se passe dans la ville de St-Raymond depuis ce temps là.

- A. Girard Ce qui est facile pour la répartition, tout le monde paye pour cela!!
- R. Corriveau Tout le monde paye!
- J. Dufour Vous dites que vous avez 3500 habitants, juste un rappel pour les téléspectateurs, 3500 habitants à St-Raymond de Portneuf. Au point de vue des autres services, vous avez combien d'employés à la ville?
- R. Corriveau A la ville disons que, au niveau de l'administration, nous avons un secrétaire-trésorier, ensuite nous avons un directeur des travaux publics, un officier municipal et également un secrétaire-trésorier adjoint. Maintenant nous avons des employés manuels et nous avons aussi, au niveau des employés cadres, par exemple, à la commission inter-municipale des loisirs, mais à ce moment là, disons, ce sont des employés qui relèvent de la structure des loisirs qui est intermunicipalisée.
- J. Dufour Alors qui est qui? Qui sont les participants à cette commission inter-municipale?
- R. Corriveau La ville et la paroisse participent dans une proportion de disons si on parle de budget 55% ville et 45% paroisse.
- J. Dufour Basé sur l'évaluation je pense?
- A. Girard Au prorata de la population.
- J. Dufour Est-ce que vous avez d'autres services en commun, à part des loisirs?
- A. Girard On pourrait peut-être dire un mot sur le service d'incendie. Auparavant, la paroisse avait une très bonne entente avec la ville, question d'incendie, et par contre il y avait la municipalité de St-Léonard, qui est tout près de chez nous, à 4 milles. C'est évident que le ministère des affaires municipales à ce moment là, via le commissariat aux incendies, ne donnait plus de droits aux municipalités comme tel parce qu'il était trop près, trop proche d'une ville qui était bien organisée. Alors il a , étant donné qu'il n'y avait plus de droit pour St-Léonard, St-Léonard s'est regroupé avec nous, et ça nous a permis d'avoir un octroi de 90%, à ce moment là pour permettre à la ville de construire un nouvel édifice pour les camions d'incendie et s'équiper de mieux en mieux pour les services d'incendie.
- J. Dufour Plein temps ou pompiers volontaires.



- A. Girard                   Moi je pense qu'on appelle cela des pompiers réguliers à temps partiel. Des pompiers volontaires ça n'existe pas tellement. Je veux dire pompiers réguliers, c'est une liste d'hommes qui sont sur un payroll, si vous voulez, se sont des hommes, qui répondent à chaque appel, c'est ce qu'on appelle des pompiers réguliers à temps partiel.
- André                        C'est la même chose ici à Buckingham.
- R. Corriveau                Il y a répartition des coûts, on pourrait parler de la répartition des coûts.
- A. Girard                    La ville, les répartitions des coûts justement, étant donné que la ville de St-Raymond a un grand territoire et, étant donné qu'on veut s'entendre entre municipalité, étant donné que la ville fait de l'immobilisation, mais que par notre regroupement, au lieu la ville d'avoir un octroi de 75% pour construire son édifice, en a eu un de 90%. Parce qu'on se regroupait ville St-Raymond, paroisse et St-Léonard. La paroisse St-Raymond consent à payer 50% du coût d'opération du service d'incendie, cela veut dire les salaires des pompiers, l'entretien de l'équipement, remplacement d'équipement. La ville de St-Raymond paie 35% du coût d'opération et la municipalité de St-Léonard 15%. Alors ces 3 municipalités là ont le même chef de pompier, le même corps pompier, il y a des pompiers qui viennent de la paroisse, de la ville, de St-Léonard, il y a aucun problème, puis on a un service impeccable. Ça ne coûte pas cher à part de cela! Il n'y a pas de feu puis on a un très bon chef pompier, c'est de valeur que vous ne le voyez pas ce soir parce qu'il travaille derrière les caméras.
- André                        Messieurs je pense qu'on pourrait s'étendre sur le sujet assez longuement encore, malheureusement, c'est évidemment pas nous qui allons dire si le satellite va nous quitter, mais je pense bien que cela peut se faire à la toute dernière seconde donc, on va devoir vous dire bonsoir, mais auparavant je pense que Sylvie est-ce que tu as la programmation entre les mains de samedi prochain parce que les gens qui ont été intéressés autant après-midi que ce soir seraient sans doute intéressés à nous revenir samedi prochain parce que nous aurons une 2e et dernière malheureusement journée de programmation, donc Sylvie est-ce que tu pourrais nous en glisser mot maintenant.
- Sylvie                        ... on aurait pu s'étendre énormément, mais on a manqué de temps, et il semble que Buckingham a peut-être le monopole ce soir sur l'émission mais c'est assez normal, avec leur gros problème qu'ils ont présentement, nous la semaine prochainé disons qu'on leur fera peut-être la pareille avec le regroupement scolaire samedi soir prochain. Alors je vous donne la programmation pour samedi prochain. A 1½ heure, les loisirs, l'oecuménisme, la santé, le développement économique, jusqu'à 4 heure 30. Ensuite le soir de 8 heure à 10 heure le regroupement scolaire. Alors on vous salue tout le monde.

Merci beaucoup à M. Dufour et M. Bastien, André merci aussi et M. Girard et M. Corriveau qui ont voulu participer à l'émission.

André

Bonsoir tout le monde, on espère que vous allez venir faire un tout à Buckingham un de ces bons jours Messieurs, ou nous de même peut-être en fait d'échange, c'est bien important.

A. Girard

Même s'il n'y a pas de tornade, il y a passé une tornade chez-vous cet été, et vous êtes en tornade constante, alors on va vous voir.

André

Alors on remercie beaucoup tout le monde aujourd'hui qui ont participé aux différentes émissions et on vous souhaite bonsoir à tout le monde.

PROJET INTERCOM II

Téléconférence - Buckingham - St-Raymond  
 Transcription du dialogue  
 Jeudi, 16 novembre 1978  
 13 h 30 à 16 h 30

Buckingham

SUJET : Santé

Participants

- André
- Mme Céline Chartrand

Contenu

- C.L.S.C.
- Services . sociaux
  - . préventifs
  - . curatifs
  - . d'action communautaire
  - . d'accueil communautaire
  - . d'accueil
- Maintien à domicile

Repérage vidéographique

- 2-III

St-Raymond

SUJET : Santé

Participants

- Sylvie
- M. Guy Plamondon
- Mme Linteau

Contenu

- Hôpital : plan d'agrandissement
- Prévention
- Plan pilote
- Un seul C.L.S.C. à Saint-Marc-des-Carières

Repérage vidéographique

- 2-III

PROJET: I N T E R C O M II

Durée: jeudi 16 novembre à 13:30h. à 15:30h.

Sujet: Hôpitaux / C.L.S.C.

Participants: / Buckingham  
/ St-Raymond

- Sylvie (St-R.) - Bon ! on peut commencer Claude-Yves ?
- Claude-Yves (Buck.) - Oui !
- Sylvie (St-R.) - O.K. Je vous présente les personnes qui sont avec moi: c'est M. Guy Plamondon qui est directeur général à l'Hôpital et Madame Linteau qui est la secrétaire trésorière à l'Hôpital aussi.
- André (Buck.) - Madame a quel rôle encore Sylvie ?
- Sylvie (St-R.) - Secrétaire du conseil d'administration
- André (Buck.) - Du conseil d'administration de l'Hôpital ?  
Vous n'avez pas une personne du côté C.L.S.C. ou s'il y a quelqu'un qui devrait s'ajouter à l'équipe. Je ne sais pas ?
- Plamondon (St-R.) Il devrait y avoir peut-être le docteur Caron; mais le docteur Caron n'est pas ici cet après-midi.
- Sylvie (St-R.) - Mais vous autres, vous êtes assez au courant de ce qui se passe au C.L.S.C. ?
- Plamondon (St-R.) On va vous donner les renseignements qu'on possède.
- Sylvie (St-R.) - On n'a personne de précis mais eux autres sont assez au courant je pense bien.

- André (Buck.) - Bon ! O.K. ! Moi est-ce que je peux savoir une première chose. Je pense que ce qui intéresse la dame qui est avec moi: Madame Céline Chartrand. Céline représente les deux personnes qui vont être ici demain. Ils ne pouvaient pas être ici aujourd'hui parce qu'ils sont partis à Québec, par chez-vous justement, pour la journée d'aujourd'hui, Il s'agit du directeur général et puis d'un de ses membres du conseil d'administration, mais du C.L.S.C. O.K. ?
- Sylvie (St-R.) -Oui
- André (Buck.) - Ces gens là, quand-même, ont une bonne relation avec l'hôpital et tout ça; je pense que ça va quand même être assez intéressant comme discussion. Maintenant moi, nous autres, on voulait savoir; est-ce qu'il y a un C.L.S.C. qui existe quand même sur votre territoire ?
- Plamondon(St-R.) A saint-Marc-Des-Carières; à peu près 25 milles de notre localité. Il y a un C.L.S.C. d'organiser.
- André (Buck.) - Est-ce qu'il comprend votre territoire ? Est-ce que vous faites partie de leur territoire ?
- Plamondon(St-R.)NON, non
- André (Buck.) - Donc il n'y a aucun C.L.S.C. de votre côté qui dessert ?
- Plamondon(St-R.)Non ! C'est-à-dire que l'hôpital est un peu un genre de C.L.S.C. amélioré, si vous voulez. Excepté du côté social et préventif, il y a peut-être ces deux items là, qui nous manquent.
- André (Buck.) - Donc je laisse Céline aussi jaser avec vous autres pour qu'on puisse établir une certaine discussion; je pense qu'elle connaît déjà la façon de penser un peu du directeur général face à ça là; et puis je vous laisse jaser ensemble pour savoir quelles sont les choses qu'on pourrait conclure face à l'émission de samedi après-midi.
- Céline (Buck.)- O.K. ! Alors Bonjour ! Nous du C.L.S.C. ici à Buckingham, c'est-à-dire c'est le C.L.S.C. Vallée-de-la-Lièvre, mais notre point central est à Buckingham. Je vous explique un peu les services qu'on a. On a des services en santé, des services curatifs et aussi beaucoup de services en prévention. Ensuite, on a des services sociaux, des services d'action communautaire qui se développent peu à peu là et puis des services d'accueil. Maintenant, le gros... l'accent est mis au C.L.S.C. Vallée-de-la-Lièvre sur la prévention et puis sur le maintien à domicile énormément. On parle beaucoup de maintien à domicile et puis

je pense que M. Jobin, notre directeur général, va insister beaucoup là-dessus. Ca c'est l'idée que j'ai eu de lui jusqu'à maintenant.

- Sylvie (St-R.) - C'est aussi ce qui se passe ici: le maintien à domicile.
- Plamondon (St-R.) C'est-à-dire que le maintien à domicile, nous, on l'a pas établi totalement. Cette année on a fait un pas là-dedans avec justement, on a pris l'infirmière qui nous vient du C.L.S.C. de Saint-Marc et puis qui dessert Rivière-à-Pierre, qui donne des soins à domicile à Rivière-à-Pierre mais qui est dans notre territoire. Au début, cette chose là, le C.L.S.C. de Saint-Marc l'a établi à Rivière-à-Pierre parce que Rivière-à-Pierre l'avait demandé ; puis nous, on ne pouvait pas, au point de vue, tenant compte du budget, on ne pouvait pas l'établir et puis Saint-Marc avait les argents nécessaires et ils l'ont établi; maintenant, j'ai été transféré à partir de cette année.
- Sylvie (ST-R.) - A l'hôpital
- Plamondon (St-R) A l'hôpital, excepté l'infirmière demeure à Rivière-à-Pierre, elle donne un service pour les gens de Rivière-à-Pierre à domicile. Excepté qu'on a un plan d'agrandissement de l'hôpital dans lequel sera inclus, c'est un projet-pilote aux malades à long terme, auquel sera rattaché le service social, le service de soins à domicile et il y aura beaucoup plus de prévention que ce qu'on a présentement dans la région.
- André (Buck.) - Je pense qu'il serait bon de situer votre hôpital que vous avez présentement, Céline. Et puis, le directeur général ne le sait peut-être pas, mais je pense que vous avez un hôpital de 25 places ou quelque chose comme ça.
- Plamondon (St-R) Actuellement, c'est un hôpital de 19 lits dont 12 malades à long terme et puis la balance de 7 autres lits sont pour les malades de courte durée.
- Céline (Buck.) - Les 12 lits, est-ce que c'est pour les malades chroniques ?
- Plamondon (St-R) Oui, oui.
- Linteau (St-R.)- Chez-vous, l'hôpital contient combien de lits ?
- Céline (Buck.) - Je ne me souviens pas exactement.
- André (Buck.) - Il y a beaucoup de lits ici. C'est un gros hôpital. Ca couvre une très grande région. Nous, on est privilégié de ce côté là; peut-être avez-vous entendu parler de Gatineau qui n'a pas d'hôpital chez-lui, mais par contre, nous, à Buckingham, on en a une grosse située juste face à la bâtisse du C.L.S.C. On va vous montrer une image;

peut-être pas tout de suite, on va la reprendre demain après-midi et puis on vous montrera sur l'écran quand on en reparlera au début. Donc, c'est pour ça qu'on s'intéresse un petit peu à votre... je sais que votre directeur général quand je lui en avais parlé la dernière fois, il s'intéressait beaucoup à votre situation dans le sens que je pense que vous êtes en train de travailler pour essayer d'agrandir l'hôpital si je ne me trompe pas.

- Plamondon (St-R.) Exactement! les montants sont acceptés par le Ministère. D'ici une quinzaine de jours ou trois semaines, les contrats de l'architecte et des ingénieurs seront signés.
- Céline (Buck.) - Est-ce que c'est un gros investissement ?
- Plamondon (St-R.) C'est-à-dire que la capacité de l'hôpital de 19 lits deviendra à 40 lits aux malades à long terme seulement. Auxquels seront rattachés les services extérieurs et puis les soins à domicile et puis de prévention. Ensuite, pour les malades à long terme, il y aura les soins courants à domicile qu'on pourra donner mais l'accent sera donné surtout pour les malades à long terme pour éviter les hospitalisations. Prenez le cas d'un malade qui n'aurait pas de soin à domicile: il serait obligé d'être hospitalisé, à ce moment-là, au point de vue de coût et de soins et au point de vue de son morale, si vous voulez, si on lui donne des soins à domicile, ça lui permet de rester parmi les siens. Et puis, on veut créer un échange avec la famille et l'hôpital; si un moment donné, les gens qui prennent soin du malade à domicile pourraient prendre une vacance pendant qu'on transporte le malade à l'hôpital, pour leur donner la chance de se reposer. A ce moment-là, il y aura peut-être une éducation à créer à travers le public pour que la famille le reprenne. C'est ce qui est le danger; c'est que bien des fois, le malade nous est envoyé à l'hôpital et puis la famille ne veut pas le reprendre et de cette façon là, étant donné qu'on leur donnerait un service à domicile, eh bien ! ce serait peut-être plus facile.
- Céline (Buck.) - Est-ce que vous pensez à la possibilité de garder les gens chez eux d'abord, même avant de les mener à l'hôpital ?
- Plamondon (St-R.) Oui ! D'ailleurs, je pense que c'est, au point de vue pécunier, si vous voulez, mais c'est au point de vue... pour le malade lui-même. Vivant dans son milieu, il aura peut-être plus de raisons d'avoir le goût de vivre.

- André (Buck.) - Je pense que ça s'avère un point assez intéressant qu'il serait bon de mentionner là-dedans; c'est toujours éventuellement avec l'hôpital qui va s'agrandir tous ces soins là; c'est que, au niveau du C.L.S.C. ici, je pense que le programme que Monsieur Jobin a mis de l'avant avec son groupe; c'est assez intéressant: c'est dans la même ligne de vue, si je ne me trompe pas, Céline !
- Céline (Buck.) - Oui ! c'est à peu près la même chose, sauf que ce qui diffère peut-être un peu ou ce qui complète, je dirais c'est plutôt les services sociaux et les services de l'accueil, aussi à domicile. C'est que nous, ici, on offre des services de santé à domicile, pour garder les gens chez-eux; mais c'est qu'on considère qu'il n'y a pas seulement le côté de la santé qui fait que les gens peuvent demeurer chez-eux le plus longtemps possible; alors on développe beaucoup beaucoup les services sociaux et les services d'auxiliaires familiales et les services des travailleuses sociales en plus des services d'accueil. On parle d'accueil, on veut dire par ça: aller à domicile pour aider les gens à remplir des formulaires pour leur pension de vieillesse ou des programmes comme ça.
- Plamondon (St-R.) Question de service, oui !
- Céline (Buck.) - Ou bien un service de gardiennes ou un service de femmes de ménage en plus des services d'auxiliaires familiales. Pour nous, c'est aussi bien important. Ça fait parti du maintien à domicile à Buckingham.
- Plamondon (St-R) C'est ça.
- André (Buck.) - Est-ce que chez-vous, sachant maintenant que vous n'avez pas de C.L.S.C. de votre côté, est-ce que ça s'avérerait intéressant d'entreprendre une petite discussion; évidemment, je ne voudrais pas enlever la question de l'hôpital, je pense qu'on déterminera de quelle façon on fera l'entrée en matière. Mais un moment donné, durant la programmation, est-ce qu'il ne serait pas intéressant; je pense que Monsieur Jobin, en tous les cas pour vous situer, comme premier rôle, Monsieur Jobin est le directeur général ici au C.L.S.C., et puis en même temps, au niveau de la province, il est le président de tous les C.L.S.C.
- Plamondon (St-R) Ah bon !
- André ( Buck.) - C'est ça un peu Céline ?
- Céline (Buck.) - Président de la Fédération des C.L.S.C. du Québec.



- André (Buck.) - Donc, je pense qu'il a de très bonnes vues face aux hôpitaux et aux C.L.S.C. et puis, l'autre soir, je l'écoutais donner son rapport annuel et puis, on comparait des chiffres de gens qui doivent demeurer, mettons dans un hôpital, comparativement à des chiffres des coûts pour le C.L.S.C. de garder le patient à la maison. Et puis en lui donnant tous les services évidemment, comme Céline vient de le mentionner. Moi, ça m'a épaté de voir un chiffre, je ne sais pas si tu t'en souviens, Céline, à peu près ?
- Céline (Buck.) - Je ne me souviens pas exactement.
- André (Buck.) - C'est 20 dollars pour garder la personne à domicile.
- Céline (Buck.) - Une vingtaine de dollars par jour.
- André (Buck.) - Puis \$ 150.00 ou \$ 170.00 ?
- Céline (Buck.) - Puis cent quelque chose là, si la personne sort de son domicile, puis va se faire soigner à l'hôpital et puis qui a besoin des services de la travailleuse sociale de l'hôpital, et puis des infirmières de l'hôpital et puis tout ça, C'est comme ça qu'il avait comparé ça un peu.
- Plamondon (St-R) Non ! je ne suis pas d'accord, puisqu'on parle de C.L.S.C. parce que notre plan pilote, il y a du C.L.S.C. là-dedans.
- Céline & (Buck.) Oui !  
- André
- André (Buck.) - Je crois comprendre ça avec le préventif.
- Plamondon (St-R) C'est ça, et le projet qu'on a proposé nous autres au Ministère, qui est accepté maintenant... justement, c'est une nouvelle expérience. Et puis, des gens nous ont demandé: pourquoi ne pas rattacher un C.L.S.C. à ce projet là ? A nos yeux, c'est déjà... c'est un mélange: il y a du C.L.S.C., il y a du social, il y a du préventif... peut-être pas à 100%, mais il y en a là-dedans. Ça m'intéresserait de savoir que M. Jobin puisse répondre à des questions.
- André (Buck.) - Je suis certain que ça va bien l'intéresser ça aussi, dans ce domaine là... de là à vous dire: il n'est complètement pas opposé à l'hôpital. Ca je ne veux pas vous mettre en erreur.

- Plamondon (St-R) Non, non ! D'ailleurs, ce n'est pas une lutte entre les hôpitaux et les C.L.S.C. D'ailleurs le but premier de tout ça c'est la santé de tous les concitoyens, de tous les gens qui ont besoin de ces services là et qu'ils soient donnés par le C.L.S.C. ou l'hôpital, en ligne de compte, c'est le malade qui en bénéficie.
- André (Buck.) - Je pense aussi, en même temps, M. Plamondon, c'est que nous sur le territoire de la Vallée-de-la-Lièvre; pourquoi on dit Vallée-de-la-Lièvre, c'est que le territoire commence à Buckingham et puis va jusqu'à quelques 35 milles, si je ne me trompe pas ? c'est quoi ? à peu près ça 35 milles, Notre-Dame-du-Lot. Et puis, il y a des services qui sont donnés à cet endroit là. - 45 milles ? Alors, 45 milles en dehors; je pense que, quand vous m'avez mentionné tout à l'heure que Saint-Marc-des-Carrières avait un C.L.S.C. qui était à 25 milles en dehors de chez-vous, il y a peut-être moyen de rattacher ça à la situation de Buckingham, et les petits villages en dehors du service qui se donne là, puis peut-être rattacher ça dans le sens de dire: Saint-Marc-des-Carrières, peut-être qu'il peut y avoir une suite avec votre projet d'hôpital. Peut-être que le C.L.S.C. de Saint-Marc-des-Carrières peut entrer en ligne de compte. Je ne sais pas. Je mentionne ça, comme ça dans les aires; mais je ne sais pas comment vous voyez ça ? Peut-être de dire, si les gens étaient au courant de la façon de procéder qu'il peut y avoir face à un C.L.S.C. et puis, rattacher à votre projet d'hôpital qui est déjà des soins préventifs et tout ça, peut-être qu'il peut y avoir d'autres services de prévus par le C.L.S.C. de Saint-Marc-des-Carrières. Peut-être, éventuellement, on pourrait avoir un C.L.S.C. chez-vous, je ne sais pas.
- Plamondon (St-R) Il en était question de ça, du C.L.S.C.; mais quand on a présenté ce projet nouveau, on s'est dit, si le Ministère veut rattacher réellement un C.L.S.C. avec ça, il nous le dira. Et puis, le Ministère a accepté notre projet-pilote tel qu'on la présenté. Madame Linteau pourra peut-être rajouter quelque chose à ce sujet là.
- Mme Linteau (St-) C'est que dans le projet que nous avons présenté au Ministère des Affaires Sociales, tous les services curatifs, préventifs et sociaux sont à l'intérieur du projet; sauf, je dis préventifs: c'est le seul qui n'a pas été abordé vraiment en profondeur mais tous les autres le sont. Et puis, au moment où on a présenté notre demande; ça c'était en 76, on n'était pas sûr encore à quel point les C.L.S.C. fonctionneraient, on n'était même pas sûr à quel point encore le gouvernement accepterait cette vue là. Alors c'est pourquoi dans notre

demande, on n'a pas inscrit C.L.S.C. rattaché à un C.H.S.P. mais, on a fait une demande de tous ces programmes là: ils les ont acceptés comme tels. Alors ça pourra éventuellement s'appeler C.L.S.C. rattaché à un C.H.S.P. parce qu'il nous manque juste l'aspect préventif, on a tous les locaux, c'est-à-dire, on les a: ils sont à l'intérieur du programme technique qui a été préparé. Maintenant, je pense que ça va être bien intéressant de parler avec vous parce que toute la philosophie qui se rattache au C.L.S.C. de prévention et puis de prise en charge des gens au fond... ce besoin d'autonomie que les gens ont et qu'ils semblent oublier un peu, parce que peut-être, on ne leur a peut-être pas donné les outils, les moyens de s'aider depuis quelques années. Moi, cet aspect là, ça me sourit énormément, et puis les services qui ont été donnés n'étaient peut-être pas toujours ceux que la population attendait je pense. Et puis, je pense que cet aspect social qui va se greffer va être bien positif. Et puis, j'ai hâte de voir, vous autres, ce que vous vivez; ça va sûrement nous éclairer parce que, nous autres, c'est tout en idéal pour le moment. C'est pas objectif comme vous autres, je pense que vous allez nous éclairer énormément, j'ai bien hâte d'apprendre tout ça de la part de vos , puis de votre directeur général.

- André (Buck.) - Céline, est-ce que tu as quelque chose à rajouter là-dessus ?
- Céline (Buck.) - Non! Je suis bien contente que l'échange s'avère profitable pour les deux... Maintenant, il y a une chose que j'ai mal compris; il y a un C.L.S.C. à Saint-Marc-des-Carrières, Saint-Marc-des-Carrières est à 25 milles de chez-vous, mais le C.L.S.C., qui a son point central à Saint-Marc-des-Carrières ne couvre pas votre territoire. Est-ce que c'est ça ?
- Mme Linteau (St-R) - A présent, tout ce que je sais, c'est qu'actuellement les seules personnes que je connaisse , qui ont un recours au C.L.S.C.; c'était à la diététiste qu'il y avait là. Je sais qu'il y a des personnes de Saint-Raymond qui sont allées consulter la diététiste, mais je n'ai jamais entendu parler d'autres services qui ont été offerts à des gens d'ici. Peut-être, est-ce que c'est un manque de publicité, je ne sais pas ?
- André (Buck.) - Est-ce que vous croyez que la détermination de territoire de ce C.L.S.C. comprendrait Saint-Raymond ?
- Plamondon (St-R) - Au point de vue géographique, le comté de Portneuf se diviserait en deux: le haut du comté et le centre et puis nous autres serions dans une autre région.

La région de Saint-Marc, c'est tout le haut du comté, et puis ils ont déjà un bassin de population assez appréciable pour justifier un C.L.S.C. Cette partie du comté a toujours été un petit peu en dehors. Ça, ça faisait partie de Portneuf mais au point de vue organisation, on pourrait dire que c'est divisé géographiquement de cette façon là. Comprenez-mois bien, n'allez pas croire qu'il y a de la division dans le comté.

- Mme Linteau (St-R) D'ailleurs, moi j'ai entendu dire qu'à long terme, il y avait un projet pour 3 C.L.S.C. dans Portneuf: celui de Saint-Marc qui est déjà là, Donakona qui en aurait un et puis Saint-Raymond qui aurait le sien rattaché au C.H.S.P. Eventuellement il y en aura trois. Le comté est très très grand, puis logiquement, ça en prendrait trois pour desservir tout le monde.
- Céline (Buck.) - C'est peut-être un peu ce qu'on a ici, nous autres, dans notre territoire de la Vallée-de-la-Lièvre, ce qu'on appelle des points de service. En ce sens qu'il y a un bureau central à Buckingham et puis on a des points de service dans chaque petite municipalité de notre territoire qui offrent des services toujours plus près de la population.
- Mme Linteau (St-R) Oui, c'est très logique ça.
- Sylvie (St-R.) - Maintenant, Céline, ils ont appelé, il nous reste un petit cinq minutes pour faire le côté pratique en fin de compte... Parce que les choses qu'on a dites aujourd'hui, qu'on a éclairées l'un et l'autre, il faudra les redire parce que la population ne sera pas éclairée. O.K.
- André (Buck.) - Donc, il y aurait peut-être l'entrée en matière des deux côtés; de dire et à Buckingham qu'est-ce qui existe, tu sais comme l'hôpital. Situer tout ça là, parce que si on veut parler de l'hôpital, dire qu'à Buckingham, il y a un hôpital et un C.L.S.C. qui existent. Donc, il faut quand même qu'il y ait une petite historique de tout ça.
- Sylvie (St-R.) - Oui, exactement.
- André (Buck.) - Même chose de votre côté, ce qui existe comme hôpital et puis ce qui va exister: parce que votre conseil d'administration et puis la population de chez-vous ont fait la demande pour le restant de l'hôpital.
- Céline (Buck.) - Moi, j'aimerais qu'on parle de territoire aussi: quelle grandeur de territoire que chaque service couvre.
- Sylvie (St-R.) - O.K.

- André (Buck.) - Alors tout ça dans l'historique.
- Sylvie (St-R.)- Oui.
- André (Buck.) - Parfait.
- Sylvie (St-R.) - Ensuite, on peut déboucher sur ce que vous parliez justement: les services, médecins à domicile et toutes ces choses là, si vous êtes d'accord.
- André (Buck.) - Et puis là, à ce moment là, vous intervenez tout le temps, parce qu'on veut que vous nous disiez ce qui est prévu dans votre projet d'hôpital.
- Plamondon (St-R) O.K. ça marche.
- André (Buck.) - C'est-à-dire, le préventif et tout ça, et puis je pense que le restant de la discussion va s'entamer assez facilement, j'ai l'impression, avec les détails que Céline va pouvoir donner à M. Jobin; vous allez voir, c'est un bonhomme fort sympathique et puis si vous voulez, s'il est question chez-vous de dire à la toute fin de dire, ce serait intéressant d'avoir un C.L.S.C. à Saint-Raymond. Je peux vous assurer que ce bonhomme là va pouvoir vous donner un bon coup de pouce, si vous en avez besoin, parce qu'étant donné qu'il est le président de la Fédération, ça peut beaucoup aider et puis il connaît son affaire et il aime ça.
- Mme Linteau (StR) Très intéressant, formidable.
- Plamondon (St-R) Ça marche.
- Sylvie (St-R.) - C'est bien parfait.
- André (Buck.) - Comme ça, une fois que vous êtes parti dans les services et tout ça, la discussion va s'entamer et je pense bien que pendant 3/4 d'heure de temps, ça va être assez facile de jaser là-dessus
- Linteau (St-R.) -On va probablement manquer de temps.
- André (Buck.) - Probablement oui. Il faudrait s'avertir d'un côté comme de l'autre d'être certain de faire passer le message et puis il faudra aller vite à ce moment là.
- Plamondon (St-R) C'est ça.

- Sylvie (St-R.) - André, ton monsieur des loisirs est-il arrivé ?
- André (Buck.) - Il vient d'arriver de l'autre côté oui.
- Sylvie (St-R.) - Alors on va pouvoir passer tout de suite aux loisirs.
- André (Buck.) - On passe de la musique, est-ce que tu vas chanter ?
- Sylvie (St-R.) - Non merci !
- André & Céline  
(Buck.) - Merci beaucoup, bonjour !
- Sylvie, Plamondon  
Linteau (St-R.) - Merci beaucoup, bonjour !



LOISIRS

- André (Buck.) - Je vous présente de mon côté, Guy Renaud qui est coordonnateur des loisirs socioculturels et sportifs à Buckingham.
- Guy (Buck.) - Bonjour.
- Sylvie (St-R.)- Bonjour... Est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre ?
- André (Buck.) - Non, pour tout de suite, c'était la personne qui pouvait se déplacer cet après-midi.
- Sylvie (St-R.)- O.K.... Je vous présente Gilles Hardy, le président de la Commission inter-municipale des loisirs. Madame Monique Légaré et Pierre Yves Nault.
- André (Buck.) - Alors Pierre Yves, toi tu es le président ?
- Gilles (St-R.) - Non, technicien en loisirs, employé à la Commission inter-municipale des loisirs.
- André (Buck.) - Un petit peu comme le rôle de Guy finalement ?
- Gilles (St-R.) - Mais c'était quand même au niveau de l'animation parce qu'on a un directeur des loisirs qui fait la coordination de toutes les activités: il s'occupe de l'administration. On a un gérant des équipements et puis une secrétaire comptable.
- Sylvie (St-R.) - Un technicien en loisirs finalement: c'est plus pratique du côté de l'animation.
- Gilles (St-R.) - Et puis il faut dire aussi qu'actuellement c'est un emploi temporaire, cet animateur là.
- André (Buck.) - Vous auriez actuellement trois emplois à plein temps et un temporaire ?
- Gilles (St-R.) - Oui, c'est ça !
- André (Buck.) - C'est ça. C'est parce que ça va certainement intéresser Guy parce que présentement, comme vous le savez, je ne sais pas si vous avez suivi la discussion de la semaine dernière du point de vue municipal, Guy aussi est pris par ça parce qu'il est employé par la ville et c'est la question de dégroupement de la municipalité. Guy a été employé il y a simplement un an et puis ce qui se produit présentement, c'est que Guy, il lui a été demandé de monter une sorte de programme où l'on aurait justement un coordonnateur de loisirs avec d'autres gens comme ça qui viendraient sous lui, sous son égide, et puis... parce qu'il a fait ça pendant un an de temps, là,



le dégroupement qui arrive, qui semble être définitif, parce qu'hier soir on a eu une nouvelle là-dessus; on pourrait l'annoncer samedi, qu'il semblerait que ce soit définitif: à partir du mois de janvier, on aura un dégroupement en quatre villes à partir de '79, je pense, avec un comité provisoire et puis cinq conseils de ville à partir du mois de janvier. Donc, ça devient difficile pour Guy, il faudra qu'il revienne avec sa tâche, je pense, alors c'est pour ça que je lui cède la parole pour jaser avec vous autres maintenant.

- Guy (Buck.) - Bon... Bonjour ! Alors là, je ne sais pas ce de quoi vous voulez parler mais, nous ici, on s'est peut-être préparé un petit peu d'avance; on a le goût de parler premièrement de structures puis dans les structures, on va parler évidemment de l'intervention au niveau socio-culturel, au niveau sportif et puis, en fin de compte, tous les niveaux. On a huit points, je peux peut-être vous les énumérer. Deuxièmement, du budget, votre budget à comparer au nôtre, par exemple, je viens d'apprendre que vous avez quatre employés. Je ne sais pas votre population, je ne sais pas comment vous dépensez par tête de pipe et puis ce serait peut-être intéressant d'échanger là-dessus. Nous, on a un protocole d'entente qui nous permet d'utiliser les locaux de la Commission scolaire régionale Papineau. Les locaux, pour les sports, ça dure tout l'hiver. On peut peut-être en parler, je ne sais pas si vous, vous avez une entente spéciale avec les commissions scolaires de votre région.
- Gilles (St-R) Oui, avec deux commissions scolaires.
- Guy (Buck.) - Avec deux commissions scolaires, vous êtes meilleurs que nous autres, nous en avons rien qu'une. En quatrième lieu, on a une organisation de loisirs d'été, une programmation: c'est à peu près les seules programmes que la ville de Buckingham offrent en tant que telles. C'est-à-dire, les services de loisirs que la ville de Buckingham offrent. Ça s'appelle P.A.R.C. '78, en tous cas, ça s'appelait P.A.R.C. '78 parce que c'est terminé maintenant. C'est Programme d'Activités récréatives culturelles et sportives été '78, évidemment. Alors on peut peut-être échanger là-dessus; vos loisirs d'été comment ça se passe, un peu tout ça. On a des clubs sociaux évidemment qui ont un grand rôle à jouer dans la vie communautaire. Il y a la question de la culture et puis pour parler de ça, moi, j'aurai des invités. Il y a l'aréna, évidemment, je pense que vous en avez entendu parler pas mal, lors du premier projet satellite, notre aréna a passé au feu, là on a des troubles avec ça, ça n'a pas de bon sens. Ensuite, évidemment le tourisme qui touche évidemment aussi la vie des loisirs dans les municipalités. Votre niveau d'intervention à vous et puis le nôtre et puis les facilités dont on dispose et puis un peu tout ça. Alors ça, ça serait mon programme, maintenant on peut peut-être le comparer avec le vôtre pour mieux s'entendre là, en tous cas pour parler de la même chose.

- Gilles (St-R.) - Je pense que, nous autres, on avait pas de point en particulier on se demandait un peu quoi apporter. Maintenant tout ce que vous avez touché, on est prêt à aborder ces points là, je pense que l'on considère que depuis deux ans on est très bien structuré au niveau loisir. Tous les items que vous avez mentionnés, on peut vous dire qu'est-ce qui se passe chez-vous exactement. Et puis vous donner des informations, ensuite échanger là-dessus. Il y a peut-être la question tourisme qui semble être un petit peu en dehors de nos préoccupations.
- Guy (Buck.) - Oui, c'est peut-être en dehors de nos préoccupations aussi un peu; mais moi, je ne sais pas, par intérêt seulement là... ça m'intéresse, disons. Maintenant, évidemment, si vous n'êtes pas prêt à en parler, soyez bien à l'aise, parce que, nous autres, on profite, pour vous mettre la puce à l'oreille, on profite des services de la Société d'Aménagement de l'Outawais qui elle, a des grands terrains un peu partout dans l'Outawais qui fait que... se sont des terrains en location touristique et puis son mandat d'intervention dans l'Outawais (fin de la bande)
- Gilles (St-R.) - (début de la bande) .... qui s'occupent de ces dossiers là: tourisme. Ce sont deux organismes en dehors de nous autres; il y a deux organismes qui sont impliqués depuis nombre d'années là-dedans. Maintenant, à ce moment là, si on voulait en parler, je pense qu'il faudrait inviter des gens de ces organismes là de se joindre à nous autres.
- Guy (Buck.) - C'est pas plus nécessaire que ça. On peut peut-être laisser tomber ce point là. D'accord ? Ça marche. Bon, on va parler moins longtemps alors.
- Guy (Buck.) - O.K. On peut peut-être. Qu'est-ce qu'il faut faire à part de ça André ? Je ne sais pas là. Vous pouvez peut-être partir là-dessus là. Un que moi je vous ai donné un peu une présentation, on peut peut-être vous écouter pour quelques minutes et puis de là, on s'enlignera.
- Gilles (St-R.)- O.K. Disons qu'on commence par un court historique de notre structure actuelle. Disons que nous autres, on connaît le loisir municipal depuis 1967 avec une première commission des loisirs qui était, à ce moment là, de type consultatif. Et c'était seulement la ville qui s'occupait du loisir. En 1973, il y a eu une entente inter-municipale des loisirs entre villes et paroisse Saint-Raymond. A ce moment là, les deux municipalités décidaient de mettre en commun les équipements comme l'aréna, le centre de ski, les terrains de jeux, terrains de balles et toutes ces choses là. Et, se greffait, à cette entente inter-municipale, une nouvelle commission des loisirs, mais encore là, à type consultatif; et c'était la ville de Saint-Raymond qui avait le

mandat d'administrer les loisirs pour les deux municipalités. Cette formule là a existé jusqu'en 1977 et, étant donné que les deux municipalités étaient impliquées, souvent il y avait difficulté entre les deux municipalités par le fait que c'était difficile d'impliquer les deux dans une prise de décision commune et souvent ça créait de l'insatisfaction auprès de la paroisse. Et c'est pour ça que, devant certains problèmes administratifs de loisirs d'insatisfaction, les deux conseils municipaux se sont réunis avec tous les gens qui avaient déjà oeuvré par le passé de près ou de loin dans le domaine du loisir, pour essayer de trouver une solution à ces problèmes là. Alors, il y a eu un comité provisoire de formé, qui pendant tout l'été 1977, a travaillé à mettre sur pied une nouvelle structure: laquelle structure est aboutie à une commission inter-municipale des loisirs mais avec un caractère décisionnel, opérationnel, administratif sur le plan des opérations; c'est-à-dire, que nous autres les deux municipalités, pour être clair là, on présente, on prépare un budget d'opération, on rencontre les deux municipalités; ils nous approuvent sur le budget et ensuite on est libre d'opérer à même notre budget. Maintenant, la Commission, comment elle est constituée: elle est constituée de quatre représentants de la paroisse, cinq représentants de la ville qui sont élus lors d'une assemblée générale par tous les contribuables et de la ville et de la paroisse. Les gens de la ville et de la paroisse ont le droit de voter autant pour l'un que pour l'autre.

- Guy (Buck.) - Est-ce que ces représentants de la ville sont des conseillers ?
- Gilles (St-R) Non, ce sont des gens, des contribuables élus. Maintenant, je vais continuer, ça, ça fait neuf personnes élues par les contribuables; viennent se joindre à ça deux conseillers de la paroisse et deux conseillers de la ville qui sont nommés par chacun des conseils. Les maires sont membres ex-officiels mais les municipalités, à ce moment là, n'ont pas le droit de plus de quatre votes. Si le maire est là et veut voter, il doit demander à l'un de ses conseillers de s'abstenir de voter. C'est que lorsqu'on prend nos décisions en cours d'année sur l'administration; ça veut dire que les gens qui ont été élus par les contribuables ont une majorité au départ parce qu'on est neuf personnes par rapport à quatre personnes des conseils municipaux.
- Guy (Buck.) - Est-ce que vous pouvez m'envoyer ça par la poste, je vais comprendre mieux.
- Gilles (St-R) On a tout ça, on a les règlements qui créent la commission, règlements de régie interne, plan d'organisation, plan comptable, parce que c'est sûr que ça implique qu'on administre tous les loisirs au complet, même sur le plan comptable de A à Z, il n'y a absolument rien qui passe par les livres de la municipalité au cours de l'année: c'est seulement qu'une écriture, à la fin de l'année, qui va rejoindre les budgets municipaux.

- Guy (Buck.) - Ca c'est la vraie vie. Non, moi je fais bien des farces là, mais entre moi et puis vous autres, j'aimerais bien ça recevoir de la documentation là-dessus. Ça, évidemment, c'est pour mon bénéficiaire personnel; mais quand même, ça m'intéresse bien gros. Pour poursuivre là-dessus, est-ce que vous voulez que je vous conte comment que nous autres on marche. C'est peut-être un peu particulier aussi.
- Gilles (St-R) O.K. Nous autres, on pourrait peut-être revenir sur la structure parce qu'à ça vient se greffer les comités consultatifs des organismes. En tous cas, disons que pour le moment, c'est la structure de base et puis vient se greffer d'autres comités et puis d'autres choses là-dessus. A moins qu'on décide de continuer, comme tu voudras.
- Guy (Buck.) - Si tu n'as pas fini, vas-y !
- Gilles (St-R) Bon, par conséquent, à ces treize personnes là qu'on a mentionnées, 9 personnes élues par le peuple lors d'une assemblée annuelle plus les 4 conseillers municipaux. Pour fonctionner, on a voulu mettre une structure qui implique le plus de monde possible, parce que dans le domaine du loisir, tu sais comment ça peut être vaste et tu sais comment les coûts peuvent s'élever rapidement lorsqu'on est obligé de payer partout. Donc, pour arriver, on a voulu se donner comme principe d'essayer d'avoir le plus de bénévoles possibles. En passant, tous les membres de la Commission, ce sont des bénévoles. Par conséquent, on peut demander ensuite aux autres d'être bénévoles lorsqu'on l'est soi-même. Et pour nous aider, on a deux types de comité; on a des comités de secteur. Par activité, j'entends; des comités du hockey mineur, comité consultatif du hockey mineur, comité consultatif du centre de ski, comité consultatif du hockey adulte, comité consultatif du ballon-balai, comité consultatif du socio-culturel, comité consultatif du patinage artistique; puis ensuite, étant donné la grandeur de notre territoire dans la paroisse, il y a des besoins particuliers; à ce moment là, on a un comité consultatif au lac Sergent qui s'occupe des loisirs de ce coin là: la balle en été, plus quelques activités d'hiver. On a le comité consultatif de Chute Panet qui s'occupe surtout de patinoires et puis de balles. Rang Saint-Croix, Colbert: ce sont des comités. Ensuite, on a fait affaire avec des associations, des organismes comme le Lac Sept-Iles qui fait partie de la paroisse de Saint-Raymond. Et au lac Sept-Iles, il existe une association des propriétaires qui s'occupe des activités nautiques l'été: canots, voile, natation, ski nautique. Par conséquent, ce sont des contribuables, ils ont le droit d'avoir un retour des taxes en loisirs. Donc, tant en conservant une certaine autonomie, jusqu'à maintenant en tous les cas, ça va peut-être changer un petit peu l'an prochain: c'est qu'on travaille en collaboration avec l'association en leur donnant des subventions pour organiser les loisirs d'été et, depuis l'été passé là, ça c'est ouvert par exemple, pas seulement qu'aux gens qui ont des propriétés au Lac Sept-Iles, mais aussi tous les gens de la ville et de la paroisse. Et en plus de ça, il y a des organismes comme, par exemple, le Club Optimiste, les mouvements B.P.

guides, scouts, jeannettes et ainsi de suite. On se dit, nous autres, si ces gens là comme les scouts, jeannettes occupent 150 personnes, mais pourquoi ne pas leur venir en aide en leur fournissant peut-être, des locaux, des équipements, même des subventions directes pour encourager ces bénévoles là à travailler dans le secteur du loisir socio-culturel principalement. Parce qu'on se dit ceci: si on ne subventionnait pas des mouvements comme ça, ce serait nous, les loisirs, qui auraient à répondre à d'autres besoins de ces jeunes là. Donc, comme ça, ensuite, on participe avec des groupes comme le Club Optimiste, les Chevaliers de Colomb; ces gens là s'occupent aussi de loisirs. Pour éviter de se recouper ou d'offrir les mêmes services ou de payer deux fois les mêmes choses, on a des ententes ensemble, on se rencontre puis on travaille ensemble. Comme tu peux voir, là, disons que je résume: il y a beaucoup de choses, c'est une structure très participative puis on veut autant que possible impliquer le plus de monde possible pour arriver à répondre le mieux possible le besoin de loisirs de notre population.

- Guy (Buck.) Moi, je trouve ça fantastique, c'est effrayant, tu as du monde là-dedans en tabarnouche ! Bon, je m'organise un peu là, je voudrais savoir, si c'est possible, de combien est ton budget ?
- Gilles (StR) Le budget total de dépense est de \$ 400,000.00 là je te donne en mémoire, et mon budget de revenus: environ \$ 300,000.00. Ce qui fait un déficit pour l'année 77 d'environ \$ 100,000.00. Donc ce \$ 100,000.00 là doit être allé chercher à même la taxe. Faut que je parle de revenus: ce sont mes revenus d'autofinancement de \$ 300,000.00 j'ai des dépenses de \$ 400,000.00 donc je vais chercher à même la taxe: \$ 100,000.00
- Guy (Buck.) Donc ce \$ 100,000. est absorbé par la municipalité.
- Gilles (StR) Les deux municipalités dans la proportion des populations: 45% par la paroisse et 55% par la ville.
- Guy (Buck.) Peux-tu me dire quelle différence qu'il y a entre la paroisse et puis la ville ?
- Gilles (StR) Ce sont deux entités juridiques au départ. C'est que la paroisse, c'est tout le territoire qui entoure la ville, la ville, au point de vue espace, je ne pourrais pas... Bon, Denise, est-ce que tu pourrais parler ?
- Denise StR) La ville a 1.9 mille carré et puis elle est à l'intérieur d'un territoire qui est la paroisse et qui a 252 milles carrés. Alors c'est dire qu'il y a des rangs dans la paroisse qui ont 15 milles de long mais la ville est au centre.

- Guy (Buck.) - Ah bon ! On est grand un peu, nous autres aussi, mais pas grand de même.
- Gilles (St-R)- Du côté population, comme je disais, dans la ville il y a 3,700 de population et 3,200 dans la paroisse. On dessert environ une population de 7,000 personnes.
- Guy (Buck.) - 7,000 personnes et puis \$ 4,000,000.00 de budget. On est 15,000 personnes, j'ai \$ 210,000.00 de budget. Ca fait que ça va vous donner une idée sur la différence d'organisation qu'on va avoir tout à l'heure.
- Gilles (St-R)- Maintenant, peut-être qu'il faudrait te dire pour ce \$ 400,000. là. Mais je pense qu'on a des choses qui se ressemblent. Au point de vue équipement: on a un aréna, un centre de ski puis ensuite, des terrains de jeux là, éparpillés un petit peu partout sur le territoire.
- Guy (Buck.) - C'est ça: en fin de compte, vous prenez tous les profits de l'aréna: la location de la glace. Est-ce que vous avez un bar et puis un restaurant?
- Gilles (St-R)- Oui, on a un bar, mais on opère seulement qu'à quatre reprises pendant l'année. C'est lors des tournois seulement. On a un permis à l'année longue mais selon les vœux de la population, on veut avoir le moins possible de boisson dans l'aréna. Donc, on s'en tient seulement qu'aux tournois pour la vente de la boisson, qu'aux activités spéciales: il y en a quatre, l'année passée, on en a eu quatre.
- Guy (Buck.) - Puis, ça, ça veut dire que les clubs sociaux ne se servent pas de ce local là pour des soirées quelconques ou, il n'y a pas d'association qui se servent de ça pour, je ne sais pas moi, toutes sortes de parties qui peuvent exister.
- Gilles (St-R)- Dans l'aréna, il y a une salle qui sert surtout à l'âge d'or qui se regroupe là. Mais, à part de ça, l'aréna ne sert pas à d'autres fins. On a une exposition commerciale qui est tenue par les Chevaliers de Colomb au mois de mai habituellement. Là, à ce moment là, il y a vente de boisson: de la bière; mais ça reste pour les bénéfices de la Commission.
- Sylvie (St-R)- Guy, j'aimerais dire en passant qu'il ne nous reste pas tellement de temps. Alors, on pourrait peut-être accélérer un petit peu s'il y a d'autres choses à dire; mais surtout, faire le plan de l'émission.
- Guy (Buck.) - Oui, O.K. le plan de l'émission.
- Sylvie (St-R)- Est-ce que ça va, Guy, aimes-tu mieux continuer ...

- Guy (Buck.) - Non, non, moi, je veux dire, la présentation de nos structures, on pourra... M. Hardy a fait sa présentation; on pourrait peut-être, par exemple lors de l'émission, lui, la résumer; mettre ça, je ne sais pas là, grosso modo et puis je pourrai faire la même chose, jaser un peu là-dessus et puis là sauter sur d'autres points et puis s'en aller comme ça. Les protocoles d'entente, la même chose: signifier, un peu, rapidement, comment ça fonctionne de votre côté et puis du mien; en discuter, voir peut-être faire ressortir les points négatifs, les points positifs en autant que ce sera possible de chacune des municipalités. La même chose là pour l'intervention des clubs sociaux: c'est dans les structures pour vous autres, pour moi, ce n'est pas dans les structures. Alors, on pourra peut-être jaser de ça. Au niveau culturel, ce que vous avez: en jaser bien spécifiquement avec les gens du centre culturel que j'aurai comme invités à ce moment là.
- Gilles (St-R)- Nous autres, de ce côté là, sur le plan culturel: c'est qu'on a un budget, on a un comité consultatif; mais c'est peut-être actuellement comparé au sportif, il y a une disproportion et on veut justement, la Commission, donner un accent au socio-culturel. Depuis que la Commission est là, on recherche à développer le côté socio-culturel mais on sent que, si on compare le sportif au socio-culturel, il y a vraiment une disproportion qu'on veut améliorer. Donc, pour nous autres, on est intéressé à la question, peut-être, que vous avez... il s'est fait des choses chez-vous qui pourraient nous intéresser. On est plutôt en voie de recherche, chez-nous, dans ce domaine là.
- Guy (Buck.) - On est à peu près au même stage; on pourra, peut-être se donner des conseils mutuellement. Je ne sais pas si tu as quelque chose à dire; je pense que c'est assez clair pour moi là.
- Sylvie (St-R)- Oui, on va s'en tenir un peu à ce que tu as résumé
- Guy (Buck.) - Oui, c'est sûr.
- Sylvie (St-R)- Ce que tu disais tout à l'heure pour la programmation là. On continue de la même façon que tu l'avais dit tout à l'heure puis en forçant sur ce que vous avez parlé là O.K.
- Guy (Buck.) - O.K. pas de problème. Comme ça, pour que ce soit clair là... Est-ce que tu veux intervenir ?
- (N'a pas été présenté Buck.) - Oui, une toute petite question ici, Claude, qui s'adresse à l'équipe de Saint-Raymond: ce serait quoi, parmi tous les points qui ont été abordés là pour la programmation; ce serait quoi la priorité, qu'est ce qui vous intéresserait le plus d'écouter, vous autres, là-dedans ?

- Gilles (St-R.) - Nous autres, disons que de notre côté, la structure qu'on a mise sur pieds a répondu à des besoins; je ne sais pas, je pense que, peut-être, on peut rendre service aux gens de ce côté là. De notre côté, comme je le disais, ce serait peut-être du côté socio-culturel où l'on serait intéressé de voir qu'est-ce qui se fait ailleurs. Parce que c'est quand-même peut-être là, notre préoccupation pour le moment; on sent qu'on est, peut-être, plus faible sur cet aspect là et puis qu'on veut le développer chez-nous. Peut-être, comme on disait: réciproquement arriver à se dire qu'est-ce qu'on fait puis où on est rendu chacun.
- Guy (Buck.) - Bon là-dessus, je pense que, concernant les structures, sans vouloir vous vanter là, vous avez sûrement de quoi être fier de vos structures d'opération et puis, ce serait sûrement, en tous cas en ce qui me concerne et puis en ce qui concerne les gens qui sont impliqués au niveau des loisirs à Buckingham: ce serait plus qu'indispensable de connaître, un peu, comment vous fonctionnez. Parce que vous n'êtes pas sans savoir qu'on est une municipalité regroupée, on a beaucoup beaucoup de problèmes, on va se dégrouper, on va avoir un paquet de petites entités administratives aux alentours d'une ville de 8,500 habitants à peu près. Alors là, il va falloir s'organiser au niveau des loisirs et puis si une structure inter-municipale des loisirs s'impose: on saura peut-être, un peu, comment s'organiser aussi pour en faire profiter les gens. Alors, je pense que ça c'est bien important. Au niveau culturel: on a un centre culturel qui fonctionne depuis plusieurs années; il a rencontré lui aussi, évidemment, beaucoup de problèmes. Dernièrement même, il est à se réorganiser, il est à se réorienter en fin de compte réorienter leurs interventions: tant au niveau des gens là, l'âge et puis... c'est surtout au niveau de l'âge. Est-ce qu'on touche aux adolescents, est-ce qu'on touche aux adultes qui est-ce qu'on touche, est-ce qu'on fait de l'éducation populaire ou pas, est-ce qu'on fait de la diffusion? Alors, ce sont toutes des questions que les gens se posent et puis, on pourra, en tous cas échanger là-dessus de la façon à pouvoir trouver des réponses, en tous cas, peut-être des solutions possibles, je pense que ça c'est bien l'fun à ce niveau là.
- Sylvie (St-R.)- Donc Guy, on doit... il y avait quelque chose d'important à dire.
- Guy (Buck.) - Je ne sais pas si ça vous intéresse, j'aurais aimé à parler de budget un peu.
- Gilles (St-R.) - Oui !



- Sylvie (St-R.) - Tout de suite, on n'a pas le temps là.
- Guy (Buck.) - Non, non mais je veux dire demain à l'émission
- Sylvie (St-R.) - Samedi, ça va.
- Guy (Buck.) - Parler un peu de budget, peut-être en dernier point là: s'enligner sur le budget, en jaser un peu là de façon à... je ne sais pas.
- Gilles (St-R.) - On pourra même te parler, peut-être de notre budget '79, On rencontre les deux municipalités ce soir pour s'accorder sur le budget '79.
- Guy (Buck.) - Oui, et bien bonne chance !
- Gilles (St-R.) - Merci
- Sylvie (St-R.) - O.K. Salut Guy, à demain !
- Guy (Buck. ) - Salut !

PROJET INTERCOM II

Téléconférence - Buckingham - St-Raymond  
Transcription du dialogue  
Jeudi, 16 novembre 1978  
13 h 30 à 16 h 30

Buckingham

SUJET : Economie

Participants

- Viateur Landry
- Guy Latreille

Contenu

- Planification
- Comité des marchands locaux
- Relation commerciale
- Développement Centre-ville  
(revitalisation commerciale)
- Centre d'achats
- Développement industrielle
- Chiffre d'affaire :  
10 à 15 millions/année
- Fuites commerciales :  
70 millions/année en Ontario
- Manque de variétés commerciales

Repérage vidéographique

- 2-112
- 2-113

St-Raymond

SUJET : Economie

Participants

- Fernand Lyrette
- Augustin Déry

Contenu

- Centre d'achats
- Développement centre-ville
- Développement industriel
- Association des marchands
- Chambre de Commerce
- Industrie forestière
- Vêtements
- Nourriture

Repérage vidéographique

- 2-112
- 2-113

- Sylvie (St-R.) - Alors, j'ai M. Fernand Lyrette, ici, qui est commissaire industriel, à notre émission et M. Augustin Déry, secrétaire.
- André (Buck.) - Alors, moi je vous présente tout de suite, si votre technicien peut nous donner l'image, vous les voyez d'ailleurs pareils, n'est-ce pas ?
- St-Raymond - Oui
- André (Buck.) - M. Viateur Landry ici, c'est un marchand à Buckingham et puis il est au conseil de ville, représentant dans le secteur Buckingham, parce qu'on s'entend sur les termes encore. On va parler de la ville de Buckingham, qui est la ville regroupée. Et puis M. Landry, lui, est dans le secteur Buckingham comme tel. Et puis, au cours de l'émission de samedi, il va être assisté aussi de deux autres personnes. Je ne sais pas si vous allez être deux ou trois. M. Lyrette est-ce que vous allez demeurer deux vous ?
- Lyrette (St-R.) - Oui.
- André (Buck.) - Bon O.K. De toutes façons, M. Landry va être assisté aussi de M. Hamelin, qui est du même comité. Comment est-ce que vous l'appellez ? La planification ?
- Landry (Buck.) - Moi, je suis sur la planification, M. Hamelin aussi et aussi président du comité des marchands locaux.
- André (Buck.) - Et puis, nous aurons également le même Monsieur qui a le rôle, comme M. Lyrette, je pense, de commissaire. Peut-être le savez-vous, son nom exactement ?
- Landry (Buck.) - M. Guy Latreille.
- André (Buck.) - Peut-être expliquer son rôle à lui, de ce côté là.
- Landry (Buck.) - M. Latreille est le moyen de communication entre la municipalité de Buckingham et la Société d'Aménagement de l'Outawais au niveau relations commerciales, développement centre-ville, amélioration de quartier, ainsi de suite. Disons que suite au centre d'achat qui s'est développé récemment, il y a eu un impact, quand même au niveau centre-ville, alors M. Latreille est notre coordinateur entre la ville et puis les marchands.
- André (Buck.) - M. Lyrette, je peux vous dire tout de suite que M. Latreille vient d'arriver en studio. Donc, je vais céder ma place ici pour qu'il puisse discuter avec vous. Alors vous vous entendez de votre côté sur la façon que vous voulez procéder; vous avez à peu près quoi ? Au moins une vingtaine de minutes, pour jaser ensemble sur la structure de votre affaire. Comment vous voulez jaser ça toujours sous le thème de la régionalisation par rapport aux villes. Alors, je vous laisse ça

et puis je vous présente tout de suite M. Guy Latreille qui va jouer un petit peu le rôle de l'animation en studio, un petit peu, en même temps. Le rôle d'animation avec les gens de Buckingham.

- Guy Latreille (Bu) Bonjour !
- André (Buck.) - Peut-être, M. Lyrette, pourriez-vous vous présenter vous-même encore; M. Latreille vient d'arriver. Alors, il ne vous connaît pas encore.
- Lyrette (St-R.) - O.K. D'accord, disons que mon nom est Fernand Lyrette et je suis commissaire industriel pour tout le secteur nord du comté de Portneuf. Je veux dire les cinq municipalités regroupées. J'ai avec moi, cet après-midi, M. Augustin Déry qui est le secrétaire.
- Latreille (Buck.) Bonjour M. Déry.
- Lyrette (St-R) - Disons, Guy, si je comprends bien, ta fonction au sein de la S.A.O. c'est surtout une fonction de relation commerciale ce n'est pas surtout dans le développement industriel ?
- Latreille (Buck.) Non, en fait, mon mandat est double; mon mandat est finalement commercial si l'on peut dire, à Buckingham: parce que je dois m'occuper de la revitalisation commerciale du centre-ville de Buckingham. Mais, il est aussi industriel: je dois voir à tirer de nouvelles industries, je dois voir à faire en sorte que celles, qui sont déjà ici, prennent de l'expansion. Trouver des nouveaux débouchés; en fait, il est double. J'exerce à peu près la même fonction que vous pouvez exercer chez-vous.
- Lyrette (St-R.) - C'est la même chose, je crois que c'est la même chose. Il y a une chose que j'ai remarquée tout à l'heure, lorsqu'on a fait la présentation. C'est que vous avez, je crois, un problème: revitaliser le centre-ville face à la venue d'un centre d'achat dans votre coin.
- Latreille (Buck) Oui.
- Lyrette (St-R) - Nous autres, présentement, on assiste à un phénomène: c'est qu'on a un centre ville qui est très fort. Et présentement, on a justement un centre d'achat qui est en construction dans la municipalité.
- Latreille (Buck) D'accord.
- Lyrette (St-R) - Il y a peut-être quelque chose à un moment donné qu'on pourrait échanger là-dessus.
- Déry (St-R.) - On entendait M. Landry tout à l'heure, qui parlait de l'association des marchands; la même chose s'est produite ici, disons versus un mouvement de la Chambre de Commerce pour revaloriser un peu l'intérêt des gens. Il n'y a rien de

mieux que de se faire fouetter à un moment donné, ou d'avoir de la concurrence pour que les gens se réveillent. Alors, il s'est formé un noyau de marchands que nous, au niveau de la Chambre de Commerce, on essayait de mettre debout, depuis quatre ou cinq ans; et puis, il n'en voyait pas tellement un intérêt présent. Mais là, parce que la concurrence arrive: là c'est pressant.

- Latreille (Buck) C'est un facteur de motivation extrêmement important.
- Landry (Buck.) Peut-être forcé !
- Lyrette (St-R) Qui est assez fort justement. Mais il y a une question à laquelle j'aimerais peut-être avoir une réponse, si c'est possible: c'est que la structure commerciale de Buckingham avant la venue des centre d'achat, était quoi approximativement ? Votre bassin d'influence ?
- Landry (Buck.) -Qu'est-ce que vous voulez dire ? Au niveau grandeur, le volume ?
- Lyrette (St-R) -Disons quel chiffre d'affaire ?
- Landry (Buck.) -Le centre ville comprend une rue principale. C'est à peu près une distance de 1500 pieds. Le centre commercial, c'est à peu près ça, à Buckingham. On a pas une étendue de commerces. Dans différents secteurs, on est dans d'autres rues. C'est à peu près concentré au niveau commerce; maintenant, il y a une rue qu'on appelle la rue McLaren, qui a quand même un hôpital et puis qui a avec les années, on dirait que c'est devenu une rue professionnelle: les bureaux professionnels se sont établis, soit avocats, soit notaires. N'est-ce pas, Guy, si tu remarques.
- Latreille (Buck) Il y a beaucoup de marchands, de services oui. C'est à peu près dix à quinze millions de dollars, le chiffre d'affaire actuel. Moi, ce que j'aimerais, je ne sais pas si on a beaucoup de temps, aujourd'hui.
- Landry (Buck.) - On a à peu près vingt minutes, c'est ce qu'André nous a dit tout à l'heure.
- Sylvie (St-R) - Il nous en reste quinze.
- Latreille (Buck) O.K. D'accord, je vous remercie. J'aimerais savoir: est-ce qu'il y a un ordre du jour précis qui a été adopté ?
- Sylvie (St-R.) - Non, c'est nous autres qui va le compléter.

- Latreille (Buck.) Est-ce que ce sera complété cet après-midi, est-ce que je pourrai partir dans quinze minutes avec l'ordre du jour complet ?
- Sylvie (St-R.) - Oui, oui.
- Latreille (Buck.) - Donc, après cinq minutes d'échange, est-ce que vous avez un ou deux points qui seraient mis à l'ordre du jour à ce moment-ci ? Pour qu'on puisse se préparer en conséquence.
- Déry (St-R.) - Il n'y a rien de défini, je pense à date, sur des points bien précis.
- Lyrette (St-R.) - Mais, disons qu'il y a peut-être, face à la population étant donné que samedi on va être face aux deux populations de Buckingham et de Saint-Raymond, ce sera peut-être l'attrait du centre d'achat, quel impact que le centre d'achat a eu dans votre municipalité sur le commerce du centre ville ? Ca pourrait être un point à discuter qu'on pourrait élaborer.
- Latreille (Buck.) Je pense qu'à ce moment-ci, étant donné la venue très récente du centre commercial; on ne dispose d'aucun chiffre précis sur cette question là. Et puis on ne pourrait pas vraiment dire que l'impact est fulgurant à ce moment-ci. D'abord, la plupart de l'espace du centre commercial n'est pas occupé. C'est-à-dire que le centre d'achat n'est pas complet.
- Landry (Buck.) - Il n'est pas complet par à peu près cinq ou six boutiques.
- Latreille (Buck.) - L'équivalent d'à peu près 20,000 pieds carrés.
- Lyrette (St-R.) - D'occupé ou d'inoccupé ?
- Latreille (Buck.) - D'inoccupé sur 80,000 pieds carrés.
- Landry (Buck.) - Oui, mais il y a 23 locations.
- Lyrette (St-R.) - O.K. Je pense que ce sont deux centres d'achats jumeaux: c'est exactement la même superficie qu'ici.
- Latreille (Buck.) - Oui, combien de pieds carrés chez-vous ? 80,000 ?
- Lyrette (St-R.) - 78,000 avec une trentaine de commerces à l'intérieur.
- Landry (Buck.) - Une trentaine de commerces; c'est quand même plus volumineux que chez-nous quoique chez-nous, c'est quand même considéré comme la première phase avec une possibilité d'en avoir une deuxième proportionnellement à l'efficacité de la première phase. Comprenez-vous ?

- Lyrette (St-R.) - C'est ça. Exactement la même chose, je crois. Je ne sais pas si on pouvait peut-être cesser d'en discuter: c'est parce qu'on ne peut pas trop trop élaborer là-dessus, j'ai l'impression. Etant donné qu'on est peut-être dans l'eau bouillante, jusqu'à un certain point, là-dessus.
- Landry (Buck.) - Je crois que les membres du Conseil doivent voir aux revenus de la municipalité mais au niveau Chambre de Commerce ou Association de commerçants, ce n'est pas toujours bien digéré. Je crois qu'avec l'aide qu'on a et la motivation qui en est sortie; je crois que tous les consommateurs vont en être les bénéficiaires et puis ça va aider au développement ça. Un centre d'achat, c'est quand-même, une industrie. Il y a quelque 200 employés dans cette affaire là.
- Lyrette (St-R.) - Ça a un impact certain sur la région.
- Déry (St-R.) - Excusez ! Par contre, au niveau dérangement possible; parce que dans un milieu où vous avez un contexte de commercialisation, on parle de 10 millions là, on dit un chiffre; par la question que Fernand posait tout à l'heure: à savoir, si l'impact commercial de votre milieu peut drainer...  
(fin de la bande)
- Latreille (Buck.) - (Début de la bande)  
Le sud-ouest du Québec est une zone finalement québécoise qui a souffert et qui souffre encore également de fuites commerciales qui sont évaluées, d'après un rapport qui s'appelle le rapport Pluram, qui sont évaluées à 70 millions de dollars annuellement. Ces fuites là se font en Ontario pour de multiples raisons. En fait, il y a à peu près huit à dix milles québécois qui, à chaque jour, traversent les frontières québécoises, si vous voulez, et ontariennes pour aller travailler en Ontario et qui y font beaucoup de leurs achats par conséquent.
- Landry (Buck.) - Il faut mentionner ici, je pense Guy, que la taxe de vente est bien importante, à ce moment là. Il se fait un mécontentement quelconque. Les gens de Québec, comprenez-vous qu'ils traversent en Ontario pour aller acheter. Du fait que l'Ontario délivre en Québec, ils sont exonorés au moment même; remarquez bien, ce n'est pas quand même, permis par la loi. Ils ont une chance de se faire prendre avec tout ça, mais ils sauvent quand-même 7% qui est la taxe provinciale en Ontario et qu'on est sur la bordure.

- Latreille (Buck.) - Mais là, il y a ce qui se fait et puis ce qui légalement peut être fait. C'est évident que les fuites sont très très importantes, mais elles s'élèvent à 70 millions.
- Déry (St-R.) - Ce que tu mentionnes là, Guy, c'est mauditement important. Votre possibilité commerciale est aussi élevée comme vous le dites là, il y a énormément de travail à faire pour aller récupérer ce potentiel commercial là au lieu de le laisser aller ailleurs. Maintenant, c'est peut-être un peu à l'inverse de notre situation locale, ici à Saint-Raymond où la municipalité est reconnue comme un bassin commercial depuis nombre d'années. Du au fait des industries forestières qui sont venues s'implanter et puis des principaux points d'alimentation tant dans le vêtement que dans la nourriture et différents services. Depuis 50, 75 ans était Saint-Raymond, alors les commerces qui sont établis ici depuis longtemps se sont développés, ici en fonction de cela et c'est reconnu, ça a drainé, si vous voulez énormément de commerces des autres municipalités environnantes. Alors ce n'est peut-être pas le même contexte chez-vous que chez-nous là.
- Latreille (Buck.) - Du tout, on avance souvent, ici, justement que c'est la fameuse, le fameux écart de la taxe de vente entre l'Ontario et puis le Québec. Depuis toujours, si on exclu, disons la période... le dernier budget Pariséau qui a éliminé la taxe de vente sur les vêtements, comme vous le savez, les textiles, les chaussures et ainsi de suite. Ce qui fait qu'à l'heure actuelle, l'écart entre l'Ontario et le Québec sur ces biens là est de 7% finalement; ce qui joue évidemment en faveur du côté québécois à ce moment-ci. Mais la grande raison, historiquement, le grand facteur: il n'est pas suffisant d'avoir été désavantagé, non seulement par la taxe de vente mais par le fait qu'il n'y avait pas d'offre commerciale de ce côté-ci. Il y avait une incapacité à offrir des biens commerciaux, manque de variété. Et puis ça c'est un problème que vit Buckingham à l'heure actuelle. Manque de variété pour tout un grand paquet de biens.
- Landry (Buck.) - Alors, l'étude le disait, Guy, qu'il manquait de commerces. Il n'y avait pas de place pour en aménager d'autres, si vous voulez.
- Latreille (Buck.) - Même à l'intérieur d'un commerce, d'un secteur particulier; il semble qu'il manque de variété, et la gamme des biens offerts n'est pas suffisamment grande. Le choix n'est pas suffisamment grand. Et puis ce sont aussi des problèmes auxquels ont à faire des municipalités qui sont des centres sous-régionaux, si on peut dire, d'arrière pays de la taille de Buckingham. Il est évident qu'on peut pas avoir le choix pour un centre de 12 à 15 milles personnes, des choix comme Hull peut avoir, par exemple, avec un bassin d'à peu près 125 ou 150 personnes.



- Déry (St-R.) - Excusez, si vous avez encore quelque chose, c'est parce qu'au niveau commercial, moi j'aimerais peut-être toucher à un autre sujet.
- Landry (Buck.) - Il faudrait quand même s'organiser, je pense que notre idée principale, aujourd'hui, excusez M. Déry, c'était d'organiser un agenda pour samedi.
- Lyrette (St-R) - C'est exactement ça, Monsieur. Il faudrait se tracer un horaire en fin de compte. Dire qu'on discute de tel point, tel point et tel point.
- Landry (Buck.) - C'est ça, je pense que c'est ça le but cet après-midi. Etablir des discussions, peut-être qu'on pourrait en garder pour samedi.
- Latreille (Buck) O.K. Pas de problème. Maintenant, est-ce que vous avez des propositions à faire ?
- Lyrette (St-R) - Bien disons que, moi, ce que j'avais pensé, peut-être suite avec les gens ici là, c'est qu'on aurait peut-être pu, au départ, tracer un genre de portrait économique des deux régions. Qu'est-ce qu'on a nous autres ici au point de vue industriel, touristique, commercial et puis faire la comparaison avec votre région.
- Landry (Buck.) - C'est parfait ça.
- Lyrette (St-R.) - Et puis, un moment donné, ça aurait abouti automatiquement avec nos problèmes de centre d'achat et puis de commerces.
- Latreille (Buck.) D'accord. O.K. On a combien de temps au total ? Moi, ce sont des choses que je ne sais pas là.
- André (Buck.) - 3/4 d'heure. Mais là, vous avez presque fini, il vous reste peut-être un petit cinq minutes.
- Latreille (Buck) Donc de portrait là de la situation commerciale, industrielle, touristique et ainsi de suite; combien on accorde de temps ? 15 minutes ?
- Lyrette (St-R) - On pourrait, peut-être, mettre 15 minutes chacun. Non, ça fait 45 à ce moment-là.
- Déry (St-R.) - Moi, j'en aurais peut-être quatre sujets là, parce que... il y a peut-être, revenir à ce qu'on disait tout à l'heure: portrait économique du milieu qui se définirait en A par la commercialisation, en B l'industrie, C le tourisme et D, projets futurs, qui toucheraient, peut-être là, les trois gammes: commercial, industrie et tourisme. Nous, on peut préparer des données précises sur ces points là et que vous fassiez la même chose chez-vous, je pense que ça donnera un portrait à l'une et l'autre des populations qui nous écouteront, à ce moment-là, un portrait qu'il serait inté-

ressant d'entendre.

- Latreille (Buck) D'accord. Puis comme deuxième point.
- Landry (Buck.) - Alors, vous voulez diviser la période en trois: A,B,C.
- Latreille (Buck)- Je pense que le premier point, c'est le portrait économique.
- Déry (St-R.) - Le portrait économique qui se situera: A, dans le domaine commercial; B, dans le domaine industriel; C, dans le tourisme et si on a le temps, on ira, peut-être dans les projets futurs.
- Latreille (Buck)- Donc ça c'est l'ordre du jour que vous proposez.
- Lyrette (St-R.) - D'après nous autres, qu'est-ce que vous en pensez ?
- Déry (St-R.) - Si vous êtes d'accord, écoutez bien.
- Latreille (Buck)- Oui, pas de problème. Maintenant, si je comprends bien là, on a 35 minutes à nous deux. Ce qui veut dire qu'il faudrait à peu près huit minutes pour le sujet A aux deux équipes: une présentation de 2 minutes pour chacun des deux groupes et puis une discussion de quatre minutes. Sujet B, présentation de 2 minutes chacun, discussion de quatre minutes et ainsi de suite.
- Lyrette (St-R.) - C'est ça.
- Latreille (Buck)- C'est parfait. Moi ça me va.
- Lyrette (St-R.) - De toutes façons, avec le développement économique qu'on a, c'est un secteur qui est assez fort, je pense qu'on aurait de l'ouvrage pour un après-midi complet.
- Déry (St-R.) - Il y a des projets assez puissants qui s'en viennent ici là.
- Latreille (Buck)- Bon, et bien j'ai hâte d'entendre parler de ça.
- Lyrette ((St-R.) A ce moment-là, on se revoit samedi, il n'y a aucun problème.
- Latreille (Buck)- C'est ça.
- Landry (Buck.) - Excellent,

## PROJET INTERCOM II

Téléconférence - Buckingham - St-Raymond  
 Transcription du dialogue  
 Jeudi, 16 novembre 1978  
 13 h 30 à 16 h 30

Buckingham

SUJET : Affaires scolaires

Participants

- M. Lanthier
- M. Morin

Contenu

- Services . à la régionale  
                  . à la population
- Structures
- Personnel
- Budget
- Entretien des écoles
- Population scolaire : 3,500 élèves
  - . 2 polyvalentes
  - . 2 commissions scolaires loc.
- Transport
- Enfance inadaptée

Repérage vidéographique

- 2-113
- 2-114

St-Raymond

SUJET : Affaires scolaires

Participants

- M. St-Pierre
- M. Yvon Girouac
- M. Denis Tayer

Contenu

- Régionales
- Polyvalentes
- Population scolaire : 3,850 élèves
  - . 3 polyvalentes
  - . 3 commissions scolaires loc.
  - . écoles satellites
- Services
- Transport
- Education permanente
- Enfance inadaptée

Repérage vidéographique

- 2-113
- 2-114

SCOLAIRE

- André (Buck.) - Alors, je vous présente tout de suite les gens qui sont avec moi, du niveau scolaire: M. Lanthier, il y aura un commissaire d'école également et qui est en même temps président de la commission scolaire au niveau local et puis M. Morin, lui il est directeur général à la commission scolaire régionale de Papineau. Le commissaire sera M. Henri Pilotte.
- Sylvie (St-R.) - Bon, alors ici, j'ai M. St-Pierre ?
- André (Buck.) - M. St-Pierre se trouve à être ?
- St-Pierre (StR) - Coordonnateur de l'enseignement général à la régional Tardivel.
- André (Buck.) - Parfait.
- Sylvie (St-R.) - Ensuite, M. Yvon Girouac, commissaire, non, directeur,
- Girouac (St-R) - Non, je suis directeur des services éducatifs, directeur général adjoint à la commission scolaire Monseigneur Vachon.
- Sylvie (St-R.) - Et M. Denis Tayer ?
- Morin (Buck.) - Bonjour, tout le monde ça me fait plaisir de participer à cette rencontre via satellite. Je n'ai pas de sujets réellement prédéterminés; on me dit que la réunion de cet après-midi est pour justement s'entendre là-dessus. Moi ce qui m'intéresserait en particulier, ce serait d'échanger au niveau des services à la régionale, des services offerts à la population. La structure, si tu veux, de la commission scolaire comme telle avec ses conseillers pédagogiques, ses services d'orientation, de psychologie et le reste. On pourrait essayer de faire une espèce de comparaison entre les deux commissions scolaires. Peut-être aussi qu'on pourrait parler des services aussi que l'on a au niveau de nos polyvalentes. Essayer de faire une comparaison aussi, en termes de personnel pour voir. C'est toujours difficile de savoir: est-ce qu'on a assez de personnel, est-ce qu'on en a trop ? Est-ce qu'on se paye du luxe ou pas ? On pourrait parler des budgets et puis il y a une autre chose aussi qui m'intéresse, en particulier: c'est l'entretien physique des écoles. En incluant le chauffage, l'électricité, l'entretien réparation, l'entretien préventif et le reste. Tenir debout nos écoles; les sommes énormes qui sont dépensées de ce côté-là. Je me pose des questions si nous autres, si ça se compare avec d'autres. Alors je vous écoute.

- Tayer (St-R.) - On pourrait, peut-être, avant, y aller par un peu la description de nos territoires respectifs tant au volume d'étudiants et puis la structure un petit peu des écoles, à savoir combien vous avez de polyvalentes, combien votre régionale; par exemple, regroupe de commissions scolaires aussi.
- Morin (Buck.) - D'accord.
- Tayer (St-R.) - Afin de commencer à étudier ces problèmes là parce qu'on va pouvoir se confronter si les commissions scolaires sont à peu près de même taille.
- Morin (Buck.) - D'accord, ça pourrait être la première chose à faire. Nous, notre population scolaire actuellement est de 3500 élèves. Et puis nous avons deux polyvalentes et deux commissions scolaires locales. Est-ce que ça va pour un premier indice ?
- Girouac (St-R.) - Oui, c'est parfait ça. Je ne sais pas, je peux commencer moi, en fait, parce que je suis du niveau primaire. Au niveau primaire, à l'intérieur de la régional, on a trois commissions scolaires; ce sont trois petites commissions scolaires. Nous autres, entre autre, on compte à peine au dessus de 1,500 élèves. Ces 1500 élèves là se répartissent sur cinq écoles et ça s'inscrit à l'intérieur de la commission scolaire Monseigneur Vachon qui est une des trois commissions scolaires de la régionale Tardivelle. M. St-Pierre pourrait peut-être élaborer sur la régionale.
- St-Pierre (St-R) Bon, alors au niveau de la commission scolaire régionale: en termes d'étudiants, on parlera d'une clientèle de 3,850 approximativement. On parlera de trois écoles polyvalentes auxquelles se greffent dans chacun des secteurs des écoles que l'on appelle satellites, qui permettent d'accueillir la clientèle de niveau secondaire, principalement le niveau première secondaire. De façon à permettre une transition entre le secteur primaire et secondaire plus facile de cette clientèle. Alors donc, trois polyvalentes, dans chacun des trois secteurs de la régionale qui correspondent d'ailleurs à chacune des trois commissions scolaires locales. A chacune de ces polyvalentes est rattachée une école satellite de première secondaire. Comme structure, c'est à peu près ce qu'on a.
- Morin (Buck.) - Est-ce que je pourrais vous demander, m'informer sur les deux autres commissions scolaires locales, la population scolaire locale des deux autres commissions scolaires locales ?

- Girouac (St-R.) - Bon, au-dessus de 1500 élèves. On se trouve à être la plus grosse commission scolaire locale. A ce moment-là, les deux autres, la commission scolaire de Portneuf a quelques élèves de moins que la commission scolaire Monseigneur Vachon; c'est-à-dire qu'on est en bas de 1500 élèves et la commission scolaire Grandbois, qui est une commission scolaire secteur ouest, a une clientèle scolaire en bas de 1000. Donc c'est notre population scolaire; ça donne environ pour la région, une clientèle scolaire de niveau primaire de 4000 élèves.
- Lanthier (Buck.) - Alors, si je pouvais continuer sur le primaire, moi, nous faisons partie de la commission scolaire Vallée-de-la-Lièvre. Nous avons une population de 2450 au primaire; 11 écoles physiques dont trois institutionnalisées. Maintenant, il y aurait peut-être aussi la question, si vous êtes intéressés à parler un peu du budget que vous avez à votre commission scolaire. Si ça, ça vous intéresse et puis les services que vous avez: vous en avez en psychologie, en art comme la musique, en art plastique, dans ces secteurs là.
- Girouac (St-R.) - Oui, ça va ça. On peu fort bien. Au niveau du budget, je pense que ça va être Denis qui va parler plus de cet aspect là. Au niveau des services, je pense être en mesure d'élaborer là-dessus.
- St-Pierre (St-R.) - C'est-à-dire que moi je me demande, à ce moment-ci, si on doit s'orienter vers une discussion de budget d'une façon systématique. Etant donné que l'objectif de la rencontre, je l'ai perçu moi, comme un échange en termes de services que peuvent offrir nos commissions scolaires tant locales que régionales; services offerts à la commission. Bien sûr, à un moment donné, il va falloir parler de finances. Peut-être pour dire qu'on n'en a pas assez parce que ça... là-dessus, je pense qu'on va s'entendre assez vite là. Maintenant, quant à l'intérêt d'entrer dans le détail plus que ça. En tous cas, j'aimerais avoir votre idée là-dessus. Moi, je m'imaginai qu'on voulait surtout parler de services offerts à la population dans l'échange qu'on entreprend là.
- Lanthier (Buck.) - Ca marche très bien. C'est parce que, moi-même, j'ai été appelé à deux heures pour venir ici; alors je n'étais pas au courant du programme du tout, du tout, de ce qui pouvait être demandé.
- Morin (Buck.) - Je pense qu'il vous manque une seule information en termes de statistiques scolaires: ce serait que nous autres, comme je disais tantôt, on a deux commissions scolaires locales. Monsieur vient de vous parler de la Lièvre avec 2450 élèves et nous en avons une autre commission scolaire locale qui s'appelle la commission scolaire Seigneurie qui compte environ 1250 élèves. Pour un total, à l'élémentaire,

s'occupent exclusivement du transport.

- St-Pierre (St-R.) - Maintenant, en termes de services; c'est surtout là-dessus, pour moi, que j'avais pensé qu'on pourrait élaborer là. Bien sur, il y a l'enseignement secondaire et élémentaire régulier puis il y a peut-être les autres services aussi; si on pense à l'enseignement professionnel, qu'est-ce que vous êtes en mesure d'offrir à la clientèle pour le niveau secondaire? Si on pense à l'enseignement qu'on appelle chez-nous au secondaire, à l'adaptation scolaire ou aux cours spéciaux qui peuvent s'offrir à l'élémentaire. Si on pense à l'éducation des adultes qui peut s'offrir chez-vous aussi en termes de services. J'imagine que ça doit exister dans votre coin aussi.
  
- Morin (Buck.) - C'est évident qu'on a à peu près les mêmes services mais moi, je parlais au début de l'émission à savoir que, moi, ça m'intéresserait de connaître... on pourrait lors de l'émission là, chacun de notre côté, décrire rapidement les différents services et puis surtout le personnel du centre administratif et puis faire des comparaisons entre le personnel du centre administratif chez-vous puis le centre administratif chez-nous, avec les services que l'on offre, qui sont à peu près les mêmes. Ensuite faire des comparaisons entre les structures des polyvalentes, puis le personnel des polyvalentes. Quelles sont les grosseurs de vos polyvalentes? Vous avez trois polyvalentes là.
  
- St-Pierre (St-R.) - On a trois polyvalentes. Il y en a une qui se situe à Donnacona et qui constitue, pour nous autres, le centre; puisque le centre administratif y est établi. C'est une polyvalente de 1800 étudiants approximativement. Alors que les deux autres qui sont, chacune dans un secteur respectif: le secteur ouest et nord de la régionale sont des polyvalentes 900. C'est-à-dire, construites pour 900, théoriquement. En pratique, on sait que quand on en a placé 750 étudiants 800 là, les écoles sont pleines. C'est-à-dire une proportion d'utilisation de locaux très près de 80 % à 85 %.
  
- Morin (Buck.) - Et puis, celle de 1,800, est-ce qu'elle compte 1,800 élèves?
  
- St-Pierre (St-R.) - Celle de 1,800 compte 1,800 élèves: elle a même déjà compté 2300 et 2400 élèves qu'on a entrés là-dedans à un moment donné. Maintenant, avec l'arrivée des écoles polyvalentes qui se sont bâties subséquentement dans les deux autres secteurs, ça a permis de décongestionner la première: celle qui est la plus vieille des polyvalentes qui elle, avait été bâtie autour d'une école de métiers qui existait avant l'arrivée des polyvalentes. Alors ça a permis de décongestionner l'école polyvalente de Donnacona et d'offrir certaines spécialités pour lesquelles on avait besoin d'un peu plus d'espaces et d'une machinerie plus spécialisée et d'ateliers qui demandaient nécessairement de l'espace. Alors, on a développé des spécialités, qu'on offre au secteur profes-

de 3,700. Si on regarde ça, vous aviez 3,800 au secondaire. On en a 3,500 à l'élémentaire. Vous en avez 4,000 Alors c'est pas mal... Le portrait: vous avez trois commissions scolaires, nous autres, on en a deux.

- St-Pierre (St-R.) - Dans la commission scolaire Seigneurie, il y a combien d'écoles physiques au primaire.
- Morin (Buck.) - Je vais te dire ça rapidement là: une dizaine. Maintenant, nous autres aussi, au niveau régional, pour rejoindre ce que disais M. St-Pierre là, nous avons aussi des écoles satellites de secondaire I et II dans six endroits.
- St-Pierre (St-R.) - Est-ce que ces écoles satellites là sont rattachées aux polyvalentes ou si elles ont une direction autonome ?
- Morin (Buck.) - Elles ne sont pas attachées à la polyvalente. Elles ont une direction autonome. Et il arrive dans certains endroits même que la direction est à frais partagés avec la commission scolaire locale et la régionale. Ce qui est un peu emmerdant.
- Lanthier (Buck.) - C'est vrai. Ça complique les affaires. C'est vrai.
- Morin (Buck.) - Maintenant, nous avons trois autres écoles qui sont complètement, si tu veux, de niveau régional qui relèvent directement de la régionale: il n'y a pas d'inter-relations avec le local, excepté pour la location de la bâtisse.
- Tayer (St-R.) - Est-ce qu'au niveau territoire, vous avez un grand territoire et que la régionale dessert... quoi ? J'imagine Buckingham, Masson...
- Lanthier (Buck.) - Notre-Dame-du-Lot, Val-des-Bois, La Sallette, Paul Timard, Porton Ouest, etc.
- Morin (Buck.) - Disons qu'on pourrait résumer ça: la régionale, comme telle, est faite sous forme de U et puis on pourrait dire que le chemin principal a à peu près 150 milles.
- St-Pierre (St-R.) - Pourquoi ? Une dizaine de municipalités ?
- Lanthier (Buck.) - Nous autres, nous en avons 21 municipalités à la Vallée-de-la-Lièvre. La Seigneurie là, je ne serais pas trop au courant, mais elles sont nombreuses les autres aussi. Il y a plusieurs municipalités dans ce secteur là. Donc, certaines ce sont des parties de municipalités, d'autres le reste: on en a 2, peut-être 3 qui sont parties. Le reste, ça appartient complètement, les 18 autres, c'est entier à la commission scolaire Vallée-de-la-Lièvre.
- Girouac (St-R.) - Est-ce que vous avez, au niveau transport, ça relève du régional ?
- Lanthier (Buck.) - Exactement, c'est la régionale. On a transféré, nous autres, le pouvoir de transport à la régionale. Ce sont eux qui



sionnel, garçon ou fille; et on a ainsi donné, disons, une vocation plus polyvalente à cette école là, en enlevant, si on veut, des groupes d'enseignement régulier.

- Morin (Buck.) - Est-ce que vous avez la nouvelle structure des polyvalentes; c'est-à-dire, principaux puis les principaux adjoints de niveau II.
  
- St-Pierre (St-R.) - Nous autres, on n'a pas joué dans cette structure là. On ne s'est pas impliqué là-dedans. D'ailleurs, comme vous le savez probablement, les initiatives devaient venir des écoles, devaient venir des milieux pour l'instauration de la structure du P.A. II. Et en aucun endroit, étant donné probablement la petitesse des organisations de nos polyvalentes, à l'exception peut-être de celle de Donnacona, on a pas jugé bon d'utiliser cette formule là. En raison d'une structure, d'une organisation plus parallèle verticale; c'est-à-dire qu'horizontale, chez-nous, ça veut dire qu'on fonctionne avec des adjoints responsables de niveau plus que des adjoints responsables de secteur d'activités; si on pense à l'enseignement régulier, par exemple, l'éducation.. les activités étudiantes.
  
- Morin (Buck.) - Est-ce qu'il serait possible pour samedi de connaître par exemple, je reviens toujours à la même question, parce que je pourrais vous donner les informations de mon côté et puis, vous autres, vous pourriez la donner de votre côté; Les différentes catégories de personnel que vous avez au centre administratif et puis les différentes catégories de personnel que vous avez dans chacune de vos polyvalentes ?
  
- St-Pierre (St-R.) O.K. C'est à noter ça. Dans la présentation initiale, on essaiera de faire un petit tableau, sans peut-être s'étendre trop longtemps; faire un petit tableau de la réalité que représente le secteur peut-être primaire ensuite secondaire chez-nous. C'est bien sûr que ça va risquer de gruger pas mal le temps là; mais, je pense qu'on peut difficilement fonctionner sans ça. Si on ne se connaît pas, c'est difficile d'échanger, n'est-ce pas ?
  
- Morin (Buck.) - C'est ça !
  
- St-Pierre (St-R.) J'avais noté les choses du début là et puis, pour moi, on s'informerait de part et d'autre sur ces détails là. Puis, ensuite, on pourra peut-être creuser selon l'orientation de la discussion un ou l'autre des aspects de ce qu'on aura présenté au début. J'ai noté, par exemple, que vous avez parlé du problème d'entretien physique des écoles. Je ne suis peut-être pas le plus spécialisé, en raison du rôle que je joue à la régionale, pour vous parler de ça, mais je pourrais vous en glisser un mot, ayant déjà vécu dans une école.

- Morin (Buck.) - Oui, et puis d'ailleurs, vous pouvez avoir sûrement l'information au bureau de la commission. A ce moment-là, ça nous permettrait d'échanger là-dessus. Est-ce qu'il y a d'autres sujets qui vous intéressent ?
- St-Pierre (St-R) Peut-être au niveau primaire ?
- Girouac (St-R.) Au niveau primaire, en fait, j'imagine qu'on va faire le même portrait.
- Lanthier (Buck.) J'ai pris les mêmes détails.
- Girouac (St-R.)- Vous avez pris les mêmes détails ?
- Lanthier (Buck.) Oui, oui, ce sera surtout là, si j'ai bien compris, sur les services donnés à la commission scolaire. En spécifiant des services, il y a des personnes qui sont attachées à chacun de ces services là.
- Girouac (St-R.)- D'accord, nous autres, ça nous convient parfaitement.
- Morin (Buck.) - Est-ce que vous allez le faire pour les trois commissions scolaires, là-bas, les quatre, c'est-à-dire ?
- Girouac (St-R.) Pour les trois, en fait, de niveau primaire. Gérald le fera au niveau secondaire. Oui on voudrait bien le faire.
- Morin (Buck.) - Parfait !
- St-Pierre (St-R) Ne serait-ce que de pouvoir s'informer de ces réalités là...  
(fin de la bande N: 2-113 )
- Girouac (St-R.) (Début de la bande No: 2-114) ... formule utilisée avec les élèves en difficulté c'est-à-dire tout le secteur de l'enfance inadaptée.
- Lanthier (Buck.) L'enfance inadaptée telle quelle, nous autres, c'est déléguée à la régionale. Seulement, nous avons des classes spéciales; là-dessus, on pourra vous donner certaines informations.
- Girouac (St-R.)- Raison de plus, je pense, pour qu'on s'informe là-dessus; je trouve ça intéressant là. Il y a quand même des différences majeures parce que nous autres, tout le secteur de l'enfance inadaptée, c'est nous-mêmes qui en avons la responsabilité. Pour la clientèle de niveau primaire, c'est bien sûr.
- Lanthier (Buck.) Non, nous autres, c'est la régionale qui s'occupe de l'enfance inadaptée, celle qu'on considère réellement inadaptée; les autres, c'est seulement en difficulté temporaire. Alors, ces cas-là, c'est nous-mêmes qui nous en occupons.

- Morin (Buck.) - On pourrait peut-être parler aussi des différentes ententes qui existent entre la régionale chez-vous et les commissions scolaires locales. Il peut peut-être exister des ententes au niveau de la psychologie; nous autres, on va jusqu'à des directeurs à frais partagés, des secrétaires à frais partagés, des locaux; même on est rendu avec un conseiller en éducation chrétienne à frais partagés, etc. Parce qu'on a des écoles, nous autres, où l'élémentaire et le secondaire sont dans la même bâtisse.
- Girouac (St-R.)- Oui, ça se produit chez-nous aussi, mais en fait, il n'y a aucun frais partagé quand même. Chaque secteur est responsable de son administration et de son organisation.
- St-Pierre (St-R) Puis, le pendant de ça, ou la suite de ça, ce serait peut-être, parce qu'on sait que pour l'étudiant, le fait de passer du primaire au secondaire, ça pose un certain problème sur le plan pédagogique et puis sur le plan psychologique. On pourrait peut-être s'entretenir également des structures qui existent chez vous, pour faciliter ce passage là qu'on appelle ici: liaison élémentaire-secondaire. Il y a une structure qu'on s'est donnée depuis deux ou trois ans là, qui a pour objectif de faciliter ce passage là.
- Morin (Buck.) - Ca m'intéressera beaucoup ça. Ca va m'intéresser beaucoup parce que nous autres aussi on travaille là-dessus. Puis, disons que jusqu'à date, on est pas rendu à un point de très grande satisfaction.
- Tayer (St-R.) - Il y a peut-être une chose que je voudrais ajouter; c'est qu'au niveau des services par exemple, au niveau du primaire; vu qu'on est trois commissions scolaires locales, il y a des services, par exemple en éducation chrétienne. A part de ça, qu'est-ce qu'on a ? Psychologie ?
- St-Pierre (St-R) Non ! C'est le seul, c'est vraiment le seul.
- Tayer (St-R.) - Autrefois, on avait des services qui étaient à frais partagés entre les locales.
- Girouac St-R) - Actuellement, on se retrouve avec une seule personne: c'est au niveau de l'éducation chrétienne que ce phénomène là se produit.
- Morin (Buck.) - Une seule pour les trois ?
- Girouac (St-R) - Oui !
- Morin Buck.) - C'est une entente entre les locales ?

- Girouac (St-R.) - C'est ça !
- St-Pierre (St-R) - C'est une mise en commun du financement, si on veut, pour se donner un service.



- Budget : \$ 550,000.00

↓  
\$ 740,000.00

- Ecart de perspectives entre TVC, Ministère et jury.
- Critique de l'expérience INTERCOM II.
- Evaluation : - du ministère  
                  - des participants.
- Problématique de la TVC : - similitude de situation  
                                  - ouverture du milieu social.

Repérage vidéographique

- Bande no 2-122
- Bande no 2-123
- Bande no 2-124

JEUDI 23 NOVEMBRE 1H30 à 3H30

TELECONFERENCE

- Lafrance: En fait, on est dans une téléconférence à 3 points. Physiquement, on est à 3 points à égale distance. En un mot, il y a Buckingham d'un côté, Saint-Raymond, puis ensuite, il y a les gens du Ministère et moi; la personne du Ministère: Denis Carrier. Donc on fonctionne à trois points et chacun a son autonomie les uns par rapport aux autres. Donc, ce qu'il faudrait savoir, c'est à Buckingham: qui ils sont et qui il y a là, pour qu'on puisse d'abord se présenter en trois points. Alors je peux peut-être commencer par notre groupe à nous qui est le groupe A, disons; il y a moi, Jean-Paul Lafrance, évidemment. Je viens du département des communications. J'ai été impliqué dans Intercom; comme vous ne m'avez pas beaucoup vu d'un côté ou de l'autre; mais, moi je vous ai vus, je vous ai entendus parler par Jean-Pierre Desaulniers et par Jean-Pierre Masse et, évidemment par Claude-Yves Charron, à Buckingham. A côté de moi, j'ai Denis Carrier, qui est responsable du programme de media-communautaires au Ministère des Communications à Québec. Alors Denis, est-ce que tu as un mot à dire ?
- Carrier Oui, juste pour préciser peut-être un peu, Jean-Paul dit responsable, ça on essaie de l'être toujours responsable, dans le vrai sens du mot, sauf que, disons que je me considère plutôt, et puis je pense que c'est mon rôle actuellement, comme coordonnateur, si vous voulez, de la division de l'accessibilité du service de media. Alors, je vous dis bonjour tout le monde.
- Lafrance Bon, alors ici au point A, on s'est présenté. Buckingham, qui êtes-vous ? Qui il y a là et le reste ?
- André (Bu) Bon alors, à la gauche de votre écran, à ma droite ici, c'est Claude-Yves qui est le responsable de l'U.Q.A.M., ici au niveau du projet, qui a travaillé avec nous autres. J'ai ici, également avec moi, une dame qui est Madame Eva Boucher. Madame Boucher est la présidente du conseil d'administration au canal 5 à Buckingham et nous avons notre journaliste, que ceux qui ont reconnu des émissions de la semaine dernière, M. Roméo Chartrand. M. Chartrand, lui, est un de nos principaux collaborateurs également à la télévision communautaire, surtout du côté municipal. Alors il a accepté notre

invitation de cet après-midi pour parler de télévision communautaire avec nous. De votre côté maintenant Sylvie.

- Sylvie (STR)- Alors, je présente les gens qui sont avec moi: il y a Jean-Pierre Desaulniers qui s'occupe de la même façon que Claude - Yves Charron là à l'UQAM, il a été responsable du projet, ici, à Saint-Raymond. René Paquette qui est président de la télévision communautaire à Saint-Raymond et moi-même, Sylvie Giguère, je suis coordonnatrice des émissions ici.

- Lafrance Bon, on commence. Je pense qu'il y avait deux points qu'on voulait discuter là plus proprement, deux objets de la réunion comme telle: un premier, c'était de se demander: l'expérience Intercom que l'on a vécu tout le monde ensemble; l'évaluation de cette expérience là face au dossier communautaire que vous avez. Est-ce que ça vous a nui, aidé? Est-ce que ça vous a permis de définir vos nouveaux objectifs? Ca, on pourra en parler dans un premier temps. Dans un deuxième temps, je pense que Saint-Raymond et Buckingham ont eu les mêmes problèmes. Ils n'ont pas eu de subventions, pour dire les choses par leur nom, auprès du programme des media communautaires. Ils ont des choses à dire face à la définition du communautaire. Comment ils sentent leur télévision eux, et, évidemment, ils voudraient vérifier la perception qu'ils ont de leur télévision communautaire face à un gars comme Denis, ici, qui pourra dire la perception du Ministère. Donc, ce sont les deux grands thèmes, je pense que l'on va discuter, mais c'est libre; en même temps, on pourra aborder bien d'autres choses. Il ne faut pas que ce soit très formalisé. Je pense que la méthode de procéder, c'est que chacun peut intervenir quand il veut. Je pense qu'on a pas à se donner un ordre qui est de Buckingham qui intervient, c'est Saint-Raymond ou c'est nous. On a pas à se dire que tout doit passer par nous. De la même façon, Buckingham peut parler à Saint-Raymond pendant que nous, on parle pas. Bon, il n'y a aucun problème, c'est un truc à trois points et ça peut marcher du point A au point B, comme du point A au point C, comme du point B au point C. Alors, je ne sais pas si vous êtes d'accord, et vous le dites à chaque fois que vous n'êtes pas d'accord et vous intervenez. Parce, moi, je ne vous vois pas, Buckingham et Saint-Raymond en même temps. Si vous voulez intervenir, vous le faites n'importe quel temps. Et vous intervenez en coupant. Un point c'est tout. C'est comme dans la conversation courante. Quand quelqu'un parle plus fort qu'un autre, il réussit à se faire entendre et puis il parle. Bon, ce que je vous propose et puis, vous allez me dire si vous êtes d'accord, on pourrait peut-être demander d'abord à Denis de nous expliquer un peu le programme des media communautaires, rapidement. La définition qu'il a du communautaire. On pourrait ensuite demander à Saint-Raymond et à Buckingham de fonctionner, de donner leurs commentaires et la conversation commencerait comme ça. Est-ce que vous êtes d'accord de la façon comment on peut procéder?



- André (Buck.) - D'accord à Buckingham.
- Paquette (St-R)- D'accord pour Saint-Raymond.
- Lafrance - Alors, on demande à Denis de nous faire un petit discours rapide puisque vous intervenez immédiatement après.
- Carrier - Je pense que, en tous cas, je risque de répéter des choses que vous savez tous, pour au moins les avoir lues. C'est-à-dire que, si on prend le programme d'aide: vous retrouvez dans le programme d'aide, entre autres choses, des conditions d'admissibilité au programme d'aide. C'est-à-dire qu'on peut parler d'accessibilité de façon très large, on peut parler d'accessibilité aux cadres, par exemple à des infra-structures. On peut dire que c'est souhaitable que tous les citoyens du Québec aient accès à, par exemple, deux stations de radio de langue française. Alors, c'est une forme d'accessibilité. On peut parler aussi d'accessibilité des citoyens aux media; puis, encore là, ça peut se présenter de différentes façons. Vous connaissez sûrement l'existence de journaux de comités de citoyens; un journal, par exemple, pour l'agriculture biologique; un journal du mouvement national des québécois ou des groupes privés qui peuvent faire, à l'occasion, des émissions sur le câble. Soit sur le système de National Câblevision à Québec ou Vidéotron à Longueuil, par exemple. Le programme d'aide ne vise pas, bien sûr, à répondre à toutes ces initiatives là ou à toutes ces formes là d'accessibilité aux moyens de communication. L'objectif du programme d'aide: c'est d'associer, sommes toutes, le Ministère, à des initiatives du milieu; des initiatives de la base, des initiatives démocratiques au niveau des communications. Et ce qu'on définit comme media communautaires, au Ministère, jusqu'au moment où on se parle, parce que tout ça, bien sûr, est en revision; on dit que le programme s'adresse à des organismes de communication communautaires: soit des organismes sans but lucratif qui oeuvrent dans le cadre de participation non restrictive des citoyens tant au niveau de la propriété que de l'orientation ou l'utilisation du médium dans un but de développement éducatif, social, culturel, économique d'un milieu. On précise aussi que ces media peuvent être soit la télévision, la radio, la presse écrite ou le vidéo animation. Peut-être une précision de plus: c'est qu'on précise aussi que ces groupes doivent viser à répondre à l'ensemble des besoins de communication d'une aire géographique donnée. Evidemment, il ne s'agit pas à ce moment-là, on ne pourrait, par exemple, juger admissible un journal pour l'agriculture biologique. De plus, on précise, dans le programme, que les contenus diffusés ou imprimés doivent être majoritairement de langue française et que les organismes demandeurs doivent posséder une existence légale propre comme organisme de communication. Alors, ça c'est le cadre d'admissibilité. Evidemment, au moment

- où on est admissible, ça nous assure pas nécessairement d'une subvention. Il n'y a pas de lien automatique à ce niveau là. Je peux peut-être terminer ici sur les objectifs ou le cadre du programme; et puis, s'il y a lieu, on pourra préciser des choses, comme les critères, par exemple, dont le jury doit tenir compte; les critères d'évaluation: valeur communautaire, valeur communicationnelle valeur de l'organisme, etc. Et puis, peut-être, je ne sais pas là si c'est le moment opportun; mais dans le cas de Buckingham, qui nous avait demandé une revision de son dossier. Effectivement, on a fait cette revision là, puis, on a peut-être quelque chose à vous dire là-dessus.
- Lafrance - Ou bien vous avez des questions immédiatement, ou bien, on demande à Denis de nous parler de la valeur des critères du jury: la valeur communicationnelle, la valeur communautaire. Expliciter ça un petit peu, rapidement.
- André (Buck.) - M. Lafrance, peut-être que j'aimerais demander une question à Denis en partant. Les gens qui étaient sur le comité de jury, cette année, est-ce qu'on pourrait vous demander de nous définir, un petit peu, les tâches ? Comment ils sont impliqués dans les communications pour pouvoir avoir fait de tels jugements ?
- Carrier - Je comprends ton approche, André; on pourrait s'embarquer dans un exorcisme pour regarder un par un les membres du jury. Examiner leur curriculum vitae pour voir jusqu'à quel point en tous cas, ils étaient compétents ou pas, là. Tu me permettras, en tous cas, d'éviter de faire un exorcisme comme ça. Dans le programme, je vous laisse, cependant, libre de faire l'exorcisme. Je pense que tu sais qui étaient membres du jury.
- Lafrance - Qui étaient-ils ? Donne-moi donc juste les noms.
- Carrier - Attends un petit peu, de mémoire là André les a peut-être, devant lui les noms. Les as-tu André ?
- André - Non, je ne les connais pas. Comme je te dis, il y a une demoiselle Plamondon: c'est la seule que je connaisse et puis c'est la seule que je ne veux pas connaître.
- Carrier - Ecoute, moi, j'ai pas la mémoire des noms là, vous me prenez un peu par surprise. Bien, il y avait Gilles Besner, en tous cas qui était, auparavant, à l'Institut Canadien d'Education des Adultes. Il y avait Jacques Guay. Ça ce sont les deux membres du jury de l'an dernier.

- Lafrance - Jacques Guay, professeur à l'Université Laval, en communication.
- Carrier - Effectivement et puis ex-membre du jury. Il y avait Denise Plamondon qui vient de l'Abitibi. Denise est directrice générale du C.R.D. Il y avait ensuite quelqu'un, attend un peu, un nommé Saint-Pierre, je pense. Saint-Pierre oui, de Sept-Iles, si je me souviens bien là, j'espère que je ne me trompe pas, qui, lui, est directeur général du Conseil de la Culture, je pense, sur la Côte Nord. Et il y avait aussi quelqu'un de Jonquière. Malheureusement, j'ai oublié son nom. Ce n'est pas moi qui avait les relations administratives, comme telles, avec le jury là. Je pense qu'il était animateur social ou, animateur, en tous cas à la Maison des Jeunes Travailleurs, à Jonquière ou quelque chose comme ça. Je peux, peut-être te parler André, de votre dossier, si tu me le permets. Vous nous aviez demandé une révision, vous avez écrit au Ministère. On a reçu, aussi une lettre du Regroupement des Organismes Communautaires de Communication à qui vous aviez demandé un appui, je pense. L'état de la situation, à ce moment-ci, est celle-ci: c'est que le Ministère, comme tel, a décidé de reviser le dossier. Le dossier a été révisé. On considère aussi que, il y a eu erreur de la part du jury à ce moment-ci. On souhaite être capable de vous donner \$ 30,000. cette année. Ça pourrait aller en janvier, en tous cas. Mais tout ça est conditionnel, actuellement à deux décisions du Conseil du Trésor. Une décision qui concerne une augmentation, si vous voulez de fond. Alors, on est allé au fond de suppléance au Conseil du Trésor. Excusez pour la mécanique là; mais pour que ce soit clair, il est peut-être bon de le préciser. Nous sommes allés au Conseil du Trésor pour demander des budgets supplémentaires pour l'ensemble de la direction générale; parce qu'il y avait dans un premier temps en tous cas, un problème de budget à régler. Par la suite, si cette décision là est agréée, il y aura aussi demande au Conseil du Trésor pour qu'on puisse accorder à Buckingham une subvention de \$ 30,000.00. Parce que comme vous le savez, le sous-ministre a autorité pour prendre des décisions d'ordre financières seulement pour \$ 5,000.00. Pour plus de \$ 5,000.00, il faut demander l'autorisation au Conseil du Trésor. Alors, c'est la mécanique qui reste avant de vous donner une réponse définitive.
- Lafrance - Ça vous satisfait, Buckingham, ou si vous voulez réagir immédiatement.
- André (Buck.) - Bien, ça nous satisfait en gros là, disons. Mais je pense que, moi, j'aimerais bien défendre les gens de Saint-Raymond aussi, parce que j'ai vécu le projet, depuis l'an dernier, avec ces gens-là. Puis, surtout que je connais le nouveau comité et puis, je pense que ces gens-là veulent

vraiment en arriver à faire quelque chose de communautaire avec leur télévision et puis, je me pose la question et puis j'espère que les gens dans Saint-Raymond feront la même chose parce que je me demande pourquoi ce n'est pas considéré communautaire. Je ne peux pas voir comment Buckingham ne l'a pas été et puis je me demande comment Saint-Raymond ne l'a pas été également.

- Carrier - Si vous me permettez de réagir tout de suite là, tu poses une question, tu dis: "je me demande comment il se fait que ça n'a pas été considéré comme communautaire. Ça n'a pas été le cas; ni dans votre cas, ni dans celui de Saint-Raymond. Parce que si l'un ou l'autre n'avait pas été considéré comme communautaire, si au départ vous n'aviez pas rempli les conditions minimales d'accessibilité, votre dossier n'aurait pas été étudié par le jury, à ce moment-là.
  
- André (Buck) - Je ne sais pas, moi, Denis. Je pense que si je regarde le dossier en tous les cas, le mien, - je n'ai pas celui de Saint-Raymond; il est bel et bien indiqué que la télévision communautaire n'en est pas une communautaire, c'est une télévision locale. Alors, toi et moi, on connaît un peu la différence entre les deux.
  
- Carrier - Il faut peut-être préciser, André, que ce que tu dis là, tu cites le rapport du jury, j'imagine ?
  
- André (Buck.)- Oui.
  
- Carrier - Bon, ça c'est une chose. L'admissibilité au programme est jugée par le ministère. Les dossiers, eux, après sont jugés par le jury.
  
- Lafrance - Est-ce que, Buckingham, vous pourriez nous dire dans votre réponse au jury là, c'est quoi que vous acceptez ou pas ?
  
- Paquette(St-R) Jean-Paul, René ici à Saint-Raymond. J'aimerais quand même pouvoir discuter un peu avant qu'on aille un peu trop loin. Je sais qu'on prend la discussion dans un sens que, moi, j'aimerais bien ça, au début de l'émission, de me faire dire que notre demande a été reconsidérée. C'est vrai qu'on n'a pas été aussi loin que Buckingham, actuellement là, parce qu'on s'était donné comme priorité de terminer le projet d'Intercom; puis après ça, notre deuxième étape, c'est le projet de subvention. Je vais dire dans le sens qu'on a pas été aussi vite que Buckingham parce qu'on a pensé que, prioritairement, c'était le cas d'Intercom, pour nous autres, qui était prioritaire. Mais je voudrais quand même que Denis continue l'exposé qu'il a fait tout à l'heure là. On s'entend assez bien dans la définition de communautaire. Mais moi, j'aimerais que Denis nous parle un peu plus des objectifs. Je suis d'accord avec André, qu'au jury, là TVC de Saint-Raymond n'a pas été considéré comme communautaire. D'ailleurs, c'est la première remarque qu'on a reçue, non pas du jury, mais de la part du Ministère; nous disant

que: "on n'a pas fait la preuve encore que Saint-Raymond était, ou deviendrait communautaire". Alors, ça, c'est la première remarque du jury. Alors, moi, je voudrais bien qu'on discute un peu des objectifs du Ministère puis qu'on définisse, au début de l'émission, ou qu'on essaie de s'entendre sur une vraie définition d'une TVC communautaire. Une TVC communautaire dans le sens que, ici, à Saint-Raymond on est 1200. Alors, moi, je me dis, quand je dis moi, je parle au nom de tous les organismes qui sont impliqués dans la télévision communautaire, ici à Saint-Raymond. On est quand-même 49 organismes impliqués dans la TVC de Saint-Raymond. Je pense qu'on représente quand-même pas mal le communautaire de Saint-Raymond. Ca, je pense qu'on a pas vérifié cette chose là. On l'a peut-être mal expliqué de notre part là. Quand, on nous dit que le dossier de Saint-Raymond, c'est à peu près un des dossiers les moins étoffés que le jury ait eu lieu, que le jury ait eu à étudier. On aurait pu en soumettre un très gros dossier. Ca ce sont des choses... Par contre, on n'a pas d'expert, ici, pour travailler à la TVC de Saint-Raymond parce qu'on essaie de s'organiser tout le monde ensemble; puis je pense qu'on représente la population dans le sens de l'organisation de la TVC en disant que ce sont tous les mouvements ici à Saint-Raymond et puis il y en a 49. Mais moi, j'essaie de savoir du Ministère c'est quoi une TVC communautaire. Puis, je voudrais qu'il me prouve qu'on n'est pas communautaire puis qu'on n'a pas fait la preuve encore qu'on est communautaire. C'est là que je ne m'entends pas sur les principes de base. A partir de là, je pense qu'on pourra ouvrir n'importe quelle discussion mais, pour nous autres, on est bloqué à ce stage là. Qu'il nous explique c'est quoi le communautaire dans une ville de Saint-Raymond où on est 1200 abonnés sur le câble. Quels sont les critères de dire qu'on est communautaire ou non ?

- Lafrance - Est-ce qu'on pourrait donc, Denis, revenir à ce que tu nous avais dit tout à l'heure en disant "je vais vous expliciter ce que le programme dit sur le communautaire ? Puis après ça, on pourrait répondre à ta question, René un petit peu plus avancé: comment Saint-Raymond ou Buckingham n'est pas ou est moins communautaire qu'un autre ? C'est peut-être ça qu'il faut dire parce qu'ils sont peut-être communautaires en ce sens qu'ils sont admissibles au programme mais ils n'ont pas été sélectionnés comme les meilleurs communautaires. C'est ce qu'on peut dire, en tous cas, parce qu'ils n'ont pas eu de subvention.
- Carrier - Oui, c'est ça. En tous cas, juste pour reprendre cet aspect là, peut-être là. Tout à l'heure, j'en parlais; il

- ne suffit pas d'être admissible au programme, c'est-à-dire d'être considéré par le Ministère comme un groupe communautaire, pour que bien sûr, il y ait une subvention automatique. Le Ministère ne transmet au jury que les dossiers qu'ils jugent communautaires, que les projets qu'ils jugent communautaires. Alors, en ce sens là, pour le Ministère, la télévision communautaire de Saint-Raymond est communautaire. D'autre part, il y a le rapport du jury qui intervient. Vous connaissez la pratique du Ministère, en tous cas, qui est de garder pour les organismes eux-mêmes, l'évaluation ou les remarques du jury. Si vous n'avez pas d'objection, en tous cas, on peut en parler avec les gens de Buckingham là. Pour ma part, je n'en ai pas, si vous me permettez, en tous cas, on peut regarder un peu ce que le jury a dit à votre sujet, si vous pensez que ça peut éclaircir les choses. Auparavant, Jean-Paul me demande de préciser peut-être les critères d'évaluation dont le jury se sert pour analyser les demandes de groupes. Il y a dans un premier, ce qu'on appelle la valeur communautaire. Ça me semble être un point important à éclaircir là. Alors, on dit qu'il y a deux grandes dimensions à ce niveau là, d'une part la participation d'autre part, l'enracinement. Par participation, on entend le bon fonctionnement de structures ouvertes de participation à la direction et à la production de l'organisme. Au niveau de l'enracinement, on précise que l'organisme doit avoir des appuis variés et importants dans son milieu d'implantation en conséquence de son ajustement aux besoins et aspirations de la majorité de la population. Alors c'est un critère, si vous voulez, que le jury a à appliquer dans ces demandes là. Il y a aussi la valeur communicationnelle, c'est-à-dire le choix adéquat du médium, l'utilisation maximale des ressources. On parle de ressources financières, de ressources matérielles en production, ressources en personnel soit salarié ou bénévole; aussi les objectifs de programmation: en ce qui a trait à la valeur communicationnelle. On dit au niveau des objectifs de programmation, par exemple: le degré, leur concordance avec un objectif du programme, c'est-à-dire selon l'importance de la place qui est accordée au débat collectif de nature sociale, économique, culturel du milieu; par une information critique relativement à soit des politiques municipales, provinciales, fédérales, ou d'institutions publiques, ainsi qu'aux activités, projets qui ont cours dans le milieu. Ça va pour la valeur communicationnelle, on parle aussi de la collaboration d'organismes du milieu. Alors, la valeur de l'organisme; ce critère là est évalué selon deux dimensions; la connaissance du milieu, c'est-à-dire la cohérence de la démarche de l'organisme avec sa compréhension du milieu d'où il origine et ensuite sa viabilité. Viabilité, bien sûr, on convient qu'aucune TVC actuellement ne réussit à s'autofinancer complètement à partir des ressources matérielles du milieu; mais par viabilité, on entend l'importance des collabora-

tions qui sont apportées à l'organisme; soit en terme de participation de bénévoles, soit en terme de prêts de personnel, d'équipement, de locaux, de souscriptions volontaires d'organismes ou d'individus, soit de revenus publicitaires ou de revenus pour service rendus, ou tout autre source. En tous cas, ça c'est une précision au niveau des critères là, on pourra y revenir si vous le jugez bon.

- Lafrance - Bon bref, là ici, on a le tableau devant nous. En fait, c'est ce que dit les textes au sujet de la valeur communautaire d'un projet. Je pense que ce que Saint-Raymond a posé comme question et Buckingham, c'est dans leur cas à eux, comment se fait-il qu'ils n'ont pas été jugés bons communautaires, si vous voulez ? Ils n'ont pas réussi à passer la rampe. Et là, c'est peut-être face, ça on peut le vérifier face aux remarques qu'ils ont eu du jury. Ces remarques là étant confidentielles, est-ce que Saint-Raymond ou Buckingham a des inconvénients à en discuter en groupe.
- Paquette (St-R) Aucune pour Saint-Raymond.
- André (Buck.) - Aucune pour Buckingham non plus, parce qu'on considère que ce ne sont pas des vraies raisons.
- Lafrance - Bon, alors là, on pourrait peut-être, aborder Saint-Raymond et Buckingham: dans votre cas à vous autres: comment se fait-il que vous n'avez pas réussi à avoir une subvention ? C'est-à-dire que vous avez été jugés communautaires mais vous n'avez pas été jugés les meilleurs puisque vous n'avez pas eu d'argent. Alors là, Saint-Raymond pour commencer: qu'est-ce que c'est, selon vous, qui a été jugé, et qu'est-ce que vous remettez en question ?
- Paquette (St-R) Bien, nous autres ici, ce qu'on remet en question, c'est réellement la forme de communautaire. C'est-à-dire, que je pense qu'on s'entend mal. On s'entend mal au niveau du Ministère sur la définition d'être réellement communautaire. Moi, en tous cas, nous autres ici on a l'impression que la base de critères pour la communauté là, c'est à peu près la même chose pour les gars qui sont dans la ville de Montréal que pour les gars qui sont à Saint-Raymond ici là, situés assez loin des grands centres. Alors, nous autres ici, on se dit dans notre communauté là qu'est ce qui fait la force de la communauté dans des endroits comme ici Saint-Raymond: ce sont les mouvements. On pense qu'avec les mouvements, on rejoint facilement 90% à 95% de la population. De par le nombre de mouvements; à partir du mouvement des jeunes ici, je vais donner un exemple de Saint-Raymond pour être plus concret là. Ça part du mouvement des jeunes qui sont représentés à la télévision communautaire; je parle de tous les groupements B.P., scouts, louveteaux, aller jusqu'aux personnes du troisième âge. On rejoint, à ce

- moment là, tous les groupes de la communauté. Je pense que de ce côté là, on essaie de trouver qu'est-ce que, dans l'idée du Ministère, peut leur faire dire qu'on est réellement pas représentatif de la communauté.
- Carrier - O.K. Si tu permets que je t'appelle par ton prénom, René?
- Paquette (St-R)- Oui, Denis,
- Carrier - Voici, vous précisez une chose qui, d'une part dit: qu'est-ce qui permet ou pas au Ministère de nous considérer comme communautaire. Ca je veux que ce soit bien clair pour vous autres: on vous considère comme communautaire.
- Paquette (St-R)- C'est-à-dire, Denis, je m'excuse. Parce que dans la première remarque qu'on a reçue du Ministère, on dit qu'on a pas fait la preuve que dans un avenir prochain ou dans notre situation actuelle, qu'on était réellement communautaire. On a pas fait la preuve encore au Ministère.
- Carrier - C'est-à-dire que le Ministère vous a envoyé les commentaires du jury. D'accord ?
- Paquette (St-R)- O.K.
- Carrier - Qui dit que vous n'avez pas fait la preuve que votre structure était ou deviendrait communautaire. L'organisme, nous, on a jugé qu'il était suffisamment communautaire pour le présenter au jury. Le jury nous dit ça d'une part; d'autre part, l'attitude du Ministère face au rapport du jury... Ca, Jean-Paul, en tous cas, est au courant; il a déjà eu l'occasion de participer à des jurys au Ministère. Normalement, le Ministère lorsqu'il reçoit le rapport du jury, accepte globalement le rapport, à moins qu'il considère qu'il y ait des problèmes majeurs dedans, c'est-à-dire, que le jury se serait, par exemple, fourvoyé totalement quant à l'interprétation des critères qu'il avait à appliquer.
- Lafrance - Qui a écrit le rapport ? Est-ce que c'est un gars du Ministère ou si ce sont les membres du jury ?
- Carrier - Le rapport a été écrit par ces membres du jury. Ca c'est une pratique je pense, depuis une couple d'années. C'est effectivement le responsable du jury qui a écrit le rapport, qui l'a transmis au Ministère. Globalement, le Ministère a accepté le rapport du jury. Ca ne veut pas dire qu'on ne peut pas reconsidérer certaines décisions; c'est bien sûr qu'il y a un certain pourcentage d'erreur; alors, notre attitude dans le cas de Buckingham, en tous cas, en témoignent. La première étape c'est que: bon, on informe les groupes par un télégramme de la décision du jury, auquel se conforme le Ministère dans un premier temps; on envoie dans un premier temps; on envoie dans un deuxième temps,



- une lettre du Ministre, avec copie des commentaires du jury concernant ce groupe là en particulier. Et dans votre cas, je pense que vous m'avez envoyé un télégramme en disant: "On voudrait avoir des explications, on voudrait connaître les raisons pour lesquelles on ne reçoit pas de subvention. Je pense que dans la même journée, en tous cas, je vous ai appelé, je vous ai donné les commentaires du jury avant que le Ministre vous les fasse parvenir là, avec une lettre qui accompagnait ça. Et puis, on est là aujourd'hui là, on peut poursuivre, en tous cas, pour fouiller tous les aspects de la question si vous voulez.
  
- Paquette (St-R.) - Alors, je pense que disons que moi, on semble s'entendre un peu là sur la question du communautaire. Je prends pour acquis que ce n'est pas nécessairement la décision du Ministère en ce qui concerne là la vraie définition du communautaire. Alors moi, pour le moment, disons que sur cet aspect là...
  
- Carrier - Oui, bien écoute: on pourrait dire que dans un premier temps, le Ministère s'est conformé aux décisions du jury. Ce qui n'implique pas, encore une fois, que le Ministère ne vous considère pas comme communautaire. Mais c'est bien entendu que, en tous cas, le programme d'aide, comme vous le savez, a ses limites; ses limites ce sont \$ 55,000.00. C'est bien sûr qu'on ne peut subventionner de façon adéquate tous les groupes; même ceux qui le sont ne le sont pas toujours à leur satisfaction. Mais le jury a à faire un choix. Alors, à partir du moment où il y a un certain nombre d'organismes et un certain nombre de projets qui lui sont présentés, normalement il retient ce que lui considère comme étant les meilleurs projets.
  
- André (Buck.) - Est-ce que tu as l'impression là, Denis, que du côté de Saint-Raymond ? On en avait parlé un petit peu l'an passé avec les gens qui étaient là qui nous demandaient de notre côté, comment on se subventionnait et puis ces choses là, et puis on disait qu'on avait des campagnes de financement de faites pour la télévision communautaire. Parce que je sais qu'il y a eu de très bonnes campagnes de financement de faites pour d'autres choses que ça; est-ce que tu penses que les membres du jury ont cette objection de donner de l'argent à quelqu'un qui n'en amasse pas pour lui ? Est-ce que tu penses que c'est ça directement le point ? Pour du moins chez-eux.
  
- Carrier - On fait des hypothèses, mais quand je regarde si le jury a examiné la participation au sein de l'organisme, probablement qu'il a essayé d'évaluer de quelle façon la participation s'exerçait dans un organisme comme la télévision communautaire de Saint-Raymond. Alors, c'est bien sûr que ça peut-être un aspect important du fait que je pense en tous cas, l'aide que reçoit actuellement la télévision communautaire de Saint-Raymond vient je pense

- uniquement vous me reprendrez si je me trompe là, uniquement de la municipalité, c'est-à-dire, et du câblodistributeur. Il y avait aussi des subventions anticipées soit d'organismes, je pense, ou d'individus.

- Paquette (St-R) - C'est ça.

- Carrier

- Mais il y a aussi un autre aspect; je ne veux pas nécessairement clore la discussion sur l'aspect communautaire mais il y avait l'autre aspect aussi qui a peut-être, remarquez, on est dans les hypothèses; s'il y avait quelqu'un du jury, il nous dirait peut-être autre chose. Mais il y a eu aussi, je pense, un changement au niveau de l'administration, de l'organisme. Et puis, quand le jury a évalué une demande ou un projet, il doit tenir compte, bien sûr, de ce que l'organisme entend faire comme activités: ses projets d'activités, son budget pour l'année qui vient... (fin de la bande No: 1)

- Paquette (St-R) - (Début de la bande No: 2)

Moi, je ne m'entends pas tellement de ce côté là parce que la TVC de Saint-Raymond... d'ailleurs suite aux recommandations d'il y a un an, lors de la dernière subvention reçue en 76, c'est que le jury avait quand même fait des recommandations, à savoir que la TVC de Saint-Raymond devait essayer de s'impliquer beaucoup plus dans les dossiers réellement communautaires. Alors, l'an passé, on a commencé à prendre une orientation assez radicale. C'est une orientation que c'est impossible de faire tout ce changement là sur une période d'un an, sur une période de sept à huit mois. On s'est impliqué quand même dans des dossiers très importants, ici, à Saint-Raymond qui étaient réellement des dossiers chauds. Je pense à un dossier surtout où Saint-Raymond avait reçu une nouvelle à l'effet que l'hôpital pour les personnes chroniques, le projet ici était annulé. Alors, la TVC de Saint-Raymond s'est impliqué comme à peu près le premier mouvement, ici à Saint-Raymond là, qui a essayé de réunir tous les organismes puis tous les gens du milieu afin de faire à ce que ce projet reste réellement viable aux yeux du Ministère des Affaires Sociales. Alors, on a impliqué à peu près tous les gens du milieu. On a dépensé des efforts considérables. On n'a pas monté beaucoup de dossiers mais c'en est un qu'on a monté. Alors on a fait notre possible avec tous nos efforts on a essayé de remonter ce dossier là et finalement, le Ministère a reconsidéré sa décision pour un hôpital à malades chroniques ici à Saint-Raymond. Alors, je pense que c'était réellement le but et c'est ce que la télévision communautaire devait faire, c'était un instrument de communication qu'on avait puis dont on devait se servir pour les problèmes de la communauté. Puis, on a réussi aussi à partir un groupe un comité de citoyen, ici à Saint-Raymond. Une chose qu'on avait pas parce que, qu'est ce que vous voulez? On avait pas tellement de chicane à Saint-Raymond. Et finalement, avec

- la TVC, on a réussi à partir ça. Alors, on a travaillé sur deux projets, pour nous autres, qui étaient d'une importance, qui nous semblaient en tous cas, d'une importance qui était communautaire. Alors, c'est un peu dans ce sens là qu'on a essayé, en tous cas, de suivre l'orientation du jury puis essayé de changer un peu notre aspect communautaire. Parce qu'on admet quand même très objectivement que la télévision communautaire qui existait ici et qui existe depuis 10 ans, on avait tendance après six ou sept ans, de rester là une télévision qui devenait peut-être un peu une télévision commerciale ou traditionnelle. On avait des tendances de ce côté là, on ne le cache pas, puis on l'admet. Mais, on se dit qu'à partir des recommandations du Ministère, on a quand même essayé de changer complètement notre orientation. D'ailleurs, le jury nous dit dans ses remarques là, que le jury constate que le groupe de Saint-Raymond est de nouveau dans une phase de restructuration. C'est vrai. On l'admet cette chose là. On ne peut pas se cacher de ça. Mais c'est une chose que, comme nous autres, dans nos objectifs, on s'est donné une période d'une couple d'années pour changer radicalement là, l'orientation de la TVC. Alors de ce côté là, on pense qu'on a travaillé dans le sens communautaire.
- Lafrance - Buckingham, est-ce que votre dossier à vous autres, est-ce que vous avez les mêmes perceptions que Saint-Raymond ?
- André (Buck.) - Bon bien, moi, je vais céder la parole, j'ai assez jasé pour l'instant, je pense que Denis a entendu mes propos, mais je pense que j'aimerais ça que vous entendiez maintenant les propos de Madame Boucher, notre présidente, et puis Monsieur Chartrand, également, qui est avec nous.
- Boucher (Buck) - D'après ce que vous dites là, ce n'est pas le Ministère des Communications qui dit que notre télévision n'est pas communautaire. Ça dépend du jury. N'est-ce pas ? Un peu ?
- Carrier - Dans le rapport du jury, évidemment, il est fait mention de ça. Comme je vous dis: dans un premier temps, le Ministère a accepté le rapport; lorsqu'on nous a demandé de réviser, on a réévalué le dossier, on a regardé tout ça. Comme vous avez pu le constater, en tous cas, moi j'ai eu une réponse hier après-midi là-dessus. Le Ministère est d'accord pour admettre que le jury, dans votre cas, à tout le moins, se serait trompé largement et puis le Ministère a décidé de faire en sorte que vous ayez une subvention.
- Boucher (Buck.) - Parce que je me demande pour quelle raison cette année, nous n'avons pas été invités de se présenter devant le jury. Les années antérieures, nous l'avions été. Est-ce que les autres télévisions se sont présentées devant le jury ?

- Carrier - C'est une bonne question madame. Le jury cette année, évidemment vous avez constaté que dans le programme, les conditions de travail du jury; disons qu'on ne l'a jamais forcé à rencontrer tous les groupes. Ça parait souhaitable dans le passé. Cette année, il y avait deux anciens membres du jury qui ont pu évaluer l'expérience de l'an passé et il semblait, en tous cas, que les rencontres avec les groupes, non seulement coûtaient en frais d'administration, en tous cas, quelque chose, mais en plus, retardaient, emmenaient des délais et pour les membres du jury, apportaient peu de choses par rapport aux dossiers qu'ils avaient devant eux. De plus, ils nous ont dit: "Écoutez, rencontrer des organismes dans leur région mais dans le sous-sol d'une municipalité ou dans la salle de l'hôtel de ville; ça nous sensibilise pas davantage à la production qu'ils font, à ce qu'ils sont réellement. Alors, l'avantage d'aller rencontrer un organisme sur la Côte Nord, par exemple, dans une salle d'hôtel de ville; bon, je vous dis: "Faut-il aller les rencontrer chez-eux, prendre le temps d'écouter, de regarder ce qu'ils font, tout ça? Bien donnez un contrat au moins pour trois mois!". Puis comme ça ne semblait pas utile, de toutes façons, ils ont décidé d'évaluer les dossiers à la pièce. Et là, où il semblait y avoir des zones grises, à ce moment-là, il y avait un membre du jury qui se chargeait d'appeler le groupe en question, de lui poser des questions, d'essayer d'éclaircir ces aspects là et retournait au jury par la suite. C'est comme ça qu'ils ont procédé; c'est peut-être pour ça aussi qu'il y a eu erreur dans votre cas.
- Paquette (St-R)- Je pense que ce n'est pas seulement dans le cas de Buckingham parce que moi, je me rappelle quand ça ne faisait seulement qu'une couple de mois que notre dossier était rendu au Ministère, et puis qu'on avait pas eu de réponse; on nous a donné comme réponse que cette année, le jury ne faisait demandé personne où les dossiers étaient complets. C'est la réponse qu'on a eue. Alors, ce qu'on admet pas ici, on nous dit si notre dossier était complet, pourquoi ils nous disent qu'on a un des dossiers les moins étoffé du jury de la part de toutes les TVC. A ce moment là, il manquait des informations à quelque part, si notre dossier n'était pas étoffé, comme ils disent: pourquoi on n'a pas eu l'avantage puis on n'a pas eu au moins la possibilité d'aller s'expliquer devant le jury.
- Carrier - Mais là, on interprète, René. Quand tu dis, ils nous disent que notre dossier n'était pas étoffé: cela ne veut pas dire que votre dossier n'était pas volumineux.
- Paquette (St-R)- Un des moins étoffé.

- Carrier - Oui, mais ce n'est peut-être pas dans le sens de l'épaisseur du dossier. La quantité de choses qu'il y avait dedans, c'est sommes toutes, moi, si je peux me permettre mon interprétation: c'est que le jury à ce moment là, vous dit: "On estime que ce projet là a fait relativement peu de chose par rapport à d'autres projets". En ce sens là, il n'est pas étoffé, il a un peu d'activités ou il a un peu d'implications de la population, il a un peu de support financier, des choses comme ça, tu sais; puis ça leur semblait suffisamment clair pour rendre une décision sans communiquer avec vous. C'est ce que je comprends s'ils ne vous ont pas appelés.
- Paquette (St-R.) - Est-ce qu'il y en a eu d'autres qui ont été convoqué ?
- Carrier - A ce que je sache, personne n'a été convoqué: il y a eu des groupes qui ont été appelés.
- Paquette (St-R) - Mais de toutes façons, on reviendra probablement sur ça mais moi, je me dis, en tous cas, en ce qui concerne Saint-Raymond: avec les cas que je vous apportais tout à l'heure, sur lesquels on a travaillé et puis réellement, on a fait des efforts et puis toute la communauté a travaillé avec nous autres sur le projet de malades à long terme, ici dans le comté, qui était le sujet le plus chaud dans tout le comté de Portneuf, même si la TVC de Saint-Raymond ne sort pas en dehors de Saint-Raymond. Alors là, on n'est pas d'accord quand le jury nous dit qu'il n'y a aucune amélioration évidente dans cette TVC. C'est là qu'on a de la misère à s'ajuster.
- Carrier - Mais j'aimerais ça que tu me précises peut-être davantage de quelle façon; remarque que c'est pour mon information personnelle, parce que si vous demandez au Ministère de revoir votre dossier. J'aurai certainement, en tous cas, à regarder ça de plus près. De quelle façon s'implique concrètement la population dans un organisme comme le vôtre: la TVC de Saint-Raymond ? Pas uniquement dans un projet particulier là mais, disons sur une base annuelle là. Est-ce que les gens sont impliqués au niveau d'une assemblée générale seulement ? Est-ce qu'il y a des citoyens de Saint-Raymond qui font des émissions, ou des organismes ? Avec quelle fréquence ou avec quel intérêt ça se fait ?
- Paquette (St-R) - Disons que la grande majorité des émissions, à la TVC ici, sont faites par les personnes des organismes, sont faites par la population. Notre rôle ici, nous autres, en tous cas, on n'a pas de permanents là; mais notre rôle, c'est d'essayer d'emmener les gens à la TVC puis de parler de leurs problèmes puis de monter leurs émissions puis de tout faire. Nous autres, ici, on est là finalement avec le conseil d'administration là et puis avec une personne qu'on a ici à temps partiel; on est là un peu pour cédule ces choses

là, pour voir aux côtés techniques de ça. Mais, en réalité, les émissions, c'est la population qui les monte. Le Comité des citoyens à Saint-Raymond, il s'est formé avec l'aide puis il s'est formé avec l'instrument qui était la TVC. Il n'y en avait pas d'autres solutions. Alors, ils se sont servis de ça pour former leur comité et puis pour prendre position dans différents sujets là. Puis, si on n'avait pas eu la TVC, on est convaincu qu'il n'y en aurait jamais eu de Comité de Citoyens à Saint-Raymond. Il n'y en aurait pas eu, en tous cas, aussi vite qu'il y en a eu là. Puis ces émissions là, ça s'est fait par eux autres; nous autres on n'est pas intervenus dans ça. D'ailleurs, de plus en plus, on intervient le moins possible dans les émissions. On fait que les gens qui veulent se servir de la télévision, ils s'en servent eux autres même. On est là, nous autres, finalement juste comme...

- Carrier - Mais, tu admettais tout à l'heure que la TV communautaire de Saint-Raymond était dans une phase ou une étape de restructuration.
- Paquette (St-R)- Oui, oui.
- Carrier - Tu comprends aussi que lorsque le jury examine votre dossier, il doit tenir compte, bien sûr, de vos projets, de ce qui s'en vient, de ce que vous estimez être capable de faire pendant l'année. Il doit aussi tenir compte de ce que vous avez fait.
- Paquette (St-R)- C'est ça, mais dans notre cas, il n'a pas tenu compte de ce qu'on a fait.
- Carrier - Mais tu me disais aussi, tu sais qu'on admet, je pense que c'est à peu près comme ça que tu m'as dit ça, que non seulement on était dans une phase de restructuration mais tu me disais que tu admettais aussi que pendant quelques années, pour ne pas dire plusieurs, la TVC de Saint-Raymond était davantage peut-être une TV locale ou traditionnelle. On s'associait peut-être surtout à du sport ou des choses comme ça; un peu, peut-être comme le fait une télévision privée, dans une région, soit à Québec ou à Sherbrooke ou ailleurs.
- Paquette (St-R)- Je suis d'accord parce que le jury a voulu, dans l'orientation en tous cas de la TVC, c'est qu'on a l'impression nous autres que toutes les TVC, ce sont à peu près les mêmes critères qu'il y a pour toutes les TVC dans la province. Vous m'apportez une idée que j'aimerais développer avec vous là: on parle du sport. O.K. On parle de ça là comme ça. Nous autres ici, à Saint-Raymond l'an passé, il y avait le tournoi international de hockey. Pee Wee; je vous donne juste un exemple là. Mais, il y a eu peut-être pendant trois semaines, ici à Saint-Raymond qu'on entendait pas parler d'autres choses, puis pour toute la population, c'était le

sujet d'importance parce qu'on ne pouvait pas penser qu'une ville qui était retirée d'un grand centre urbain, pouvait s'en aller dans un tournoi de sport puis remporter des honneurs puis, en tous cas, faire voir... on a réussi à prouver par là que Saint-Raymond, même si on était éloigné d'un centre urbain, on pouvait quand même être très bien organisé du côté sportif. On pouvait être très bien organisé dans des structures que des grandes villes sont prises dans ces structures là, puis nous autres, ici on a réussi à se débrouiller. Mais pour nous autres, c'était un sujet communautaire, c'était un sujet d'actualité. Je vais vous donner un autre exemple.

- Carrier - Oui, excuse René, juste pour préciser ça un petit peu parce que des fois, il y en a qui ont pu prêter soit au programme ou soit à des membres du jury, en tous cas, une intention à ce sujet là. Je pense que la vie en communauté, évidemment, ce ne sont pas seulement que des conflits, ce ne sont pas seulement que des problèmes.
- Paquette (St-R) - C'est ça !
- Carrier - Le sport, ça fait partie de la communauté. C'est peut-être la façon de répondre à l'ensemble des besoins de communication qui devient importante; qui fait qu'on représente ou qu'on est un agent dynamique dans le milieu. Evidemment, je pense que tu ne me diras pas non plus qu'il était de votre intention de ne faire que du hockey pendant un an ou du sport.
- Paquette (St-R) - Du tout !
- Carrier - D'accord.
- Paquette (St-R) - Mais je vais donner un autre exemple encore plus réaliste. De l'autre côté de la rue, ici, on a le foyer des vieillards puis de ce côté-ci, on a l'église de Saint-Raymond. Le foyer des vieillards manifeste l'intention pour eux autres. Ils ont seulement à traverser la rue et puis ils s'en viennent à l'Eglise et puis ils écoutent la messe. Qu'est-ce que tu veux, c'est fait comme ça. Pour eux autres, les personnes du 3e âge, leur demande face à la télévision communautaire, leur implication: c'est d'avoir la messe puis d'avoir le sermon du curé en direct le dimanche à la télévision de l'autre côté. Pour eux autres, c'est ce qu'il y a de plus important. Je sais que dans la ville de Montréal, ça n'a pas le même sens; mais ici à Saint-Raymond, ça a un sens pour eux autres. Alors, puis on se dit nous autres, je pense que c'est ça notre rôle.

- Lafrance
- A Buckingham, de la même façon; est-ce qu'on peut dire que la télévision communautaire est en train d'évoluer ou bien non, s'il y a un style particulier des TVC là, à 2000 habitants ou 5000 habitants ? Est-ce que vous avez l'impression que les modèles sont chariés à Québec, par exemple, qu'il y a des modèles pour Rimouski, Montréal, ou Québec ? Est-ce que c'est ça ?
- André (Buck.)
- Moi, je ne sais pas, je pense que dans un certain cas, je suis d'accord avec René, il y en a des modèles comme ça. Parce qu'il y a des gens du jury qui sont quand même dans des grosses villes parfois puis je me demande s'ils sont conscientisés de savoir ce qui se passe dans des petits endroits comme les nôtres. Je vais dire comme René vient de le mentionner, c'est la même chose de notre côté: il y a des problèmes qui existe dans une municipalité, oui, d'accord, traitons en; mais il y a des choses bonnes aussi dans une municipalité et puis si on ne se met pas à en parler, je pense que les gens... Si une télévision communautaire se met à parler simplement du côté négatif pour une municipalité, bien je pense qu'on va rester là, on est aussi bien de fermer nos portes aussi, parce que les gens vont être tannés d'entendre parler de négatif tout le temps. Alors moi, j'ai l'impression que c'est important d'avoir du positif puis du négatif mélangé à tout ça: c'est ce qui te fait, qui te bâtit une cote d'écoute. J'entend pas, je ne veux pas avoir une cote d'écoute à 100%. C'est pas là qu'est mon but. Que la population se passe le mot quand il y a un conflit, qu'il y a des choses qu'ils ont vu à la télévision communautaire, qu'ils ont entendu, qu'ils ont vu dans les journaux locaux ou régionaux puis qu'ils se passent le mot puis qu'ils fassent de quoi: ça c'est important par contre. Alors moi, je soutiens, en tous les cas, qu'une télévision communautaire comme Saint-Raymond de Portneuf puis comme Buckingham; il devrait y en avoir d'autres de cette façon là. Au moins, ce sont les gens qui font leur télévision, ce n'est pas quelqu'un qui vient leur dicter ce que c'est qu'une télévision communautaire. Puis, je pense que, cette année en tous cas, c'est ce que le jury a apporté. Je ne veux pas comparé d'autres télévisions communautaires; je n'aime pas ça le faire. Mais il y en a une entre autres, que j'ai en tête. Je ne mentionnerai pas son nom. Mais il n'y a aucun organisme, dans cet endroit là qui a le droit de participer à la télévision communautaire. Tout ce qu'ils font c'est du négatif. Je ne veux pas dire négatif dans le sens que ce n'est pas bon d'en traiter là encore. Entendez-moi bien. Mais de là, à dire qu'aucun organisme dans cette ville là n'a le droit de participer à la télévision communautaire; bien je pense que ça c'est manquer complètement le bateau parce que le communautaire c'est bien plus, en tous cas que de traiter des problèmes. Il y a des choses qui se passent chez nous puis on veut faire participer les gens. En tous cas, c'est de là façon que je le vois.



- Carrier - Moi, je suis bien d'accord avec ce que tu dis là. Je pense que d'une part aussi les gens n'ont pas que des problèmes, ils ont aussi des solutions. Il ne faut pas penser que les solutions doivent toujours venir d'en haut. Je pense que quand il se passe quelque chose dans le milieu, il faut penser aussi que les gens puissent apporter une contribution valable à la solution des problèmes. D'autre part, il n'y a pas seulement des problèmes, il y a aussi des activités très significatives dans un milieu. Tout à l'heure, on parlait du tournoi Pee Wee, je sais bien que, en tous cas, où je demeure à Saint-Nicholas, si jamais ça arrivait; on n'est pas parti pour ça mais que notre équipe remporte le tournoi Pee Wee: ce serait sûrement un événement important pour la communauté. De même que les activités des personnes âgées ou toutes autres activités sociales, culturelles, philanthropiques dans le milieu, c'est bien certain. C'est pour ça que bon, pour moi, je ne pense pas qu'au Ministère, remarquez que la tentation aurait pu être forte, ça nous a même été demandé à certains moments, soit par ceux qui partent ou une télévision communautaire ou soit par d'autres qui, lors d'études universitaires ou de thèses ou autrement, souhaiteraient que le Ministère arrive avec un modèle. C'est peut-être parce que je ne suis pas tellement théoricien, je ne sais pas si je devrais l'être plus, mais à tout événement, j'ai toujours eu de la difficulté à monter un évangile là-dessus, je pense qu'il n'y en a pas, il est souhaitable qu'il y est un minimum de choses qui soient faites par une télévision communautaire: je pense à la participation, par exemple, au fait qu'elle colle au milieu, qu'elle est une certaine légitimité dans le milieu puis qu'elle puisse le démontrer à l'occasion: soit par de l'assistance financière ou toute autre forme d'assistance ou de contribution ou implication du milieu. Mais qu'il y ait un modèle de télévision communautaire où on pourrait dire: Ecoutez, il faudrait qu'il y ait tant de pourcentage d'émissions là-dessus, tant de pourcentage là-dessus; il faudrait nécessairement qu'il y ait un comité de citoyen, un comité de logement, etc, qui participent aux émissions. J'espère qu'on en arrivera jamais à ça. On arrivera jamais à imposer ou à prévilégier, en tous cas, au niveau des contenus, des modèles ou des formes de contenus là hors desquels il n'y aurait point de salut.
- Lafrance - Mais juste comme question: dans les gens qui ont été subventionnés, combien il y avait de télévisions de type très local à 1200 ou 1500 ou à 2000 ou à 5000 personnes ?
- Carrier - Oui, bien c'est important aussi de regarder peut-être ce point là. Tout à l'heure, on semblait penser qu'il pouvait y avoir une espèce de dichotomie, en tous cas, entre des télévisions dites plus petites ou dans des communautés plus restreintes et peut-être Montréal, Québec ou des grands centres. Alors, je pense que vous êtes quand même au courant qu'à Montréal, il n'y en a pas de télévisions communautaires, à Québec non plus.

- Lafrance - Non, mais je pense à des villes comme Rimouski ou Chicoutimi ou Jonquière qui sont un deuxième type de ville: 20,000 là, qui sont différentes de Saint-Raymond, par exemple.
  
- Carrier - Mais on peut parler, si on voulait se rapprocher un peu peut-être de Saint-Raymond ou d'ici, on pourrait parler de Notre-Dame de l'Adorée ou de Saint-Félicien ou de télévisions communautaires de ce type là. Je pense que chacune a sa spécificité propre. Aucune télévision communautaire ne se retrouve bien sûr dans une communauté identique. Dans une communauté, vous allez retrouvé beaucoup d'organismes syndicaux, sociaux-culturels, des coopératives d'artisans, etc. Dans d'autres milieux, ce type d'organisme là existe beaucoup moins. Alors l'artisanat, on va plutôt le retrouver du côté soit des personnes âgées ou du côté des cours donnés dans le cadre du service des loisirs.
  
- Lafrance - Mais la question que je te posais, précisément c'est: tu sais qui a été subventionné, combien ont été subventionné, si tu faisais des catégories, combien de villes de 20,000, types Rimouski ou Jonquière ont été subventionnées ? Combien de petites TVC ?
  
- Carrier Lâ je pense qu'il faudrait ressortir le rapport puis le regarder en fonction des bassins de population. Je n'ai pas fait cet exercice là malheureusement, sauf que je suis convaincu que les TVC qui originent d'un milieu plus petit n'ont pas été pénalisées à cause de ça. Je mentionnais l'Adorée ou Saint-Félicien, on pourrait en mentionner d'autres: Rivière-du-Loup peut-être, est un bassin de population plus étendu, plus d'organismes regroupés. Non, je ne pense pas que ça est eu une importance au niveau des décisions, en tous cas, toi tu pourrais relever les décisions qui ont été rendues là, mais...
  
- Paquette(St-R) Mais, Jean-Paul, disons que le temps avance beaucoup puis il y a quand même une chose qui revient en tous cas, nous autres dans Saint-Raymond qui revient souvent sur toujours l'histoire communautaire. Je vois M. Chartrand qui a suivi tout le projet d'Intercom; j'aimerais ça moi qu'on discute un peu du projet de Buckingham là. Afin que je pense que peut-être, j'ai comme l'impression, parce qu'on en a discuté avec Buckingham là que ça ne semble pas être tellement considéré un projet comme ça entre deux télévisions communautaires. Moi j'aimerais ça qu'on discute du projet de Buckingham, parce qu'on a beaucoup apprécié les remarques de M. Chartrand, en tous cas, qui était complètement en dehors de la TVC là, puis un gars qui est quand même assez impliqué dans le milieu. Alors j'aimerais ça qu'on ouvre la discussion sur le projet de Buckingham.

- Chartrand (Buck.) - Alors, M. Paquette, définitivement que ça fait longtemps que je voulais intervenir mais j'ai préféré écouté un petit peu avant d'intervenir. Mais je me permettrais une observation au départ; je pense que cette émission là, en circuit fermé, cet après-midi, de façon informelle, aurait été très bien vue dans le projet communautaire Intercom, si vous voulez, et puis j'aurais bien aimé ça que le Ministère en question soit représenté comme aujourd'hui et puis qu'on pose des questions et puis même que la population participe. Parce que j'ai l'impression de ce que j'ai entendu à date que définitivement le jury en question n'est pas allé au fond des choses. Mais avant d'aller plus loin, je voudrais demander à M. Carrier: est-ce que vos subventions au Ministère des Communications sont statutaires ou discrétionnaires ?
- Carrier - Il n'y a aucune subvention statutaire. D'ailleurs à chaque année dans ses protocoles, le Ministère indique toujours que la subvention qui est accordée à l'organisme ne comporte en aucune façon un engagement du Ministère à poursuivre ces activités là. D'ailleurs, nous à chaque année, on a à demander l'autorisation au Conseil du Trésor pour chaque programme et pour obtenir les sommes nécessaires à chaque année. Alors à chaque année, sommes toutes, c'est rediscuté. Cette année d'ailleurs, il est peut-être bon de préciser, quoique je ne veux pas non plus hypothéquer le temps qu'il vous reste là, il y a une démarche qui est entreprise qui remet en question l'ensemble du programme. Il y a un comité de formé qui implique des gens dans tous les niveaux du Ministère pour en arriver en Janvier prochain à un programme qu'on espère, en tous cas, répondra le mieux possible aux besoins qui nous sont témoignés à chaque année. On pourrait, et puis là je fais des hypothèses si vous me permettez, ce ne sont pas du tout des décisions qui sont prises en aucune façon, on pourrait en arriver et puis ça, ça ne règlera pas le problème de Saint-Raymond à court terme, ça pourrait le régler si on en arrive à quelque chose comme ça, on pourrait par exemple, penser qu'au moment où un groupe serait jugé admissible, remplirait le minimum de conditions pour être considéré comme communautaire; il pourrait y avoir à ce moment là, une subvention de base. Alors le groupe serait certain, à chaque année, au moment où il connaît son fonctionnement et puis tout ça, d'avoir au moins une subvention minimale. Le jury, lui, pourrait intervenir seulement au niveau d'une subvention dite développement, par exemple, qui devrait tenir compte de certaines données. Bon pour en arriver à ça, il faudrait, bien sûr et puis c'est peut-être, en tous cas, une des démarches, une des hypothèses de travail avec lesquelles on fonctionne actuellement: il faudrait d'abord s'assurer qu'on est capable d'obtenir les budgets ou qu'on est capable financièrement, au Ministère d'assurer à tous ceux qui ont les caractéristiques communautaires, une subvention de base. Alors, il va falloir évaluer ce que ça pourrait représenter financièrement une subvention de base disons à toutes les télévisions qui pourraient être considérées comme communau-
- bien

- taires, aux radios communautaires, aux journaux communautaires, et à des groupes vidéo aussi. Mais, en tous cas, c'est une avenue et puis ce changement là ne sera pas fait sans que les gens soient consultés sur notre nouvelle politique pour développer les media communautaires. Normalement, lorsque le comité aura terminé ses activités, tous les groupes vont recevoir ce projet là et vont être appelés à réagir là-dessus avant que, de façon définitive, on élabore et on annonce le nouveau programme idéalement au mois de janvier.
- Lafrance                    - M. Chartrand,
- Chartrand (Buck.) M. Carrier, j'ai deux autres questions avant de faire les observations bien précises que je voudrais faire. La deuxième c'est: est-ce que vos subventions visent à aider au démarrage d'une télévision communautaire ou d'un média communautaire, comme vous l'appelliez tout à l'heure? Est-ce que ça vise au développement? Est-ce que ça vise à la survie d'une télévision? J'aimerais que vous me situiez dans quel cadre le ministère accorde des subventions.
- Carrier                    - Au début du programme, il y a six ans, on pouvait effectivement considérer que nos subventions étaient des subventions de démarrage. Parce que l'utopie à ce moment là, autant des groupes, je pense, qui véhiculaient des projets communautaires et puis autant de la part de ceux qui s'y associaient, c'était que les télévisions communautaires en arriveraient rapidement à s'autofinancer. Alors, on demandait de l'aide pour partir un projet. Par la suite, on a demandé évidemment de l'aide pour poursuivre les activités parce que les communautés n'arrivaient pas à s'associer totalement financièrement aux activités de l'organisme. Alors, on nous a dit: "Bien ça nous prend de l'équipement un petit peu plus sophistiqué, ça nous prend des permanents, des choses comme ça". Alors, on voulait quand même se donner des moyens de communication efficaces. Alors, on a demandé une subvention de développement. On a pensé au moment où le Québec avait juridiction sur le câble, en tous cas, que certaines hypothèses pourraient faciliter le financement: soit une taxe ou de l'inter-financement à partir d'une taxe sur les moyens de communication ou sur la câblo-distribution. Donc c'était toujours un peu vu comme étant à court terme, temporaire, évidemment pour démarrer. Actuellement, on en est à une subvention, à des subventions qui maintiennent, à tout le moins, les activités des organismes. On est des subventions qui visent à la survie maintenant.

- Chartrand (Buck.) - D'accord. Maintenant à plus long terme là, est-ce que le Ministère vise à ce que la télécommunautaire s'autofinance ou bien si elle entend continuer à subventionner toute télévision communautaire qui rencontre les critères du Ministère ?
- Carrier - Je pense qu'on aura bien fait notre travail.
- Chartrand (Buck.) - En un mot, je pourrais résumer ma question autrement M. Carrier: Est-ce que les télévisions communautaires dans le moment, peuvent budgéter et puis dire on peut compter ? (coupure dans la bande)
- Carrier - Ce qui compte uniquement sur le programme d'aide. Evidemment, on constate d'abord, ils n'ont pas de garanties comme on l'a dit tout à l'heure. Il n'y a pas de subventions statutaires, alors ça emmène une insécurité certaine aux groupes à ce moment-là parce que, d'année en année, ils ne savent pas trop ce qui va les attendre, si vous voulez. Idéalement, je pense qu'on aura bien fait notre travail le jour où les groupes seront le moins dépendants possible des subventions qui ont toujours un caractère aléatoire. Alors, ce sera soit par le biais d'une subvention de base là, mais qui sera pratiquement assurée au moment où l'organisme aura le minimum, ou soit, si jamais, d'une façon ou de l'autre on a juridiction à câblodistribution à ce moment là, par une taxe, ou autrement qui pourrait être administrée de façon différente par la Régie ou par, en partie, un regroupement d'organisme. Là-dessus, on peut faire diverses hypothèses. Mais, c'est bien sûr qu'il faudrait en arriver à une façon plus statutaire ou plus sécuritaire pour les groupes pour leur permettre de se développer de façon plus intéressante.
- Chartrand (Buck.) - Alors M. Carrier, moi là, à partir des réponses que vous m'avez données, je voudrais vous faire une première observation: c'est que j'ai l'impression dans le moment que le Ministère et puis pas seulement le Ministère des Communications, mais la plupart des Ministères fonctionnent un peu de même; mais ça me donne l'impression, un petit peu comme un étudiant qui sort de l'école puis qui s'en va pour s'engager et puis la première chose qu'on lui demande: "As-tu de l'expérience ?" Alors, la première chose qu'on lui répond; Bien le jeune va vous répondre: "Bien je vais commencer par travailler puis je vais en acquérir de l'expérience". Dans le cas de la télévision de Buckingham et là, si je poursuis mon raisonnement: un enfant avant de marcher, il faut qu'il apprenne à marcher, puis avant de lire, il faut qu'il apprenne à lire. Moi, je pense que les télévisions communautaires, c'est tout nouveau ça au Québec, ce phénomène là; et puis, ce n'est pas dans l'espace de cinq ou six ans qu'on peut dire que les télévisions communautaires sont assises sur des bases solides et puis qu'elles peuvent fonctionner. Je dirais que les télévisions communautaires dans le moment fonctionnent dans une proportion de 70% à 75% sous

la forme du bénévolat. Et puis vous savez aujourd'hui que le bénévolat ce n'est pas facile. Moi, en ce qui concerne Buckingham, ici, de ce que j'ai vu de Saint-Raymond, à date, dans les projets Intercom; je ne suis pas prêt à dire que je favorise ces échanges Intercom sur une base régulière; mais disons qu'au point de vue échange sur une base semi-annuelle ou annuelle et puis avec les différentes télévisions communautaires, c'est certainement enrichissant pour les deux groupes. Mais en ce qui concerne la télévision communautaire de Buckingham ici je peux vous dire, M. Carrier, qu'elle joue son rôle. Mais elle joue son rôle dans la mesure des moyens qu'elle dispose. Et c'est pour ça que je reviens toujours à votre façon de procéder: le jury et puis tout ça. J'ai voulu terminer, l'autre soir, l'émission avec Saint-Raymond de Portneuf en disant que jamais les structures ne remplaceront le bénévolat. Et puis je m'explique là-dessus: c'est qu'aujourd'hui nous en avons du bénévolat au niveau de la télévision communautaire. Nous avons une participation très bonne, je pense, de la part de la population que ce soit dans les services de santé, que ce soit dans les commissions scolaires, municipales; je pense que ça existe là participation et puis ça existe le bénévolat. Mais il y a une limite au bénévolat.

- Carrier - C'est ça, vous admettez aussi que ça prend un minimum de permanence.
- Chartrand (Buck.) - Oui et puis on en a seulement qu'un permanent. Comment est-ce que vous voulez qu'un permanent puisse s'occuper de ...

- Chartrand (Buck.) - ... mais vous avez seulement qu'un permanent pour vous occuper de tous côtés techniques, administratifs et faire jouer à la télévision communautaire son rôle quotidien. Moi je pense qu'on atteindra jamais cet objectif-là si, de la part du gouvernement, on réalise pas qu'on est en période de démarrage, encore après cinq ans. Et puis un enfant de cinq ans, vous savez qu'il en a encore beaucoup à apprendre et puis je pense qu'au niveau de la télévision communautaire c'est la même chose. C'est un petit peu le phénomène, je viens de réaliser, à la lueur des quelques minutes de discussion qu'on a eues depuis une heure environ, je viens de réaliser que le gouvernement est en train de faire la même faute qui s'est faite au niveau des C.L.S.C. dans la province. On les a multipliés sans leur donner les moyens de bord nécessaires pour se développer. Avec le résultat que la plupart des C.L.S.C. fonctionnent à peu près à moitié de leur capacité ou de leur plein rendement. Pourquoi? Parce qu'ils manquent de fonds. Alors à ce moment-là, est-ce que ce ne serait pas plus sage de la part d'un gouvernement, au lieu de mettre des jurys sur la route pour évaluer ce qui se fait, de donner des subventions qui répondent réellement aux besoins du milieu? Et puis ce sont les gens du milieu qui savent ce qu'on a besoin. Ce ne sont pas les gens de Québec assis derrière un pupitre. Ce sont les gens du milieu. Alors les C.L.S.C. dans le moment ne jouent pas leur rôle au Québec. Pourquoi? Parce qu'ils n'ont pas les moyens financiers nécessaires. Mais on les a multipliés au lieu d'en partir un certain nombre par année et puis de leur assurer leur survie. La télévision communautaire, j'ai l'impression que c'est, à peu près, la même chose qui se passe dans le moment. J'aimerais avoir vos réactions là-dessus.

- Carrier

- M. Chartrand, je suis en bonne partie d'accord avec ce que vous dites. Évidemment on ne peut pas considérer qu'une télévision communautaire peut se développer normalement sans un minimum d'encadrement, de coordination et puis de personnel permanent. D'autre part, je pense que vous savez aussi, quand on parle d'aider à des télévisions communautaires à se mettre sur pieds; évidemment ne pas leur demander non plus de faire un bilan extraordinaire sans auparavant les avoir aidées un tant soit peu. Je pense aussi que vous admettez que, à la fois, dans le cas de Saint-Raymond et puis, à la fois, dans le cas de Buckingham, le Ministère s'est associé à ces projets là au début et même par les années qui ont suivi. Cette année là, évidemment, il semble y avoir problème; mais jusqu'à date, en tous cas, il y avait eu, quand même, assistance du Ministère. D'autre part, quand vous parlez de limiter peut-être le nombre

de projet pour assurer à ceux qui existent un financement plus important: c'est un objectif louable, sauf que, là, à ce moment là, il faut peut-être envisager un contingentement. Il y a aussi le fait que l'inflation, tout le monde le sait, ce n'est pas un prétexte non plus, mais les coûts d'équipement ont augmentés considérablement. On ne peut pas non plus faire travailler du monde, de façon permanente, plusieurs heures par semaine, pour des salaires qui ne sont pas viables. Alors même si le nombre de projets de télévision communautaire n'a pas, depuis les dernières années, augmenté de façon importante; les budgets, par exemple, des télévisions communautaires qui continuent de se développer ou qui voudraient se développer, eux, ont augmenté considérablement. Si je regarde les budgets du Ministère, Dieu sait s'il y a eu des pressions de tout ordre; cette année le projet était de \$550,000.00. Il est même possible pour qu'on en arrive cette année à un montant total qui serait de \$740,000.00. Ça sans considérer l'aide technique qu'on a pu apporter puis des prêts d'équipement ou des choses comme ça. Alors par rapport aux \$350,000.00 de l'an passé, si cette année, à date, on a donné \$550,000.00; il y a un progrès qui est important. Que ce soit une réponse à tous les besoins ou que ce soit, au moment où l'on se parle, je dirais merveilleux là; évidemment, je ne dirais pas que c'est encore idéal.

- Chartrand (Buck.) - Non mais M. Carrier, je vous arrête là-dessus parce que justement, c'est là qu'est le point, je pense, central de notre discussion. Si vous augmentez le montant de la subvention global pour l'ensemble des télévisions communautaires au Québec, c'est bien; mais si c'est pour en créer d'autres, pendant que d'autres vont végéter, ce n'est pas bien. Moi je m'explique là, je veux dire que si les télévisions communautaires, aussi bien celle de Saint-Raymond de Portneuf que celle de Buckingham, si elles étaient assurées par des critères bien établis par votre Ministère; par exemple, on dit que ça prend dix ans pour qu'une télévision communautaire soit viable, bien qu'on la subventionne pendant dix ans et puis qu'elle compte sur cette subvention là. A ce moment-là, elle sait qu'elle a dix ans pour s'organiser puis s'autofinancer un jour. Mais si à tous les ans, comme vous avez dit au début, les gens sont là qui savent: est-ce qu'on va avoir une subvention cette année ou on n'en aura pas? Je vous assure moi que, par dessus le travail qui se fait, par dessus le bénévolat qui se fait, et puis que par dessus le marché qu'on soit dans l'incertitude en ce qui concerne le budget d'opération; c'est absolument pas capable de fonctionner de cette façon là. Moi je voudrais que vous me disiez ce que vous pensez de cette idée là; d'évaluer quel est le degré ou le nombre d'années que ça prend pour établir la viabilité d'une télévision communautaire. Puis que vous la subventionnez sur une base de 8, 9 ou 10 ans, selon ce que vous déciderez; mais qu'on sache



qu'on est capable d'avoir une subvention pour 10 ans. Puis à ce moment là, on budgete et puis on s'en va chercher d'autres sources de financement qui vont nous permettent de s'établir de façon solide sur des bases solides. Puis après ça d'aller chercher seulement le budget nécessaire d'opération pour les années ensuite.

- Carrier

- Comme vous le disiez tout à l'heure, l'expérience ou les projets de télévision communautaire, c'est quelque chose de relativement jeune si on admet qu'en dedans de dix ans, en tous cas, c'est encore un secteur jeune. Que ça puisse s'autofinancer un jour, écoutez, Dieu seul le sait! A la lumière des expériences qui ont cours dans le moment, j'en connais aucune qui s'autofinance véritablement. Par contre, plusieurs réussissent à avoir des participations significatives soit en termes d'équipement, soit en termes de locaux. Il y a d'autres façons pour la communauté de s'associer à sa télévision communautaire que de donner uniquement de l'argent, c'est bien sûr. Par contre, la question que vous posez suppose des choix qui, je pense, vous l'admettez, sont pas toujours facile à faire. Quand on dit: on pourrait peut-être geler le développement de la télévision communautaire; il faudra faire la même chose pour la radio communautaire ou pour d'autres moyens communautaires de communication. Et, prenez, par exemple, un projet de radio en Gaspésie ou un projet de radio dans Pontiac; d'une part vous avez une communauté, qui, au niveau des moyens de communication, est fort dépourvue et d'autre part, dans Pontiac, vous avez aussi là une communauté qui, sur le plan culturel, a de sérieux problèmes et qui après la tombée du soleil, je pense, le soir, ne reçoit pas aucune émission en français. Alors est-ce qu'on pourra dire à des projets comme ça: bien écoutez, vous allez attendre cinq ou dix ans et puis on verra plus tard parce qu'actuellement il faudrait réussir à financer de façon idéale la télévision communautaire. C'est bien sûr qu'on manque de moyens pour répondre à l'ensemble des besoins de communication qui prennent diverses formes selon les régions.

- Chartrant (Buck.)

- Remarquez bien, M. Carrier que quand je dis que je voudrais que nos télévisions communautaires puissent compter sur un budget annuel pendant admettons 8 ans ou 9 ans ou 10 ans, selon que vous pourriez l'appeler; ça ne veut pas dire que la télévision communautaire et les gens, qui militent à l'intérieur de ce média communautaire, doivent s'asseoir sur leurs lauriers puis dire: "On a \$30,000.00 cette année, on n'a pas de problème, on a notre financement". Je suis parfaitement conscient, et André ici doit l'être autant que M. Paquette là-bas, que cette subvention là c'est une aide ou une subvention de démarrage ou de développement de la télévision communautaire. Mais toujours dans l'optique qu'éventuellement ils pourront s'autofinancer. D'accord, mais, encore là

vous savez, les gouvernements sont un petit peu responsable de cette formule de fonctionnement qui veut qu'on vive à même une subvention. Les Projets d'Initiative Locale au niveau fédéral, les Projets de Perspective Jeunesse, ce sont des programmes où on leur dit: Vous allez avoir tant de semaines et puis après ça c'est fini le projet. Mettez-vous dans la peau de ces gens-là, c'est bien évident; mais si vous leur dites: "Ca c'est pour vous aider, mais il faut vous aider vous autres aussi". Puis je pense qu'ils sont conscients de ça qu'il faut qu'ils s'aident. Il y aurait une survie d'assurée.

- Desaulniers

- Je voudrais intervenir un petit peu de la même façon que M. Chartrand mais sous une autre forme. On peut considérer les écarts de perspectives, sur le plan budgétaire, mais on peut les considérer aussi au niveau de la structure. Jusqu'à quel point l'effort de démocratisation que le Ministère des Communications et puis, en particulier, le programme aux media communautaires; jusqu'à quel point l'effort de démocratisation est-il respecté dans les cadres même du Ministère des Communications? Ca peut apparaître une boutarde, mais quand on regarde l'installation du nouveau programme, actuellement. Puis si on regardait comment ce nouveau programme s'instaure: est-ce que si on soumettait le mécanisme d'élaboration du nouveau programme à un jury, qui aurait les mêmes critères: valeur communautaire; jusqu'à quel point on implique les gens au niveau d'une participation dans la définition du nouveau programme? Jusqu'à quel point on vise à un enracinement du milieu par rapport au nouveau programme? Quand on regarde la valeur communicationnelle: jusqu'à quel point on utilise une information critique dans l'élaboration de ce programme là? Quand on regarde la valeur de l'organisme: jusqu'à quel point on procède à partir d'une connaissance du milieu et jusqu'à quel point on procède aussi par rapport à une viabilité, c'est-à-dire un conseil du trésor certain? Ca peut paraître assez bizarre que je procède comme ça mais il y a quand même un écart de perspective entre les deux situations. Le Ministère des Communications favorise une très grande participation, vise le développement, vise la démocratisation. Puis c'est reçu comment par nous autres? On a même de la difficulté à l'atteindre quand les jury deviennent de plus en plus anonymes quand, d'un autre côté, ils se retranchent de plus en plus, d'années en années, dans leur décision, et puis ils sont de moins en moins atteignables. Je me demande si, Denis, tu n'y vois pas une situation fortement paradoxale.

- Carrier

- Ecoute, il y a beaucoup de choses dans ce que tu viens de dire là. Il faudra regarder de quel façon ça a évolué, de quel façon ça a commencé tout ça. Puis, j'en profite pour faire un lien avec ce que M. Chartrand disait tout à l'heure;

il faisait un rapprochement, un peu, entre les initiatives locales et puis les programmes d'aide. On sait que les projets maintenant, qu'on appelle Jeunesse Canada Au Travail, ont des objectifs de créer des emplois pour une courte période. L'objectif de ces programmes là ne vise pas la permanence. Par contre notre programme, l'objectif idéal et puis l'objectif, avec lequel, devrait aussi réfléchir le jury: c'est quand même d'envisager, de regarder la viabilité de ce projet là; c'est-à-dire, les chances que ce projet là a de poursuivre ses activités au moment où le Ministère s'y associe. On vise effectivement à mettre sur pieds des projets qui vont demeurer, qui vont davantage prendre racine dans le milieu d'une part. D'autre part, quand on fait des liens entre l'élaboration du programme et on se demande jusqu'à quel point le milieu est impliqué, tout ça; moi, ce que je peux dire là-dessus: c'est que ça fait six ans qu'existe ce programme là. Déjà, dès le départ, en tous cas, il est venu suite à des pressions des groupes, qui déjà avaient originés des projets à partir de programmes expérimentaux et temporaires de Société Nouvelle au lac Saint-Jean, ou avec des prêts d'équipement qui encore de Société Nouvelle ailleurs, ou de l'aide d'un organisme qui avait promis de l'aide pour un temps très limité. Depuis le début, il y a eu rencontres avec les groupes, actuellement, si vous nous dites, vous ne nous voyez pas la "binette" souvent; je vous ferai remarquer que présentement, en tous cas, c'est temporaire, mais on est que trois. Pour le vidéo, la radio, les journaux et la TVC, ça explique peut-être qu'on ne puisse pas se rencontrer souvent.

- Desaulniers

- Ça correspond un peu aux difficultés que rencontrent certaines TV communautaires à mettre sur pieds un comité de programmation alors qu'eux autres aussi ils vivent avec un petit "staff" très limité.

- Carrier

- Oui mais si tu permets que je poursuive rapidement. C'est que, je pense, par exemple aux regroupements des organismes communautaires de communication qui regroupent, peut-être pas toutes, mais la plupart des télévisions communautaires actuellement; je peux dire qu'il y a eu plusieurs séances de travail avec eux, il y a eu plusieurs rencontres. Il est question, on a pas de décision encore là-dessus, il est question d'un Projet Pilote, qui pourrait se prolonger pendant deux ou trois ans actuellement au niveau de la télévision communautaire d'une part. D'autre part, on prévoit augmenter encore l'an prochain nos budgets de façon plus significative. Pour le Ministère, en tous cas, c'est nettement un secteur important: c'est le seul endroit où il met autant d'argent, c'est le seul budget de transfert qu'on a. Et puis il y a eu déjà passablement de rencontres soit avec les organismes, soit avec les jurys ou soit avec des représentants de ces organismes là qui nous font quand même des représentations, je pense, qui viennent de la base.

- Lafrance
  - Mais est-ce qu'on pourrait dire, suite à l'intervention de M. Chartrand: ce qu'il faudrait trouver c'est un mode permanent de financement. Ce qu'il faudrait trouver: c'est qu'il est tout de même remarquable que Buckingham et puis Saint-Raymond, qui tombent dans les plus vieilles télévisions communautaires au Québec, je pense, sont des difficultés grandes, à l'heure actuelle, de survie. Est-ce qu'il ne faudrait pas essayer de trouver une solution pour assurer au moins ce qui est là et puis qu'on ne soit pas obligé de revenir à tous les ans en se disant: est-ce qu'on meurt, est-ce qu'on naît?
  
- Carrier
  - Jean-Paul, tout à l'heure, je parlais de subventions de base qui seraient quasi automatique au moment où le groupe rempli un minimum de critères; puis on admet que la télévision communautaire de Saint-Raymond ou celle de Buckingham remplissait ces critères là, puis ces deux projets là ont été soumis au jury. C'est qu'au lieu d'être soumis au jury dans un premier temps, il y aura au moins une subvention de base qui pourrait même venir peut-être plus rapidement parce qu'on aurait pas à passer à travers un processus aussi complexe et puis par la suite il pourrait y avoir une subvention dite de développement qui tiendrait compte de la spécificité des problèmes de chaque région ou problème, par exemple, une TVC qui aurait à renouveler son équipement; bien sûr, avec une subvention de base, ne réussirait, peut-être pas, à s'en sortir. Alors là il pourrait y avoir une subvention de développement.
  
- Lafrance
  - Mais est-ce qu'il y a des formules de pensées, comme vous aviez déjà pensé, d'une taxe sur la programmation sur un médium; même plus loin que ça, qui puisse assurer un développement de base, qui soit plus que par des subventions.
  
- Carrier
  - Il y a plusieurs hypothèses qui sont étudiées. On aura l'occasion d'en rediscuter lorsque le Ministère pourra faire circuler son projet de politique. C'est bien sûr que si on voulait avoir une cohérence plus grande au niveau des moyens de communication; on peut penser que le fait d'avoir juridiction pourrait être utile aussi. Ça ne veut pas dire que parce qu'on n'a pas juridiction qu'on ne peut pas rien faire. Ça ne veut pas dire non plus que parce qu'il y a des difficultés, que vous connaissez comme moi, financières ou budgétaires, présentement; qu'il n'est pas possible de ne rien faire ou d'améliorer la situation. Mais avec la marge de manoeuvre qu'on a, moi je vous dis: on va essayé de faire le maximum puis on s'attend aussi à ce que vous nous donniez des suggestions ou des améliorations à notre politique si vous la trouvez incomplète ou si elle ne répond pas à des besoins. Mais qu'on puisse répondre à tous les besoins de façons idéales à court ou à moyen terme; évidemment, ça, je pense, que personne ne s'y attend non plus.

- Desaulniers

- Oui, j'aimerais peut-être utiliser ça, ce que tu viens de dire, en termes de suggestion pour aborder, dans le 5 minutes qu'il nous reste peut-être, l'expérience d'Intercom qu'on vient de vivre. Ça peut faire partie ça des suggestions qu'on vous apporte de favoriser une forme d'expérience, une forme de travail, jamais fait, dans le cadre des TV communautaires. C'est un peu dommage qu'on n'ait pas beaucoup l'occasion d'en parler, mais je voudrais juste relever une chose qu'on a trouvé assez dramatique dans les remarques adressées à Saint-Raymond, on pouvait y lire: "Les échanges entre Saint-Raymond et Buckingham, malgré leurs bons côtés, ne devraient plus drainer toutes les énergies du milieu ce qui a pour effet de faire vivoter continuellement une TVC qui pourrait se redresser et devenir intéressante".

- André

- C'est en train de se perdre ce point là; puis, c'est vrai, il y a quelque chose, on veut savoir en quoi, qu'est-ce que ça peut nuire, à quoi ça peut nuire une télévision communautaire ce point là? Parce que ça a été soulevé de notre côté la même chose. Moi je trouve ça, on a rajouté ça à notre programmation pour ce qui est de notre côté en tous les cas. Puis je me demande vraiment en quoi ça a drainé les effectifs pour faire un projet satellite. Ça ça me dépasse complètement comme recommandation d'un jury.

- Carrier

- Bon, est-ce que vous me permettez de répondre, je pense que la question m'est adressée. Bon, dans le cas de Buckingham, je n'ai pas vu dans les remarques du jury, aucune référence à l'expérience d'Intercom. Dans le cas de Saint-Raymond, il est effectivement mentionné que les échanges entre Saint-Raymond et Buckingham, malgré leurs bons côtés, ne devraient plus drainer toutes les énergies du milieu etc. Ce que disait René tout à l'heure. Sauf que ça, je mentionne que c'est une remarque parmi cinq autres d'une part et, par cette remarque là, je pense que le jury à tort ou à raison, en tous cas, disait tout simplement à Saint-Raymond: écoutez, il y a beaucoup de choses à faire dans votre milieu et peut-être que vous avez mis l'accent que sur un aspect, sur un projet qui est Intercom, qui semble drainer toutes vos énergies ou sur lequel sont canalisés tout vos objectifs. Mais, moi je veux vous assurer d'une chose, en tous cas, c'est que pour le Ministère; encore là, je ne parle pas au nom du jury, je ne suis pas représentant ni représentatif d'un jury sur lequel je n'étais pas. Mais, pour le Ministère, quand je parle des projets satellites: Intercom est un projet pour le Ministère qui a été présenté par l'U.Q.; c'est l'U.Q. qui a soumis un projet au Ministère, le Ministère, avant d'accepter le projet, évalue la capacité de l'expérimentateur dans le cas de l'U.Q.A.M. de mener à bien une expérience comme ça et d'en faire une évaluation. Tout ce

que le Ministère fait au niveau des satellites et puis là, là-dessus, vous me permettez d'excuser l'absence de Louis Leclerc; il ne pouvait vraiment pas être ici cet après-midi. Louis Leclerc m'expliquait que le rôle du Ministère, c'est de faire la coordination des projets au niveau du Québec, d'accepter ces projets là, d'offrir des conseils sur le plan technique, logistique ou transport d'antenne, des choses comme ça. Mais le Ministère comme tel n'intervient en aucune façon au niveau des contenus et laisse aux expérimentateurs, en tous cas, les évaluations qu'il faut faire sur ces expériences là. Dans le cas, l'expérimentateur c'est l'U.Q.; mais il n'y a pas de liens, en aucune façon, entre notre programme d'aide d'une part et les expériences qui peuvent se faire soit par l'U.Q., soit par l'Hydro-Québec ou soit par d'autres institutions.

- Paquette

- Mais peut-être que moi, en tous cas, en ce qui concerne la TVC de Saint-Raymond, ce n'était pas du tout le côté technique et puis le côté satellite. Pour nous autres, ça n'avait pas tellement d'importance; mais le fait que des gens dans des mêmes secteurs et dans les mêmes milieux et rattachés à des mêmes problèmes puissent discuter ensemble entre eux autres de ça. La base, je pense, du programme et puis la base pour laquelle, en tous cas, Saint-Raymond a accepté, ça se situe beaucoup plus à ce niveau là, parce que nous autres, en ce qui concerne la TVC de Saint-Raymond, l'histoire des satellites et puis tout ça, c'est bien beau, mais je veux dire, c'était plus pour que nos gens de nous autres, puissent communiquer avec d'autres gens dans les mêmes secteurs et puis pouvoir discuter et puis essayer de trouver des solutions et puis essayer de travailler tous ensemble pour arriver à vivre dans une communauté, en tous cas, où il fait bon de vivre; on l'a fait dans ce sens là, on l'a pas fait, nous autres, au niveau technique, on l'a fait dans le sens que des gens pouvaient se rapprocher puis discuter de tout ça ensemble et puis vivre réellement en communauté. Ça été un peu cette chose là. Et comme je sais qu'il nous reste juste quelques minutes et que M. Carrier est sur les ondes. Il y a une chose que je voudrais peut-être apporter, ce n'est peut-être pas une suggestion: mais, moi je me dis qu'au niveau du Ministère, c'est que si vous vous apercevez, durant une année, que la TVC ne rencontre pas les objectifs du Ministère; est-ce que c'est réellement une bonne façon de dire à une TVC d'un certain montant de subvention une année, l'année suivante vous passez à zéro. Alors je pense qu'on ne vient pas du tout en aide à cette TVC là. Il y aurait peut-être des solutions transitoires à trouver là et puis de ne pas faire que les gens qui veulent réellement s'impliquer dans la TVC; bien qu'ils partent à rebrousse poil un peu au début de l'année. Moi, je me dis, je trouve ça déplorable, en tous cas, que de partir d'une subvention, en tous cas en ce qui

concerne Saint-Raymond, de \$8,000.00 et puis on tombe à zéro. Alors, moi je me dis que si le Ministère des Communications avait réellement voulu nous aider il aurait peut-être pu baisser un peu leurs subventions et puis, au moins, on se serait aperçu qu'il y avait quelque chose qui ne fonctionnait pas puis on se serait dépêché; là on va se dépêcher mais on va avoir plus de misère. Alors est-ce que réellement on va faire que notre TVC va continuer de s'améliorer puis qu'elle devienne réellement une télévision communautaire avec les problèmes qu'on vit là? Je ne pense pas en tous cas.

- Lafrance - Buckingham, comment vous avez vécu l'expérience d'Intercom? Est-ce que vous pensez que ça vous a nui ou que ... ?
- Chartrand (Buck.) - Non, au contraire M. Lafrance, j'ai bien aimé les émissions, puis surtout du côté municipal, scolaire parce que c'est un domaine que je couvre de façon assez régulière ici à Buckingham au niveau du journal Le Droit. Mais là seule chose que j'ai déplorée le premier samedi soir, je pense le 11, sur la discussion du regroupement. Et puis là, entre parenthèse, je dis à M. Paquette: "Vous saluerai le maire Girard et le maire Coriveau. Oui vous saluerez les deux et puis j'aurais bien aimé entendre leur réplique sur les problèmes que vit Buckingham actuellement sur le regroupement. Alors tout ça pour dire que, personnellement, j'aurais vu que cette émission là prenne toute l'espace ce samedi soir là. Parce que ça aurait permis à Buckingham d'exposer le problème du regroupement à Buckingham, les causes du mécontentement et puis tout ça; mais malheureusement, on n'a pas pu bénéficier de l'expérience des maires de Saint-Raymond de Portneuf qui auraient pu nous poser des questions, qui auraient pu nous emmener des expériences, peut-être, qu'ils ont vécues et qu'est-ce qu'ils pensaient de la fusion des municipalités en général? Et puis c'est là que j'ai un regret sur ce côté là, l'émission n'a définitivement pas été assez longue. Je ne blâme pas ni Saint-Raymond ni Buckingham. Je pense qu'on a tenté, les sujets ont été bien diversifiés, les sujets qu'il y avait à traiter étaient là, mais on a manqué de temps pour les approfondir. Et puis sur la question du regroupement ça m'a fait de la peine parce que c'est un sujet qui me préoccupe énormément dans le moment à Buckingham. Alors c'est ce que j'avais à dire; mais dans l'ensemble du projet Intercom, comme je l'ai dit au départ; je ne pense pas d'ailleurs, M. Carrier, que ça rentre dans les critères pour obtenir des subventions plus substantielles ou quoi que ce soit au niveau du Ministère. Alors à ce moment là, moi je dis qu'on voudrait limiter ces échanges là. Je ne suis pas contre, comme je vous ai dit; c'est bon. Mais peut-être une fois ou deux l'an, même une fois par année; changer de ville, changer de secteur. Parfait. Mais de concentrer nos efforts localement et tout le monde sait qu'on a des problèmes et puis des sujets vastes à discuter au niveau de nos communautés respectives.

- Lafrance
- Est-ce qu'on peut demander, disons aux deux TVC, parce que ça une fois par année ou deux fois par année ou une fois par deux ans; ça s'est fait à peine deux fois en deux ans, à l'heure actuelle, en trois ans; est-ce que ça ça ajoute une problématique à la télévision, au contenu, si on oublie le satellite; que ce soit relié par satellite ou par micro-ondes ou par fil, ça n'a pas d'importance; cet inter-régionalisme par lequel vous vous racontez les problèmes de l'un à l'autre face au Ministère, face à d'autres, est-ce que ça c'est une chose importante?
- Paquette
- Moi, je pense, en tous cas, Jean-Paul, en ce qui nous concerne, d'ailleurs on a l'exemple après-midi, de voir à ce que deux télévisions soient rapprochées ensemble avec des gars du Ministère des Communications, déjà c'est une chose qu'on n'aurait pas pu espérer, si on n'avait pas eu un programme comme ça. Je veux dire: ça aurait peut-être pu se faire sous une autre forme mais en tous cas on a trouvé une façon que je pense qui est avantageuse pour tout le monde. De pouvoir discuter ensemble de ses problèmes, de pouvoir essayer de trouver des solutions; on travaille tous dans ce même but là. Puis d'ailleurs le projet avec Buckingham a été fait à peu près dans le même sens avec la même base aussi. De faire à ce que les gens, au lieu d'aller directement en haut, essaient de discuter entre eux autres, de trouver des solutions puis de faire à ce qu'on arrive avec des choses communes ensemble. En tous cas, c'est l'expérience qu'on retire du projet Buckingham. André, j'aimerais ça, toi tu as vécu le projet Intercom I, moi je ne l'ai pas vécu. Peut-être de faire un rapprochement ou de voir ...
- André
- En tous les cas, moi, le seul rapprochement que je veux faire là-dessus, René. Je pense qu'on a fait un pas de géant à partir de un et de l'autre. Je pense que s'il y avait un Intercom III, là on serait rendu dans des sujets encore, comme M. Chartrand disait, on pourrait aller encore beaucoup plus profondément dans certains sujets. Moi, définitivement en tous cas, c'est un échelon, un grand échelon qu'on a monté. Parce que de la première fois on a fait: moi, j'appelle ça du bricolage; puis la deuxième fois: on s'est mis au travail à se dire: bien on a des problèmes, on a des choses qu'on doit régler chacun chez-nous. Et puis on se coutait ça pour essayer d'en arriver peut-être à une certaine solution de milieu. Et puis, en tous les cas, définitivement chez-nous, l'enthousiasme était là; les gens ont bien bien apprécié le projet. Ils ont même, dans certains cas, souhaité que ça revienne, comme on disait, une fois ou deux l'an. Pour qu'on puisse traiter des sujets encore beaucoup plus de base. Alors définitivement, c'est intéressant chez-nous.



- Lafrance - Est-ce que ça a un effet d'ouverture du milieu local sur d'autres milieux? Une similitude de situation?
- Chartrand (Buck.) - Je pense justement, M. Lafrance que cet échange là permet justement de voir jusqu'à quel point il peut y avoir des similitudes entre deux régions. Et puis au niveau des échanges là, c'est ce que je peux souhaiter si on répète l'expérience. Qu'on limite, peut-être, le nombre de sujets traités, mais qu'on les approfondisse. Vous voyez cet après-midi c'est le plus bel exemple, comme M. Paquette vient de dire; c'est qu'on se parle. J'ai l'impression que les deux expériences qu'on vient de vivre: chacun s'est raconté mais on n'a pas échangé vraiment. Puis après-midi on échange. Voyez-vous la différence là. Alors moi je souhaite énormément qu'on échange. D'abord j'ai toujours été un fervent du dialogue puis j'aime bien ça écouter les autres puis j'aime ça mettre mon point moi aussi.
- Paquette - Alors, ici, Jean-Paul, il y a quand même une chose qu'on retire positivement, nous autres, du projet de Buckingham: c'est que je peux dire qu'il y a à peu près deux mois, on était gelé pas mal, je veux dire qu'après la réponse qu'on avait reçu du Ministère, c'est qu'on était pas mal débalancé. Puis le projet de Buckingham nous a aidé à se "repepper" puis à se repartir puis d'essayer de continuer puis de travailler tous ensemble. En tous cas, qu'on retire seulement ça du projet de Buckingham, pour nous autres, en tous cas, c'est déjà beaucoup. Vu qu'il nous reste seulement une couple de minutes, je voudrais quand même là, avant qu'on termine, remercier beaucoup le fait que M. Carrier du Ministère ait bien voulu venir avec nous autres, puis parler ouvertement du projet des programmes d'aide du Ministère; parce que j'avoue franchement, qu'au moment où on en a parlé, je ne comptais pas tellement sur la présence d'un représentant du Ministère. Alors je l'apprécie beaucoup puis je le remercie sincèrement d'être venu discuter avec nous.
- André - Denis est-ce que je peux te poser une dernière question avant de partir, une question qui ne demande pas une longue réponse? Est-ce que le programme, dont tu viens de nous parler, qui est probable pour 1979, est-ce qu'il sera présenté au Comité du Regroupement des Organismes Communautaires au R.O.C. la semaine prochaine?
- Carrier - Ce sera peut-être difficile pour la semaine prochaine. Mais dans le mois de décembre, on prévoit avoir terminé ce projet de politique. Debut décembre, idéalement on devrait pouvoir le faire parvenir à tous les groupes communautaires qu'on connaît dans le secteur des communications. Au début de décembre, c'est l'objectif de Jean-Pierre Lamond qui coordonne ce comité là actuellement.

- André - Il y a une réunion du Regroupement des Télévisions Communautaires samedi de la semaine prochaine. Donc c'est pour ça que je te posais la question à savoir est-ce qu'on va en discuter à ce moment là?
- Carrier - Il est peu probable que vous ayez ça à temps pour la réunion la semaine prochaine. Ca dépend de vous; soit de remettre la réunion d'une couple de semaines ou de la faire quand même.
- André - Bien de toutes façons, je pense qu'il y en a une quand même pour d'autres points. C'était tout simplement une question que je voulais poser comme ça. Alors je te remercie beaucoup également de mon côté. Madame Boucher, est-ce que vous avez un mot à dire avant qu'on parte.
- Boucher - Je remercie beaucoup d'avoir eu la chance d'avoir de la communication avec le Ministère des Communications. Ca nous fait grandement plaisir. Et puis j'espère qu'il va reconsidérer ce qu'on leur a demandé. On espère bien qu'on va avoir une subvention pas trop avancé dans l'année 1979.
- Carrier - Je vous souligne, peut-être, que c'est très important aussi, pour nous au Ministère, d'entrer en contact avec vous le plus souvent possible et puis idéalement, il faudrait le faire plus souvent aussi. Donc j'apprécie, moi aussi, grandement les échanges qu'on a eus aujourd'hui puis je remercie tout le monde.
- Lafrance - Bon, bref, si on avait l'Intercom à travers la province on pourrait peut-être régler tous nos problèmes.
- Carrier - Alors merci, bonjour, bonjour tout le monde!



